

Jeep[®]

Grand Cherokee

MANUEL DE L'UTILISATEUR

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DU PROPRIETAIRE

Distributeur/réparateur agréé
Tampon

Distributeur/réparateur agréé
Signature _____

VIN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Marque _____

Modèle _____

DATE D'ENREGISTREMENT : **Jour** **Mois** **Année**
| | | | | |

No. d'enregistrement
ou No. de licence _____

PROPRIETAIRE : _____

ADRESSE : _____

No. de téléphone : _____

Privé _____

Professionnel _____

J'ai fourni et expliqué les éléments suivants :

MODE D'EMPLOI
(Manuel d'utilisation)

VEHICULE

VERIFICATION AVANT LIVRAISON

CLIENT

SIGNATURE: _____

DISTRIBUTEUR/REPARATEUR AGREE

SIGNATURE: _____

Table des matières

| | | |
|----|----------------------------------|-----|
| 1 | INTRODUCTION | 3 |
| 2 | AVANT DE PRENDRE LA ROUTE | 9 |
| 3 | POUR CONNAITRE VOTRE VEHICULE | 69 |
| 4 | TABLEAU DE BORD | 181 |
| 5 | DEMARRAGE ET CONDUITE | 225 |
| 6 | EN CAS D'URGENCE | 307 |
| 7 | MAINTENANCE | 327 |
| 8 | PROGRAMMES D'ENTRETIEN | 369 |
| 9 | SI VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE | 395 |
| 10 | INDEX | 419 |

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- AVERTISSEMENT RELATIF AUX RISQUES DE RETOURNEMENT . . 5
- IMPORTANT 5
- MODE D'EMPLOI DU MANUEL 6
- AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE 8
- NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE 8
- MODIFICATIONS/CHANGEMENTS APPORTES AU VEHICULE . . 8

INTRODUCTION

Félicitations : vous venez de choisir un nouveau véhicule Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il bénéficie de la maîtrise technique, du style, de la qualité, en un mot, de tous ces atouts essentiels qui, depuis toujours, caractérisent nos véhicules.

Ceci est un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut aller à des endroits et effectuer des tâches pour lesquels les voitures de tourisme conventionnelles ne sont pas conçues. Il se comporte et manœuvre différemment de beaucoup de voitures de tourisme sur route et hors route. Prenez donc le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

La version à deux roues motrices de ce véhicule a été conçue pour une utilisation sur route seulement. Elle n'est pas conçue pour rouler en hors route ou pour une utilisation dans des conditions difficiles, adaptées pour un véhicule à traction intégrale.

Avant d'effectuer votre premier trajet, lisez ce manuel et tous ses suppléments. Familiarisez-vous avec les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées lors du freinage, des

changements de direction et du changement de vitesse avec la transmission ou la boîte de transfert. Entraînez-vous à conduire votre véhicule sur des revêtements routiers différents. Redoublez de prudence lors des premiers trajets. Votre maîtrise du véhicule augmente avec l'expérience. Lorsque vous conduisez hors route ou travaillez avec le véhicule, ne le surchargez pas ou ne le pensez pas capable de vaincre les forces de nature. Respectez toujours les lois en vigueur dans la région parcourue.

Comme avec les autres véhicules de ce type, une mauvaise utilisation de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Veuillez à lire les "Conseils de conduite sur/hors route" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations.

REMARQUE :

Une fois les informations utilisateur passées en revue, rangez-les dans le véhicule afin de vous y reporter facilement et de les transmettre lors de la vente du véhicule.

Utilisez ce véhicule correctement sous peine d'en perdre le contrôle et de provoquer une collision.

La conduite de ce véhicule à des vitesses excessives ou en état d'ébriété peut entraîner une perte de contrôle, une collision avec d'autres véhicules ou objets, une sortie de route ou un risque de retournement. Toutes ces situations peuvent causer des blessures graves ou mortelles. En outre, le non-port des ceintures de sécurité expose le conducteur et les passagers à un risque aggravé de blessures ou de décès.

Pour conserver votre véhicule dans un état de fonctionnement optimal, confiez-le à un concessionnaire ou un distributeur agréé disposant du personnel, des outils spéciaux et de l'équipement adéquats pour effectuer les opérations d'entretien aux intervalles recommandés.

Le constructeur de ce véhicule ainsi que ses concessionnaires tiennent à ce que vous soyez pleinement satisfait de votre acquisition. En cas de problème lié à une intervention ou à la garantie, qui ne serait pas résolu de façon

satisfaisante selon vous, discutez-en avec la direction de votre distributeur ou concessionnaire agréé.

Votre distributeur ou concessionnaire agréé se fera un plaisir de vous aider, quelle que soit la question que vous vous posez concernant votre véhicule.

AVERTISSEMENT RELATIF AUX RISQUES DE RETOURNEMENT

Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement beaucoup plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus hauts qu'un grand nombre de voitures de tourisme. Il est capable de se montrer plus efficace dans une grande variété d'applications hors route. Conduits de manière dangereuse, tous les véhicules sont susceptibles d'échapper au contrôle de leur conducteur. En raison de son centre de gravité plus haut, ce véhicule peut se retourner en cas de perte de contrôle, contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ni aucune autre action dangereuse susceptible de causer la perte de contrôle du véhicule. Si vous conduisez ce véhicule de manière dangereuse, vous pouvez provoquer une collision, un retournement du véhicule et des blessures graves, voire mortelles. Conduisez prudemment.



8066000

Étiquette d'avertissement de risque de retournement

Le non-bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager fournies sont une cause majeure de blessures graves ou mortelles. Dans un accident avec retournement, une personne non attachée a plus de risques

de mourir qu'une personne qui utilise sa ceinture de sécurité. Bouclez toujours votre ceinture.

IMPORTANT

CE MANUEL REFLETE LES INFORMATIONS LES PLUS RECENTES DISPONIBLES LORS DE LA MISE SOUS PRESSE. L'ÉDITEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE PUBLIER DES MISES À JOUR À TOUT MOMENT.

Ce manuel de l'utilisateur a été rédigé en collaboration avec des ingénieurs spécialisés pour vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre nouveau véhicule. Il est accompagné d'un livret d'informations sur la garantie ainsi que de divers documents destinés au client. Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement ces documents. Il est important de suivre les instructions et recommandations énoncées dans ce manuel de l'utilisateur pour assurer une conduite agréable et sûre de votre véhicule.

Après avoir lu ce manuel de l'utilisateur, rangez-le dans la boîte à gants afin de pouvoir

le consulter à tout moment et laissez-le dans le véhicule lors de sa revente.

Le constructeur se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques de ses véhicules, ainsi que de leur apporter des compléments ou des améliorations sans pour autant modifier les véhicules déjà produits.

Ce manuel de l'utilisateur illustre et décrit les caractéristiques standard ou en option. Votre véhicule peut donc être dépourvu de certains des équipements ou accessoires décrits dans le présent manuel.

REMARQUE :

Lisez attentivement le manuel de l'utilisateur avant de prendre le volant pour la première fois, de monter des pièces ou accessoires ou d'apporter des modifications quelconques à votre véhicule.

De nombreux constructeurs proposent des pièces de rechange et accessoires destinés au marché automobile. Le constructeur ne saurait garantir la fiabilité de ces pièces et accessoires divers, susceptibles de compromettre votre sécurité. Ni l'autorisation d'exploitation officielle (permis d'utilisation de la pièce ou construction

de la pièce selon un dessin officiellement autorisé, par exemple), ni un permis individuel délivré après le montage ne sauraient assurer, même implicitement, que la sécurité de ce véhicule n'est pas affectée. Par conséquent, la responsabilité d'aucun expert ni d'aucun organisme officiel ne pourrait être invoquée. Le constructeur n'engage donc sa responsabilité que pour des pièces qu'il a lui-même expressément autorisées ou recommandées, et qui ont été montées ou installées par un concessionnaire agréé. Il en va de même pour les modifications ultérieures apportées à un véhicule de même marque.

Votre garantie ne couvre aucune pièce non fournie par le constructeur. Elle exclut en outre le coût des réparations ou modifications causées ou rendues nécessaires par la pose ou l'utilisation de pièces, organes, équipement, matériel ou additifs de marque tierce. La garantie ne couvre pas non plus les coûts de réparation de dommages ou de conditions provoquées par une modification de votre véhicule non conforme aux spécifications du constructeur.

Les pièces et accessoires Mopar® d'origine et autres produits agréés par le constructeur, ainsi que des conseils avisés, peuvent être obtenus auprès de votre concessionnaire agréé.

Lors des interventions d'entretien, rappelez-vous que votre concessionnaire agréé possède une connaissance approfondie de votre véhicule, s'appuie sur des techniciens compétents, s'approvisionne en pièces Mopar® d'origine et est directement concerné par votre satisfaction.

Copyright © 2013 Chrysler International.

MODE D'EMPLOI DU MANUEL

Consultez la table des matières pour trouver la section contenant les informations que vous recherchez.

Dans la mesure où les caractéristiques de votre véhicule dépendent de l'équipement commandé, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

L'index détaillé placé à la fin de l'ouvrage énumère tous les sujets traités.

Le tableau qui suit illustre les pictogrammes utilisés dans votre véhicule ou dans ce manuel.



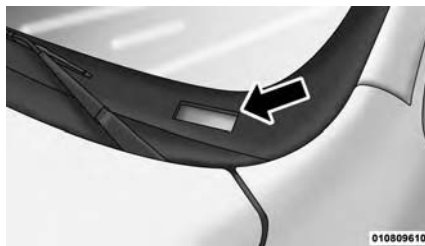
01053317

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

Ce manuel contient des **AVERTISSEMENTS** au sujet des méthodes d'utilisation qui peuvent entraîner une collision ou des blessures. Il contient également des **MISES EN GARDE** au sujet de procédures qui peuvent endommager le véhicule. A défaut de lire ce manuel complètement, des informations importantes risquent de vous échapper. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) figure sur une plaque placée dans le coin avant gauche du rembourrage du tableau de bord, visible de l'extérieur du véhicule à travers le pare-brise. Ce numéro est aussi estampillé sur la partie avant droite de la caisse, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant de façon à mieux voir le VIN estampillé.



Emplacement du VIN



Emplacement du VIN sur la partie avant droite de la caisse

REMARQUE :

Il est illégal de retirer ou de modifier le numéro d'identification du véhicule (VIN).

MODIFICATIONS/ CHANGEMENTS APPORTES AU VEHICULE

AVERTISSEMENT !

Toute modification ou altération de ce véhicule peut modifier son comportement et sa sécurité, et causer une collision susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

- **REMARQUE CONCERNANT VOS CLES**12
 - Nœud d'allumage sans clé (KIN).12
 - Porte-clés12
 - Message d'allumage ou d'accessoire en fonction13
- **BLOQUE-VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT**14
 - Pour verrouiller le volant manuellement14
 - Pour débloquer le volant14
- **SENTRY KEY®**14
 - Clés de rechange15
 - Programmation des clés du client16
 - Renseignements généraux16
- **ALARME ANTIVOL DU VEHICULE HAUT DE GAMME - SELON L'EQUIPEMENT**16
 - Pour armer le système16
 - Pour désarmer le système17
 - Annulation manuelle du système de sécurité18
- **ECLAIRAGE D'ACCES**18
- **SYSTEME RKE (REMOTE KEYLESS ENTRY)**18
 - Pour déverrouiller les portes et le hayon.19

- Pour verrouiller les portes et le hayon19
- Programmation de télécommandes supplémentaires20
- Remplacement de la pile de la télécommande20
- Renseignements généraux21
- **SERRURES DE PORTE**21
 - Serrures de porte électriques22
 - Système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants -
Portes arrière23
- **KEYLESS ENTER-N-GO™**24
- **GLACES**27
 - Lève-vitres électriques27
 - Vibrations dues au vent29
- **HAYON**29
 - Hayon motorisé — Selon l'équipement30
- **PROTECTION DES OCCUPANTS**32
 - Ceintures trois points34
 - Utilisation des ceintures de sécurité à trois points35
 - Pour détordre une ceinture trois points38
 - Ancrage supérieur réglable de ceinture à trois points38
 - Ceintures de sécurité des sièges passager39
 - Mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) - Selon
l'équipement.39
 - Dispositif de gestion de l'énergie40
 - Prétendeurs de ceinture de sécurité40
 - Appuie-tête actifs complémentaires (AHR)40
 - Système de rappel optimisé de bouclage de ceinture de sécurité
(BeltAlert®)43

- Verrouillage de ceinture de sécurité. 44
- Ceintures de sécurité et femmes enceintes 44
- Système de protection complémentaire (SRS) - Airbags 44
- Caractéristiques de l'airbag frontal 45
- Capteurs et commandes de déploiement d'airbags. 48
- Enregistreur de données événementielles (EDR) 53
- Sièges pour enfant 54
- **CONSEILS DE RODAGE 64**
 - Exigences supplémentaires pour les moteurs diesel - Selon l'équipement 64
- **CONSEILS DE SECURITE 65**
 - Transport de passagers 65
 - Gaz d'échappement 65
 - Vérifications à effectuer à l'intérieur du véhicule 66
 - Vérifications périodiques à effectuer à l'extérieur du véhicule . . 67

REMARQUE CONCERNANT VOS CLES

Votre véhicule utilise un système d'allumage sans clé. Ce système se compose d'un porte-clés avec télécommande RKE (Remote Keyless Entry, commande à distance des serrures de porte) et d'un nœud d'allumage sans clé (KIN).

Fonction Keyless Enter-N-Go™

Ce véhicule est équipé de la fonction Keyless Enter-N-Go™. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Keyless Enter-N-Go™ » du chapitre « Avant de prendre la route ».

Nœud d'allumage sans clé (KIN)

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en appuyant sur un bouton quand la télécommande RKE se trouve dans l'habitacle.

Le nœud d'allumage sans clé (KIN) compte quatre positions de fonctionnement, dont trois sont étiquetées et s'allument une fois en place. Ces trois positions sont OFF (hors fonction), ACC (accessoires) et ON/RUN (en fonction/

marche). La quatrième position est START (démarrage) ; au démarrage, RUN (marche) s'allume.

REMARQUE :

Si le commutateur d'allumage ne change pas à l'actionnement d'un bouton, la pile de la télécommande RKE (porte-clés) peut être faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour faire fonctionner le commutateur d'allumage. Mettez le nez (côté opposé à la clé d'urgence) du porte-clés contre le bouton ENGINE START/STOP et appuyez pour faire fonctionner le commutateur d'allumage.



Nœud d'allumage sans clé (KIN)

Porte-clés

L'arrière du porte-clés contient aussi la télécommande RKE et une clé d'urgence.

La clé d'urgence permet d'entrer dans le véhicule si la batterie du véhicule ou la pile du porte-clés est déchargée. La clé d'urgence est également utilisée pour le verrouillage de la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence avec vous si vous devez faire appel à un voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser le loquet mécanique situé à l'arrière du porte-clés latéralement avec le pouce et tirez la clé de l'autre main.



Loquet mécanique au dos du porte-clés



Retrait de la clé d'urgence

REMARQUE :

Vous pouvez insérer la clé d'urgence à double face dans les barilletts des serrures en orientant l'une ou l'autre face vers le haut.

Message d'allumage ou d'accessoire en fonction

Quand vous ouvrez la porte du conducteur alors que l'allumage est sur ACC (accessoires) ou ON (activé) (moteur éteint), une sonnerie retentit pour vous rappeler de mettre l'allumage en position OFF (hors fonction). Outre la sonnerie, le message d'allumage ou d'accessoire en fonction s'affiche sur le tableau de bord.

REMARQUE :

Avec le système Uconnect®, les commutateurs de lève-vitre électrique, la radio, le toit ouvrant motorisé (selon l'équipement) et les prises de courant restent actifs pendant 10 minutes maximum après avoir placé le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction). L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction. La temporisation de cette fonction est programmable. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

AVERTISSEMENT !

- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers. Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses.
- Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.
- Par temps chaud, ne laissez ni enfants ni animaux dans le véhicule en stationnement. Une chaleur excessive dans l'habitacle peut provoquer un risque de déshydratation potentiellement mortel.

ATTENTION !

Une voiture non verrouillée est une cible facile pour les voleurs. Quand vous quittez le véhicule, retirez-en toujours le porte-clé, placez l'allumage sur OFF (hors fonction) et verrouillez toutes les portes.

BLOQUE-VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un bloque-volant électronique passif. Celui-ci empêche de diriger le véhicule sans la clé de contact. Le bloque-volant possède six positions (une tous les 60 degrés). Si le volant est placé dans l'une de ces six positions avec la clé en position OFF (hors fonction), le volant est verrouillé.

Pour verrouiller le volant manuellement

Lorsque le moteur tourne, faites tourner le volant d'un quart de tour dans n'importe quel sens (en position trois heures ou neuf heures), coupez le moteur et retirez la clé. Faites tourner

légèrement le volant dans l'un ou l'autre sens jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Pour débloquer le volant

Mettez le contact et démarrez le moteur.

REMARQUE :

Si vous aviez tourné le volant vers la droite pour engager le bloque-volant, vous devez le tourner légèrement vers la droite pour le désengager. Si vous avez tourné le volant vers la gauche pour engager le bloque-volant, tournez-le légèrement vers la gauche pour le désengager.

SENTRY KEY®

Le système antidémarrage Sentry Key® désactive le moteur pour éviter toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être armé ou activé. Son fonctionnement est automatique, que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise le porte-clés couplé en usine avec la télécommande RKE et le Nœud d'allumage sans fil (WIN) pour empêcher le fonctionnement du véhicule non autorisé. Dès lors,

seuls les porte-clé programmés pour le véhicule peuvent être utilisés pour le faire démarrer et le faire fonctionner. Le système coupe le moteur dans les deux secondes en cas d'utilisation d'un porte-clés non valide pour démarrer le moteur.

Après avoir mis le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche), le témoin antivol s'allume pendant trois secondes par mesure de vérification de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après la vérification de l'ampoule, il signale la présence d'un problème électronique. En outre, si l'ampoule commence à clignoter après la vérification, cela indique que quelqu'un a utilisé un porte-clé non valide pour tenter de démarrer. Dans tous les cas, le moteur s'arrête au bout de deux secondes.

Si le témoin antivol du véhicule s'allume au cours du fonctionnement normal du véhicule (véhicule fonctionnant depuis plus de 10 secondes), il peut signaler une panne électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé aussi rapidement que possible par un concessionnaire agréé.

ATTENTION !

- Évitez toute modification ou altération du système antidémarrage. Toute modification ou altération du système antidémarrage risque d'entraîner une perte de protection de sécurité.
- Le système antidémarrage Sentry Key® n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance d'après-vente. L'utilisation d'un tel système pourrait causer des problèmes de démarrage et laisser le véhicule sans protection contre le vol.

Tous les porte-clé fournis avec votre véhicule neuf ont été programmés pour les circuits électroniques du véhicule.

Clés de rechange

REMARQUE :

Seuls les porte-clé programmés pour les circuits électroniques du véhicule peuvent être utilisés pour le faire démarrer et fonctionner. Quand un porte-clé est programmé pour un véhicule, il ne peut plus être reprogrammé pour un autre véhicule.

ATTENTION !

- Retirez toujours les porte-clé du véhicule et verrouillez toutes les portes avant de le laisser sans surveillance.
- Avec la fonction Keyless Enter-N-Go™, n'oubliez jamais de tourner l'allumage en position OFF (hors fonction).

Au moment de l'achat, le premier propriétaire du véhicule reçoit un PIN (numéro d'identification personnel) à quatre chiffres. Conservez-le dans un endroit sûr. Il vous sera demandé par votre concessionnaire agréé en cas de demande de remplacement des porte-clé. La reproduction de porte-clés peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

REMARQUE :

Toutes les clés du véhicule devront être remises au concessionnaire agréé lors des interventions sur le système antidémarrage Sentry Key®.

Programmation des clés du client

La programmation des porte-clé ou des télécommandes RKE peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

Renseignements généraux

Le Sentry Key® fonctionne sur une fréquence porteuse de 433,92 MHz. Le système antidémarrage Sentry Key® est utilisé dans les pays européens suivants appliquant la Directive 1999/5/CE : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Leur fonctionnement est soumis aux exigences suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables.
- Il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

ALARME ANTIVOL DU VEHICULE HAUT DE GAMME - SELON L'EQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol du véhicule haut de gamme permet de surveiller les portes, le loquet du capot, la vitre escamotable du hayon et le hayon pour éviter toute intrusion et activation du commutateur d'allumage non autorisées. Le système inclut également un capteur d'intrusion à double fonction et un capteur d'inclinaison du véhicule. Le capteur d'intrusion surveille tout mouvement à l'intérieur du véhicule. Le capteur d'inclinaison du véhicule surveille toute inclinaison (remorquage, dépose de pneu, transport en ferry, etc.). Une sirène avec

batterie de sauvegarde, qui détecte les interruptions de l'alimentation et des communications, est également incluse.

Si une violation de périmètre déclenche le système de sécurité, la sirène retentira pendant 30 secondes et les lumières extérieures clignoteront suivies d'environ cinq secondes d'inactivité. Ceci continuera pendant huit cycles si aucune action n'est entreprise pour désarmer le système.

Pour armer le système

Suivez ces étapes pour armer l'alarme antivol :

1. Retirez la clé du système d'allumage (reportez-vous à la rubrique "Méthodes de démarrage" dans la section "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations).

- Pour les véhicules équipés de fonction Keyless Enter-N-Go™, assurez-vous d'avoir coupé le contact du véhicule.
- Pour les véhicules non équipés de fonction Keyless Enter-N-Go™, assurez-vous d'avoir coupé le contact du véhicule et d'avoir retiré la clé du contact d'allumage.

2. Utilisez l'une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le commutateur intérieur de verrouillage électrique des portes avec la porte du conducteur ou du passager ouverte.

- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée de porte Passive Entry extérieure avec un porte-clés valide disponible dans la même zone extérieure (reportez-vous à la rubrique "Keyless Enter-N-Go™" dans la section "Avant de mettre en marche le véhicule" pour plus d'informations).

- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande RKE.

3. Si des portes sont ouvertes, fermez-les.

REMARQUE :

- **Une fois le système de sécurité armé, il le reste jusqu'à ce que vous le désarmiez en suivant l'une des procédures décrites. En cas de perte de puissance après que le système a été armé, vous devez le désarmer après avoir restauré la puissance pour empêcher l'activation de l'alarme.**

- **Le capteur d'intrusion à ultrasons (détecteur de mouvement) surveille activement votre véhicule lorsque le système de sécurité est armé. Si vous le souhaitez, vous pouvez éteindre le capteur d'intrusion à ultrasons lorsque vous armez le système de sécurité. Pour ce faire, appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande RKE à trois reprises dans les 15 secondes suivant l'armement du système (lorsque le témoin antivol clignote rapidement).**

Pour désarmer le système

L'alarme antivol du véhicule peut être désarmée à l'aide des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE.

- Saisissez la poignée de déverrouillage de porte du système Passive Entry (référez-vous à la rubrique « Keyless Enter-N-Go™ » de la section « Avant de mettre en marche le véhicule » pour plus d'informations).

- Placez le système d'allumage du véhicule dans une position autre que OFF (hors fonction).

- Pour les véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, appuyez sur le bouton Start/Stop (démarrage/arrêt) (au moins un porte-clé valide doit se trouver dans le véhicule).

- Pour les véhicules non équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez la clé en position ON (en fonction).

REMARQUE :

- **Le barillet de serrure de la porte du conducteur et le bouton du hayon sur la télécommande RKE ne peuvent ni armer ni désarmer l'alarme antivol du véhicule.**

- **L'alarme antivol du véhicule reste armée pendant l'accès par le hayon. Une pression sur le bouton du hayon ne désarme pas l'alarme antivol du véhicule. Si quelqu'un entre dans le véhicule par le hayon et ouvre une porte l'alarme retentit.**

- **Quand l'alarme antivol du véhicule est armée, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portes ne déverrouillent pas les portes.**
- **Le capteur d'intrusion à ultrasons (détecteur de mouvement) surveille activement votre véhicule lorsque le système de sécurité est armé. Si vous le souhaitez, vous pouvez éteindre le capteur d'intrusion à ultrasons lorsque vous armez le système de sécurité. Pour ce faire, appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande RKE à trois reprises dans les 15 secondes suivant l'armement du système (lorsque le témoin antivol clignote rapidement).**

L'alarme antivol est conçue pour protéger votre véhicule mais peut se déclencher à la suite d'une mauvaise manœuvre. Après l'une des séquences d'armement décrites, l'alarme antivol du véhicule est armée, que vous vous trouviez ou non à l'intérieur du véhicule. Si vous restez dans le véhicule et ouvrez une porte, l'alarme se déclenche. Dans ce cas, désarmez l'alarme antivol du véhicule.

Si l'alarme antivol du véhicule est armée alors que la batterie est débranchée, elle reste armée quand la batterie est rebranchée ; les feux clignotent et l'avertisseur sonore retentit. Dans ce cas, désarmez l'alarme antivol du véhicule.

Annulation manuelle du système de sécurité

Le système ne s'arme pas si vous verrouillez les portes au moyen des loquets manuels des serrures.

ECLAIRAGE D'ACCES

Les lampes de courtoisie s'allument quand vous utilisez la télécommande RKE des serrures de porte pour déverrouiller les portes ou ouvrir une porte.

Ce dispositif allume également l'éclairage d'approche sur les rétroviseurs externes (selon l'équipement). Reportez-vous à la rubrique "Rétroviseurs" dans la section "Connaissance du véhicule" pour plus d'informations.

Les lampes s'éteignent progressivement après 30 secondes environ ou immédiatement si vous tournez la clé de contact d'allumage de la

position OFF (hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche).

REMARQUE :

- **Les lampes de courtoisie avant de la console suspendue et celles des portes ne s'allument pas si la commande d'intensité de l'éclairage intérieur occupe la position ON (en fonction - position la plus élevée).**
- **Le système d'éclairage de l'accès ne fonctionne pas si la commande d'intensité de l'éclairage occupe la position Plafonnier hors circuit (la plus basse).**

SYSTEME RKE (REMOTE KEYLESS ENTRY)

Le système RKE vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes, d'ouvrir le hayon motorisé ou d'activer l'alarme de panique à des distances pouvant aller jusqu'à environ 20 m (66 pieds) à l'aide d'un porte-clés portatif avec télécommande RKE. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande RKE vers le véhicule pour activer le système.

REMARQUE :

La conduite à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h (5 mph) empêche le système de réagir à tous les boutons de télécommande RKE pour toutes les télécommandes RKE.



020241334

Porte-clés avec télécommande RKE

Pour déverrouiller les portes et le hayon

Pressez et relâchez le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE une seule fois pour déverrouiller la porte du conducteur ou deux fois de suite en l'espace de cinq secondes pour

déverrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants clignent pour confirmer la réception du signal de déverrouillage. Le système d'éclairage d'accès est également mis en fonction.

Si le véhicule est équipé du système Passive Entry, référez-vous à la section « Keyless Enter-N-Go™ » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

Remote Key Unlock, Driver Door/All Doors 1st Press (déverrouillage à distance de la porte du conducteur ou de toutes les portes à la première pression)

Cette fonction vous permet de programmer le système pour déverrouiller soit la porte du conducteur soit toutes les portes à la première pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE. Pour savoir comment modifier le paramètre actuel, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Clignotement des feux avec la télécommande

Cette fonction déclenche les clignotants quand les portes sont verrouillées ou déverrouillées au

moyen de la télécommande RKE. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour savoir comment modifier le paramètre actuel, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Turn Headlights On With Remote Key Unlock (allumage des projecteurs au moyen de la fonction de déverrouillage de la télécommande)

Cette fonction active les projecteurs jusqu'à 90 secondes maximum quand les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. La temporisation de cette fonction est programmable sur les véhicules équipés de Uconnect®. Pour savoir comment modifier le paramètre actuel, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Pour verrouiller les portes et le hayon

Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande RKE et relâchez-le pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants clignent pour accuser réception du signal.

Si le véhicule est équipé du système Passive Entry, référez-vous à la section « Keyless Enter-N-Go™ » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

Programmation de télécommandes supplémentaires

La programmation des porte-clé ou des télécommandes RKE peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

Remplacement de la pile de la télécommande

Pile de remplacement conseillée : CR2032.

REMARQUE :

- **Contient du perchlorate - une manipulation spéciale s'impose. Référez-vous au site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.**
- **Ne touchez ni les bornes de pile au dos du logement, ni la carte de circuit imprimé.**

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser le loquet mécanique situé à l'arrière de la télécommande RKE latéralement avec le pouce et tirez la clé de l'autre main.

20



020241333

Retrait de la clé d'urgence du nœud d'allumage sans fil (KIN)

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate n° 2 dans la fente, puis extrayez délicatement les deux moitiés de la télécommande RKE. Veillez à ne pas endommager le joint lors de la dépose.



021337430

Séparation du boîtier de la télécommande RKE

3. Pour sortir la pile, retournez le couvercle arrière (pile face vers le bas), tapotez légèrement sur une surface solide comme une table, puis remplacez la pile. Lors du remplacement de la pile, faites correspondre le signe + de la pile au signe + à l'intérieur de l'agrafe de la pile, située sur le couvercle arrière. Évitez de toucher les piles neuves avec les doigts. Les sécrétions grasses de la peau peuvent endommager les piles. En cas de contact avec la peau, frottez soigneusement la zone affectée avec de l'alcool.

4. Pour remonter la télécommande RKE, emboîtez les deux moitiés.

Renseignements généraux

La télécommande RKE et les récepteurs fonctionnent à une fréquence de 433,92 MHz, conformément aux normes de la CEE. Ces dispositifs doivent être certifiés conformes à la réglementation nationale de chaque pays. Deux ensembles de règlements sont concernés : l'ETS (European Telecommunication Standard) 300-220, utilisé par la plupart des pays, et le règlement fédéral allemand BZT 225Z125, basé sur l'ETS 300-220 mais comportant des exigences particulières supplémentaires. D'autres exigences figurent dans l'ANNEXE VI de la DIRECTIVE DE LA COMMISSION 95/56/CE. Son fonctionnement est soumis aux deux exigences suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables.
- Il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non souhaité.

Si la télécommande RKE ne fonctionne pas à une distance normale, vérifiez les deux points suivants :

1. Batterie faible dans la télécommande RKE. La durée de vie prévue de la pile est de trois ans au minimum.
2. La proximité d'un émetteur radio (station ou relais, tour de contrôle d'aéroport, radios mobiles ou CB).

SERRURES DE PORTE

Les serrures électriques des portes peuvent être verrouillées manuellement depuis l'intérieur du véhicule en utilisant le bouton de verrouillage de porte. Pour verrouiller chaque porte, enfoncez le bouton de verrouillage de porte de chaque panneau de garnissage de porte. Pour déverrouiller les portes avant, tirez sur la poignée intérieure de porte jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portes arrière, tirez sur le bouton de verrouillage de porte du panneau de garnissage de porte. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque la porte est fermée, la porte se verrouille. Par conséquent, assurez-vous que le porte-clé n'est pas à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.



Bouton de verrouillage manuel de porte

AVERTISSEMENT !

- Pour plus de sécurité en cas de collision, verrouillez les portes du véhicule avant de conduire. Verrouillez-les également quand vous stationnez et quittez le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du véhicule et verrouillez ce dernier. L'utilisation sans surveillance de l'équipement du véhicule peut entraîner des blessures graves voire mortelles.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé. Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers. Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Serrures de porte électriques

Le commutateur de verrouillage électrique des portes est installé sur chaque panneau de porte avant. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portes.



Commutateur de verrouillage électrique des portes

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque la porte est fermée, la porte se verrouille. Par conséquent, assurez-vous que le porte-clé n'est pas à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage de porte alors que le porte-clés est dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte, les portes ne se verrouillent pas.

Si une porte arrière est verrouillée, elle ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule sans

déverrouiller d'abord la porte. La porte peut être déverrouillée manuellement en levant le bouton de verrouillage.

Verrouillage automatique des portes - Selon l'équipement

Par défaut, la fonction de verrouillage automatique des portes est activée. Lorsqu'elle est activée, les serrures de porte se verrouillent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mph). La fonction de verrouillage automatique des portes peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire agréé sur demande écrite du client. Consultez votre concessionnaire agréé pour cette intervention.

Fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie — Selon l'équipement

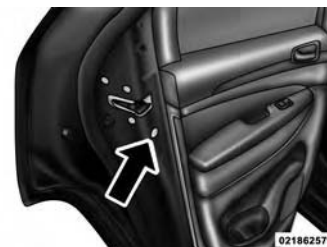
Si le Déverrouillage automatique est activé, cette fonction déverrouille toutes les portes lorsque vous ouvrez la porte du conducteur si le véhicule est arrêté et en position P (stationnement) ou N (point mort). Pour savoir comment modifier le paramètre actuel, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants - Portes arrière

Un système de verrouillage des portes spécialement conçu pour la sécurité des petits enfants assis à l'arrière équipe les portes arrière.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants

1. Ouvrez la porte arrière.
2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure et tournez jusqu'à la position LOCK (verrouillage) ou UNLOCK (déverrouillage).
3. Répétez les étapes 1 et 2 sur la porte arrière opposée.



Emplacement du verrou de porte pour la sécurité des enfants



Fonction du verrouillage de porte pour la sécurité des enfants

AVERTISSEMENT !

Évitez d'emprisonner un occupant dans le véhicule en cas d'accident. Si le système de verrouillage pour la sécurité des enfants est en fonction (verrouillé), les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur du véhicule.

REMARQUE :

En cas d'urgence depuis les sièges arrière lorsque le système de verrouillage de porte pour la sécurité des enfants est en fonction, levez manuellement le bouton de verrouillage de porte à la position déverrouillée, abaissez la vitre et ouvrez la porte au moyen de la poignée extérieure de porte.

KEYLESS ENTER-N-GO™

Le système Passive Entry est une optimisation apportée au système RKE du véhicule et une fonction du système Keyless Enter-N-Go™. Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller la ou les porte(s) du véhicule sans

devoir appuyer sur les touches de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande RKE.

REMARQUE :

- Le système Passive Entry peut être programmé pour être en fonction/hors fonction. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».
- Si le véhicule est déverrouillé avec le système Passive Entry et qu'aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouille à nouveau et l'alarme antivol s'active (selon l'équipement).
- En cas de port de gants ou s'il a plu sur la poignée de porte Passive Entry, la sensibilité de déverrouillage peut être altérée, ce qui risque d'entraîner un temps de réponse plus lent.
- Si vous déverrouillez les portes au moyen des poignées de porte Passive Entry mais que vous NE tirez PAS sur la poignée de porte, les portes se verrouillent automatiquement au bout de 60 secondes.

Pour déverrouiller depuis le côté conducteur :

Placez une télécommande RKE Passive Entry valide à 1,5 m maximum (5 pieds) de la poignée de porte du conducteur et saisissez la poignée de porte avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la porte du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau de porte intérieur se soulève lorsque la porte est déverrouillée.



Saisissez la poignée de porte pour déverrouiller

REMARQUE :

Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression) est programmée, toutes les portes se déverrouillent quand vous saisissez la poignée de porte avant du conducteur. Pour sélectionner « Unlock Driver Door 1st Press » (déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression) ou « Unlock All Doors 1st Press » (déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression), référez-vous à la section « Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord » pour plus d'informations.

Pour déverrouiller depuis le côté passager :

Placez une télécommande RKE Passive Entry valide à 1,5 m maximum (5 pieds) de la poignée de porte du passager et saisissez la poignée de porte avant du passager pour déverrouiller automatiquement les quatre portes. Le bouton de verrouillage du panneau de porte intérieur se soulève lorsque la porte est déverrouillée.

REMARQUE :

Toutes les portes se déverrouillent au contact de la poignée de porte du passager avant, quel que soit le réglage de préférence de déverrouillage de la porte du conducteur (« Déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression » ou « Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression »).

Comment empêcher d'enfermer la télécommande RKE Passive Entry dans le véhicule par inadvertance

Pour minimiser la possibilité d'enfermer sans le vouloir une télécommande RKE Passive Entry dans votre véhicule, le système Passive Entry est équipé d'une fonction de déverrouillage automatique de porte qui fonctionne si le commutateur d'allumage est en position OFF (hors fonction).

Si une des portes du véhicule est ouverte et que le commutateur du panneau de porte est utilisé pour verrouiller le véhicule, une fois que vous avez fermé toutes les portes ouvertes, le véhicule vérifie la présence de télécommandes RKE Passive Entry à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Si une des télécommandes RKE

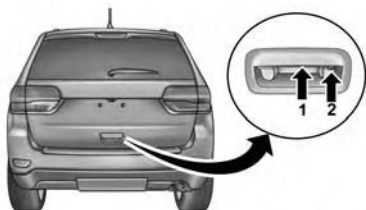
Passive Entry du véhicule est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande RKE Passive Entry n'est détectée hors du véhicule, le système Passive Entry déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portes se verrouillent et la télécommande RKE Passive Entry peut être enfermée dans le véhicule).

Pour déverrouiller/ouvrir le hayon

La fonction de déverrouillage Passive Entry du hayon est intégrée à la poignée du hayon électronique. Avec une télécommande RKE Passive Entry valide dans un rayon de 1 m (3 pieds) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour ouvrir électriquement les véhicules équipés d'un hayon motorisé. Appuyez sur la poignée électronique du hayon et relevez-la sur les véhicules équipés d'un hayon manuel.

REMARQUE :

Si le véhicule est déverrouillé, le hayon s'ouvre avec la poignée et il n'est pas nécessaire d'utiliser de télécommande RKE.



0222003451

Emplacement du bouton Passive Entry/de verrouillage

1 — Commutateur de déverrouillage électronique
2 — Emplacement du bouton de verrouillage

Pour verrouiller le hayon

Avec une télécommande RKE Passive Entry valide dans un rayon de 1 m (3 pieds) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage Passive Entry situé à droite de la poignée du hayon électronique.

26

REMARQUE :

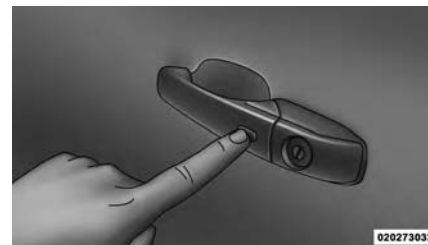
Le bouton de déverrouillage Passive Entry du hayon verrouille uniquement le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée à la poignée du hayon électronique.

REMARQUE :

Si la fonction « Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression » est programmée dans l'EVIC, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton situé sur le hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression) est programmée dans Uconnect®, le hayon se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton situé sur le hayon. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Pour verrouiller les portes du véhicule

Placez l'une des télécommandes RKE Passive Entry du véhicule à 1,5 m (5 pieds) maximum de la poignée de porte avant du côté conducteur ou passager et appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée pour verrouiller les quatre portes et le hayon.



Appuyez sur le bouton de poignée de porte pour verrouiller

Ne saisissez PAS la poignée de porte lorsque vous appuyez sur la touche de verrouillage de poignée de porte. Ceci pourrait déverrouiller les portes.



Ne saisissez **PAS** la poignée de porte lors du verrouillage

REMARQUE :

- Après avoir appuyé sur le bouton de verrouillage des poignées de porte, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portes au moyen d'une poignée de porte Passive Entry. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant la poignée sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.

- Le système Passive Entry ne fonctionne pas si la pile de la télécommande RKE est déchargée.

Les portes du véhicule peuvent aussi être verrouillées en utilisant la touche de verrouillage de la télécommande RKE des serrures de porte ou le bouton de verrouillage situé sur le panneau de porte intérieur du véhicule.

GLACES

Lève-vitres électriques

Les commandes des lève-vitres électriques se trouvent sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur. Sur la porte du passager avant et les portes arrière se trouve un commutateur simple qui actionne les vitres de porte du passager avant et des passagers arrière. Les commandes de lève-glace fonctionnent uniquement quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC (accessoires).



Commutateurs de lève-vitres électriques

Les commutateurs de lève-vitre électrique restent actifs pendant 10 minutes après la coupure du contact d'allumage. L'ouverture d'une porte avant désactive cette fonction.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans un véhicule, et ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques. Ne laissez pas le porte-clés dans ou près du véhicule, et ne quittez pas un véhi-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

culé équipé de la fonction Keyless Enter-Go™ en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Les occupants, et particulièrement les enfants non surveillés, peuvent se retrouver coincés par les vitres s'ils actionnent les commutateurs des lève-vitres électriques. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.

Abaissement automatique

Les commutateurs de lève-vitre du conducteur et du passager avant ont une fonction d'abaissement automatique. Appuyez sur le commutateur de lève-vitre au-delà du premier cran, relâchez-le : la vitre s'abaisse automatiquement. Pour annuler le mouvement d'abaissement automatique, actionnez le commutateur en direction du haut ou du bas et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la vitre, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran et relâchez-le quand vous souhaitez interrompre l'abaissement.



Commutateurs d'abaissement automatique

Dispositif de levée automatique avec protection anti-pincement — Portes du conducteur et du passager avant uniquement

Soulevez complètement le commutateur de lève-glace jusqu'au deuxième cran puis relâchez, et la deuxième vitre monte automatiquement.

Pour arrêter la glace pendant son levage automatique, appuyez brièvement sur le commutateur.

Pour fermer la vitre partiellement, levez le commutateur de vitre jusqu'au premier cran et relâchez-le quand vous désirez arrêter la vitre.



Commutateurs de lève-glace automatique

REMARQUE :

Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, son sens de déplacement s'inverse et elle redescend. Éliminez l'obstacle et utilisez de nouveau le commutateur de lève-glace pour remonter la glace. Tout impact dû aux irrégularités de la chaussée peut déclencher la fonction d'inversion automatique de manière imprévue pendant la fermeture automatique. Dans ce cas, tirez légèrement le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT !

Il n'existe pas de protection contre le pincement quand la glace est presque fermée. Ecartez tous les objets de la glace avant la fermeture.

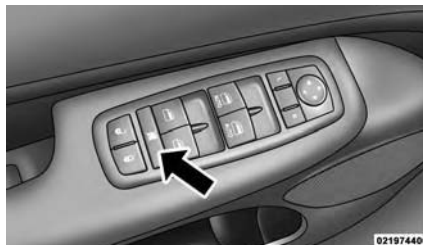
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

En cas de panne du dispositif de levée automatique, la commande électrique de glace doit être réinitialisée. Pour réinitialiser la levée automatique :

1. Tirez le commutateur de lève-glace vers le haut pour fermer complètement la glace et maintenez-le pendant deux secondes supplémentaires après fermeture de la glace.
2. Enfoncez le commutateur de glace fermement jusqu'au second cran pour abaisser complètement la glace et maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes supplémentaires après l'abaissement complet de la glace.

Touche de verrouillage de lève-vitre

Le commutateur de verrouillage de lève-vitre du panneau de garnissage de la porte du conducteur permet de désactiver la commande de lève-vitre des portes arrière. Pour désactiver les commandes de lève-vitre sur les portes arrière, appuyez sur la touche de verrouillage de lève-vitre. Pour activer les commandes de lève-vitre, appuyez de nouveau sur ce bouton.



Touche de verrouillage de lève-vitre

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les

glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est totalement ou partiellement ouvert. Ce phénomène est normal mais peut être minimisé. En cas de remous lorsque les lunettes arrière sont ouvertes, ouvrez-les toutes pour réduire les remous. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer.

HAYON

Pour déverrouiller/ouvrir le hayon

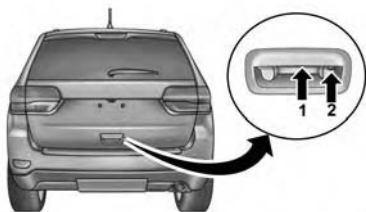
La fonction de déverrouillage Passive Entry du hayon est intégrée à la poignée du hayon électronique. Avec une télécommande RKE Passive Entry valide dans un rayon de 1 m (3 pieds) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour ouvrir le hayon d'un geste fluide.

Pour verrouiller le hayon

Avec une télécommande RKE Passive Entry valide dans un rayon de 1 m (3 pieds) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage Passive Entry situé à droite de la poignée du hayon électronique.

REMARQUE :

Le bouton de déverrouillage Passive Entry du hayon verrouille uniquement le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée à la poignée du hayon électronique.



0222003451

Emplacement du bouton Passive Entry/de verrouillage

1 — Commutateur de déverrouillage électronique
2 — Emplacement du bouton de verrouillage

AVERTISSEMENT !

Évitez de laisser le hayon ouvert en roulant, des gaz d'échappement toxiques pourraient pénétrer dans l'habitacle. Les occupants du véhicule peuvent être empoisonnés par ces gaz. Gardez le hayon fermé lorsque vous conduisez.

Hayon motorisé — Selon l'équipement



Le hayon motorisé peut être ouvert en appuyant sur la poignée du hayon électronique (référez-vous à la section Keyless Enter-N-Go de la section Avant de prendre la route) ou en appuyant sur le bouton HAYON de la télécommande RKE. Appuyez sur le bouton HAYON de la télécommande RKE deux fois en cinq secondes pour ouvrir le hayon motorisé. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez deux fois en cinq secondes sur ce bouton pour le refermer.

Le hayon motorisé peut aussi être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton HAYON situé sur la console suspendue avant, ou fermé en appuyant sur le bouton HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Une pression sur le bouton HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche ferme seulement le hayon. Ce bouton ne permet pas d'ouvrir le hayon.

Lorsque vous appuyez le bouton HAYON de la télécommande RKE deux fois, les clignotants clignoteront deux fois pour signaler que le hayon s'ouvre ou se ferme (si l'option de clignotement des lampes au verrouillage est activée dans l'EVIC) et le signal sonore du hayon retentit. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

- En cas de panne électrique au niveau du hayon, un déverrouillage d'urgence de loquet de hayon peut être utilisé pour ouvrir le hayon. Le déverrouillage d'urgence de loquet de hayon est accessible par un couvercle encliquetable situé sur le panneau de garnissage du hayon.
- Si le hayon est resté longtemps ouvert, vous devrez peut-être fermer le hayon manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon motorisé.

AVERTISSEMENT !

Le fonctionnement motorisé peut entraîner des blessures ou endommager le chargement. Vérifiez la liberté de déplacement du hayon. Vérifiez la fermeture et le verrouillage du hayon avant de prendre la route.

REMARQUE :

- Les boutons de hayon motorisé ne fonctionnent pas si un rapport est engagé ou si la vitesse du véhicule dépasse 0 km/h (0 mph).
- Le hayon motorisé ne fonctionne pas par des températures inférieures à -30 °C (-22 °F) ou supérieures à 65 °C (150 °F). Éliminez toute accumulation de neige ou de glace du hayon avant d'appuyer sur l'un des commutateurs de hayon motorisé.
- Si un obstacle oppose une résistance suffisante à l'ouverture ou à la fermeture du hayon motorisé, celui-ci inverse automatiquement son déplacement vers la position fermée ou ouverte.
- Des capteurs de pincement sont fixés sur les bords du hayon. Une légère pression à un point quelconque de ces bandes replace le hayon en position ouverte.
- Le hayon motorisé doit être en position ouverte complète pour que fonctionne le bouton de fermeture de hayon arrière sur

la garniture arrière gauche, près de l'embrasure du hayon. Si le hayon n'est pas entièrement ouvert, appuyez sur le bouton HAYON sur le porte-clés pour ouvrir entièrement le hayon, puis appuyez encore dessus pour fermer.

- Si vous tirez la poignée du hayon pendant la fermeture du hayon motorisé, le hayon inverse automatiquement son déplacement vers la position d'ouverture complète.
- Si vous tirez la poignée du hayon pendant l'ouverture du hayon motorisé, le moteur de hayon se désengage pour permettre le fonctionnement manuel.
- Si le hayon motorisé rencontre plusieurs obstructions au cours d'un même cycle, le système s'arrête automatiquement et le hayon doit être actionné manuellement.
- Si votre hayon est en cours de fermeture électrique et que vous engagez un rapport, le hayon continuera de se fermer. Toutefois, le mouvement du véhicule peut entraîner la détection d'une obstruction.

AVERTISSEMENT !

- Evitez de laisser le hayon ouvert en roulant, des gaz d'échappement toxiques pourraient pénétrer dans l'habitacle. Les occupants du véhicule peuvent être empoisonnés par ces gaz. Gardez le hayon fermé lorsque vous conduisez.
- Si le hayon doit rester ouvert, fermez toutes les vitres et réglez le commutateur de soufflerie de commande de chauffage-climatisation sur la vitesse élevée. N'utilisez pas le mode Recyclage.

PROTECTION DES OCCUPANTS

Les systèmes de protection de votre véhicule sont essentiels pour votre sécurité :

- ceintures à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers ;
- airbags avant pour le conducteur et le passager avant ;

- appuie-tête actifs complémentaires (AHR) situés au-dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête) ;
- airbag latéral complémentaire de genoux côté conducteur ;
- airbags rideaux latéraux (SABIC) pour le conducteur et les passagers assis à côté d'une vitre ;
- airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) ;
- colonne de direction et volant à absorption d'énergie ;
- panneaux de protection/de blocage des genoux pour les occupants des sièges avant ;
- Les ceintures de sécurité avant comportent des pré-tendeurs destinés à renforcer la protection des occupants en gérant l'énergie lors d'un impact.
- Tous les systèmes de ceinture de sécurité (à l'exception de ceux du conducteur et du passager avant) intègrent des enrouleurs à blocage automatique (ALR) qui bloquent la sangle de la ceinture de sécurité en place en

étirant entièrement la ceinture puis en l'ajustant à la longueur désirée pour retenir un siège pour enfant ou fixer un gros objet dans un siège — selon l'équipement

Lisez attentivement les informations contenues dans cette section. Vous saurez comment vous protéger au mieux, vos passagers et vous-même.

Les ceintures de sécurité ou le système ISOFIX peuvent également être utilisés pour maintenir des sièges de sécurité pour bébés et enfants lorsque vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de sécurité destinées aux adultes. Référez-vous à ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant, pour plus d'informations.

REMARQUE :

Les airbags avant possèdent un gonfleur progressif. Il permet à l'airbag de se gonfler plus ou moins rapidement ou fermement en fonction de plusieurs facteurs tels que la gravité et le type de collision.

Voici comment limiter les risques de blessures liés au déploiement des airbags :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans un siège arrière.

AVERTISSEMENT !

- Ne placez jamais un siège pour bébé orienté dos à la route devant un airbag. Le déploiement d'un airbag avant avancé passager peut causer des blessures graves voire mortelles à un enfant de 12 ans ou moins, y compris à un enfant assis dans un siège pour bébé orienté dos à la route.
- Utilisez un siège pour enfant orienté dos à la route seulement sur un siège arrière.

Les enfants trop petits pour porter convenablement la ceinture de sécurité (consultez la section « Sièges pour enfant ») doivent être attachés à l'arrière dans un siège pour enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'utilisent ni siège pour enfant ni siège d'appoint doivent être correctement attachés dans le

siège arrière. Ne laissez jamais les enfants glisser la ceinture à trois points derrière eux ou sous les bras.

Si un enfant de moins de douze ans (non assis dans un siège orienté dos à la route) doit voyager dans le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible et utilisez le siège pour enfant adapté (référez-vous à la section « Sièges pour enfant »).

Lisez le mode d'emploi de votre siège pour enfant pour l'utiliser correctement.

2. Tous les occupants doivent toujours porter correctement leur ceinture trois points.

3. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être raisonnablement reculés pour permettre un déploiement des airbags avant.

4. Ne vous penchez pas contre la porte ou la glace. Lorsque les airbags latéraux se déploient, ils se gonflent violemment dans l'espace qui vous sépare de la porte.

5. Si le système d'airbags du véhicule doit être modifié pour tenir compte d'une personne handicapée, adressez-vous au centre de service après-vente. Pour les numéros de téléphone, référez-vous à la section « Si vous avez besoin d'assistance ».

AVERTISSEMENT !

- L'utilisation des airbags seuls peut aggraver les blessures en cas d'accident. En effet, les airbags sont conçus pour compléter l'action des ceintures de sécurité. Les airbags ne se déploient pas dans toutes les collisions. Bouclez les ceintures même si votre véhicule est équipé d'airbags.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Une position trop proche du volant ou du tableau de bord lors du déploiement de l'airbag avant peut causer des blessures graves, voire mortelles. Le gonflement des airbags nécessite un espace suffisant. Appuyez-vous au dossier et étendez vos bras de manière à atteindre facilement le volant ou le tableau de bord.
- L'airbag rideau latéral complémentaire (SABIC) et les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous penchez pas contre la porte ou la glace. Asseyez-vous droit au centre du siège.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- En cas de collision, vos passagers et vous-même risquez d'être grièvement blessés si vous n'êtes pas correctement attachés. Vous pouvez heurter l'intérieur du véhicule ou d'autres passagers ou être projeté hors du véhicule. Assurez-vous que vos passagers et vous-même avez correctement bouclé votre ceinture.
- Être trop près de l'airbag rideau latéral complémentaire (SABIC) et/ou de l'airbag latéral complémentaire intégré au siège (SAB) durant le déploiement peut vous blesser gravement, voire mortellement.

Bouclez votre ceinture même si vous êtes un excellent conducteur, y compris pour de courts trajets. Vous pouvez rencontrer sur votre itinéraire un mauvais conducteur et être impliqué dans une collision. Les accidents peuvent se produire aussi bien loin de chez vous que dans votre propre rue.

Les études ont montré que les ceintures de sécurité épargnent des vies humaines et qu'elles réduisent la gravité des blessures en cas de collision. La projection hors du véhicule est l'une des causes des blessures les plus graves. Les ceintures de sécurité réduisent ce risque, comme elles réduisent le risque de blessures dues à des chocs dans l'habitacle. Tous les occupants du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en permanence.

Ceintures trois points

Tous les sièges de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité à trois points. L'enrouleur de sangle de la ceinture est conçu pour se verrouiller en cas d'arrêt soudain ou de collision. Cette fonctionnalité permet à la partie baudrier de la ceinture de se déplacer librement en temps normal. Cependant, en cas de collision, la ceinture se verrouille et réduit le risque de projection dans l'habitacle ou hors du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- Une ceinture de sécurité mal positionnée peut s'avérer dangereuse. Les ceintures de sécurité sont conçues pour envelopper les os les plus résistants du corps. Ce sont les parties les plus fortes de votre corps et ce sont elles qui encaissent le mieux les chocs en cas de collision.
- N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour deux personnes. Deux personnes utilisant la même ceinture risquent de se heurter violemment en cas de collision, et de se blesser mutuellement. N'utilisez jamais une ceinture à trois points pour plus d'une personne, quelle que soit leur taille.
- Il est dangereux de voyager dans un espace de chargement intérieur ou extérieur. Les risques de blessures graves et même mortels sont accrus en cas d'accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- N'installez aucun passager à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.
- Chaque occupant de votre véhicule doit être installé dans un siège et utiliser correctement sa ceinture de sécurité.
- Une ceinture mal placée peut accroître la gravité des blessures en cas de collision. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la sangle. Afin d'assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez attentivement les instructions sur la façon correcte de porter la ceinture de sécurité.

Utilisation des ceintures de sécurité à trois points

1. Montez à bord du véhicule et fermez la porte. Asseyez-vous et réglez le siège.
2. La plaque de verrouillage se trouve au-dessus du dossier de votre siège. Saisissez cette plaque et tirez-la pour dérouler la ceinture. Faites coulisser la plaque de verrouillage sur la sangle aussi loin que nécessaire pour boucler la ceinture autour de votre abdomen.



Boucle de verrouillage

3. Quand la ceinture est suffisamment longue, insérez la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'au clic.



Plaque de verrouillage à la boucle

AVERTISSEMENT !

- Une ceinture dont la plaque de verrouillage est introduite dans la mauvaise boucle ne garantit pas une protection efficace. La sangle abdominale risque de se placer trop haut sur votre corps et de provoquer des lésions internes. Verrouillez toujours la ceinture dans la boucle la plus proche.
- Une ceinture trop lâche ne protège pas efficacement. En cas d'arrêt brutal, vous pourriez être projeté vers l'avant, ce qui augmenterait le risque de blessures. La ceinture de sécurité doit être bien ajustée.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Une ceinture portée sous le bras est dangereuse. En cas de collision, vous risqueriez de heurter les parois du véhicule, ce qui augmenterait les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture portée sous votre bras peut causer des blessures internes. Les côtes ne sont pas aussi robustes que les os de l'épaule. Portez la ceinture sur l'épaule afin que vos os les plus robustes absorbent la force d'un éventuel impact.
- Une ceinture à trois points placée derrière vous ne vous protège pas lors d'une collision. En cas de collision, vous risquez des chocs à la tête si vous ne portez pas votre ceinture à trois points. Les ceintures à trois points doivent être utilisées ensemble.

4. Placez la ceinture à trois points par-dessus les cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie abdominale, tirez légèrement sur la ceinture à trois points. Pour relâcher la ceinture abdominale si elle est trop serrée, inclinez la plaque de verrouillage et tirez sur la ceinture à trois points. Une ceinture tendue correctement réduit le risque de glisser sous la ceinture en cas de collision.

AVERTISSEMENT !

- Une ceinture trois points portée trop haut peut augmenter le risque de blessures en cas de collision. Les forces produites par la ceinture ne seraient pas absorbées par les os robustes des hanches et du bassin, mais par votre abdomen. Portez toujours la partie sous-abdominale de votre ceinture aussi bas que possible et maintenez-la correctement serrée.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Une sangle enroulée peut ne pas vous protéger correctement. Lors d'une collision, elle pourrait même se transformer en instrument tranchant. Assurez-vous que la sangle n'est pas pliée. Si vous ne parvenez pas à redresser une ceinture de votre véhicule, demandez immédiatement à votre concessionnaire agréé de s'en charger.

5. Placez la ceinture à trois points de manière confortable sur votre poitrine et non sur votre cou. L'enrouleur reprendra le jeu éventuel de la ceinture.



Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour desserrer la ceinture, appuyez sur le bouton rouge de la boucle. La courroie se réenroule d'elle-même en position de rangement. Au besoin, faites coulisser la plaque de verrouillage plus bas sur la sangle pour permettre à celle-ci de se rétracter complètement.

AVERTISSEMENT !

Une sangle effilochée ou déchirée peut se rompre en cas de collision et vous laisser sans protection. Examinez régulièrement les ceintures de sécurité. Recherchez la présence d'éventuelles coupures, sangles effilochées et pièces desserrées. Remplacez immédiatement les pièces endommagées. Ne démontez ni ne modifiez le système. Les ensembles de ceintures de sécurité endommagés lors d'un accident (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés.

Pour détordre une ceinture trois points

Procédez de la manière suivante pour redresser une ceinture à trois points.

1. Placez la plaque de verrouillage aussi près que possible du point d'ancrage.

2. A environ 15 à 30 cm au-dessus de la plaque de verrouillage, saisissez et tordez la sangle de 180° pour créer un pli juste au-dessus de la plaque de verrouillage.

3. Faites glisser la plaque vers le haut, pardessus la sangle pliée. La sangle pliée doit entrer dans la fente au sommet de la plaque de verrouillage.

4. Continuez à faire coulisser la plaque de verrouillage vers le haut pour libérer la sangle pliée.

Ancrage supérieur réglable de ceinture à trois points

La ceinture à trois points des sièges avant peut être réglée verticalement pour éloigner la sangle du cou. Poussez le bouton de déverrouillage pour relâcher l'ancrage, et levez ou abaissez-le jusqu'à la position qui vous convient le mieux.



Réglage de la ceinture baudrier supérieure

A titre indicatif, si vous êtes d'une stature inférieure à la moyenne, vous préférerez une position abaissée de l'ancrage et dans le cas contraire, une position surélevée. Lorsque vous relâchez le bouton, vérifiez que l'ancrage de ceinture à trois points est verrouillé en tirant vers le bas sur l'ancrage de ceinture à trois points jusqu'à ce qu'il soit verrouillé en place.

REMARQUE :

L'ancrage supérieur réglable de la ceinture à trois points est doté d'une fonction de remontée facile. Cette fonction permet d'ajuster l'ancrage de ceinture à trois points à la verticale sans appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de ceinture à trois points est verrouillé, tirez vers le bas sur l'ancrage de ceinture à trois points jusqu'à ce qu'il soit verrouillé en place.

Dans le siège arrière, déplacez-vous vers le centre du siège pour placer la sangle à l'écart de votre cou.

Ceintures de sécurité des sièges passager

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont équipées d'un enrouleur automatique conçu pour fixer un siège pour enfant. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la rubrique "Installation d'un siège pour enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule" dans la section "Sièges pour enfants".

Le tableau ci-dessous définit les caractéristiques de chaque siège.

| | Conducteur | Centre | Passager |
|-----------------|------------|--------|----------|
| Première rangée | N/A | N/A | N/A |
| Deuxième rangée | ALR | ALR | ALR |

- N/A - Non applicable
- ALR - Enrouleur à blocage automatique

Si le siège passager est équipé d'un ALR et utilisé dans des conditions normales :

Sortez la sangle de l'enrouleur suffisamment pour qu'elle s'enroule confortablement à mi-buste de l'occupant, de façon à ne pas activer l'ALR. Si l'ALR est activé, vous entendrez un cliquetis à mesure que la ceinture se rétracte. Dans ce cas, laissez la sangle se rétracter complètement, puis sortez uniquement la longueur de sangle nécessaire pour qu'elle s'enroule confortablement à mi-buste de l'occupant.

Faites glisser la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) - Selon l'équipement

Dans ce mode, la ceinture baudrier est automatiquement pré-bloquée. La ceinture se rétracte encore pour éliminer tout jeu. Le mode de blocage automatique est disponible aux places arrière munies d'une ceinture à trois points. Utilisez le mode de blocage automatique lorsqu'un siège pour enfant est installé sur une place équipée d'une ceinture de sécurité offrant cette fonction. Les enfants jusqu'à 12 ans doivent être correctement attachés dans un siège à l'arrière.

Pour engager le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points.
2. Saisissez la portion baudrier et tirez vers le bas jusqu'à ce que la ceinture soit extraite sur toute sa longueur.

3. Laissez la ceinture se rétracter. Lorsque la ceinture se rétracte, vous entendrez un déclic qui indique que la ceinture de sécurité est maintenant en mode de blocage automatique.

Pour désengager le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture à trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désengager le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage sensible (d'urgence) du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- L'ensemble ceinture et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique (ALR) de la ceinture de sécurité ou une autre fonction des ceintures de sécurité ne fonctionne pas correctement, après vérification selon les procédures du manuel d'atelier.
- Le non-remplacement de la ceinture et de l'enrouleur peut accroître le risque de blessures lors d'un accident.

Dispositif de gestion de l'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceintures de sécurité à gestion de l'énergie pour les sièges avant, destiné à réduire le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système comprend un ensemble d'enrouleur conçu pour relâcher la sangle de manière contrôlée. Ce dispositif est conçu pour réduire la force de la ceinture appliquée sur la poitrine des occupants.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures avant sont équipées d'un dispositif de prétension automatique qui élimine le jeu des sangles en cas de collision. La ceinture est ainsi correctement serrée dès l'impact. Le dispositif fonctionne quelle que soit la taille de l'occupant, ainsi que pour les sièges pour enfant.

REMARQUE :

Les pré-tendeurs ne dispensent toutefois pas les occupants à attacher correctement leur ceinture de sécurité. La ceinture doit être placée et serrée correctement.

Les pré-tendeurs sont déclenchés par la commande de retenue des occupants (ORC). Comme les airbags, les pré-tendeurs ne servent qu'une seule fois. Un pré-tendeur ou un airbag déployé doit être immédiatement remplacé.

Appuie-tête actifs complémentaires (AHR)

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables. Les véhicules possédant cet équipement ne sont pas facilement identifiables. Seul un examen visuel de l'appuie-tête permet de les reconnaître. L'appuie-tête est divisé en deux moitiés, la moitié avant comportant le garnissage et la mousse, la moitié arrière le plastique décoratif.

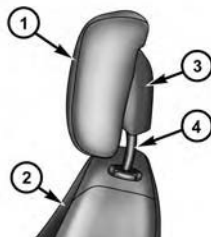
Fonctionnement des appuie-tête actifs (AHR)

La commande de retenue des occupants (ORC) détermine si la gravité ou le type de l'impact arrière nécessite le déploiement des appuie-tête actifs (AHR). Si un impact arrière exige le déploiement, les appuie-tête du conducteur et du passager avant seront déployés.

Lorsque les appuie-tête se déploient suite à un impact arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour minimiser l'écart entre le dos de la tête de l'occupant et l'AHR. Ce système est conçu pour empêcher ou réduire les blessures du conducteur et du passager dans certains types d'impacts arrière.

REMARQUE :

Les appuie-tête actifs peuvent se déployer ou ne pas se déployer en cas d'impact avant ou latéral. Cependant, si le véhicule est percuté à l'avant puis à l'arrière, l'appuie-tête actif peut se déployer selon la gravité et le type de l'impact.



Composants d'un appuie-tête actif (AHR)

- | | |
|--|--|
| 1 - Moitié avant de l'appuie-tête (mousse et garnissage) | 3 - Moitié arrière de l'appuie-tête (couvercle arrière en plastique décoratif) |
| 2 - Dossier de siège | 4 - Tubes de guidage de l'appuie-tête |

ATTENTION !

Aucun occupant, y compris le conducteur, ne doit s'installer à bord d'un véhicule tant que les appuie-tête ne sont pas repositionnés à leur emplacement d'origine et ce, afin d'éviter tout risque de blessure cervicale en cas de collision.

REMARQUE :

Pour plus d'informations sur le réglage et le positionnement corrects des appuie-tête, référez-vous à la rubrique "Réglage des appuie-tête actifs" dans la section "Pour connaître votre véhicule".

Réinitialisation des appuie-tête actifs (AHR)

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, vous devez réinitialiser les appuie-tête des sièges du conducteur et du passager avant. Le déclenchement des appuie-tête actifs peut être constaté lorsque les appuie-tête se sont déplacés vers l'avant (comme illustré à l'étape 3 de la procédure de réinitialisation).

1. Saisissez l'appuie-tête actif déployé depuis le siège arrière.

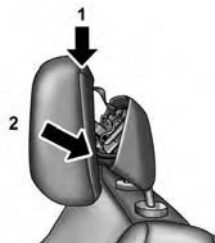


022607492

Positionnement des mains sur les appuie-tête actifs

2. Placez vos mains dans une position confortable sur le dessus de l'appuie-tête actif déployé.

3. Tirez-le vers le **bas**, puis vers l'**arrière** du véhicule, et tirez-le à nouveau vers le **bas** pour engager le mécanisme de verrouillage.



022607497

- 1 - Mouvement vers le bas
- 2 - Mouvement vers l'arrière



022607757

3 - Mouvement vers le bas final pour engager le mécanisme de verrouillage

4. La moitié avant de l'appuie-tête actif, comportant la mousse et le garnissage, doit se verrouiller dans la moitié arrière en plastique décoratif.



022607494

Appuie-tête réinitialisé

REMARQUE :

- Si vous rencontrez des difficultés ou des problèmes lors de la réinitialisation des appuie-tête actifs, consultez un concessionnaire agréé.
- Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-tête actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire agréé.

Système de rappel optimisé de bouclage de ceinture de sécurité (BeltAlert®)

La fonction BeltAlert® est destinée à rappeler au conducteur et au passager avant (selon que le véhicule est ou non équipé du dispositif BeltAlert® pour le passager avant) d'attacher leur ceinture. Cette fonction est active chaque fois que le contact est mis. Si la ceinture du conducteur ou du passager du siège avant n'est pas attachée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité s'allume et reste allumé jusqu'à ce que les deux ceintures avant soient attachées.

La séquence d'avertissement de BeltAlert® se déclenche dès que la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mph). Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote et une sonnerie retentit. Une fois la séquence lancée, elle continue ou s'arrête dès que toutes les ceintures sont attachées. Une fois la séquence terminée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité reste allumé jusqu'à ce que toutes les ceintures soient attachées. Le conducteur doit demander à tous les autres occupants d'attacher leurs ceintures. Si une ceinture de sécurité avant est débouclée au cours d'un trajet à une vitesse

supérieure à 8 km/h (5 mph), BeltAlert® émet une notification sonore et visuelle.

Le système BeltAlert® de siège de passager avant n'est pas actif lorsque le siège du passager avant est inoccupé. BeltAlert® peut être déclenché lorsqu'un animal ou un objet lourd se trouve dans le siège du passager avant ou lorsque le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé d'attacher les animaux domestiques dans le siège arrière, au moyen de harnais ou de dispositifs de sécurité fixés par les ceintures de sécurité et d'arrimer correctement tout chargement.

BeltAlert® peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire agréé. Chrysler Group LLC déconseille de désactiver le système BeltAlert®.

REMARQUE :

Même si le système BeltAlert® a été désactivé, le témoin de rappel de ceinture de sécurité continue de s'allumer si les ceintures de sécurité du conducteur ou du passager avant (équipées du système BeltAlert®) ne sont pas attachées.

Verrouillage de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité de siège arrière central comporte une fonction de verrouillage qui ne permet pas d'extraire la sangle centrale tant que le loquet supérieur du siège arrière n'est pas engagé.

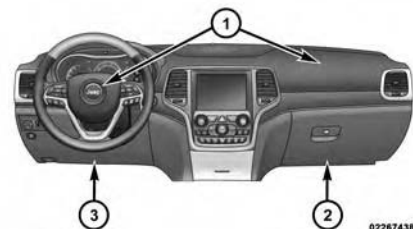
Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Nous conseillons aux femmes enceintes d'utiliser les ceintures de sécurité tout au long de leur grossesse. La protection de la mère constitue la meilleure protection de son futur enfant.

Les femmes enceintes doivent porter la sangle abdominale par-dessus les cuisses et aussi près que possible des hanches. Maintenez la ceinture en position basse afin qu'elle ne passe pas sur l'abdomen. De cette manière, les os des hanches, plus robustes, absorberont l'impact d'un éventuel choc.

Système de protection complémentaire (SRS) - Airbags

Ce véhicule est équipé de deux airbags avant destinés au conducteur et au passager avant, qui apportent une protection complémentaire à celle des ceintures de sécurité. L'airbag avant du conducteur est placé au centre du volant. L'airbag avant du passager se trouve dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les inscriptions SRS AIRBAG sont gravées sur les couvercles d'airbag. Par ailleurs, le véhicule est équipé d'un airbag de genoux côté conducteur complémentaire monté dans le tableau de bord, en dessous de la colonne de direction.



Emplacements des airbags avant et des panneaux de protection des genoux

- | | |
|---|---|
| 1 - Airbags avant pour le conducteur et le passager | 3 - Airbag latéral complémentaire de genoux côté conducteur |
| 2 - Panneau de protection des genoux | |

Les airbags avant possèdent un gonfleur progressif. Il permet à l'airbag de se gonfler plus ou moins rapidement ou fermement en fonction de plusieurs facteurs tels que la gravité et le type de collision.

Ce véhicule est également équipé d'airbags rideaux latéraux complémentaires (SABIC) destinés à protéger le conducteur et les passagers avant et arrière assis près d'une fenêtre. Les airbags SABIC situés au-dessus des vitres latérales et leurs couvercles sont aussi étiquetés : SRS AIRBAG.

Ce véhicule est équipé d'airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) pour améliorer la protection des occupants lors d'un impact latéral. Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

REMARQUE :

- **Les couvercles des airbags sont peu apparents dans le garnissage mais ils s'ouvrent pendant le déploiement.**
- **Après tout accident, amenez immédiatement le véhicule chez votre concessionnaire agréé.**

Organes du système d'airbag

Votre véhicule peut être équipé des éléments du système d'airbags suivants :

- commande de retenue des occupants (ORC) ;
- témoin d'airbag ;
- volant et colonne de direction ;
- tableau de bord ;
- airbag latéral complémentaire de genoux côté conducteur ;
- panneaux de protection des genoux ;
- airbag avant conducteur ;
- airbag avant passager ;
- airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) ;
- airbags rideaux latéraux (SABIC) ;
- capteurs d'impact avant et latéraux ;
- prétendeurs de ceinture de sécurité de siège avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité.

REMARQUE :

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité conducteur et/ou passager avant, conçu pour détecter si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est attachée. Ce commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut ajuster le gonflage des airbags avant.

Caractéristiques de l'airbag frontal

Le système d'airbags avant se compose d'airbags progressifs pour le conducteur et le passager avant. Ce système fournit une réponse appropriée à la gravité et au type d'accident, déterminé par la commande de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir des informations de la part des capteurs d'impact avant.

Le gonfleur du premier étage est immédiatement déclenché lors d'un impact exigeant un déploiement de l'airbag. Cette faible intensité est utilisée dans les collisions moins graves.

Une intensité supérieure est utilisée pour les collisions plus graves.

AVERTISSEMENT !

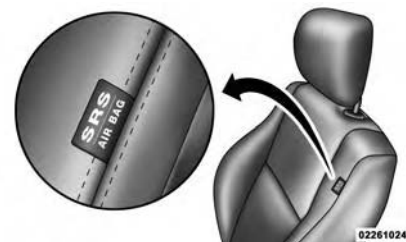
- Ne placez aucun objet à proximité de l'airbag sur le tableau de bord. Vous risqueriez en effet de vous blesser en cas de collision entraînant le gonflement de l'airbag.
- Ne posez aucun objet sur les couvercles d'airbag ou à proximité et ne tentez pas de les ouvrir manuellement. Vous pourriez endommager les airbags et vous blesser si les airbags ne fonctionnent plus. Les couvercles protecteurs sont conçus pour s'ouvrir uniquement lors du déploiement des airbags.
- Ne forez, découpez ni modifiez le panneau de protection des genoux en aucune manière.

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne montez aucun accessoire sur le panneau de protection des genoux, comme un voyant d'alarme, un dispositif stéréo, une radio ondes courtes, etc.

Airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB)

Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) fournissent une protection renforcée aux occupants en cas d'impact latéral. Le SAB porte la mention "airbag" cousue sur la face externe des sièges avant.



Étiquette d'airbag latéral complémentaire intégré au siège

Lorsque l'airbag se déploie, il ouvre la couture entre les parties avant et latérale de la housse de garnissage du siège. Chaque airbag se déploie d'une manière indépendante ; un impact côté gauche déploie uniquement l'airbag gauche, et inversement.

Airbag rideau latéral complémentaire (SABIC)

Les airbags SABIC assurent aux occupants extérieurs des rangées avant et arrière une protection latérale et anti-retournement, complémentaire à celle offerte par la structure de la caisse. Chaque airbag abrite des chambres de

gonflage placées à côté de la tête de chaque occupant extérieur, ce qui réduit le risque de blessures à la tête provoquées par un choc latéral. Les SABIC se déploient vers le bas, couvrant les deux vitres du côté du choc.



Emplacement de l'étiquette de l'airbag rideau latéral complémentaire (SABIC)

REMARQUE :

- Les couvercles des airbags sont peu apparents dans le garnissage mais ils s'ouvrent pendant le déploiement.
- Une trop grande proximité avec les airbags SAB et SABIC pendant le déploiement

ment peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- En cas de retournement, les prétendeurs et/ou airbags SAB et SABIC des deux côtés du véhicule peuvent se déployer.

Le système inclut des capteurs d'impact latéral qui sont réglés pour déployer les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges et les airbags SABIC lors de chocs exigeant la protection des occupants par airbag latéral.

AVERTISSEMENT !

- Si votre véhicule est équipé des SABIC gauche et droit, n'empilez pas de bagages ou d'autres objets jusqu'à une hauteur qui bloquerait les SABIC. La zone où se situe l'airbag rideau latéral doit rester libre de toute obstruction.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- N'utilisez pas de housses de siège supplémentaires et ne placez pas d'objets entre vous et le SAB ; la protection des airbags serait sérieusement amoindrie et/ou les airbags pourraient propulser ces objets vers vous et vous blesser gravement.
- Votre véhicule étant équipé d'airbags rideaux latéraux complémentaires (SABIC), n'installez pas d'accessoires modifiant le toit (comme un toit ouvrant) sur votre véhicule. Ne placez pas de rails de galerie fixés en permanence sur le toit par des boulons ou des vis. Ne forez aucun trou dans le toit.

Asseyez-vous aussi droit que possible, le dos contre le dossier du siège, utilisez les ceintures de sécurité correctement et utilisez un siège pour enfant, un porte-bébé ou un rehausseur adapté à la taille et au poids de l'enfant.

Les airbags SAB et SABIC viennent compléter la protection offerte par les ceintures de sécurité. Les occupants, y compris les enfants,

qui se trouvent contre ou très près des airbags SAB ou SABIC peuvent être grièvement voire mortellement blessés. Les occupants, et particulièrement les enfants, ne doivent pas se pencher ni dormir contre la porte, les glaces latérales ou la zone de gonflement des airbags SAB ou SABIC, même s'ils se trouvent dans un siège pour enfant ou pour bébé.

Airbag latéral complémentaire de genou du conducteur

L'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur fournit une protection renforcée et fonctionne conjointement avec l'airbag frontal avancé côté conducteur lors d'un choc frontal.

Panneaux de protection des genoux

Les panneaux de protection des genoux protègent les genoux du passager avant et placent les occupants avant dans la position la plus adéquate par rapport aux airbags frontaux.

Associés aux ceintures de sécurité et aux prétendeurs, les airbags frontaux fonctionnent avec l'airbag de genou du conducteur et le panneau de protection des genoux du passager pour améliorer la protection du conducteur et du

passager avant. Les airbags latéraux complètent aussi la protection offerte par les ceintures de sécurité.

Capteurs et commandes de déploiement d'airbags

Commande de retenue des occupants (ORC)

L'ORC fait partie des systèmes de sécurité réglementés de ce véhicule.

L'ORC détermine si le déploiement des airbags avant et/ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux du capteur d'impact, une commande centralisée ORC déploie les airbags avant, l'airbag de genou complémentaire côté conducteur, l'airbag rideau latéral complémentaire (SABIC), l'airbag latéral complémentaire intégré au siège (SAB) et les prétendeurs de ceinture de sécurité de siège avant, selon les besoins, en se basant sur plusieurs facteurs, dont la gravité et le type de l'impact.

Les airbags avant et l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur sont conçus pour fournir une protection supplémentaire, en

venant compléter l'action des ceintures de sécurité dans certains chocs frontaux, en fonction de plusieurs facteurs, dont la sévérité et le type de collision. Les airbags avant ne sont pas supposés réduire le risque de blessure dans le cas de collisions arrière ou latérales.

Les airbags frontaux et l'airbag latéral complémentaire de genou côté conducteur ne se déploient pas dans toutes les chocs frontaux, même ceux qui pourraient produire des dommages importants au véhicule, par exemple, certains chocs avec des poteaux ou des barres anti-encastrement de camion, et les accidents dus à un déport du véhicule. Par contre, selon le type et l'emplacement de l'impact, les airbags avant et l'airbag latéral complémentaire de genou côté conducteur peuvent se déployer en cas de collision, provoquant très peu de dommages à l'avant du véhicule mais produisant une décélération initiale importante.

Les airbags latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales. Le déploiement d'airbag latéral dépend de la gravité et du type de collision.

Comme les capteurs d'airbag mesurent la décélération du véhicule par rapport à la durée, la vitesse du véhicule et les dommages en soi ne sont pas de bons indicateurs pour déterminer si un airbag aurait dû ou non se déployer.

Les ceintures de sécurité sont indispensables pour garantir votre protection dans toutes les collisions, mais elles sont aussi utiles pour vous aider à adopter une position correcte, à bonne distance d'un airbag en déploiement.

L'ORC surveille la disponibilité des organes électroniques du système d'airbag quand le commutateur d'allumage est en position START (démarrage) ou ON/RUN (en fonction/marche). Si la clé est en position LOCK (verrouillage), ACC (accessoires) ou n'est pas dans l'allumage, le système d'airbag n'est pas activé et les airbags ne se gonfleront pas.

L'ORC contient un système d'alimentation de secours qui peut déployer les airbags même en cas de perte d'alimentation ou de déconnexion de la batterie avant le déploiement.



L'ORC allume également le témoin d'airbag du tableau de bord pendant environ quatre à huit secondes à titre d'autodiagnostic dès que le contact d'allumage est mis en position ON/RUN (en fonction/marche). Après l'autodiagnostic, le témoin s'éteint. Si l'ORC détecte une panne, il allume le témoin momentanément ou en permanence. Une sonnerie simple retentit si le témoin s'allume après le démarrage initial.

Il effectue également des diagnostics qui allumeront le témoin d'airbag du tableau de bord en cas de dysfonctionnement susceptible d'affecter le système d'airbags. Les diagnostics enregistrent également la nature de la défaillance.

AVERTISSEMENT !

Surveillez le témoin d'airbag du tableau de bord : il en va de votre sécurité. Si le témoin de vérification de l'ampoule ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact pour la première fois, reste allumé après le démarrage

AVERTISSEMENT ! (Suite)

ou s'allume pendant le trajet, faites immédiatement vérifier le système d'airbags par un concessionnaire agréé.

Gonfleurs des airbags avant conducteur et passager

Les gonfleurs d'airbags avant conducteur et passager se trouvent au centre du volant et sur le côté droit du tableau de bord. Quand l'ORC détecte une collision qui exige le déploiement des airbags avant, il émet un signal vers les gonfleurs. Un grand volume de gaz non toxique est produit pour gonfler les airbags avant. Différents taux de gonflage d'airbag sont possibles, en fonction de plusieurs facteurs, dont le type de collision et sa gravité. Le couvercle de garnissage du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent en se repliant pour permettre aux airbags de se gonfler complètement. Les airbags se gonflent en 50 à 70 millisecondes environ. Cela revient approximativement à la moitié du temps qu'il vous faut pour cligner des yeux. Les airbags se

(Suite)

dégonflent ensuite rapidement tout en protégeant le conducteur et le passager avant.

Le gaz de gonflage de l'airbag avant est évacué à travers les orifices latéraux de l'airbag. De cette façon, les airbags vous évitent de perdre la maîtrise du véhicule.

Gonfleur d'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur

Le gonfleur de l'airbag latéral de genou du conducteur complémentaire est situé dans le garnissage du tableau de bord, en dessous de la colonne de direction. Quand l'ORC détecte un choc qui exige le déploiement des airbags, il émet un signal vers les gonfleurs. Un grand volume de gaz non toxique est produit pour gonfler l'airbag latéral de genou du conducteur complémentaire. Le couvercle de garnissage s'ouvre et s'écarte pour libérer le coussin qui se gonfle complètement. L'airbag est entièrement gonflé en 15 à 20 millisecondes environ.

Gonfleurs d'airbag latéral complémentaire intégré au siège (SAB)

Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) sont conçus pour s'activer uniquement lors de certaines collisions latérales.

L'ORC détermine si une collision latérale requiert le déploiement des airbags latéraux en fonction de la gravité et du type de collision.

Selon la gravité et le type de collision, il se peut que le gonfleur d'airbag latéral du côté où l'impact a lieu sur le véhicule se déclenche et relâche une certaine quantité de gaz non toxique. L'airbag latéral se déploie à travers la couture du siège dans l'espace séparant l'occupant de la porte. L'airbag SAB se gonfle complètement en 10 millisecondes environ. Il se gonfle à une vitesse et avec une force telles que vous pourriez vous blesser si vous n'êtes pas bien assis dans le siège ou si des objets se trouvent dans la zone de gonflage de l'airbag. Ce risque vaut particulièrement pour les enfants.

Gonfleurs d'airbags rideaux latéraux (SABIC) complémentaires

En cas de collisions dont l'impact est limité à une zone particulière du côté du véhicule, l'ORC peut déployer les airbags SABIC, selon la gravité et le type de collision. Dans ce cas, l'ORC déploie le SABIC uniquement du côté de l'impact sur le véhicule.

Du gaz non toxique est généré pour gonfler le coussin latéral de rideau. L'airbag latéral de rideau qui se gonfle pousse le bord extérieur du garnissage du pavillon à l'écart et couvre la glace. Le coussin se gonfle en 30 millisecondes environ (à peu près le quart du temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous n'êtes pas assis et attaché correctement ou si des objets se trouvent dans la zone de gonflage de l'airbag. Ce risque vaut particulièrement pour les enfants. L'airbag rideau latéral mesure seulement 9 cm d'épaisseur quand il est gonflé.

Comme les capteurs d'airbag évaluent la décélération du véhicule par rapport à la durée, la vitesse du véhicule et les dommages ne sont en soi pas de bons indicateurs de l'opportunité du déploiement de l'airbag.

REMARQUE :

Lors d'un retournement, les pré-tendeurs et/ou airbags SAB et SABIC peuvent se déployer des deux côtés du véhicule.

Capteurs d'impact avant et latéral

En cas d'impacts frontaux et latéraux, les capteurs d'impact peuvent aider l'ORC à déterminer la réaction appropriée à un impact.

Système amélioré de réaction en cas d'accident

En cas d'impact causant un déploiement d'airbag, si le réseau de communication et l'alimentation du véhicule sont intacts, en fonction de la nature de l'impact, l'ORC va déterminer si le système amélioré de réaction en cas d'accident doit ou non :

- Couper l'alimentation en carburant du moteur.
- Faire clignoter les feux de détresse tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit tournée sur OFF (Hors fonction).

- Allumer les lampes de l'habitacle, qui restent allumées tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit retirée.
- Déverrouiller les portes automatiquement.

Pour réinitialiser le système amélioré de réaction en cas d'accident après un événement, tournez la clé de contact de la position ON (en fonction) à la position OFF (hors fonction).

En cas de déploiement

Les airbags avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

REMARQUE :

Les airbags avant et/ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Ceci n'indique pas une panne du système d'airbags.

En cas de collision entraînant le déploiement des airbags, les conséquences suivantes peuvent se présenter :

- En se déployant et en se dépliant, le nylon des airbags peut parfois érafler ou faire rougir la peau du conducteur ou du passager avant. Les éraflures ainsi provoquées sont

semblables aux brûlures d'une corde ou d'un tapis de gymnastique. Elles ne sont pas dues au contact de produits chimiques. En général, elles disparaissent rapidement. Si les éraflures subsistent après plusieurs jours ou en cas d'apparition de cloques, consultez immédiatement votre médecin.

- Le dégonflement des airbags peut s'accompagner d'une production de résidus poudreux comparable à de la fumée. Ces particules sont un sous-produit normal du gaz non toxique utilisé pour le gonflement des airbags. Ces particules en suspension dans l'air peuvent irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, rincez à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, sortez respirer de l'air frais. Si l'irritation se prolonge, consultez votre médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, suivez les instructions de leur fabricant pour obtenir des conseils de nettoyage.

Ne conduisez pas votre véhicule après un déploiement des airbags. Une nouvelle collision

vous priverait de la protection des airbags déjà déployés.

AVERTISSEMENT !

Les airbags déployés et les pré-tendeurs ne protègent plus en cas de collision ultérieure. Les airbags, les pré-tendeurs de ceinture de sécurité et l'ensemble de rétracteur de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire agréé. Le système de commande de retenue des occupants (ORC) doit également être remplacé.

Entretien de votre système d'airbag

AVERTISSEMENT !

- Ne modifiez aucun élément du système d'airbag, car il pourrait ne pas fonctionner au moment où vous en auriez besoin. Vous risquez de vous blesser en l'absence du système d'airbag. Ne modifiez ni les composants ni le câblage, et n'apposez aucun type d'autocollant sur le couvercle d'airbag du volant ou sur le côté supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez ni le pare-chocs avant, ni la structure de la caisse du véhicule ; n'ajoutez pas de marchepieds du marché secondaire.
- Il est dangereux de tenter de réparer vous-même le système d'airbag. Informez les mécaniciens qui interviennent sur votre véhicule de la présence de ce système.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne tentez pas de modifier une quelconque partie de votre système d'airbag. L'airbag peut accidentellement se gonfler ou ne pas fonctionner correctement si des modifications y sont apportées. Faites contrôler le système d'airbags par un concessionnaire agréé. Si une intervention quelconque sur votre siège, y compris la housse de garnissage et le coussin, s'avère nécessaire (notamment la dépose ou le desserrage/serrage des boulons de fixation du siège), faites-la exécuter par votre concessionnaire agréé. Seuls les accessoires de siège approuvés par le constructeur peuvent être utilisés. Si votre système d'airbags doit être modifié pour s'adapter à des personnes handicapées, veuillez contacter votre concessionnaire agréé.

Témoin d'airbag



Le système d'airbag doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le témoin d'airbag surveille les circuits internes et le câblage de connexion des composants électriques du système d'airbag. Bien que le système d'airbags soit conçu pour ne nécessiter aucun entretien, si l'une de ces conditions suivantes se produit, faites immédiatement vérifier le système d'airbags par un concessionnaire agréé.

- Le témoin d'airbag ne s'allume pas pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (En fonction/marche).
- Le témoin d'airbag reste allumé après quatre à huit secondes.
- Le témoin d'airbag s'allume de manière intermittente ou reste allumé pendant que vous conduisez.

REMARQUE :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou d'autres indicateurs liés au moteur ne

fonctionnent pas, la commande de retenue des occupants (ORC) peut également être désactivée. Les airbags peuvent ne pas être prêts à se gonfler pour assurer votre protection. Contrôlez rapidement le bloc-fusibles et recherchez d'éventuels fusibles fondus. Référez-vous à l'étiquette collée à l'intérieur du couvercle du bloc-fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles des airbags. Consultez votre concessionnaire agréé si les fusibles sont en bon état.

Enregistreur de données événementielles (EDR)

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, dans le cas d'accidents avérés ou de quasi-accidents tels qu'un déploiement d'airbag ou un choc contre un obstacle de la route, les données qui aideront à la compréhension des performances des systèmes d'un véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement de

30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- l'état de fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule ;
- si les ceintures de sécurité de conducteur et de passager étaient bouclées/attachés ;
- dans quelle mesure (le cas échéant) l'accélérateur et/ou la pédale de frein était engagé ;
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE :

Les données d'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'un accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (telle que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres instances telles que les autorités de maintien de l'ordre peuvent associer les

données d'EDR au type de données d'identification des personnes acquises durant une enquête concernant un accident.

L'utilisation d'un équipement spécial est exigée pour lire des données enregistrées par un EDR,

et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. De plus, le constructeur du véhicule, d'autres instances telles que les autorités de maintien de l'ordre possédant un tel équipement spécial peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Sièges pour enfant

Adulte, enfant ou bébé, chaque occupant de votre véhicule doit toujours porter sa ceinture de sécurité, ou être correctement retenu.

| Poids | Position de siège (ou autre lieu) | | | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| | Siège du passager avant | Siège arrière extérieur | Siège arrière central | Siège intermédiaire extérieur | Siège intermédiaire central |
| Groupe 0 : jusqu'à 10 kg | X | U | U | N/A | N/A |
| Groupe 0 + : jusqu'à 13 kg | X | U | U | N/A | N/A |
| Groupe 1 : 9 à 18 kg | X | U | U | N/A | N/A |
| Groupe II et III - 15 à 36 kg | X | U | U | N/A | N/A |

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus :

- U = siège convenant aux protections de catégorie « universelle » approuvées pour cette tranche d'âge/catégorie de poids.

- UF = siège conforme aux protections orientées vers l'avant de catégorie « universelle » approuvées pour ce groupe de poids.
- L = siège convenant à certaines protections enfant reprises sur la liste en annexe. Ces protections peuvent appartenir aux catégories

« véhicule spécifique », « limitée » ou « semi-universelle ».

- B = protection intégrée approuvée pour cette tranche d'âge/catégorie de poids.
- X = siège inadapté aux enfants de cette tranche d'âge/catégorie de poids.

Tableau des positions ISOFIX de véhicule

| Poids | Catégorie de taille | Fixation | Siège du passager avant | Siège arrière extérieur droit/ gauche | Siège arrière central | Siège intermédiaire extérieur | Siège intermédiaire central | Autres emplacements |
|--------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------------|--|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Nacelle | F | ISO/L1 | X | X | X | N/A | N/A | N/A |
| | G | ISO/L2 | X | X | X | N/A | N/A | N/A |
| | | (1) | X | N/A | X | N/A | N/A | N/A |
| 0 - jusqu'à 10 kg | E | ISO/R1 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | | (1) | X | N/A | X | N/A | N/A | N/A |
| 0+ - jusqu'à 13 kg | E | ISO/R1 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | D | ISO/R2 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | C | ISO/R3 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | | (1) | X | X | X | N/A | N/A | N/A |

Tableau des positions ISOFIX de véhicule

| Poids | Catégorie de taille | Fixation | Siège du passager avant | Siège arrière extérieur droit/ gauche | Siège arrière central | Siège intermédiaire extérieur | Siège intermédiaire central | Autres emplacements |
|------------------|---------------------|----------|-------------------------|---------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| I - 9 à 18 kg | D | ISO/R2 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | C | ISO/R3 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | B | ISO/F2 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | B1 | ISO/F2X | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | A | ISO/F3 | X | 1UF/1UF | X | N/A | N/A | N/A |
| | | (1) | X | N/A | X | N/A | N/A | N/A |
| II - 15 à 25 kg | | (1) | X | N/A | X | N/A | N/A | N/A |
| III - 22 à 36 kg | | (1) | X | N/A | X | N/A | N/A | N/A |

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus :

- (1) Pour les sièges pour enfant qui ne portent pas d'identification de catégorie de taille ISO/XX (A à G) pour le groupe de poids applicable, le constructeur du véhicule doit

indiquer le(s) système(s) de protection pour enfant ISOFIX spécifique(s) aux véhicules préconisé(s) pour chaque position.

- 1UF = siège pour enfant conforme aux protections avant ISOFIX de catégorie universelle approuvées pour ce groupe de poids.

- IL = convient aux sièges pour enfant (CRS) ISOFIX particuliers repris dans la liste en annexe. Ces sièges pour enfant ISOFIX sont ceux des catégories « véhicule spécifique », « restreint » ou « semi-universel ».

- X = position ISOFIX non acceptable pour des sièges pour enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de cette catégorie de taille.

Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans un siège arrière. Les statistiques d'accident montrent que les enfants sont plus en sécurité quand ils sont correctement retenus dans les sièges arrière qu'à l'avant.

Il existe différents types et tailles de sièges pour enfants, depuis le nouveau-né jusqu'à l'enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité d'adulte. Vérifiez toujours le manuel de l'utilisateur du siège pour enfant afin de vous assurer de posséder le siège qui convient à votre enfant. Utilisez le système qui convient à votre enfant.

AVERTISSEMENT !

Lors d'une collision, un enfant non attaché peut devenir un projectile dans l'habitacle. La force nécessaire pour maintenir un enfant, même un bébé, sur ses genoux peut

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

devenir si importante qu'un adulte, aussi fort soit-il, ne pourrait pas retenir l'enfant. L'enfant et les autres occupants pourraient être grièvement blessés. Tout enfant transporté dans votre véhicule doit bénéficier d'une protection adaptée à sa taille.

Sièges pour enfants et bébés

Les experts préconisent que les enfants voyagent orientés dos à la route jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège pour enfant orienté dos à la route. Deux types de sièges pour enfant peuvent être utilisés en étant orientés dos à la route : les nacelles et les sièges enfant modulables.

La nacelle ne peut être utilisée qu'orientée dos à la route. Elle est préconisée pour les enfants dès la naissance et jusqu'à la limite de poids ou de taille de l'équipement. Les sièges enfant modulables peuvent être utilisés dos ou face à la route. Les sièges enfant modulables acceptent généralement une limite de poids en

orientation dos à la route supérieure à celle des nacelles ; ils peuvent donc être utilisés dos à la route pour les enfants âgés de moins de deux ans qui ont dépassé la limite de leur nacelle. Les enfants doivent être orientés dos à la route jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de taille autorisée par leur siège enfant modulable. Les deux types de sièges sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points ou le système d'ancrage de siège pour enfant (ISOFIX). Reportez-vous à la rubrique "ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant".

Lors de l'utilisation de certains sièges pour enfant avec accessoires rigides ISOFIX et repose-pieds déployés jusqu'au plancher du véhicule, déposez le tapis avant la pose pour veiller à un ajustage solide. Reportez-vous au manuel de l'utilisateur de siège pour enfant afin d'obtenir des informations complémentaires.

AVERTISSEMENT !

- Les sièges pour enfant orientés dos à la route ne doivent jamais être placés sur le siège avant d'un véhicule équipé d'un airbag pour le passager avant. Le déploiement d'un airbag peut causer des blessures graves, voire mortelles aux bébés placés dans cette position.
- Une mise en place incorrecte peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'une nacelle. Le siège pourrait se desserrer en cas de collision. L'enfant pourrait alors être grièvement ou mortellement blessé. Respectez scrupuleusement les instructions du constructeur lors de l'installation d'un siège pour enfant ou d'une nacelle.
- Un siège pour enfant orienté dos à la route doit être utilisé uniquement sur un siège arrière.

Voici quelques conseils pour optimiser l'utilisation de votre siège pour enfant :

- Avant d'acheter un siège pour enfant ou une nacelle, vérifiez s'il ou elle possède une étiquette certifiant qu'il/elle répond aux normes de sécurité en vigueur. Avant d'acheter un siège pour enfant, Chrysler Group LLC vous conseille de l'essayer dans votre véhicule.
- Le siège doit convenir à la taille et au poids de votre enfant. Vérifiez les mentions de l'étiquette au sujet des limites de poids et de taille.
- Respectez scrupuleusement les instructions du mode d'emploi du siège pour enfant. Si le siège est mal installé, il pourrait manquer d'efficacité.
- Bouclez l'enfant dans le siège en suivant scrupuleusement les instructions du fabricant.

AVERTISSEMENT !

Lorsque le siège pour enfant n'est pas utilisé, fixez-le au moyen de la ceinture de

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

sécurité ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas détaché dans le véhicule. En cas d'arrêt brutal ou de collision, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et provoquer des blessures graves.

Protection des enfants plus âgés

Les enfants âgés de deux ans ou ayant dépassé la limite de taille ou poids de leur siège enfant modulable orienté dos à la route peuvent circuler face à la route. Les sièges pour enfant et les sièges enfant modulables orientés face à la route sont destinés aux enfants âgés de plus de deux ans ou ayant dépassé la limite de poids ou de taille de leur siège pour enfant orienté dos à la route. Les enfants doivent rester dans un siège pour enfant orienté face à la route tant qu'ils n'ont pas atteint la limite de poids ou de taille autorisée par leur siège pour enfant. Ces sièges sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points ou le système d'ancrage de siège pour enfant (ISOFIX). Reportez-vous à la rubrique "ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant".

Tous les enfants dont la taille ou le poids est supérieur à la limite du siège orienté face à la route doivent utiliser un siège d'appoint tant que la ceinture de sécurité du véhicule ne leur est pas parfaitement adaptée. Si l'enfant ne peut s'asseoir genoux repliés le long de la tranche du coussin de siège lorsque son dos est en contact avec le dossier de siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus par une ceinture à trois points.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants assez grands pour porter confortablement une ceinture baudrier, et dont les jambes sont assez longues pour plier pardessus l'avant du siège quand leur dos repose contre le dossier du siège, doivent utiliser une ceinture à trois points dans un siège arrière.

- L'enfant doit être assis bien droit dans le siège.
- La partie abdominale de la ceinture doit être fixée aussi bas et aussi serrée que possible sur les hanches.

- Vérifiez régulièrement la tension de la ceinture. Un enfant remuant ou qui s'affaisse dans le siège peut déplacer sa ceinture.
- Si la ceinture baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant porter une ceinture à trois points sous le bras ou derrière le dos.

ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant

Le siège arrière de votre véhicule est pourvu d'un système d'ancrage de siège pour enfant appelé ISOFIX. Le système ISOFIX permet l'installation du siège pour enfant sans utilisation des ceintures de sécurité du véhicule, mais en utilisant des ancrages inférieurs et des brides d'attache supérieures reliant le siège pour enfant à la structure du véhicule.

Des sièges pour enfant compatibles avec le système ISOFIX sont maintenant disponibles. Des sièges pour enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs d'attache sont déjà disponibles. Nous vous conseillons vivement d'utiliser au mieux

dans chaque véhicule toutes les fixations disponibles pour votre siège pour enfant.

REMARQUE :

Lorsque le siège pour enfant est installé à l'aide du système de fixation ISOFIX, toutes les ceintures de sécurité inutilisées pour la protection des occupants doivent être arrimées et hors de portée des enfants. Rappelez aux enfants du véhicule que les ceintures de sécurité ne sont pas des jouets, qu'ils ne peuvent s'en servir pour jouer. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Les deux sièges arrière extérieurs ont des ancrages, les sièges pour enfant avec fixations inférieures doivent être installés aux places extérieures uniquement. Quel que soit le type spécifique de fixation inférieure, n'installez jamais plusieurs sièges pour enfant compatibles ISOFIX en leur faisant partager le même ancrage inférieure.

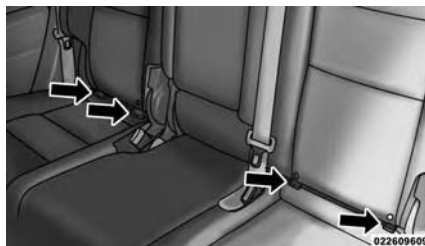
Si vous installez des sièges pour enfant compatibles ISOFIX sur des places arrière adjacentes, vous pouvez utiliser les ancrages ISOFIX ou la ceinture de sécurité du véhicule pour

la place extérieure, mais vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour la place centrale. Si vos sièges pour enfant ne sont pas compatibles ISOFIX, vous pouvez installer les sièges pour enfant uniquement à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule. Pour les instructions d'installation type, reportez-vous à la section "Installation du siège pour enfant compatible avec le système ISOFIX".

Installation du siège pour enfant compatible avec le système ISOFIX

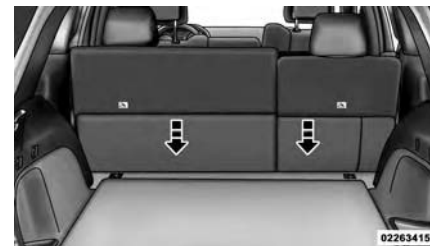
Suivez scrupuleusement le mode d'emploi du constructeur lors de la mise en place d'un siège pour enfant. Tous les sièges pour enfant ne s'installent pas de la manière décrite ici. Respectez scrupuleusement les instructions d'installation fournies avec le siège pour enfant.

Les ancrages inférieurs de siège arrière sont des barres rondes placées à l'arrière du coussin de siège, à la jointure du dossier, que vous pouvez voir simplement en vous penchant vers les sièges arrière lors de l'installation du siège pour enfant. Vous pouvez facilement les localiser en passant le doigt entre le dossier et le coussin.



Ancrages ISOFIX

En outre, des ancrages de bride d'attache supérieure se trouvent derrière chaque siège arrière, sur le dos du siège extérieur. Pour accéder aux ancrages de bride d'attache supérieure situés derrière le siège arrière, écartez le panneau de plancher recouvert de moquette du dossier de siège, ce qui exposera les ancrages de bride d'attache supérieure.



Abaissement du panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la bride d'attache supérieure



Ancrage de bride d'attache supérieure (situé sur le dossier de siège)

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas les fixations de l'espace de chargement situées sur le plancher de chargement. Une utilisation incorrecte de la bride peut rendre un siège pour enfant ou un porte-bébé inefficace. L'enfant pourrait alors être grièvement ou mortellement blessé.

La plupart des sièges pour enfant sont équipés de chaque côté de sangles latérales indépendantes avec crochet ou connecteur de fixation à l'ancrage inférieur et dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les sièges pour enfant orientés face à la route, ainsi que certaines nacelles orientées dos à la route, peuvent également être équipés d'une bride d'attache, d'un crochet de fixation à l'ancrage de sangle et d'un dispositif de réglage de tension de la sangle.

Desserrez tout d'abord les dispositifs de réglage de siège pour enfant des brides inférieures et de la bride d'attache de manière à pouvoir plus facilement fixer les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Fixez ensuite les crochets ou connecteurs inférieurs

sur le sommet des barres d'ancrage, en repoussant le recouvrement du siège. Ensuite, localisez l'ancrage d'attache directement derrière le siège où vous placerez le siège pour enfant et fixez la bride d'attache à l'ancrage en veillant à acheminer cette sangle le plus directement possible entre l'ancrage et le siège pour enfant.

Deux ancrages supérieurs d'attache sont situés sur le dossier du siège, derrière le panneau de séparation. Ils ne sont visibles qu'une fois le panneau de séparation rabattu. N'utilisez pas les crochets de fixation de l'espace de chargement situés sur le plancher, derrière le siège. Serrez finalement les deux sangles en poussant le siège pour enfant vers l'arrière et le bas dans le siège en éliminant le jeu des brides, conformément aux instructions du constructeur du siège pour enfant.

AVERTISSEMENT !

Une mise en place ou une fixation incorrecte aux ancrages ISOFIX peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'une nacelle.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

L'enfant pourrait alors être grièvement ou mortellement blessé. Respectez scrupuleusement les instructions du constructeur lors de l'installation d'un siège pour enfant ou d'une nacelle.

Installation de sièges pour enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des sièges pour passagers sont équipées d'un enrouleur à blocage automatique (ALR) permettant de retenir un siège pour enfant (CRS). Ces types de ceinture de sécurité sont conçus pour maintenir la partie abdominale de la ceinture serrée autour du siège pour enfant afin d'éviter d'avoir à utiliser une agrafe de verrouillage. L'enrouleur automatique fait un bruit de cliquet si vous sortez la totalité de la ceinture de l'enrouleur et laissez la ceinture se rétracter dans l'enrouleur. Pour toute information supplémentaire sur l'enrouleur à blocage automatique, reportez-vous à la rubrique "Mode de blocage automatique" sous "Ceintures de sécurité dans un siège passager". Le tableau ci-dessous définit les positions

du siège avec un enrouleur automatique ou une plaque de verrouillage de sangle.

| | Conduc- teur | Centre | Passager |
|-------------------------|-----------------|--------|----------|
| Première rangée | N/A | N/A | N/A |
| Deu- xième rangée | ALR | ALR | ALR |

- N/A - Non applicable
- ALR - Enrouleur à blocage automatique

Installation d'une protection pour enfant avec un ALR :

1. Pour installer un siège pour enfant avec un ALR, commencez par tirer suffisamment la sangle de la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour pouvoir l'acheminer le long du

trajet de ceinture du siège pour enfant. Faites glisser la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'au clic. Puis, sortez l'intégralité de la sangle de ceinture de l'enrouleur et laissez la ceinture se rétracter dans celui-ci. En se rétractant, la ceinture émet un bruit de cliquet, qui indique que la ceinture de sécurité est maintenant en mode de blocage automatique.

2. Pour finir, tirez sur l'excédent de sangle de manière à serrer la partie abdominale autour du siège pour enfant. Toutes les ceintures de sécurité se desserrent avec le temps. Vérifiez régulièrement la ceinture et serrez-la au besoin.

Pour fixer une bride d'attache de siège pour enfant, procédez comme suit.

Dans le cas d'un siège pour bébé dirigé vers l'arrière et fixé dans le siège central au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, le siège central arrière est doté d'une attache d'accou-
doir permettant de fixer ce dernier en position

verticale. Pour accéder à l'attache d'accou-
doir du siège central, abaissez d'abord l'accou-
doir. L'attache est située derrière l'accou-
doir et ac-
crochée sur le dossier de siège en plastique.



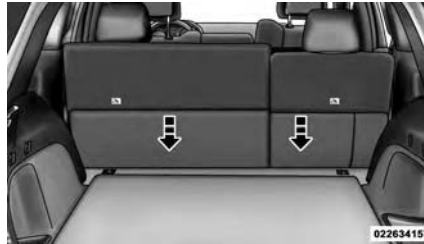
**Attache d'accou-
doir du siège central**

Tirez l'attache vers le bas pour la décrocher du
dossier de siège en plastique, puis levez l'ac-
cou-
doir et fixez le crochet d'attache à la bride
située sur l'avant de l'accou-
doir.



Attache d'accoudoir du siège central fixée

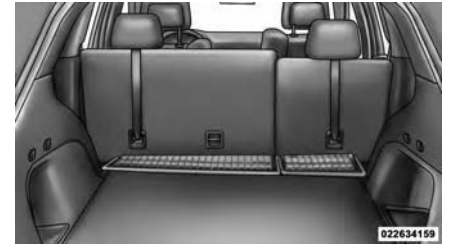
Pour la position de siège central, acheminez la bride d'attache sur le dossier de siège et l'accoudoir, puis fixez le crochet à l'ancrage de sangle située au dos des sièges extérieurs. En ce qui concerne les places extérieures, faites passer la sangle par-dessous les appuie-tête et fixez le crochet à l'ancrage de sangle supérieur placé sur le dossier du siège. Pour accéder aux ancrages de bride d'attache supérieure situés derrière le siège arrière, écarter le panneau de plancher recouvert de moquette du dossier de siège, ce qui exposera les ancrages de bride d'attache supérieure.



Abaissement du panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la bride d'attache supérieure



Ancrage de bride d'attache supérieure (situé sur le dossier de siège)



Fixation de bride d'attache supérieure

AVERTISSEMENT !

- Une bride d'attache mal ancrée peut contribuer à amplifier les mouvements de la tête et causer des blessures à l'enfant. N'utilisez que les positions d'ancrage situées directement derrière le siège pour enfant afin de fixer la bride d'attache supérieure du siège.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- N'utilisez pas les fixations de l'espace de chargement situées sur le plancher de chargement. Une utilisation incorrecte de la bride peut rendre un siège pour enfant ou un porte-bébé inefficace. L'enfant pourrait alors être grièvement ou mortellement blessé.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement des airbags dans les sièges avant peut blesser votre animal domestique. Un animal libre non maintenu peut être projeté à travers l'habitacle et blessé, ou peut blesser un passager en cas de freinage d'urgence ou de collision.

Les animaux domestiques doivent être installés à l'arrière et maintenus par des harnais ou des dispositifs de sécurité fixés par les ceintures de sécurité.

CONSEILS DE RODAGE

Il n'est pas nécessaire de respecter une longue période de rodage pour le moteur et la chaîne cinématique (transmission et essieu) de votre véhicule.

Roulez à allure modérée pendant les 500 premiers kilomètres (300 miles). Des vitesses de 80 à 90 km/h (50 ou 55 mph) sont souhaitables après les 100 premiers kilomètres (60 miles).

De brèves accélérations (dans les limites autorisées) contribuent au rodage. L'accélération à pleins gaz dans les rapports inférieurs de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages et doit être évitée.

L'huile moteur d'origine est un lubrifiant de haute qualité et à économie d'énergie. Lors des vidanges, tenez compte des conditions climatiques des régions parcourues. Pour obtenir la qualité et la viscosité conseillées, reportez-vous à la rubrique "Méthodes d'entretien" du chapitre "Entretien".

ATTENTION !

N'utilisez pas d'huile non détergente ni d'huile minérale pure dans le moteur au risque de l'endommager.

REMARQUE :

Un moteur neuf peut consommer une certaine quantité d'huile pendant les premiers milliers de kilomètres (miles). Cette consommation est normale lors d'un rodage et ne représente pas un symptôme alarmant.

Exigences supplémentaires pour les moteurs diesel - Selon l'équipement

Pendant les 1 500 premiers kilomètres, évitez les charges lourdes, comme conduire à plein régime, par exemple. Ne dépassez pas les 2/3 du régime moteur maximum acceptable pour chaque rapport. Passez les vitesses au bon moment. Ne rétrogradez pas manuellement pour freiner.

CONSEILS DE SECURITE

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS
DANS LA ZONE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT !

- Par temps chaud, ne laissez ni enfants ni animaux dans le véhicule en stationnement. Une chaleur excessive dans l'habitacle peut provoquer un risque de déshydratation potentiellement mortel.
- Il est extrêmement dangereux de demeurer dans un espace de chargement intérieur ou extérieur pendant les trajets. Les risques de blessures graves et même mortels sont accrus en cas d'accident.
- N'installez aucun passager à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.
- Chaque occupant de votre véhicule doit être installé dans un siège et utiliser correctement sa ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement peuvent blesser ou tuer. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre conscience et même vous empoisonner. Pour éviter d'inhaler du CO, respectez les conseils suivants :

- Ne faites tourner le moteur ni dans un garage fermé, ni dans un espace confiné au-delà du temps nécessaire au déplacement du véhicule.
- Si le hayon doit rester ouvert, fermez toutes les vitres et réglez le commutateur de SOUFFLERIE de commande de chauffage-climatisation sur la grande vitesse. N'UTILISEZ PAS le mode Recyclage.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Si vous devez vous tenir dans un véhicule arrêté à l'extérieur dont le moteur tourne, réglez la ventilation pour faire circuler l'air extérieur dans l'habitacle. Faites fonctionner la soufflerie à vitesse élevée.

Un entretien adéquat du circuit d'échappement constitue la meilleure protection contre l'infiltration d'oxyde de carbone dans l'habitacle.

Si la sonorité de l'échappement se modifie ou si des fumées apparaissent dans l'habitacle, ou en cas d'endommagement du soubassement ou de l'arrière du véhicule, faites vérifier l'ensemble du circuit d'échappement et des pièces voisines par un technicien qualifié afin de découvrir les pièces brisées, endommagées, détériorées ou déplacées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent causer des infiltrations de gaz d'échappement dans l'habitacle. En outre, examinez le circuit d'échappement chaque fois que le véhicule est levé en vue d'un graissage ou d'une vidange. Effectuez les remplacements nécessaires.

Vérifications à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Examinez régulièrement les ceintures de sécurité en recherchant les éventuelles coupures, sangles effilochées et pièces desserrées. Remplacez immédiatement les pièces endommagées. Ne démontez ni ne modifiez le système.

Les systèmes de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés après une collision. Les ensembles de ceintures de sécurité de siège arrière endommagés lors d'un accident (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés. Si vous avez le moindre doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin d'airbag



Le témoin s'allume et reste allumé pendant quatre à huit secondes pour un essai d'ampoule dès que le commutateur d'allumage est mis en position ON (En fonction). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire . Si le

témoin reste allumé, clignote ou s'allume pendant le trajet, faites vérifier le système par un concessionnaire .

Dégivreur

Pour vérifier le fonctionnement du système, sélectionnez le mode de dégivrage et actionnez la soufflerie à grande vitesse. Vous devriez sentir le souffle d'air projeté sur le pare-brise. Consultez votre concessionnaire agréé pour une intervention si le dégivrage ne fonctionne pas.

Informations de sécurité sur le tapis

Veillez à toujours utiliser des tapis conçus pour s'ajuster à la zone de passage des jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis laissant la zone de pédale dégagée et solidement fixés afin qu'ils ne puissent ni se déplacer ni gêner l'utilisation des pédales ou nuire autrement à votre sécurité.

AVERTISSEMENT !

Les pédales qui sont difficiles à actionner peuvent entraîner une perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les tapis soient fixés correctement aux agrafes de tapis.
- Ne placez ni ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de plancher qui ne peuvent être fixés solidement, afin d'éviter tout déplacement susceptible de gêner le fonctionnement des pédales ou le contrôle du véhicule.
- Ne mettez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur un tapis déjà en place. Les tapis et autres revêtements supplémentaires réduisent l'espace autour de la pédale et gênent l'utilisation des pédales en général.
- Vérifiez régulièrement l'installation des tapis. Reposez et fixez toujours correctement les tapis retirés pour être nettoyés.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent tomber dans la zone de passage des jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Des objets peuvent rester bloqués sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur et entraîner la perte du contrôle du véhicule.
- Au besoin, des montants de fixation doivent être posés correctement s'ils n'ont pas été installés en usine.

Une pose ou une fixation incorrecte des tapis peut gêner le fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur et ainsi entraîner une perte du contrôle du véhicule.

Vérifications périodiques à effectuer à l'extérieur du véhicule

Pneus

Vérifiez la profondeur des sculptures et l'uniformité de l'usure de la bande de roulement. Recherchez toute présence éventuelle de cailloux, clous, morceaux de verre et autres objets pouvant s'être incrustés dans la sculpture ou le flanc. Recherchez d'éventuelles coupures et fissures sur la bande de roulement. Recherchez d'éventuelles coupures, fissures et bosses sur les flancs du pneu. Vérifiez le serrage des boulons de roue. Vérifiez la pression de gonflage à froid des pneus, y compris le pneu de la roue de secours.

Eclairage et témoins

Actionnez les commandes des feux stop et de l'éclairage extérieur pendant qu'une autre personne vérifie leur fonctionnement. Vérifiez le fonctionnement des témoins des feux de direction et des feux de route du tableau de bord.

Loquets de porte

Vérifiez le fonctionnement de la fermeture et du verrouillage.

Fuites de liquides

Examinez le sol sous le véhicule immobilisé pendant la nuit pour détecter des fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autres liquides. En outre, si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez une fuite de carburant, de liquide de direction assistée ou de liquide de frein, faites examiner le véhicule afin de résoudre le problème immédiatement.

POUR CONNAITRE VOTRE VEHICULE

- **RETROVISEURS**76
 - Rétroviseur intérieur jour/nuit76
 - Rétroviseur à obscurcissement automatique — Selon l'équipement76
 - Rétroviseurs extérieurs77
 - Rétroviseurs extérieurs repliables77
 - Rétroviseurs à obscurcissement automatique extérieurs — Selon l'équipement77
 - Rétroviseurs motorisés77
 - Rétroviseurs extérieurs motorisés rabattables — Selon l'équipement78
 - Rétroviseurs chauffants — Selon l'équipement78
 - Miroirs de courtoisie éclairés.78
 - Extension de pare-soleil — Selon l'équipement78
- **Uconnect® Phone — SELON L'EQUIPEMENT**79
 - Téléphones compatibles80
 - Utilisation80
 - Fonctions d'appel du téléphone85
 - Fonctions du système Uconnect® Phone86

- Connectivité avancée du téléphone89
- Choses à savoir à propos de votre système Uconnect® Phone . . .90
- **COMMANDE VOCALE — SELON L'EQUIPEMENT98**
 - Fonctionnement du système de commande vocale98
 - Commandes99
 - Apprentissage vocal101
- **SIEGES102**
 - Sièges motorisés — Selon l'équipement102
 - Siège motorisé du passager103
 - Soutien lombaire motorisé - Selon l'équipement103
 - Réglage manuel des sièges avant vers l'avant et vers l'arrière . . .104
 - Réglage manuel du dossier de siège passager avant —
Inclinaison104
 - Position à plat du siège du passager avant — Selon l'équipement . .105
 - Sièges chauffants — Selon l'équipement105
 - Sièges ventilés avant avec Uconnect® 8.4A/8.4AN — selon
l'équipement107
 - Appuie-tête108
 - Siège arrière divisible 60/40110
 - Inclinaison du siège arrière112
- **SIEGE A MEMOIRE DU CONDUCTEUR — SELON
L'EQUIPEMENT112**
 - Programmation de la fonction de mémoire113
 - Comment connecter la télécommande RKE à la mémoire et l'en
déconnecter114
 - Rappel de position de mémoire114
 - Siège à entrée/sortie aisée115

- **OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT**116
- **ECLAIRAGE**116
 - Commutateur des projecteurs116
 - Projecteurs automatiques — Selon l'équipement117
 - Allumage automatique des projecteurs avec essuie-glaces . . .117
 - Feu de route automatique — selon l'équipement118
 - Mise à niveau automatique des projecteurs — Projecteurs HID uniquement119
 - Projecteurs adaptatifs à décharge haute intensité au Bi-Xenon — selon l'équipement119
 - Temporisation des projecteurs119
 - Feux de stationnement et témoins du tableau de bord119
 - Feux antibrouillard avant et arrière — Selon l'équipement . . .119
 - Eclairage intérieur120
 - Rappel d'extinction des projecteurs120
 - Protection de la batterie120
 - Lampes de lecture avant121
 - Lampes de courtoisie122
 - Lumière ambiante.122
 - Levier multifonction122
 - Feux de direction122
 - Aide au changement de voie122
 - Avertisseur optique122
 - Commutateur feux de route/feux de croisement122
- **ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE AVANT**122
 - Fonctionnement des essuie-glaces avant.123
 - Système d'essuie-glaces intermittents123

- Fonctionnement du lave-glace avant.124
- Balayage à impulsion.124
- Essuie-glaces à détection de pluie — Selon l'équipement124
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE/TELESCOPIQUE126
- COLONNE DE DIRECTION MOTORISEE INCLINABLE/TELESCOPIQUE — SELON L'EQUIPEMENT126
- CHAUFFAGE DU VOLANT — SELON L'EQUIPEMENT127
- REGULATION ELECTRONIQUE DE LA VITESSE — SELON L'EQUIPEMENT128
 - Pour activer129
 - Pour régler une vitesse129
 - Pour désactiver129
 - Pour reprendre une vitesse129
 - Pour modifier le paramètre de vitesse129
 - Pour dépasser un autre véhicule130
- REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC) — SELON L'EQUIPEMENT130
 - Fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative (ACC). . .132
 - Activation de la régulation de vitesse adaptative (ACC)133
 - Pour activer133
 - Pour régler une vitesse ACC134
 - Pour annuler134
 - Pour désactiver135
 - Pour reprendre135
 - Pour modifier le paramètre de vitesse135
 - Paramétrage de la distance de suivi quand la fonction ACC est active136

- Aide au dépassement138
- Menu de régulation de vitesse adaptative (ACC)138
- Avertissements à l'écran et maintenance139
- Précautions à prendre en roulant avec l'ACC142
- Renseignements généraux144
- Mode de régulation de vitesse normale (fixe)144
- AVERTISSEMENT DE COLLISION AVANT (FCW) AVEC
PREVENTION — SELON L'EQUIPEMENT146
- AIDE AU STATIONNEMENT ARRIERE PARKSENSE® — SELON
L'EQUIPEMENT149
 - Capteurs ParkSense®149
 - Ecran d'avertissement ParkSense®149
 - Ecran ParkSense®150
 - Activation et désactivation de ParkSense®.152
 - Réparation du système d'aide au stationnement arrière
ParkSense®152
 - Nettoyage du système ParkSense®153
 - Précautions d'utilisation du système ParkSense®153
- AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET ARRIERE PARKSENSE® —
SELON L'EQUIPEMENT154
 - Capteurs ParkSense®155
 - Ecran d'avertissement ParkSense®155
 - Ecran ParkSense®155
 - Activation et désactivation de ParkSense®.158
 - Réparation du système d'aide au stationnement ParkSense®. .158
 - Nettoyage du système ParkSense®159
 - Précautions d'utilisation du système ParkSense®159

- **CAMERA DE REcul PARKVIEW® — SELON L'EQUIPEMENT161**
 - Activation ou désactivation du système ParkView® — Avec Uconnect® 5.0162
 - Activation ou désactivation du système ParkView® — Avec Uconnect® 8.4A/8.4AN162
- **TOIT OUVRANT MOTORISE — SELON L'EQUIPEMENT.163**
 - Ouverture du toit ouvrant - rapide163
 - Ouverture du toit ouvrant — Mode manuel163
 - Fermeture du toit ouvrant — rapide164
 - Fermeture du toit ouvrant — Mode manuel164
 - Dispositif de protection contre les pincements164
 - Position de ventilation — rapide164
 - Fonctionnement du store164
 - Vibrations dues au vent164
 - Entretien, toit ouvrant165
 - Fonctionnement quand le contact est coupé165
- **TOIT OUVRANT COMMANDVIEW® AVEC STORE MOTORISE — SELON L'EQUIPEMENT165**
 - Ouverture du toit ouvrant - rapide166
 - Ouverture du toit ouvrant — Mode manuel166
 - Fermeture du toit ouvrant — rapide166
 - Fermeture du toit ouvrant — Mode manuel166
 - Ouverture du store de toit motorisé — Fermeture rapide.166
 - Ouverture du store de toit motorisé — Mode manuel166
 - Fermeture du store de toit motorisé — Rapide.166
 - Fermeture du store de toit motorisé — Mode manuel.167
 - Dispositif de protection contre les pincements167

- Vibrations dues au vent167
- Entretien, toit ouvrant167
- Fonctionnement quand le contact d'allumage est coupé. . . .167
- Toit ouvrant complètement fermé167
- SOURCES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE168
- CONVERTISSEUR DE COURANT — SELON L'EQUIPEMENT . .170
- PORTE-GOBELETS171
- ESPACE DE RANGEMENT.172
 - Boîte à gants172
 - Espace de rangement de porte172
 - Console centrale173
- CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT174
 - Lampe de poche rechargeable174
 - Espaces de rangement du coffre174
 - Couvre-bagages rétractable de l'espace de chargement — Selon l'équipement175
 - Fixations de l'espace de chargement arrière176
- CARACTERISTIQUES DE LA LUNETTE ARRIERE177
 - Essuie-glace/lave-glace arrière177
 - Dégivreur de lunette arrière177
- GALERIE DE TOIT - SELON L'EQUIPEMENT178

RETROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour/nuit

Un rétroviseur à rotule unique est fourni dans le véhicule. Il s'agit d'un rétroviseur verrouillé par rotation en position fixe sur le pare-brise. Le rétroviseur est fixé en place par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur le bouton du pare-brise ; son montage s'effectue sans outil. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, le bas, la gauche et la droite en fonction des conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de façon à centrer la vue à travers la lunette arrière.

Un petit levier placé sous le rétroviseur permet de faire basculer ce dernier vers l'arrière du véhicule, en position de nuit, afin de réduire les risques d'éblouissement. Le rétroviseur doit être ajusté lorsque la petite commande sous le rétroviseur est réglée dans la position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à obscurcissement automatique — Selon l'équipement

Un rétroviseur à rotule unique est fourni dans le véhicule. Il s'agit d'un rétroviseur verrouillé par rotation en position fixe sur le pare-brise. Le rétroviseur est fixé en place par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur le bouton du pare-brise ; son montage s'effectue sans outil. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, le bas, la gauche et la droite en fonction des conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de façon à centrer la vue à travers la lunette arrière.

Ce rétroviseur s'obscurcit automatiquement pour éviter l'éblouissement par les projecteurs des véhicules qui vous suivent.

REMARQUE :

- La fonction Rétroviseur à obscurcissement automatique est désactivée lorsque le véhicule est en marche arrière pour améliorer la visibilité à l'arrière.
- La fonction Rétroviseur à obscurcissement automatique peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».



030436523

Rétroviseur à obscurcissement automatique

ATTENTION !

Ne vaporisez jamais de solution de nettoyage directement sur le rétroviseur sous peine d'endommagement. Utilisez un chiffon humecté de cette solution et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs extérieurs sont plus efficaces quand ils sont dirigés vers le centre de la bande de circulation adjacente, avec un léger cheveu-

chement de l'image reflétée par le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT !

Les objets reflétés par le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Ne vous fiez pas outre mesure à ce rétroviseur ou vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un objet. Basez-vous sur le rétroviseur intérieur pour évaluer la taille et l'éloignement d'un véhicule vu dans le rétroviseur à miroir convexe du passager. Certains véhicules n'ont pas de rétroviseur convexe côté passager.

Rétroviseurs extérieurs repliables

Les rétroviseurs extérieurs sont pourvus d'une charnière et peuvent être rabattus vers l'avant ou l'arrière pour éviter tout endommagement. Les charnières possèdent trois positions crantées :

- avant

- arrière et
- position normale.

Rétroviseurs à obscurcissement automatique extérieurs — Selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs de conducteur et de passager s'obscurcissent automatiquement pour éviter l'éblouissement par les projecteurs des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par l'obscurcissement automatique intérieur. Les rétroviseurs s'obscurcissent automatiquement et en même temps que le rétroviseur intérieur pour éviter l'éblouissement par les projecteurs.

Rétroviseurs motorisés

Le commutateur des rétroviseurs motorisés se trouve sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.

Les commandes des rétroviseurs motorisés comprennent des boutons de sélection de rétroviseur et un commutateur de commande de rétroviseur à quatre voies. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection du rétroviseur que vous voulez régler. Utilisez les

quatre flèches du commutateur de commande de rétroviseur pour orienter ce dernier comme vous le souhaitez.



Commutateur des rétroviseurs motorisés

- 1 — Commande de direction de rétroviseur
- 2 — Sélection du rétroviseur

Les positions présélectionnées de rétroviseur extérieur peuvent être commandées par le dispositif en option de siège à mémoire. Reportez-vous à la rubrique "Siège à mémoire du conducteur" dans la section "Connaissance du véhicule" pour plus d'informations.

Rétroviseurs extérieurs motorisés rabattables — Selon l'équipement

Le commutateur des rétroviseurs motorisés rabattables se trouve entre les commutateurs de rétroviseurs motorisés L (gauche) et R (droite).

Appuyez sur le commutateur une fois pour replier les rétroviseurs. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour replacer les rétroviseurs en position normale de conduite.

REMARQUE :

Quand vous appuyez sur le commutateur des rétroviseurs motorisés rabattables pendant plus de 4 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 16 km/h (10 mph), la fonction de repli se désactive.

Rétroviseurs chauffants — Selon l'équipement



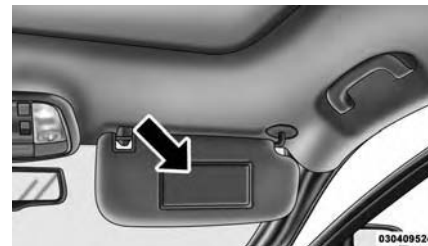
Ces rétroviseurs sont chauffés pour faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée en même temps que le dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations, reportez-vous à la

rubrique "Caractéristiques de la lunette arrière" dans la section "Pour connaître votre véhicule".

Miroirs de courtoisie éclairés

Il suffit d'abaisser l'un des pare-soleil pour accéder au miroir de courtoisie éclairé.

Soulevez le couvercle pour trouver le miroir. La lampe s'allume automatiquement.



Miroir de courtoisie éclairé

Extension de pare-soleil — Selon l'équipement

Ce dispositif d'extension du pare-soleil est destiné à accroître la protection qu'il vous assure.

Uconnect® Phone — SELON L'ÉQUIPEMENT

REMARQUE :

Pour Uconnect® Phone avec système de navigation ou radio multimédia, reportez-vous à la section Uconnect® Phone du manuel de l'utilisateur du système de navigation ou de la radio multimédia (livret séparé).

Le système Uconnect® Phone est un système de communication embarqué mains libres à activation vocale. Uconnect® Phone vous permet de composer un numéro de téléphone avec votre téléphone mobile* à l'aide de commandes vocales simples (par ex. "Appeler"... "Jim"... "Travail" ou "Composer"... "151-1234-5555"). Le son de votre téléphone mobile est transmis via le système audio du véhicule ; le système met automatiquement la radio en sourdine en cas d'utilisation d'Uconnect® Phone.

Uconnect® Phone vous permet de transférer des appels entre Uconnect® Phone et votre téléphone mobile lorsque vous entrez dans votre véhicule ou en sortez, ainsi que de couper le micro de Uconnect® Phone pour tenir des conversations privées.

Le système Uconnect® Phone est commandé via votre téléphone mobile Bluetooth® à profil mains libres. Le système Uconnect® Phone utilise la technologie Bluetooth® - la norme mondiale permettant de connecter différents appareils électroniques sans fil ni station d'accueil, de sorte que le système Uconnect® Phone fonctionne quel que soit l'endroit où vous placez votre téléphone mobile (sac à mains, poche ou serviette), tant que le téléphone est allumé et qu'il a été jumelé au système Uconnect® Phone du véhicule. Le système Uconnect® Phone permet de jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles au système. Un seul téléphone mobile lié (ou jumelé) peut être utilisé à la fois avec le système Uconnect® Phone. Le système Uconnect® Phone est disponible en anglais, néerlandais, français, allemand, italien ou espagnol (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT !

Un système à commande vocale ne doit être utilisé que dans des conditions de conduite sûres et conformément à toutes les lois



(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

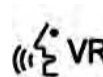
applicables. Pour des raisons de sécurité, il convient de porter toute son attention sur la conduite du véhicule. Dans le cas contraire, vous risquez une collision pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Bouton Uconnect® Phone



Les commandes de la radio ou les commandes au volant (selon l'équipement) incluent les deux boutons de commande (bouton Uconnect® Phone  et bouton de commande vocale  (VR) qui vous permettent d'accéder au système. Lorsque vous appuyez sur le bouton, vous entendez le mot Uconnect® suivi d'un BIP, qui est votre signal pour émettre une commande.

Bouton de commande vocale



L'emplacement réel du bouton peut varier avec la radio. Les boutons sont décrits dans la section "Utilisation".

Uconnect® Phone peut être utilisé avec les téléphones mobiles à profil mains libres homologués Bluetooth®. Certains téléphones ne prennent pas en charge toutes les fonctions Uconnect® Phone. Pour plus de détails, consultez votre fournisseur de service mobile ou le constructeur du téléphone.

Le système Uconnect® Phone est entièrement intégré au système audio du véhicule. Le volume du système Uconnect® Phone se règle depuis le bouton de commande de volume de la radio ou depuis la commande de radio au volant, selon l'équipement.

L'écran de la radio sert à l'affichage des invites visuelles d'Uconnect® Phone telles que CELL (mobile) ou identification de l'appelant sur certaines radios.

Téléphones compatibles

*** L'utilisation du système Uconnect® Phone nécessite un téléphone mobile équipé d'un profil mains libres Bluetooth®, version 1.0 ou plus récente.** Consultez le site Web Uconnect® pour connaître la liste des téléphones pris en charge.

- www.UconnectPhone.com

Pour trouver la liste des téléphones compatibles, parcourez les menus suivants :

- Choisissez l'année de modèle du véhicule
- Choisissez le type de véhicule
- Dans l'onglet Getting Started, choisissez des téléphones compatibles

Utilisation

Des commandes vocales peuvent être utilisées pour faire fonctionner le système Uconnect® Phone et naviguer dans le menu Uconnect® Phone. Des commandes vocales sont requises après la plupart des invites du système Uconnect® Phone. Vous êtes invité à énoncer une commande spécifique, puis les options disponibles vous sont présentées.

- Avant de prononcer une commande vocale, il convient d'attendre le signal qui suit le message "Ready" (prêt) ou toute autre invite.
- Dans le cadre de certaines opérations, des commandes composées peuvent être utilisées. Par exemple, au lieu de dire "Setup" (configuration) puis "Pair a Device" (jumeler un appareil), vous pouvez prononcer la com-

mande composée suivante : "Pair a Bluetooth® Device" (jumeler un appareil Bluetooth®).

- Seule la commande vocale sous forme combinée est donnée pour chaque explication de fonction de cette section. Vous pouvez aussi découper la commande en plusieurs éléments et énoncer chaque élément lorsque vous y êtes invité. Par exemple, vous pouvez utiliser la commande vocale sous forme combinée "Répertoire Nouvelle entrée", ou vous pouvez diviser la commande sous forme composée en deux commandes vocales : "Répertoire" et "Nouvelle entrée". N'oubliez pas que le système Uconnect® Phone fonctionne mieux lorsque vous parlez d'une voix normale, comme si vous parliez à une personne se trouvant à quelques mètres de vous.



Arborescence des commandes vocales

Reportez-vous à la rubrique "Arborescence vocale" de cette section.

Commande Help (Aide)

Si vous avez besoin d'aide pour une invite ou si vous voulez connaître les options d'une invite,

dites « Help » (Aide) après le signal sonore. Uconnect® Phone lit toutes les options d'une invite si vous demandez de l'aide.

Pour activer Uconnect® Phone depuis son état de veille, appuyez simplement sur le bouton  et suivez les instructions verbales. Toutes les sessions Uconnect® Phone commencent par une pression sur le bouton  situé sur le bloc de commande de la radio.

Commande Cancel (Annuler)

Pour toute invite, après le signal sonore, vous pouvez dire "Cancel" ("Annuler") pour revenir au menu principal. Dans quelques cas cependant le système revient au menu précédent.


Jumelage (liaison) du système Uconnect® Phone avec un téléphone mobile

Avant d'utiliser votre système Uconnect® Phone, vous devez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth® (reportez-vous à la section "Téléphones compatibles" pour connaître le type de téléphone).

Pour effectuer le jumelage, vous devez vous reporter au Manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile. Le site Web Uconnect® peut


également vous fournir des instructions détaillées concernant le jumelage.

Vous trouverez ci-dessous des instructions générales de jumelage des téléphones au système Uconnect® Phone :

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore qui suit, dites "Configurer jumelage téléphone".
- A l'invite et après le signal sonore, dites "Jumeler un téléphone" et suivez les invites vocales.
- Il vous est demandé d'énoncer un numéro d'identification personnel (PIN) à quatre chiffres, qu'il faut introduire par la suite dans votre téléphone mobile. Vous pouvez introduire n'importe quel PIN de quatre chiffres. Vous n'aurez nul besoin de vous rappeler de ce PIN après le jumelage initial.
- A des fins d'identification, vous serez invité à donner au système Uconnect® Phone un nom pour votre téléphone mobile. Chaque téléphone mobile jumelé doit recevoir un nom unique.


- Il vous est demandé de donner à votre téléphone mobile une priorité de 1 à 7, 1 étant la priorité supérieure. Vous pouvez jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles à votre système Uconnect® Phone. Cependant, un seul téléphone mobile à la fois peut être utilisé avec votre système UConnect®. La priorité permet au système Uconnect® Phone de savoir quel téléphone mobile utiliser si plusieurs se trouvent simultanément dans le véhicule. Si, par exemple, les téléphones de priorité 3 et 5 se trouvent dans le véhicule, le système Uconnect® Phone utilise le téléphone mobile de priorité 3 lors d'un appel. Vous pouvez utiliser un téléphone mobile de moindre priorité à tout moment (reportez-vous à la section "Connectivité avancée du téléphone").

Appel par numéro

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Composer".
- Le système vous invite à énoncer le numéro à appeler.

- Vous pouvez dire par exemple "151-1234-5555".
- Le système Uconnect® Phone confirme le numéro de téléphone puis le compose. Le numéro apparaît à l'affichage de certaines radios.

Appel par nom

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Appeler".
- Le système vous invite à énoncer le nom de la personne à appeler.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites le nom de la personne que vous voulez appeler. Par exemple, vous pouvez prononcer "Jacques Dupont" si Jacques Dupont est un nom enregistré dans le répertoire Uconnect® ou dans un répertoire téléchargé. Reportez-vous à la section "Ajout de noms dans votre répertoire Uconnect®" pour apprendre comment enregistrer un nom dans le répertoire.

- Le système Uconnect® Phone confirme le nom de la personne puis compose le numéro de téléphone correspondant, qui peut apparaître sur l'écran de certaines radios.

Téléchargement de répertoire — Transfert automatique de répertoire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement et les fonctions spécifiques de votre téléphone, le système Uconnect® Phone télécharge automatiquement les noms (texte) et les numéros qui se trouvent dans le répertoire de votre téléphone mobile. Les téléphones Bluetooth® avec profil d'accès au répertoire peuvent prendre en charge cette fonction. Consultez le site Web Uconnect® pour connaître la liste des téléphones pris en charge.


- Pour appeler un contact depuis le répertoire téléchargé (ou Uconnect®), suivez la procédure décrite dans la section "Appel par nom".
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, si pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth® est établie avec le système Uconnect® Phone. Par exemple, après le démarrage du véhicule.

- 1 000 entrées maximum par téléphone sont téléchargées et mises à jour chaque fois qu'un téléphone se connecte au système Uconnect® Phone.
- En fonction du nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un petit délai avant de pouvoir utiliser les derniers noms téléchargés. En attendant, si disponible, le précédent répertoire téléchargé peut être utilisé.
- Seul le répertoire du téléphone mobile actuellement connecté est accessible.
- Seul le répertoire du téléphone mobile est téléchargé. Le répertoire enregistré sur carte SIM ne fait pas partie du répertoire du téléphone mobile, à moins que le répertoire du téléphone contienne moins de 20 entrées.
- Ce répertoire téléchargé ne peut être ni modifié ni supprimé sur le système Uconnect® Phone. Il peut être modifié uniquement sur le téléphone mobile. Les modifications sont transférées et mises à jour sur le système Uconnect® Phone lors de la connexion suivante du téléphone.

Ajout de noms dans votre répertoire Uconnect®

REMARQUE :

Il est recommandé de n'ajouter des noms dans le répertoire Uconnect® que lorsque le véhicule est en stationnement.


- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message « Ready » (prêt) et le signal sonore, dites « Nouvelle entrée au répertoire ».
- A l'invite, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'utiliser des noms longs car cela facilite la commande vocale. Prononcer par exemple « Frédéric Martin » ou « Frédéric » au lieu de « Fred ».
- A l'invite, donnez la désignation du numéro (par ex., « Maison », « Travail », « Mobile », ou « Autre »). Ceci vous permet de mémoriser plusieurs numéros pour chaque entrée du répertoire si vous le voulez.
- A l'invite, prononcez le numéro de téléphone correspondant à l'entrée de répertoire que vous ajoutez.

Après avoir terminé l'introduction d'une nouvelle entrée au répertoire, vous serez invité à ajouter d'autres entrées ou retourner au menu principal.

Le système Uconnect® Phone vous permet d'entrer jusqu'à 32 noms dans le répertoire, chacun pouvant être associé à quatre numéros de téléphone et désignations. Chaque langue a un répertoire séparé de 32 noms accessible uniquement dans cette langue. Par ailleurs, selon l'équipement et les fonctions de votre téléphone, Uconnect® Phone télécharge automatiquement le répertoire de votre téléphone mobile.

Modification des entrées du répertoire Uconnect®

REMARQUE :

- **Il est recommandé de ne modifier des entrées du répertoire que lorsque le véhicule est en stationnement.**
- **Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.**
- Appuyez sur le bouton  pour commencer.

- Après le message « Ready » (prêt) et le signal sonore, dites « Modification de répertoire ».
- Il vous est demandé le nom de l'entrée de répertoire à modifier.
- Choisissez ensuite la désignation du numéro (maison, travail, mobile ou autre) que vous voulez modifier.
- A l'invite, prononcez le nouveau numéro de téléphone correspondant à l'entrée de répertoire que vous modifiez.


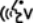
Après avoir modifié une entrée de répertoire, vous pouvez modifier une autre entrée du répertoire, appeler le numéro modifié ou revenir au menu principal.

“Phonebook Edit” (modification du carnet d'adresses) peut servir à l'ajout d'un numéro pour une entrée déjà présente dans le répertoire. Par exemple, l'entrée Jacques Dubois peut avoir un mobile et un téléphone fixe, mais vous pouvez ajouter son numéro professionnel plus tard grâce à la fonction « Phonebook Edit ».

Suppression d'une entrée dans le répertoire Uconnect®

REMARQUE :


Il est recommandé de ne modifier des entrées du répertoire que lorsque le véhicule est en stationnement.

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Suppression du répertoire".
- Après être entré dans le menu de suppression du répertoire, il vous est demandé le nom de l'entrée à supprimer. Vous pouvez soit prononcer le nom d'une entrée de répertoire à supprimer soit prononcer "Liste des noms" pour entendre la liste des entrées du répertoire et choisir. Pour choisir l'une des entrées de la liste, appuyez sur le bouton  quand le système Uconnect® Phone prononce le nom de l'entrée voulue et dites "Delete" (supprimer).
- Après avoir dit le nom, le système Uconnect® Phone vous demande quelle désignation doit être supprimée : home (domi-

cile), work (bureau), mobile (portable), other (autre) ou all (tout). Dites quelle désignation doit être supprimée.


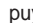
- Notez que seule l'entrée de la langue utilisée est supprimée.
- Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.

Suppression de "toutes" les entrées du répertoire Uconnect®

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Suppression de toutes les entrées du répertoire".
- Le système Uconnect® Phone vous demande de vous assurer que vous voulez supprimer toutes les entrées du répertoire.
- Après confirmation, les entrées du répertoire sont supprimées.
- Notez que seul le répertoire de la langue utilisée est supprimé.

- Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.

Liste de tous les noms du répertoire Uconnect®

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message « Ready » (prêt) et le signal sonore, dites « Liste des noms du répertoire ».
- Le système Uconnect® Phone énonce les noms de toutes les entrées de répertoire, y compris les entrées de répertoire téléchargées, si disponibles.
- Pour appeler l'un des noms de la liste, appuyez sur le bouton  lorsque le téléphone énonce le nom souhaité et dites « Appeler ».

REMARQUE :


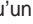
L'utilisateur peut aussi faire usage des fonctions de modification ou suppression à ce stade.

- Le système Uconnect® Phone vous invite à donner la désignation du numéro à appeler.
- Le numéro sélectionné est appelé.

Fonctions d'appel du téléphone


Les fonctions suivantes sont accessibles via le système Uconnect® Phone si elles sont disponibles dans votre plan de service de mobile. Si, par exemple, votre plan de service de mobile fournit l'appel trois voies, cette fonction est accessible via le système Uconnect® Phone. Consultez votre fournisseur de service mobile pour connaître les fonctions dont vous disposez.

Réponse ou refus d'un appel entrant — Pas de conversation en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le système Uconnect® Phone coupe le système audio du véhicule, s'il est allumé, et vous demande si vous désirez répondre à l'appel. Appuyez sur le bouton  pour accepter l'appel. Pour refuser l'appel, maintenez enfoncé le bouton  jusqu'à ce qu'un bip retentisse, indiquant que l'appel entrant a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel — Conversation en cours

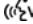
Si un appel est en cours et que vous en recevez un autre, vous entendez la même tonalité d'appel en attente que lorsque vous utilisez votre

téléphone mobile. Appuyez sur le bouton  pour mettre en attente l'appel en cours et répondre à l'appel entrant.



REMARQUE :

Les téléphones compatibles avec le système Uconnect® Phone actuellement disponibles sur le marché ne prennent pas en charge le refus d'appel lorsqu'un autre appel est en cours. Par conséquent, l'utilisateur ne peut que répondre à l'appel entrant ou l'ignorer.


Effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours

Pour effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours, appuyez sur le bouton  et dites "Dial" (composer) ou "Call" (appeler) puis le numéro de téléphone ou du nom de l'entrée de répertoire à appeler. Le premier appel est mis en attente alors que le second est en cours. Pour revenir au premier appel, se référer à la section "Passage d'un appel à un autre". Pour combiner deux appels, se référer à la section "Conférence téléphonique".


Mise en attente d'un appel/reprise d'un appel en attente

Pour placer un appel en attente, appuyez sur le bouton  jusqu'à entendre un bip unique. Ceci indique que l'appel est mis en attente. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez une pression sur le bouton  jusqu'à entendre un bip unique.


Passage d'un appel à un autre


Si deux appels sont en cours (un actif et un en attente), maintenez enfoncé le bouton  jusqu'à entendre un bip unique indiquant que les états actif et en attente des deux appels ont été commutés. Un seul appel à la fois peut être placé en attente.

Conférence téléphonique



Quand deux appels sont en cours (un actif et un en attente), maintenez une pression sur le bouton  jusqu'à entendre deux bips indiquant que les deux appels ont été joints en conférence téléphonique.

Appel trois voies


Pour initialiser l'appel trois voies, appuyez sur le bouton  pendant qu'un appel est en cours, et initiez un deuxième appel téléphonique,

comme décrit dans "Effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours". Lorsque le second appel est effectué, appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que deux bips retentissent pour indiquer que les deux appels ont été reliés pour former une conférence téléphonique.

Interruption d'appel

Pour mettre fin à un appel, appuyez brièvement sur le  bouton. Seul l'appel actif est interrompu et si un appel est en attente, il devient actif. Si l'appel actif est interrompu, il se peut qu'un appel en attente ne devienne pas actif automatiquement. Cela dépend du téléphone mobile. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez une pression sur le  bouton jusqu'à entendre un bip unique.

Recomposition

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Rappel".
- Le système Uconnect® Phone appelle le dernier numéro composé avec votre téléphone mobile.

REMARQUE :

Ce n'est pas forcément le dernier numéro appelé avec le système Uconnect® Phone.

Continuation d'appel

La continuation d'appel est la poursuite d'un appel dans le système Uconnect® Phone après que le contact du véhicule a été coupé. La fonction de continuation d'appel disponible dans le véhicule peut être de trois types :


- Quand le contact est coupé, un appel peut continuer avec le système Uconnect® Phone jusqu'à la fin de l'appel ou jusqu'à ce que l'état de la batterie du véhicule impose une interruption de l'appel sur le système Uconnect® Phone et son transfert vers le téléphone mobile.
- Quand le contact est coupé, un appel peut continuer avec le système Uconnect® Phone pendant un certain temps, après quoi l'appel est automatiquement transféré depuis le système Uconnect® Phone vers le téléphone mobile.

- Un appel actif est automatiquement transféré vers le téléphone mobile lorsque l'allumage est placé sur OFF (hors fonction).

Fonctions du système Uconnect® Phone

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système Uconnect® Phone :

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites le nom de la langue que vous voulez adopter (anglais, néerlandais, français, allemand, italien ou espagnol si disponible).
- Continuez de suivre les invites du système pour terminer le choix de la langue.

Après sélection d'une langue, toutes les invites et commandes vocales sont dans cette langue.

REMARQUE :


Après chaque changement de langue du système Uconnect® Phone, seul le répertoire téléphonique spécifique de 32 noms associé à cette langue est disponible. Le nom de téléphone jumelé n'est pas lié à une langue et est utilisable dans toutes les langues.

Assistance d'urgence - Selon l'équipement


En cas d'urgence, si vous pouvez atteindre votre téléphone mobile :

- Prenez votre téléphone et composez manuellement le numéro d'urgence local.

Si le téléphone n'est pas accessible et le système Uconnect® Phone est en fonction, vous pouvez obtenir le numéro d'urgence en procédant comme suit :

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Emergency" (urgence) et le système Uconnect® Phone envoie l'ordre au téléphone mobile jumelé d'appeler le numéro d'urgence.

REMARQUE :

- Le numéro par défaut est le 112. Le numéro composé peut ne pas fonctionner avec le service mobile disponible dans la zone d'utilisation.
- Si pris en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour cela, appuyez sur le bouton  et dites "Setup" (configuration) puis "Emergency" (urgence).
- Le système Uconnect® Phone diminue légèrement vos chances d'établir une communication par rapport à l'appel direct à l'aide du téléphone mobile.

AVERTISSEMENT !

Pour utiliser votre système Uconnect® Phone en cas d'urgence, votre téléphone mobile doit :


- être allumé,
- être jumelé au système Uconnect®,
- et disposer de la couverture du réseau.

Service de Dépannage - Selon l'équipement

Si vous avez besoin d'un dépannage :

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Service de dépannage".

REMARQUE :

Le numéro du service de dépannage doit être configuré avant l'utilisation. Pour configurer, appuyez sur le bouton  et dites "Setup, Breakdown Service" (configuration, service de dépannage) puis suivez les instructions.

Utilisation du bippeur

Pour apprendre le fonctionnement du bippeur, référez-vous à la section "Utilisation de systèmes automatisés". L'utilisation du bippeur fonctionne sauf pour les bippeurs de certaines sociétés qui ont un délai d'attente un peu trop court pour fonctionner correctement avec le système Uconnect® Phone.


Appel de boîte vocale

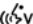
Pour savoir comment accéder à votre boîte vocale, reportez-vous à la section "Utilisation de systèmes automatisés".

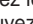
Utilisation de systèmes automatisés

Cette méthode est utilisée lorsqu'une personne doit généralement appuyer sur des numéros du clavier d'un téléphone mobile tout en naviguant dans un système de téléphone automatisé.

Vous pouvez utiliser votre système Uconnect® Phone pour accéder à une boîte vocale ou à des services automatisés, comme un bipeur ou un service automatisé à la clientèle. Certains services requièrent une sélection immédiate de la réponse. Dans certains cas, le délai peut s'avérer trop court pour utiliser le système Uconnect® Phone.

Pour effectuer un appel avec le système Uconnect® Phone qui exige normalement une séquence de tonalités de touches sur le clavier de votre téléphone mobile, vous pouvez appuyer sur le bouton  et prononcer la séquence des touches à saisir suivie du mot "Send" (envoyer). Par exemple, si vous devez entrer votre code PIN suivi d'un dièse (3 7 4 6

#), vous pouvez appuyer sur le bouton  et dire "3 7 4 6 # Send" (3 7 4 6 # envoyer). Prononcer un numéro ou une séquence de numéros, suivi(e) par le mot "Envoi" est également utilisé pour naviguer dans un menu de centre automatisé de service à la clientèle et pour laisser un numéro sur un bipeur.

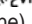
Vous pouvez aussi envoyer des entrées de répertoire Uconnect® mémorisées comme des tonalités pour accélérer et faciliter l'accès à la boîte vocale et au bipeur. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous voulez appeler puis appuyez sur le bouton  et dites "Send" (envoyer). Le système vous invite à entrer le nom ou le numéro et dire le nom de l'entrée de répertoire à envoyer. Le système Uconnect® Phone envoie le numéro de téléphone correspondant associé à l'entrée de répertoire sous forme de tonalités.

REMARQUE :

- **Il se peut que vous n'entendiez pas toutes les tonalités en raison des configurations du réseau de téléphone mobile ; ceci est normal.**


- **Certains systèmes de bipeurs ou de boîtes vocales ont des paramètres d'extinction trop courts et peuvent empêcher l'utilisation de cette fonction.**

Interruption — Outrepasser les Invités

Vous pouvez utiliser le bouton de commande vocale quand vous désirez passer une invite et prononcer tout de suite votre commande. Si par exemple l'invite demande "Would you like to pair a phone, clear a...", (voulez-vous jumeler un téléphone, effacer...), vous pouvez appuyer sur le bouton  et dire "Pair a Phone" (jumeler un téléphone) pour choisir cette option sans devoir écouter le reste de l'invite vocale.

Mise en/hors fonction des invites de confirmation

La mise hors fonction des invites de confirmation met fin à la confirmation de vos choix par le système (par ex., le système Uconnect® Phone ne répète pas un numéro de téléphone avant que vous ne le composiez).

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites :

- "Invites de confirmations de paramétrage activées"
- "Invites de confirmations de paramétrage désactivées"

Témoins d'état du téléphone et du réseau

S'il est disponible à la radio et/ou sur un affichage haut de gamme comme le bloc d'instruments et s'il est pris en charge par votre téléphone mobile, le système Uconnect® Phone vous signale l'état de votre téléphone et du réseau lorsque vous tentez d'établir une communication à l'aide du système Uconnect® Phone. L'état de la force de signal du réseau, de puissance de batterie, etc. est donné.

Appel à l'aide du clavier du téléphone mobile

Vous pouvez composer un numéro de téléphone sur le clavier de votre mobile et toujours utiliser le système Uconnect® Phone (lors de la numérotation au clavier du téléphone mobile, l'utilisateur doit faire attention et prendre des mesures de précaution). Si vous composez le numéro à l'aide du téléphone mobile Bluetooth® jumelé, le son passe par le circuit audio du véhicule. Le système Uconnect®


Phone fonctionne de la même manière que si vous aviez composé le numéro à l'aide de la commande vocale.

REMARQUE :

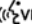
Certaines marques de téléphones mobiles ne transmettent pas les tonalités au système Uconnect® Phone afin qu'elles soient émises sur le système audio du véhicule, si bien que vous ne les entendrez pas. Dans ce cas, après avoir effectué une numérotation correcte, l'utilisateur peut croire que l'appel est interrompu alors qu'il est en cours. Vous aurez du son lorsque votre correspondant répondra.

Activation/désactivation de la sourdine

Lorsque vous mettez le système Uconnect® Phone en sourdine, vous continuez d'entendre la conversation entrante mais votre correspondant ne vous entend plus. Pour activer la mise en sourdine du système Uconnect® Phone :


- Appuyez sur le bouton  VR.
- Après le signal sonore, dites "Sourdine".

Pour désactiver la mise en sourdine du système Uconnect® Phone :

- Appuyez sur le bouton  VR.
- Après le signal sonore, dites "Sourdine hors fonction".

Connectivité avancée du téléphone

Transfert d'appel depuis et vers le téléphone mobile



Le système Uconnect® Phone permet de transférer les appels en cours depuis votre téléphone mobile vers le système Uconnect® Phone sans interruption d'appel. Pour transférer un appel en cours depuis votre téléphone mobile jumelé à Uconnect® vers le système Uconnect® Phone ou vice-versa, appuyez sur le bouton  VR et dites "Transfer Call" (transférer l'appel).

Connexion ou déconnexion de la liaison entre le système Uconnect® Phone et le téléphone mobile

Votre téléphone mobile peut être jumelé à plusieurs dispositifs électroniques, mais ne peut être "connecté" activement qu'à un seul dispositif électronique à la fois.


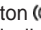
Si vous souhaitez connecter ou déconnecter la connexion Bluetooth® entre votre téléphone mobile et le système Uconnect® Phone, suivez les instructions décrites du manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile.

Liste des noms de téléphones mobiles jumelés

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore qui suit, dites "Configurer jumelage téléphone".
- A l'invite, dites "Liste des téléphones".
- Le système Uconnect® Phone énonce les noms de tous les téléphones mobiles jumelés dans l'ordre, de la priorité la plus élevée à la priorité la plus basse. Pour sélectionner ou supprimer un téléphone jumelé cité, appuyez sur le bouton  et dites "Select" (sélectionner) ou "Delete" (supprimer). Voyez aussi les deux sections qui suivent pour d'autres moyens de choisir ou supprimer un téléphone jumelé.


Sélection d'un autre téléphone mobile

Cette fonction vous permet de sélectionner et de commencer à utiliser un autre téléphone jumelé au système Uconnect® Phone.

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal qui suit, dites "Configurer sélection téléphone" et répondez aux invites.
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton  à tout moment pendant la lecture de la liste, puis choisir le téléphone que vous désirez sélectionner.
- Le téléphone sélectionné est utilisé pour l'appel suivant. Si le téléphone choisi n'est pas disponible, le système Uconnect® Phone revient au téléphone ayant la plus haute priorité situé à l'intérieur ou à proximité du véhicule (dans un rayon d'environ 9 m (30 pieds)).


Suppression de téléphones mobiles jumelés au système Uconnect® Phone

- Appuyez sur le bouton  pour commencer.

- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore qui suit, dites "Configurer jumelage téléphone".
- A l'invite suivante, dites "Supprimer" et répondez aux invites.
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton  à tout moment pendant la lecture de la liste, puis choisir le téléphone que vous désirez supprimer.

Choses à savoir à propos de votre système Uconnect® Phone


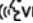
Tutoriel du système Uconnect® Phone

Pour entendre un bref tutoriel au sujet des fonctions du système Uconnect® Phone, appuyez sur le bouton  et dites "Uconnect® Tutorial" (tutoriel Uconnect®).

Apprentissage vocal

La fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect® Phone peut être utile aux utilisateurs rencontrant des difficultés pour que le système Uconnect® Phone reconnaisse leurs commandes vocales ou les numéros. Les deux méthodes suivantes permettront d'entrer dans ce mode d'apprentissage :

En dehors du mode Uconnect® Phone (par ex. depuis le mode radio)

- Maintenez une pression sur le bouton  pendant cinq secondes jusqu'à ce que la session débute, ou
- Appuyez sur le bouton  et dites "Voice Training" (apprentissage vocal), "System Training" (apprentissage du système) ou "Start Voice Training" (démarrer l'apprentissage vocal).


Répétez les mots et expressions lorsque le système Uconnect® Phone le demande. Les résultats sont meilleurs lorsque la session d'apprentissage vocal est effectuée alors que le véhicule est stationné, avec le moteur qui tourne, toutes vitres fermées et le ventilateur de soufflerie coupé.

Cette opération peut être recommencée pour un nouvel utilisateur. Le système s'adapte uniquement à la dernière voix qu'il a appris à reconnaître.

Pour rétablir les paramètres par défaut de la commande vocale, ouvrez une session d'ap-

prentissage vocal en suivant la méthode ci-dessus et répondez aux invites.

Réinitialisation

- Appuyez sur le bouton .
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore qui suit, dites "Configuration" puis "Réinitialisation".

Ceci effacera la totalité des jumelages de téléphone, des entrées du répertoire téléphonique et autres paramètres dans tous les modes de langue. Le système vous avertira avant de rétablir les paramètres par défaut.

Commande vocale

- Pour améliorer les performances, réglez le rétroviseur pour laisser un espace d'au moins 1 cm entre la console suspendue (selon l'équipement) et le rétroviseur.
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement sans faire de pause, comme vous le feriez avec une personne située à quelques mètres de vous.

- Veillez à ce que personne d'autre que vous ne parle durant la période de communication vocale.
- Les performances sont au maximum quand :
 - la ventilation est basse à moyenne ;
 - la vitesse du véhicule est lente à moyenne ;
 - le bruit routier est faible ;
 - la surface de la route est plane ;
 - les glaces sont complètement remontées ;
 - le temps est sec.
- Bien que le système soit conçu pour des utilisateurs parlant anglais, néerlandais, français, allemand, italien ou espagnol à l'accent européen, il peut ne pas toujours marcher pour certains.
- Lors de la navigation dans un système automatisé comme une boîte vocale, ou lors de l'envoi d'une page, n'oubliez pas de dire « Send » (Envoi) après avoir prononcé la suite de nombres.

- Il est recommandé de ne modifier des noms du répertoire que lorsque le véhicule est en stationnement.
- Il n'est pas recommandé de mémoriser des noms à consonance similaire dans le répertoire téléphonique Uconnect®.
- La vitesse de reconnaissance du répertoire (téléchargé et local d'Uconnect® Phone) est optimisée lorsque les entrées ne sont pas similaires.
- Les numéros doivent être énoncés par chiffres seuls. "800" doit se dire "huit-zéro-zéro", et non pas "huit cent".
- Vous pouvez dire « O » (lettre O) pour « 0 » (zéro).
- Bien que la numérotation internationale de la plupart des combinaisons de numéros soit prise en charge, certaines combinaisons raccourcies peuvent ne pas l'être.
- Dans un véhicule décapotable, les performances du système peuvent être diminuées lorsque le toit rétractable est replié.

Performances sonores du téléphone

- La qualité du son est maximale lorsque :
 - la ventilation est basse à moyenne ;
 - la vitesse du véhicule est lente à moyenne ;
 - le bruit routier est faible ;
 - la surface de la route est plane ;
 - les glaces sont complètement remontées ;
 - le temps est sec ;
 - le système est utilisé à partir du siège conducteur.
- Les performances, comme la clarté du son, l'écho, la puissance, dépendent largement du téléphone et du réseau et pas du système Uconnect® Phone.
- L'écho à l'autre bout de la ligne peut parfois être réduit en baissant le volume du son dans le véhicule.
- Dans un véhicule décapotable, les performances du système peuvent être diminuées lorsque le toit rétractable est replié.

Appels récents


Si votre téléphone prend en charge le téléchargement automatique du répertoire, le système Uconnect® Phone peut répertorier vos appels sortants et manqués.

Réponse vocale

Si votre téléphone prend en charge la messagerie de réponse vocale, Uconnect® Phone peut lire ou peut envoyer de nouveaux messages sur votre téléphone.

Lecture de messages :


Si vous recevez un nouveau message textuel pendant que votre téléphone est connecté au système Uconnect® Phone, vous recevez une notification vous en faisant part. Si vous souhaitez entendre le nouveau message :

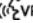
- Appuyez sur le bouton .
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "SMS Lu" ou "Lire les messages".
- Uconnect® Phone lit le nouveau message textuel.

Une fois un message lu, vous pouvez utiliser la fonction "Reply" (répondre) ou "Forward" (transférer) à l'aide d'Uconnect® Phone.

Envoi de messages :

Vous pouvez envoyer des messages au moyen du système Uconnect® Phone. Pour envoyer un nouveau message :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Envoi de SMS" ou "Envoyer des messages".
- Vous pouvez énoncer le message que vous souhaitez envoyer ou dire "Répertorier les messages". Il y a 20 messages préprogrammés.

Pour envoyer un message, appuyez sur le bouton  pendant que le système affiche le message et dites "Send" (envoyer).

Uconnect® Phone vous invite à dire le nom ou le numéro de la personne à laquelle vous souhaitez envoyer le message.


Liste des messages préprogrammés :

1. Oui

2. Non
3. Où êtes-vous ?
4. J'ai besoin de plus d'indications.
5. L O L
6. Pourquoi
7. Je t'aime
8. Appelez-moi
9. Appelez-moi plus tard
10. Merci
11. Je vous retrouve dans 15 minutes
12. Je suis en route
13. Je serai en retard
14. Etes-vous déjà sur place ?
15. On se retrouve où ?
16. Ça peut attendre ?
17. Au revoir
18. On peut se voir quand
19. Envoyez le numéro à appeler
20. Commencez sans moi

Activation et désactivation de message de réponse vocale entrant

Désactiver le message de réponse vocale entrant empêche le système d'annoncer les nouveaux messages reçus.

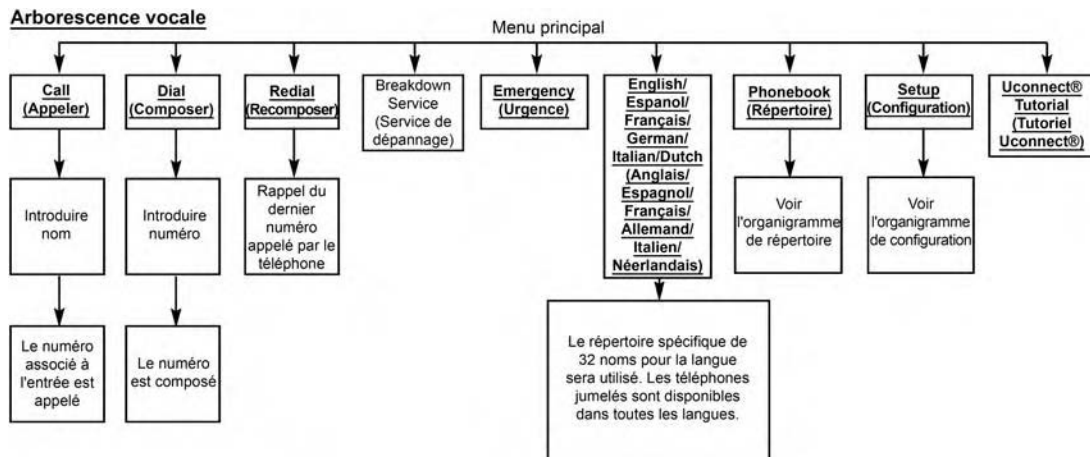
- Appuyez sur le bouton .
- Après le message "Ready" et le signal sonore, dites "Configuration, Annonce de message entrant" et vous aurez la possibilité de le modifier.

Liaison de communication Bluetooth®

Il est arrivé que des téléphones mobiles perdent la liaison avec le système Uconnect® Phone. Lorsque cela se produit, la liaison peut généralement être rétablie en éteignant puis en rallumant le téléphone. Il est conseillé de laisser votre téléphone mobile en mode Bluetooth® « ON » (ACTIVE).

Démarrage

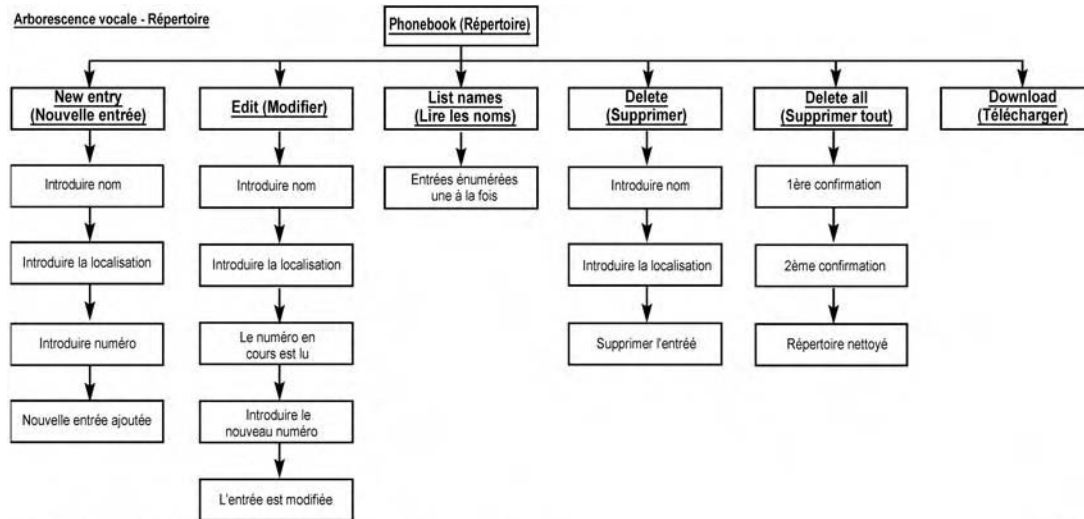
Après avoir placé la clé de contact de la position OFF (hors fonction) à la position ON (en fonction) ou ACC (accessoires), ou après un changement de langue, il faut attendre au moins quinze secondes avant d'utiliser le système.



Remarque : les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.

030772524

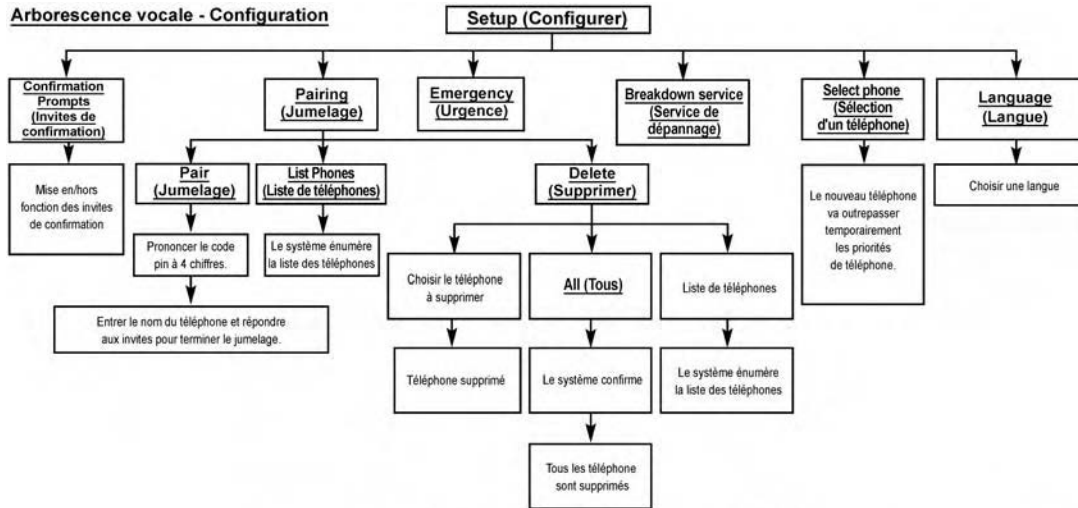
Arborescence vocale - Répertoire



Remarque : les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.

81c6bf80

Arborescence vocale - Configuration



Remarque : les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.

030605582

Commandes vocales

| Principale | Alternative(s) |
|----------------------|----------------|
| zéro | |
| un | |
| deux | |
| trois | |
| quatre | |
| cinq | |
| six | |
| sept | |
| huit | |
| neuf | |
| astérisque (*) | étoile |
| plus (+) | |
| dièse # | |
| Tous | tous |
| service de dépannage | |

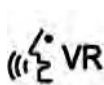
| Principale | Alternative(s) |
|-------------------------|----------------|
| appeler | |
| annuler | |
| invites de confirmation | confirmation |
| poursuivre | |
| supprimer | |
| composer | |
| télécharger | |
| Néerlandais | Pays-Bas |
| modifier | |
| urgence | |
| anglais | |
| supprimer tout | effacer tout |
| espagnol | |
| français | |
| Allemand | Deutsch |
| Help (Aide) | |

| Principale | Alternative(s) |
|------------------------|--------------------------|
| maison | |
| Italien | Italiano |
| langue | |
| liste des noms | |
| liste de téléphones | |
| menu principal | retour au menu principal |
| mobile | |
| sourdine | |
| sourdine hors fonction | |
| nouvelle entrée | |
| non | |
| autre | autre |
| jumeler un téléphone | |
| téléphone (jumelage) | jumelage |

| Principale | Alternative(s) |
|---------------------|-------------------------|
| répertoire | répertoire |
| précédent | |
| recomposition | |
| sélection téléphone | sélectionner |
| envoi | |
| configuration | configuration téléphone |
| transfert d'appel | |
| tutoriel Uconnect® | |
| apprentissage vocal | |
| travail | |
| oui | |

COMMANDE VOCALE — SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de commande vocale



Le système de commande vocale Uconnect® vous permet de contrôler la radio AM/FM, le lecteur de disque, le périphérique USB de stockage de masse, la famille de dispositifs iPod®, le dispositif audio

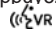
Bluetooth® Streaming Audio (lecture en transit audio Bluetooth) et l'enregistreur de notes.

REMARQUE :

Veillez à parler aussi calmement et normalement que possible dans le système d'interface vocale. La capacité du système d'interface vocale à reconnaître les commandes vocales de l'utilisateur peut être affectée négativement par un débit rapide ou une voix aiguë.

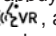
AVERTISSEMENT !

Un système à commande vocale ne doit être utilisé que dans des conditions de conduite sûres et conformément à toutes les lois applicables. Pour des raisons de sécurité, il convient de porter toute son attention sur la conduite du véhicule. Dans le cas contraire, vous risquez une collision pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Quand vous appuyez sur le bouton de commande vocale , vous entendez un bip sonore. Le signal sonore est le signal indiquant que vous pouvez énoncer une commande.

REMARQUE :

Si vous ne donnez aucune instruction dans les quelques secondes qui suivent, le système vous présente une liste d'options.

Si vous désirez interrompre le système alors qu'il énumère les options, appuyez sur le bouton de commande vocale , attendez le bip et prononcez votre commande.

Appuyer sur le bouton de commande vocale (🗣️) alors que le système parle s'appelle une "intervention". Le système s'interrompt et, après le bip, vous pouvez ajouter ou modifier des instructions. Cela s'avère utile lorsque vous commencez à apprendre les options.

REMARQUE :

Vous pouvez à tout moment prononcer les mots "Annuler", "Aide", ou "Menu principal".

Ces commandes sont universelles et peuvent être utilisées dans tous les menus. Toutes les autres commandes peuvent être utilisées en fonction de l'utilisation en cours.

Lors de l'utilisation de ce système, parler clairement et à un débit de parole normal.

Le système reconnaît mieux les mots lorsque les fenêtres sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage/de la climatisation est réglé en petite vitesse.

Si le système ne reconnaît pas votre commande, vous serez invité à la répéter.

Pour écouter le premier menu disponible, appuyez sur le bouton de commande vocale (🗣️) et dites "Help" (aide) ou "Main Menu" (menu principal).

Commandes

Le système de commande vocale comprend deux types de commandes. Les commandes universelles sont disponibles tout le temps. Les commandes locales sont disponibles si le mode radio pris en charge est actif.

Modification du volume

1. Entamez un dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale (🗣️).
2. Énoncez une commande (p.ex. « Aide »).
3. Utilisez le bouton rotatif MARCHE/ARRET VOLUME pour régler le volume à un niveau confortable alors que le système de commande vocale parle. Veuillez noter que le réglage du volume de la commande vocale est différent de celui du système audio.

Menu principal

Entamez un dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale (🗣️). Vous pouvez prononcer "Menu principal" pour passer au menu principal.

Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Radio AM" (pour passer en mode radio AM)
- "Radio FM" (pour passer en mode radio FM)
- "Disque" (pour passer en mode disque)
- "USB" (pour passer en mode USB)
- "Bluetooth Streaming" (lecture en transit Bluetooth) (pour passer en mode Bluetooth® Streaming)
- "Note" (pour passer en mode enregistrement de note)
- "System Setup" (configuration du système) (pour passer en mode de configuration du système)

Radio AM (ou radio longues ondes ou moyennes ondes — Selon l'équipement)

Pour passer en bande AM, prononcez "AM" ou "Radio AM". Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Fréquence #" (pour changer la fréquence)
- "Station suivante" (pour sélectionner l'émetteur suivant)
- "Station précédente" (pour sélectionner l'émetteur précédent)
- "Menu Radio" (pour passer au menu radio)
- "Menu principal" (pour passer au menu principal)

Radio FM

Pour passer en bande FM, prononcez "FM" ou "Radio FM". Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Fréquence #" (pour changer la fréquence)
- "Station suivante" (pour sélectionner l'émetteur suivant)
- "Station précédente" (pour sélectionner l'émetteur précédent)

- "Menu Radio" (pour passer au menu radio)
- "Menu principal" (pour passer au menu principal)

Mode disque

Pour passer en mode disque, prononcez "disque". Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Track" (piste) (n°) (pour changer de piste)
- "Piste suivante" (pour lire la piste suivante)
- "Piste précédente" (pour lire la piste précédente)
- "Menu principal" (pour passer au menu principal)

Mode USB

Pour passer au mode USB, dites "USB". Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Piste suivante" (pour lire la piste suivante)
- "Piste précédente" (pour lire la piste précédente)

- "Play" (lire) (pour lire le nom d'un artiste, d'une liste de lecture, d'un album, d'une piste, etc.)

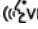
Mode Bluetooth® Streaming (BT)

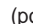
Pour passer au mode Bluetooth® Streaming (BT), dites "Bluetooth Streaming" (lecture en transit Bluetooth). Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "Piste suivante" (pour lire la piste suivante)
- "Piste précédente" (pour lire la piste précédente)
- « List » (liste) (pour répertorier un artiste, une liste de lecture, un album, une piste, etc.)

Mode Mémo

Pour passer au mode d'enregistrement de note, prononcez "Note". Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- "New Memo" (nouveau mémo) (pour enregistrer un nouveau mémo) — Vous pouvez appuyer sur le bouton de commande vocale  pour arrêter l'enregistrement en cours. Poursuivez en prononçant l'une des commandes suivantes :
 - "Enregistrer" (pour enregistrer la note)

- "Continuer" (pour poursuivre l'enregistrement)
- "Supprimer" (pour effacer l'enregistrement)
- "Play Memos" (écouter les mémos) (pour écouter des mémos enregistrés) — Vous pouvez interrompre la lecture des mémos en cours en appuyant sur le bouton de commande vocale . Poursuivez en prononçant l'une des commandes suivantes :
 - "Répéter" (pour répéter une note)
 - "Suivante" (pour lire la note suivante)
 - "Précédente" (pour lire la note précédente)
 - "Supprimer" (pour effacer une note)
- "Tout supprimer" (pour effacer toutes les notes)

Paramétrage du système

Pour passer au paramétrage du système, vous pouvez dire ceci :

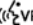
- "Passer au paramétrage système"
- "Paramétrage système menu principal"
- "Accéder au paramétrage système"

- "Passer au paramétrage"
- "Paramétrage menu principal" ou
- "Passer au paramétrage"

Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

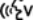
- "Langue anglais"
- "Langue français"
- "Langue espagnol"
- "Langue néerlandais"
- "Langue allemand"
- "Langue italien"
- "Tutoriel"
- "Apprentissage vocal"

REMARQUE :

N'oubliez pas qu'il faut d'abord appuyer sur le bouton de commande vocale  et attendre le signal sonore avant de prononcer les commandes "d'intervention".

Apprentissage vocal

La fonction d'apprentissage vocal Uconnect® peut être utile aux utilisateurs rencontrant des difficultés pour que le système reconnaisse leurs commandes vocales ou les numéros.

1. Enfoncez le bouton de commande vocale , dites "System Setup" (configuration du système) et une fois dans ce menu prononcez "Voice Training" (apprentissage vocal). Ceci permet au système d'apprendre à reconnaître votre voix et améliore la reconnaissance vocale.

2. Répétez les mots et phrases lorsque le système vocal Uconnect® le demande. Les résultats sont meilleurs lorsque la session d'apprentissage vocal est effectuée alors que le véhicule est stationné, moteur démarré, toutes fenêtres fermées et avec le ventilateur de soufflerie coupé. Cette opération peut être recommandée pour un nouvel utilisateur. Le système s'adapte uniquement à la dernière voix qu'il a appris à reconnaître.

SIÈGES

Les sièges sont un élément du système de protection des occupants du véhicule.

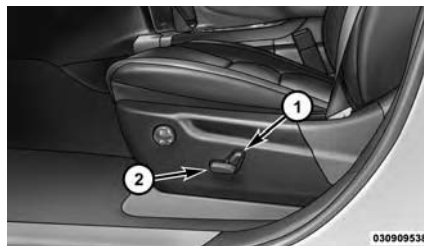
AVERTISSEMENT !

- Il est dangereux de voyager dans un espace de chargement intérieur ou extérieur. Les risques de blessures graves et même mortels sont accrus en cas d'accident.
- N'installez aucun passager à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Les risques de blessures graves et même mortels sont accrus en cas d'accident.
- Chaque occupant de votre véhicule doit être installé dans un siège et utiliser correctement sa ceinture de sécurité.

Sièges motorisés — Selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges motorisés à huit voies pour le conducteur et le passager avant. Les commutateurs de

siège motorisé se trouvent sur le côté extérieur du siège. Deux commutateurs commandent le mouvement du coussin de siège et du dossier de siège.



Commutateurs de siège motorisé

- 1 — Commutateur de dossier de siège
2 — Commutateur de siège

Réglage du siège vers l'avant ou l'arrière

Le siège peut être réglé à la fois vers l'avant et vers l'arrière. Poussez le commutateur du siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège

dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur une fois la position voulue atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou le bas. Montez ou descendez le commutateur de siège pour déplacer le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur une fois la position voulue atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être ajusté vers le haut ou le bas. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur une fois la position voulue atteinte.

Inclinaison du dossier de siège

L'angle du dossier de siège peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Poussez le commutateur de dossier de siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans le sens du commu-

tateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position souhaitée.

AVERTISSEMENT !

- Le réglage d'un siège durant la conduite peut être dangereux. Déplacer un siège durant la conduite peut entraîner une perte de contrôle et provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.
- Les sièges doivent être réglés avant d'attacher les ceintures et pendant que le véhicule est en stationnement. Une ceinture mal réglée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne roulez pas avec le dossier de siège incliné au point que la ceinture à trois points ne repose plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION !

Ne placez aucun objet sous un siège motorisé et n'entravez pas son déplacement sous peine d'en endommager les commandes. Le déplacement du siège peut être limité par des obstructions sur sa trajectoire.

Siège motorisé du passager

Certains modèles sont équipés d'un siège passager motorisé à six voies. Le commutateur de siège motorisé est situé sur le côté extérieur du siège. Le commutateur est utilisé pour contrôler le mouvement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou l'arrière

Le siège peut être réglé à la fois vers l'avant et vers l'arrière. Poussez le commutateur du siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur une fois la position voulue atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou le bas. Montez ou descendez le commutateur de siège pour déplacer le siège dans

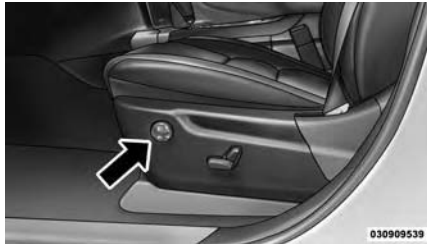
le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position souhaitée.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être ajusté vers le haut ou le bas. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position souhaitée.

Soutien lombaire motorisé - Selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges motorisés du conducteur ou du passager peuvent être aussi équipés du soutien lombaire motorisé. Le commutateur de soutien lombaire motorisé est situé sur le côté extérieur du siège motorisé. Poussez le commutateur vers l'avant pour augmenter le soutien lombaire. Poussez le commutateur vers l'arrière pour réduire le soutien lombaire. Faire remonter ou abaisser le commutateur permet de lever ou d'abaisser la position du support.



Commutateur de soutien lombaire motorisé

Réglage manuel des sièges avant vers l'avant et vers l'arrière

Certains modèles sont équipés de sièges conducteur et passager avant manuels. Les sièges peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière à l'aide de la barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Barre de réglage

Alors que vous êtes assis sur le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre une fois la position voulue atteinte. Ensuite, en utilisant le poids du corps, déplacez-vous vers l'avant et vers l'arrière sur le siège pour garantir que les dispositifs de réglage du siège sont bien verrouillés.

AVERTISSEMENT !

- Le réglage d'un siège durant la conduite peut être dangereux. Déplacer un siège durant la conduite peut entraîner une perte de contrôle et provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.
- Les sièges doivent être réglés avant d'attacher les ceintures et pendant que le véhicule est en stationnement. Une ceinture mal réglée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Réglage manuel du dossier de siège passager avant — Inclinaison

Pour régler le dossier de siège, levez le levier situé du côté extérieur du siège, inclinez-vous dans la position souhaitée et relâchez le levier. Pour redresser le dossier de siège, soulevez le levier, penchez-vous en avant et relâchez le levier.



Levier de commande d'inclinaison

AVERTISSEMENT !

Ne roulez pas avec le dossier de siège incliné au point que la ceinture à trois points ne repose plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Position à plat du siège du passager avant — Selon l'équipement

Pour rabattre le dossier de siège en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez

le dossier de siège en avant. Pour rétablir la position d'assise, levez le dossier de siège et verrouillez-le à sa place.



Siège du passager rabattable à plat

Sièges chauffants — Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés d'un système de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège.

AVERTISSEMENT !

- Les personnes âgées, souffrant d'une maladie chronique, de diabète ou d'une blessure à la colonne vertébrale, sous traitement médicamenteux, sous l'emprise de l'alcool, sujettes à la fatigue ou présentant une autre condition physique qui les empêcherait de ressentir une douleur au niveau de la peau, doivent utiliser le système de chauffage de siège avec prudence. Le chauffage peut causer des brûlures, même à faible température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes.
- Ne placez rien sur le siège ou le dossier qui puisse agir comme isolant contre la chaleur comme une couverture ou un coussin, par exemple, au risque de produire une surchauffe. S'asseoir dans un siège qui a été surchauffé peut provoquer de graves brûlures en raison de l'augmentation de la température de la surface du siège.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour que les sièges chauffants fonctionnent.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur et le chauffage du volant peuvent être programmés pour s'activer pendant un démarrage à distance. Référez-vous à la section « Système de démarrage à distance — Selon l'équipement » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

Sièges chauffants avant avec Uconnect® 5.0 — selon l'équipement

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'actionner les sièges de manière indépendante. Les commandes de chaque système de chauffage sont situées dans l'écran du système Uconnect®.

Vous pouvez choisir entre les positions de chauffage HIGH (puissant), LOW (modéré) ou OFF (éteint).

Appuyez sur la touche physique « Climate » située à droite de l'écran Uconnect®.

Touchez une fois la touche de fonction de siège « Driver » (conducteur) ou « Passenger » (passager) pour sélectionner le niveau de chauffage HI (puissant). Appuyez une deuxième fois sur la touche de fonction pour choisir le niveau de chauffage LO (modéré). Appuyez une troisième fois sur la touche de fonction pour arrêter le chauffage.



REMARQUE :

Une fois le paramètre de chauffage sélectionné, la chaleur est perçue dans les deux à cinq minutes qui suivent.

Quand le niveau de chauffage HI (puissant) est sélectionné, le système de chauffage élève le niveau de réchauffement pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. L'intensité du chauffage retombe ensuite au niveau HI (puissant) normal. Si le niveau de chauffage HI (puissant) est sélectionné, le système passe automatiquement au niveau LO (modéré) après un maximum de 60 minutes de fonctionnement continu. L'affichage passe alors de HI (puis-

sant) à LO (modéré) pour indiquer le changement. Le réglage LO (modéré) se désactive automatiquement après maximum 45 minutes.

Sièges chauffants avant avec Uconnect® 8.4A/8.4AN — selon l'équipement

Deux touches de fonction de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'actionner les sièges de manière indépendante. Les commandes de chaque système de chauffage sont situées dans l'écran du système Uconnect®.

Appuyez sur touche de fonction « Controls » (commandes) située au bas de l'écran Uconnect®.

Touchez une fois la touche de fonction de siège « Driver » (conducteur) ou « Passenger » (passager) pour sélectionner le niveau de chauffage HI (puissant). Appuyez une deuxième fois sur la touche de fonction pour choisir le niveau de chauffage LO (modéré). Appuyez une troisième fois sur la touche de fonction pour arrêter le chauffage.



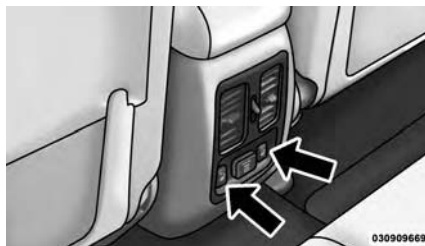
REMARQUE :

Une fois le paramètre de chauffage sélectionné, la chaleur est perçue dans les deux à cinq minutes qui suivent.

Quand le niveau de chauffage HI (puissant) est sélectionné, le système de chauffage élève le niveau de réchauffement pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. L'intensité du chauffage retombe ensuite au niveau HI (puissant) normal. Si le niveau de chauffage HI (puissant) est sélectionné, le système passe automatiquement au niveau LO (modéré) après un maximum de 60 minutes de fonctionnement continu. L'affichage passe alors de HI (puissant) à LO (modéré) pour indiquer le changement. Le réglage LO (modéré) se désactive automatiquement après maximum 45 minutes.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges extérieurs sont chauffants. Deux commutateurs de sièges chauffants permettent aux passagers arrière d'actionner les sièges d'une manière indépendante. Les commutateurs de sièges chauffants de chaque système de chauffage sont situés à l'arrière de la console centrale.



Commutateurs de siège chauffant arrière

Vous pouvez choisir entre les positions de chauffage HIGH (puissant), LOW (modéré) ou OFF (éteint). Des témoins orange intégrés à chaque commutateur indiquent le niveau de chaleur. Deux témoins s'allument pour le niveau puissant, un seul pour le niveau modéré et aucun lorsque le chauffage est hors fonction.



Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le niveau puissant. Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour sélectionner le niveau modéré. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour arrêter le chauffage.

REMARQUE :

Une fois le réglage de chauffage sélectionné, la chaleur est perçue dans les deux à cinq minutes qui suivent.

Quand le niveau de chauffage HIGH (puissant) est sélectionné, le dispositif de chauffage élève le niveau de réchauffement pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. L'intensité du chauffage retombe ensuite au niveau HIGH (puissant) normal. Si le paramètre de chauffage HIGH (puissance élevée) est sélectionné, le système passe automatiquement au niveau LOW (basse puissance) après environ 60 minutes de fonctionnement continu. Dès lors, l'une des deux DEL s'éteint. Le réglage LOW (basse puissance) se désactive automatiquement au bout de 45 minutes environ.

Sièges ventilés avant avec Uconnect® 8.4A/8.4AN — selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et des passagers sont ventilés. Dans le coussin et le dossier de siège se trouvent de petits ventilateurs qui absorbent l'air de l'habitacle et le soufflent par de fines perforations dans la

housse de siège afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant quand les températures ambiantes sont relativement élevées.

Pour utiliser le système, appuyez sur la touche de fonction « Controls » (commandes) située au bas de l'écran Uconnect®.

Touchez une fois la touche de fonction de siège « Driver » (conducteur) ou « Passenger » (passager) pour sélectionner le niveau de ventilation HI (puissant). Appuyez une deuxième fois sur la touche de fonction pour choisir le niveau de ventilation LO (modéré). Appuyez une troisième fois sur la touche de fonction pour éteindre la ventilation de siège.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour que les sièges ventilés fonctionnent.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur peut être programmé afin de se mettre en marche lors d'un démarrage à distance. Référez-vous à la section « Système de démarrage à distance

— Selon l'équipement » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessure en limitant le mouvement de la tête en cas d'impact par l'arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le haut de l'appuie-tête soit situé au-dessus du haut de votre oreille.

AVERTISSEMENT !

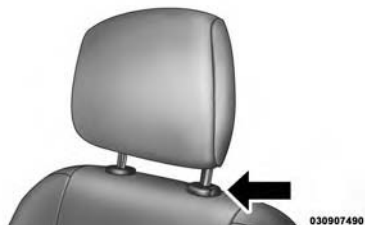
Les appuie-tête de tous les occupants doivent être réglés correctement avant d'utiliser le véhicule ou d'occuper un siège. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule se déplace. Conduire un véhicule sans les appuie-tête ou avec des appuie-tête mal réglés peut provoquer des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

Appuie-tête actifs - Sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des organes passifs et déployables. Les véhicules possédant cet équipement ne sont pas facilement identifiables. Seul un examen visuel de l'appuie-tête permet de les reconnaître. L'appuie-tête est divisé en deux moitiés, la moitié avant comportant le garnissage et la mousse, la moitié arrière le plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête se déploient suite à un impact arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour minimiser l'écart entre le dos de la tête de l'occupant et l'AHR. Ce système est conçu pour empêcher ou réduire les blessures du conducteur et du passager dans certains types d'impacts arrière. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Protection des occupants" du chapitre "Avant de mettre en marche le véhicule"

Pour lever l'appuie-tête, tirez dessus. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton-poussoir situé à la base de l'appuie-tête et poussez l'appuie-tête vers le bas.



Bouton-poussoir

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent être inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez le bas de l'appuie-tête vers l'avant. Poussez le bas de l'appuie-tête vers l'arrière pour l'éloigner de votre tête.



Appuie-tête actif (position normale)



Appuie-tête actif (incliné)

REMARQUE :

- Les appuie-tête doivent être déposés uniquement par des techniciens qualifiés, en vue d'une réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être déposé, consultez votre concessionnaire agréé.
- En cas de déploiement d'un appuie-tête actif, reportez-vous à la rubrique "Protection des occupants/Réinitialisation des appuie-tête actifs (AHR)" dans la section "Avant de mettre en marche le véhicule" pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !

- Ne placez aucun objet sur le dessus de l'appuie-tête actif (par exemple, un manteau, une housse de siège ou un lecteur DVD portable). Ces objets peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient entraîner une blessure grave ou mortelle.

(Suite)

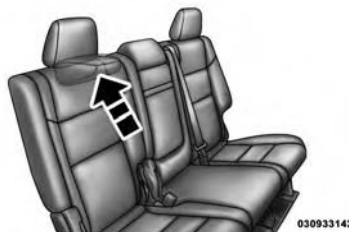
AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Les appuie-tête actifs peuvent être déployés si un quelconque objet, par exemple une main, un pied ou un chargement mal fixé, les heurte. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif, assurez-vous que tout chargement est bien fixé, car celui-ci pourrait heurter l'appuie-tête actif en cas d'arrêts soudains. Cette consigne doit être respectée pour éviter toute blessure en cas de déploiement des appuie-tête actifs.

Appuie-tête - Sièges arrière

Les appuie-tête des sièges extérieurs ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement en avant lorsque le siège arrière est rabattu en position de plancher de chargement, mais ils ne reviennent pas à leur position normale lorsque le siège arrière est relevé. Après avoir retourné un siège à sa position verticale, levez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille à sa place. Les appuie-têtes extérieurs ne sont pas amovibles.

L'appuie-tête central offre un réglage limité. Soulevez l'appuie-tête pour le lever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.



Appuie-tête arrière

AVERTISSEMENT !

S'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Veillez toujours à ce que les appuie-tête extérieurs soient dans leur position verticale lorsque le siège va être occupé.

REMARQUE :

Pour plus d'informations sur l'acheminement correct d'une attache de siège pour enfant, reportez-vous à la section "Protection des occupants" du chapitre "Avant de mettre en marche le véhicule".

Siège arrière divisible 60/40

Pour abaisser le siège arrière

Vous pouvez abaisser l'un des côtés pour offrir plus d'espace de chargement tout en conservant de l'espace à l'arrière.

REMARQUE :

Veillez à ce que les sièges avant soient totalement relevés et avancés. Le dossier de siège arrière sera ainsi facilement rabattable.

1. Tirez le levier de déverrouillage vers le haut pour libérer le siège.



Déverrouillage du siège arrière

REMARQUE :

- **N'abaissez pas le siège arrière 60 % si la ceinture de sécurité gauche extérieure ou arrière centrale est attachée.**
- **N'abaissez pas le siège arrière 40 % si la ceinture de sécurité extérieure droite est attachée.**

2. Repliez le siège arrière complètement en avant.



Siège arrière replié

Pour lever le siège arrière

Levez le dossier de siège arrière et verrouillez-le à sa place. Si l'encombrement de l'espace de chargement empêche le verrouillage complet du dossier de siège, vous aurez des difficultés à retourner le siège à sa position correcte.

AVERTISSEMENT !

- Le dossier de siège doit être correctement verrouillé. Si le dossier de siège n'est pas fermement verrouillé en position, le siège ne pourra pas fournir la stabilité adéquate aux sièges pour enfant et/ou aux passagers. Un siège mal verrouillé peut provoquer de graves blessures.
- Pendant les trajets, ne laissez pas les enfants jouer dans l'espace de chargement situé à l'arrière du véhicule (que les dossiers des sièges arrière soient relevés ou abaissés). Ceux-ci pourraient être grièvement blessés en cas d'accident. Les enfants doivent rester assis et être protégés par un dispositif de retenue adéquat.

Inclinaison du siège arrière

Pour incliner le dossier de siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, appuyez-vous en arrière et relâchez le levier à la position désirée. Pour redresser le dossier de siège, soulevez le levier, penchez-vous en avant et relâchez le levier.



Déverrouillage du siège arrière

AVERTISSEMENT !

Ne roulez pas avec le dossier de siège incliné au point que la ceinture à trois points ne repose plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

SIEGE A MEMOIRE DU CONDUCTEUR — SELON L'EQUIPEMENT

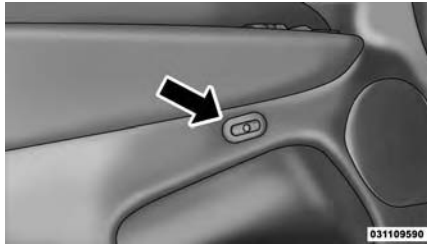
Cette fonction permet au conducteur de mémoriser jusqu'à deux profils différents pour un rappel aisé au moyen d'un commutateur de mémoire. Chaque profil mémorisé contient les réglages de position désirés pour le siège du conducteur, les rétroviseurs latéraux, la colonne de direction motorisée inclinable/télescopique (selon l'équipement), ainsi qu'un ensemble de stations de radio présélectionnées. La télécommande RKE peut également être programmée pour rappeler les mêmes positions quand vous appuyez sur le bouton de déverrouillage.

REMARQUE :

Votre véhicule est équipé de deux télécommandes RKE. Une télécommande RKE peut être reliée à la position de mémoire 1 et l'autre à la position de mémoire 2.

Le commutateur de siège à mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur. Le commutateur se compose de trois boutons :

- la touche S (mémoriser) utilisée pour activer la fonction de mémorisation ;
- les touches 1 et 2 utilisées pour rappeler l'un des deux profils de mémoire pré-programmés.



Commutateur de siège à mémoire

Programmation de la fonction de mémoire

REMARQUE :

Pour créer un nouveau profil de mémoire, effectuez les opérations suivantes :

Véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP et mettez le contact en position ON/RUN (en fonction/marche) (ne démarrez pas le moteur).

2. Ajustez tous les réglages du profil mémorisé aux préférences désirées (c.-à-d., le siège, le rétroviseur latéral, la colonne de direction motorisée inclinable/télescopique (selon l'équipement) et les stations de radio présélectionnées).

3. Pressez et relâchez la touche S (mémoriser) du commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes, pressez et relâchez un des boutons de mémoire (1) ou (2). Le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche quelle position de mémoire a été réglée.

Véhicules non équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go

1. Insérez le porte-clés de contact et tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).

2. Ajustez tous les réglages du profil mémorisé aux préférences désirées (c.-à-d., le siège, le rétroviseur latéral, les pédales réglables (selon l'équipement), la colonne de direction motorisée inclinable/télescopique (selon l'équipement) et les présélections de stations radio).

3. Pressez et relâchez la touche S (mémoriser) du commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes, pressez et relâchez un des boutons de mémoire (1) ou (2). Le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche quelle position de mémoire a été réglée.

REMARQUE :

- Les profils mémorisés peuvent être paramétrés sans que le véhicule soit en position P (stationnement). Toutefois, le véhicule doit être en position P (stationnement) lors du rappel du profil mémorisé.
- La fonction de mémoire de rappel avec « Remote Linked to Memory » (télécommande liée à la mémoire) peut être activée dans l'écran du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect® Access 8.4 » du chapitre « Tableau de bord ».

Comment connecter la télécommande RKE à la mémoire et l'en déconnecter

Vos télécommandes de commande RKE peuvent être programmées pour rappeler l'un des deux profils mémorisés en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE.

REMARQUE :

Avant de programmer vos télécommandes RKE, vous devez choisir la fonction « Memory to FOB » (mémoire liée au porte-clés) dans l'écran du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect® Access 8.4 » du chapitre « Tableau de bord ».

Pour programmer les télécommandes RKE, effectuez les opérations suivantes :

1. Retirez le porte-clés de l'allumage (ou mettez l'allumage sur OFF (hors fonction), pour les véhicules équipés du système Keyless Enter-N-Go).
2. Choisissez le profil de mémoire souhaité, 1 2.

REMARQUE :

Si un profil mémorisé n'a pas déjà été réglé, référez-vous à la section « Programmation de la fonction de mémoire » pour les instructions relatives au réglage d'un profil mémorisé.

3. Une fois le profil rappelé, pressez puis relâchez la touche S (mémoriser) du commutateur de mémoire, puis pressez et relâchez la touche 1 ou 2 selon votre choix. « Memory Profile Set » (mémorisation du profil) (1 ou 2) s'affiche sur le tableau de bord des véhicules équipés du centre électronique d'information (EVIC).

4. Pressez et relâchez le bouton de verrouillage de la télécommande RKE dans les 10 secondes.

REMARQUE :

Pour supprimer les réglages mémoire de vos télécommandes RKE, suivez les étapes 1-4 ci-dessus et appuyez sur le bouton de déverrouillage (au lieu du bouton de verrouillage) sur la télécommande RKE dans l'Étape 4.

Rappel de position de mémoire

REMARQUE :

Le véhicule doit être en position P (stationnement) pour rappeler les positions mémorisées. Si un rappel de mémoire est tenté quand le véhicule n'est pas en position P (stationnement), un message s'affiche au niveau du centre électronique d'information du véhicule (EVIC).

Rappel de position de mémoire du conducteur Un

- Pour rappeler les réglages de mémoire pour le conducteur Un avec le commutateur de mémoire, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 1 sur le commutateur de mémoire.
- Pour rappeler les réglages de mémoire pour le conducteur Un à l'aide de la télécommande RKE, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE relié à la position de mémoire 1.

Rappel de position de mémoire du conducteur Deux

- Pour rappeler le paramètre de mémoire pour le conducteur Deux avec le commutateur de mémoire, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 2 sur le commutateur de mémoire.
- Pour rappeler les réglages de mémoire pour le conducteur Deux à l'aide de la télécommande RKE, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE relié à la position de mémoire 2.

Un rappel peut être annulé en pressant l'un des boutons de mémoire pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur, le rétroviseur du conducteur et la colonne de direction cessent de se déplacer. Attendez une seconde avant de pouvoir sélectionner un autre rappel.

Siège à entrée/sortie aisée

Ce dispositif déplace automatiquement le siège du conducteur pour faciliter sa mobilité lorsqu'il entre et sort du véhicule.

L'amplitude de mouvements du siège du conducteur dépend de la position du siège du conducteur au moment où vous retirez le porte-clés de l'allumage (ou où vous mettez l'allumage sur OFF (hors fonction), pour les véhicules équipés du Keyless Enter-N-Go).

- Lorsque vous retirez le porte-clés de l'allumage (ou que vous mettez l'allumage sur OFF (hors fonction), pour les véhicules équipés du Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur recule d'environ 60 mm (2,4 pouces) si le siège du conducteur est placé à plus de 67,7 mm (2,7 pouces) en avant de la butée arrière. Le siège retourne à sa position précédemment réglée quand vous placez l'allumage en position ACC (accessoires) ou RUN (marche).
- Lorsque vous retirez le porte-clés de l'allumage (ou que vous mettez l'allumage sur OFF (hors fonction), pour les véhicules équipés du Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur se déplacera à 7,7 mm (0,3 pouce) en avant de la butée arrière si la position du siège du conducteur est entre

22,7 mm et 67,7 mm (0,9 pouce et 2,7 pouces) en avant de la butée arrière. Le siège retourne à sa position précédemment réglée quand vous placez l'allumage en position ACC (accessoires) ou RUN (marche).

- La fonction d'entrée/sortie aisée est désactivée lorsque le siège du conducteur est positionné à moins de 22,7 mm (0,9 pouce) en avant de la butée arrière. A cette position, un déplacement du siège serait superflu.

Chaque position mémorisée est associée à une position d'entrée/sortie aisées.

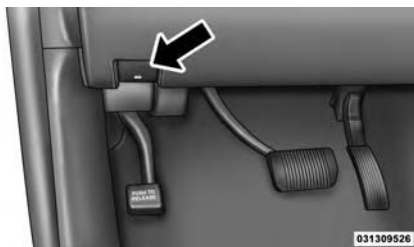
REMARQUE :

La fonction d'entrée/sortie aisée n'est pas activée lorsque le véhicule sort d'usine. Elle est activée (ou ensuite désactivée) au moyen de l'écran du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect® Access 8.4 » du chapitre « Tableau de bord ».

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Pour ouvrir le capot, débloquez deux loquets.

1. Tirez le levier de déverrouillage du capot situé sous le tableau de bord devant la porte du conducteur.



Manette d'ouverture du capot

2. Passez la main sous le capot, déplacez l'arrêt de sécurité vers la gauche et soulevez le capot.



Emplacement de l'arrêt de sécurité

ATTENTION !

Pour éviter tout dommage lors de la fermeture, évitez de claquer le capot violemment. Appuyez fermement au centre du capot pour enclencher les deux loquets.

AVERTISSEMENT !

Assurez-vous que le loquet du capot est correctement verrouillé avant de prendre la route. Un capot mal verrouillé peut s'ouvrir et masquer votre champ de vision lorsque le véhicule est en mouvement. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

ECLAIRAGE

Commutateur des projecteurs

Le commutateur des projecteurs est situé sur le côté gauche du tableau de bord, à côté du volant. Le commutateur des projecteurs contrôle le fonctionnement des projecteurs, des feux de stationnement, des lampes du tableau de bord, des lampes de l'espace de chargement et des feux antibrouillard (selon l'équipement).



Commutateur des projecteurs



Pour allumer les projecteurs, tournez le commutateur des projecteurs dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le commutateur des projecteurs est en position ON, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et les lampes du tableau de bord sont aussi allumés. Pour éteindre les projecteurs, ramenez le commutateur des projecteurs en position O (hors fonction).

REMARQUE :

- **Votre véhicule est équipé de lentilles de projecteurs et de feux antibrouillard en plastique (selon l'équipement) qui sont plus légers et moins fragiles que les projecteurs en verre. Cependant, ce plastique est plus sensible aux rayures que le verre et exige des précautions lors de l'entretien.**
- **N'essayez pas les lentilles au moyen d'un chiffon sec, sous peine de les rayer et de réduire leur transparence. Utilisez une solution savonneuse douce suivie d'un rinçage, pour éliminer la saleté de la route.**

ATTENTION !

N'utilisez ni produits abrasifs, ni solvants, ni paille de fer ou autres matériaux abrasifs pour nettoyer les lentilles.

Projecteurs automatiques — Selon l'équipement

Ce système met automatiquement les projecteurs en fonction ou hors fonction selon le

niveau de luminosité ambiante. Pour mettre le système en fonction, faites tourner le commutateur des projecteurs jusqu'à la position A (Automatique).

Quand le système est en fonction, la fonction de temporisation des projecteurs l'est également. Cela signifie que les projecteurs restent allumés pendant un maximum de 90 secondes après que vous ayez tourné le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction). Pour désactiver les projecteurs automatiques, déplacez le commutateur des projecteurs hors de la position AUTO.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour que les projecteurs s'allument en mode automatique.

Allumage automatique des projecteurs avec essuie-glaces

Si votre véhicule est équipé de projecteurs automatiques, il possède aussi cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque vos projecteurs sont en mode automatique et que le moteur fonctionne, les projecteurs s'allument automatiquement en même temps que le système d'essuie-glace. Pour plus d'informations,

reportez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur" du chapitre "Comprendre votre tableau de bord".

Si votre véhicule est équipé d'un "Système d'essuie-glace sensible à la pluie" et que celui-ci est activé, les projecteurs s'allument automatiquement après cinq cycles de balayage des essuie-glaces en une minute environ, et ils s'éteignent environ quatre minutes après l'arrêt complet des essuie-glaces. Référez-vous à la rubrique "Essuie-glaces et lave-glaces avant" dans cette section pour plus d'informations.

REMARQUE :

Lorsque vos projecteurs s'allument pendant la journée, les lampes du tableau de bord baisseront automatiquement à l'intensité de nuit, plus basse. Référez-vous à la rubrique "Éclairage et témoins" dans cette section pour plus d'informations.

Feu de route automatique — selon l'équipement

Le système de feux de route automatiques assure un éclairage avant plus intense de nuit

en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage de véhicules et commute automatiquement les feux de route en feux de croisement jusqu'à ce qu'aucun véhicule approchant ne soit plus visible.

REMARQUE :

- **Si le rétroviseur de pare-brise ou de feux de route automatiques est remplacé, il est nécessaire d'orienter de nouveau le rétroviseur de feux de route automatiques pour garantir de bonnes performances. Consultez votre concessionnaire agréé.**
- **Les projecteurs restent allumés plus longtemps (plus près du véhicule) en présence de projecteurs cassés, boueux ou encombrés et de feux arrière d'autres véhicules dans le champ de vision. De même, la saleté, la poussière et autres obstructions (autocollant, boîtier de télépéage, etc.) sur le pare-brise ou la lentille de la caméra peuvent entraîner un fonctionnement erroné du système.**

Pour activer

1. Activez les feux de route automatiques dans l'écran du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect® Access 8.4 » du chapitre « Tableau de bord ».

2. Tournez le commutateur des projecteurs à la position AUTO des projecteurs.

3. Repoussez le levier multifonction loin de vous (vers l'avant du véhicule) pour engager le mode de feu de route.

REMARQUE :

Ce système ne s'active pas tant que le véhicule n'a pas atteint une vitesse supérieure ou égale à 32 km/h (20 mph).

Pour désactiver

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière dans la voiture) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal de feux de croisement).

2. Repoussez le levier multifonction de nouveau pour réactiver le système.

Mise à niveau automatique des projecteurs — Projecteurs HID uniquement

Cette fonction évite que les projecteurs ne gênent la visibilité de conducteurs arrivant en face. Le système de mise à niveau des projecteurs ajuste automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en réaction aux changements de hauteur du véhicule.

Projecteurs adaptatifs à décharge haute intensité au Bi-Xenon — selon l'équipement

Ce système fait automatiquement pivoter le faisceau de projecteur horizontalement pour fournir un éclairage accru dans le sens de déplacement du véhicule.

REMARQUE :

- **Chaque fois que ce système est allumé, les projecteurs s'initialisent en effectuant une brève séquence de rotations.**
- **Le système de projecteurs adaptatifs est actif seulement quand le véhicule s'avance.**

Le système de projecteurs adaptatifs peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect®. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® » du chapitre « Tableau de bord ».

Temporisation des projecteurs

Pour vous aider à quitter le véhicule, celui-ci est équipé d'une temporisation des projecteurs qui laissera les projecteurs allumés environ 90 secondes. Cette temporisation démarre lorsque vous mettez l'allumage sur OFF (hors fonction) alors que le commutateur des projecteurs est sur ON (en fonction), puis mis sur OFF (hors fonction). La temporisation des projecteurs peut être annulée en tournant le commutateur des projecteurs sur ON (en fonction) puis sur OFF (hors fonction), ou en mettant l'allumage en position ON (en fonction).

Elle est programmable sur les véhicules équipés du Centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur" du chapitre "Comprendre votre tableau de bord".

Feux de stationnement et témoins du tableau de bord



Pour allumer les feux de stationnement et les témoins du tableau de bord, tournez le commutateur des projecteurs dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour éteindre les feux de stationnement, ramenez le commutateur des projecteurs en position O (hors fonction).

Feux antibrouillard avant et arrière — Selon l'équipement

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard avant et arrière quand le brouillard réduit la visibilité. Les feux antibrouillard s'activent dans l'ordre suivant : appuyez une fois sur le commutateur des projecteurs pour allumer les feux antibrouillard avant. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour allumer les feux antibrouillard arrière (les feux antibrouillard avant restent allumés). Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour éteindre les feux antibrouillard arrière (les feux antibrouillard avant restent allumés). Appuyez une quatrième fois sur le commutateur pour éteindre les feux

antibrouillard avant. Sur les véhicules non équipés de feux antibrouillard avant, les feux antibrouillard arrière s'allument dès la première pression sur le commutateur.

REMARQUE :

Tournez d'abord le commutateur des projecteurs en position feux de position ou feux de croisement, le commutateur de feu antibrouillard peut alors être enfoncé.



Fonctionnement du feu antibrouillard

Eclairage intérieur

Les lampes de courtoisie et plafonniers sont allumés lorsque les portes avant sont ouvertes,

lorsque la commande d'intensité de l'éclairage (molette à droite du commutateur des projecteurs) est tournée à sa position haute la plus éloignée ou, selon l'équipement, lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE. Lorsqu'une porte est ouverte et que les lampes de l'habitacle sont allumées, toutes les lampes de l'habitacle s'éteignent si vous tournez la commande d'intensité de l'éclairage complètement en bas jusqu'au cran OFF (hors fonction). Ceci est aussi appelé mode "Fête" parce qu'il permet de laisser les portes ouvertes sur de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

L'intensité de l'éclairage du tableau de bord peut être réglée en tournant la commande d'intensité vers le haut (plus lumineuse) ou le bas (plus sombre). Lorsque les projecteurs sont allumés, vous pouvez régler l'intensité du compteur kilométrique, du compteur de trajet, de la radio et de la console suspendue en tournant la commande à sa position haute la plus éloignée jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette caractéristique est nommée le mode "Parade" et est utile lorsque les projecteurs sont nécessaires dans la journée.



Commutateur de réglage de l'intensité lumineuse

Rappel d'extinction des projecteurs

Si vous laissez allumés les projecteurs, les feux de stationnement ou les lampes de l'espace de chargement après avoir mis l'allumage sur OFF (hors fonction), un signal sonore retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Protection de la batterie

Pour préserver la durée de vie de la batterie de votre véhicule, le dispositif d'extinction automatique est prévu pour les feux extérieurs et les éclairages intérieurs.

Si l'allumage est sur OFF (hors fonction) et qu'une porte est laissée entrouverte pendant 10 minutes ou que la commande d'intensité d'éclairage est tournée complètement jusqu'en position ON (en fonction) du plafonnier pendant 10 minutes, les éclairages l'habitacle s'éteignent automatiquement.

Si les projecteurs restent allumés alors que l'allumage est mis sur OFF (hors fonction), les lumières extérieures s'éteignent automatiquement au bout de huit minutes. Si les projecteurs sont allumés et laissés ainsi pendant huit minutes alors que l'allumage est sur OFF (hors fonction), les lumières extérieures s'éteignent automatiquement.

REMARQUE :

Le mode de protection de la batterie est annulé si l'allumage est placé sur ON (en fonction).

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console suspendue.



Lampes de lecture avant

Chaque lampe peut être allumée en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la visibilité de nuit. Pour éteindre les lampes, appuyez une seconde fois sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsque le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE est enfoncé.



Commutateur de lampe de lecture avant

Lampes de courtoisie

Les lampes de courtoisie peuvent être allumées en appuyant sur le coin supérieur de la lentille. Pour éteindre les lampes, appuyez une seconde fois sur la lentille.



0333001067

Lampes de courtoisie

Lumière ambiante

La console suspendue est équipée d'une fonction de lumière ambiante. Cette lumière projette un éclairage améliorant la visibilité de la console au plancher et de la console centrale.

Levier multifonction

Le levier multifonction se trouve à gauche de la colonne de direction.



031563090

Levier multifonction

Feux de direction

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou le bas. Les flèches de chaque côté du bloc d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement correct des feux de direction avant et arrière.

REMARQUE :

Si l'une des lampes reste allumée sans clignoter ou si le clignotement est très rapide, vérifiez l'état de l'ampoule des feux. Si l'une des lampes indicatrices ne s'allume pas avec le déplacement du levier de commande, la lampe est peut être défectueuse.

Aide au changement de voie

Donnez une impulsion au levier multifonction vers le haut ou vers le bas sans le déplacer au-delà de la position de détente. Les feux de direction (gauche ou droit) clignotent alors trois fois avant de se couper automatiquement.

Avertisseur optique

Vous pouvez adresser un signal aux autres véhicules au moyen de vos projecteurs en tirant le levier multifonction vers le volant. Ainsi, les feux de route s'allument jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Commutateur feux de route/feux de croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer les projecteurs en feux de route. Tirez le levier multifonction de nouveau vers le volant pour rallumer les feux de croisement ou éteignez les feux de route.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE AVANT

Les commandes d'essuie-glaces/lave-glace avant sont situées sur le levier multifonction, du

côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant s'actionnent en tournant un commutateur, situé à l'extrémité du levier. Pour des informations sur l'utilisation de l'essuie-glace/du lave-glace arrière, référez-vous à la rubrique "Caractéristiques de la lunette arrière" dans la section "Pour connaître votre véhicule".



031563090

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces avant

Tournez l'extrémité du levier jusqu'à l'un des quatre premiers crans pour un balayage intermittent, jusqu'au cinquième cran pour la petite vitesse d'essuie-glace et jusqu'au sixième cran pour la grande vitesse d'essuie-glace.



031563345

Fonctionnement des essuie-glaces avant

ATTENTION !

Éliminez toujours les dépôts de neige qui empêchent les balais d'essuie-glace avant de revenir à la position d'arrêt. Si le commutateur d'essuie-glace avant est mis en position OFF (hors fonction) et les balais ne peuvent pas retourner en position d'arrêt, le moteur d'essuie-glace risque d'être endommagé.

Système d'essuie-glaces intermittents

Utilisez l'un des cinq réglages intermittents d'essuie-glace lorsque les conditions météorologiques nécessitent un seul cycle de balayage à délai variable entre cycles. À des vitesses supérieures à 16 km/h (10 mph), il est possible de régler un intervalle d'environ 18 secondes maximum entre les cycles (premier cran) à un cycle toutes les secondes (quatrième cran).



031563345

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

REMARQUE :

À une vitesse inférieure à 16 km/h (10 mph), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace avant

Pour utiliser le lave-glace, poussez l'extrémité du levier jusqu'au deuxième cran (vers le volant) et maintenez-la ainsi pendant la durée de pulvérisation souhaitée. Si vous poussez sur le levier en réglage intermittent, les essuie-glaces s'activent et opèrent plusieurs cycles de balayage après relâchement du levier, puis reviennent au fonctionnement intermittent sélectionné précédemment.



031563350

Fonctionnement du lave-glace avant

Si vous poussez sur l'extrémité du levier quand les essuie-glaces sont en position OFF (hors fonction), les essuie-glaces fonctionnent pen-

dant plusieurs cycles de balayage, puis s'arrêtent.

AVERTISSEMENT !

Une perte de visibilité soudaine au niveau du pare-brise peut provoquer une collision. Vous pourriez ne pas voir d'autres véhicules ou obstacles. Par temps froid, réchauffez le pare-brise au moyen du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter la formation soudaine de givre.

Balayage à impulsion

Servez-vous de la fonction MIST (buée) quand le pare-brise est légèrement humide. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position de balayage à impulsion et relâchez pour obtenir un seul cycle d'essuyage.

REMARQUE :

Le balayage à impulsion n'active pas la pompe de lave-glace. Par conséquent, le liquide lave-glace n'est pas vaporisé sur le pare-brise. Pour que le liquide lave-glace soit vaporisé sur le pare-brise, il faut activer la fonction de lave-glace.



031563345

Balayage à impulsion

Essuie-glaces à détection de pluie — Selon l'équipement

Ce dispositif détecte l'humidité du pare-brise et actionne automatiquement l'essuie-glace. Le dispositif est spécialement utile en cas de projections provenant de la route ou en cas de

pulvérisation excessive de lave-glace par le véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction sur l'une des cinq positions pour activer ce dispositif.

La sensibilité du système peut être réglée à partir du levier multifonction. La position 1 est la moins sensible et la position 4, la plus sensible. La position 3 convient aux situations de pluie normales. Les positions 1 et 2 conviennent si le conducteur recherche une sensibilité moindre. La position 4 peut être utilisée si le conducteur recherche une sensibilité plus élevée. Placez le commutateur d'essuie-glace en position OFF (hors fonction) quand le système n'est pas utilisé.

REMARQUE :

- **Le dispositif de détection de pluie ne fonctionne pas quand le commutateur d'essuie-glaces est en position de petite ou de grande vitesse.**
- **Le dispositif de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou des dépôts de sel sont présents sur le pare-brise.**

- **L'utilisation de Rain-X® ou de produits contenant de la cire ou de la silicone peut réduire l'efficacité du capteur de pluie.**
- **Une fonction programmable par l'utilisateur dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) permet de désactiver le dispositif de détection de pluie. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Personal Settings (préférences personnelles) (fonctions programmables par l'utilisateur) » du chapitre « Tableau de bord ».**

Le système de détection de pluie possède des caractéristiques de protection pour les balais et les bras d'essuie-glace, il ne fonctionnera pas dans les conditions suivantes :

- **Température ambiante basse** — Lorsque vous mettez l'allumage en position ON (en fonction), le système de détection de pluie ne fonctionne pas tant que le commutateur d'essuie-glaces n'est pas déplacé, que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 0 km/h

(0 mph) ou que la température extérieure ne dépasse pas 0 °C (32 °F).

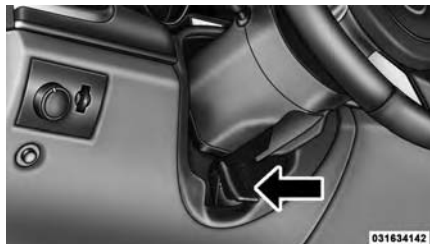
- **Transmission en position N (point mort)** — Lorsque l'allumage est en position ON (en fonction) et que la transmission est en position N (point mort), le système de détection de pluie ne fonctionnera pas tant que le commutateur d'essuie-glaces n'est pas déplacé, que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 8 km/h (5 mph) ou que le levier de vitesses n'a pas quitté la position N (point mort).

Inhibition du mode de démarrage à distance

— Sur les véhicules équipés du système de démarrage à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne sont pas opérationnels lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que vous êtes dans le véhicule et que vous avez placé le commutateur d'allumage en position RUN (marche), le fonctionnement des essuie-glaces à détection de pluie peut reprendre, si ce mode a été choisi, et qu'aucune autre condition interdite (mentionnée précédemment) n'est présente.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE/TELESCOPIQUE

Cette fonction vous permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison/rétraction se trouve sous le volant, à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison/rétraction

Pour débloquer la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou le bas selon les besoins. Pour allonger ou raccourcir la colonne de direc-

tion, tirez le volant vers vous ou poussez-le jusqu'à la position souhaitée. Pour bloquer la colonne de direction en place, poussez le levier vers le haut jusqu'à son engagement complet.

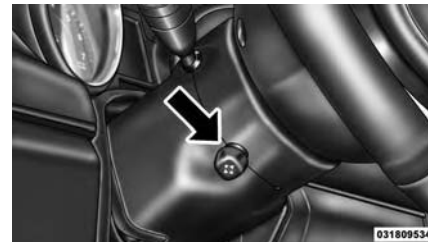
AVERTISSEMENT !

Ne réglez pas la colonne de direction en conduisant. Le fait de régler la colonne de direction en conduisant, ou de conduire avec la colonne de direction débloquée peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

COLONNE DE DIRECTION MOTORISÉE INCLINABLE/TELESCOPIQUE — SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction vous permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le commutateur

de colonne de direction motorisée inclinable/télescopique se trouve sous le levier multifonction, sur la colonne de direction.



Colonne de direction motorisée inclinable/télescopique

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier verticalement selon vos souhaits. Pour allonger ou raccourcir la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le loin de vous jusqu'à la position souhaitée.

REMARQUE :

Sur les véhicules équipés de siège à mémoire du conducteur, vous pouvez utiliser votre télécommande RKE ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de porte du conducteur pour déplacer la colonne de direction inclinable/télescopique aux positions préprogrammées. Référez-vous à la rubrique "Siège à mémoire du conducteur" dans cette section pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !

Ne réglez pas la colonne de direction en conduisant. Le fait de régler la colonne de direction en conduisant, ou de conduire avec la colonne de direction débloquée peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

CHAUFFAGE DU VOLANT — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un élément chauffant destiné à réchauffer vos mains par temps froid. Le chauffage du volant dispose d'un seul réglage de température. Une fois le chauffage du volant allumé, il fonctionne pendant environ 58 à 70 minutes avant de s'éteindre automatiquement. Le chauffage du volant peut s'éteindre plus tôt ou ne pas s'allumer si le volant est déjà chaud.

Le chauffage du volant peut être allumé et éteint avec le système Uconnect®.

Pressez la touche de fonction « Controls » (commandes), puis la touche de fonction « Heated Steering Wheel » (chauffage du volant) pour allumer le chauffage du volant. Appuyez une seconde fois sur la touche de fonction « Heated Steering Wheel » (chauffage du volant) pour éteindre le chauffage du volant.



Touche de fonction Controls (commandes)



Touche de fonction de chauffage du volant

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour que le chauffage du volant puisse être utilisé.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le chauffage du volant peut être programmé afin de se mettre en marche lors d'un démarrage à distance. Référez-vous à la section « Système de démarrage à distance — Selon l'équipement » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !

- Les personnes incapables de percevoir la douleur sur la peau à cause de leur âge avancé, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la colonne vertébrale, de médicaments, de l'alcool, de la fatigue ou d'une autre situation physique doivent utiliser le système de chauffage de volant avec prudence. Le chauffage peut causer des brûlures, même à faible tem-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

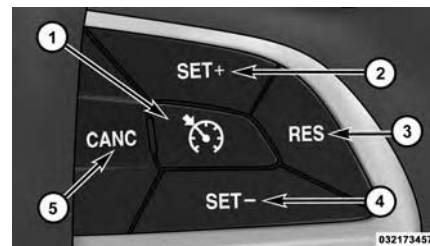
pérature, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes.

- Ne placez pas rien sur le volant pouvant l'isoler de la chaleur, comme une couverture ou une housse de volant de tout type ou de toute matière. Cela pourrait entraîner une surchauffe du volant.

REGULATION ELECTRONIQUE DE LA VITESSE — SELON L'EQUIPEMENT

Une fois engagée, la régulation électronique de la vitesse est prioritaire sur l'accélérateur aux vitesses supérieures à 40 km/h (25 mph).

Les boutons de régulation électronique de la vitesse se trouvent à droite du volant de direction.



Boutons de la régulation électronique de la vitesse

- | | |
|------------------|----------------|
| 1 - MARCHÉ/ARRET | 4 — SET-/DECEL |
| 2 — SET+/ACCEL | 5 — CANC |
| 3 — RESUME | |

REMARQUE :

Pour garantir son bon fonctionnement, le régulateur de vitesse a été conçu pour s'arrêter si plusieurs de ses fonctions sont activées simultanément. Dans ce cas, le régulateur de vitesse peut être réactivé en appuyant sur la touche MARCHE/ARRET du commutateur du régulateur de vitesse et en sélectionnant à nouveau la vitesse souhaitée.

Pour activer

Appuyez sur le bouton MARCHE/ARRET pour activer la régulation électronique de la vitesse. Le message CRUISE CONTROL READY (régulation de la vitesse adaptative prête) s'affiche sur le tableau de bord pour indiquer que la régulation électronique de la vitesse est allumée. Pour désactiver le système, appuyez une deuxième fois sur le bouton MARCHE/ARRET. Le message CRUISE CONTROL OFF (régulation de la vitesse adaptative hors fonction) s'affiche sur le tableau de bord pour indiquer que la régulation électronique de la vitesse est désactivée. Le système devrait toujours être hors fonction lorsqu'il n'est pas utilisé.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de maintenir le régulateur de vitesse en fonction quand il n'est pas utilisé. Vous risquez d'actionner le système accidentellement ou de rouler plus vite que vous le souhaitez. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Laissez le système hors fonction quand il n'est pas utilisé.

Pour régler une vitesse

Mettez en marche la régulation de vitesse normale (fixe). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le bouton SET (+) ou SET (-), puis relâchez-le. Relâchez l'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse sélectionnée. Une fois qu'une vitesse a été réglée, le message CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM (régulation de la vitesse réglée à mph/km) s'affiche pour indiquer la vitesse réglée. Une fois la vitesse réglée, un témoin CRUISE (régulation) s'allume également et reste allumé sur le tableau de bord.

Pour désactiver

Une légère pression sur la pédale de frein, une pression sur le bouton CANCEL (annulation), ou une pression normale sur la pédale de frein pendant le ralentissement du véhicule désactivent le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse sélectionnée de la mémoire du système. Une pression sur le bouton ON/OFF (en/hors fonction) ou le fait de couper le contact annule la vitesse mémorisée.

Pour reprendre une vitesse

Pour revenir à une vitesse mémorisée antérieurement, appuyez sur le bouton RES et relâchez-le. La reprise de vitesse peut être effectuée dès que le véhicule dépasse 30 km/h (19 mph).

Pour modifier le paramètre de vitesse

Lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, il est possible d'augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+). Si le bouton est maintenu enfoncé en permanence, la vitesse sélectionnée continue à augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Une pression sur le bouton SET (+) (reprise +) augmente la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Pour diminuer la vitesse lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, appuyez sur le bouton SET (-). Si le bouton est maintenu en permanence en position SET (-), la vitesse sélectionnée continue à diminuer jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. Relâchez le bouton quand vous avez atteint la vitesse souhaitée : la nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Une pression sur le bouton SET (-) réduit la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton réduit la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Pour dépasser un autre véhicule

Appuyez normalement sur l'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée.

Utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes pour maintenir la vitesse mémorisée.

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse maintient la vitesse en montée et en descente. Une légère modification de la vitesse sur les reliefs est normale.

Sur une forte montée, vous pouvez perdre davantage de vitesse. Il est alors préférable de rouler sans régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT !

La régulation électronique de la vitesse peut s'avérer dangereuse quand les conditions de circulation ne permettent pas de maintenir une vitesse constante. Votre véhicule pourrait rouler trop vite en fonction des circonstances et vous pourriez en perdre le contrôle et avoir un accident. N'utilisez pas la régulation électronique de la vitesse lorsque la cir-

AVERTISSEMENT ! (Suite)

culacion est dense ou lorsque vous roulez sur des routes sinueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.

REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC) — SELON L'EQUIPEMENT

La régulation de vitesse adaptative (ACC) augmente le confort de conduite avec l'utilisation de la régulation de vitesse sur autoroute et sur les routes principales. Cependant, ce n'est pas un système de sécurité destiné à prévenir les accidents.

L'ACC vous permet de maintenir la régulation de vitesse engagée dans une circulation légère à modérée sans devoir réinitialiser fréquemment votre régulation de vitesse. L'ACC utilise un capteur radar et une caméra avant conçus pour détecter un véhicule se trouvant juste devant vous.

(Suite)

REMARQUE :

- Si le capteur ne détecte pas de véhicule devant vous, l'ACC maintient une vitesse fixe.
- Si le capteur ACC détecte un véhicule devant vous, l'ACC applique automatiquement un freinage ou une accélération limitée (ne dépassant pas la vitesse initialement réglée) pour maintenir une distance préréglée, tout en s'adaptant à la vitesse du véhicule qui vous précède.

AVERTISSEMENT !

- La régulation de vitesse adaptative (ACC) est un système de commodité. Elle ne se substitue pas à votre engagement actif dans la conduite. Il demeure de la responsabilité du conducteur de rester attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule suivi et, par-dessus tout, à l'utilisation des freins pour garantir la sécurité du véhicule en toutes circonstances. Lorsque vous roulez, vous devez rester attentif afin de conserver le contrôle de votre véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer un accident et des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- Limitations du système ACC :
 - Le système ne réagit pas aux piétons, aux véhicules arrivant en sens inverse et aux objets immobiles (comme, par exemple, un véhicule arrêté dans un bouchon ou un véhicule en panne).
 - Le système ne tient pas compte des conditions de circulation ou météorologiques, et peut être limité dans son appréciation des distances.
 - Le témoin n'est pas toujours capable d'appréhender les situations de conduites complexes, ce qui peut entraîner des avertissements de distance erronés ou inexistantes.
 - Le système ne peut appliquer que 40 % de la force de freinage du véhicule et est incapable d'arrêter complètement le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Le système ACC doit être désactivé dans les cas suivants :

- dans le brouillard, une forte pluie, une neige épaisse, dans la neige fondue, dans les embouteillages et autres situations complexes (route en travaux, par exemple) ;
- à l'entrée d'un virage ou d'une bretelle de sortie d'autoroute, sur des routes sinueuses, verglacées, enneigées, glissantes, ou dans de fortes montées ou descentes ;
- lors de la traction d'une remorque dans de fortes montées ou descentes ;
- quand les circonstances ne permettent pas de rouler à vitesse constante en sécurité.

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer un accident et des blessures graves ou mortelles.

Le système de régulation de la vitesse possède deux modes de commande :

- le mode de régulation de vitesse adaptative pour maintenir une distance appropriée entre les véhicules ;
- le mode de régulation de vitesse normale (fixe) pour rouler à une vitesse constante pré-réglée. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Mode de régulation de vitesse normale (fixe) » de ce chapitre.

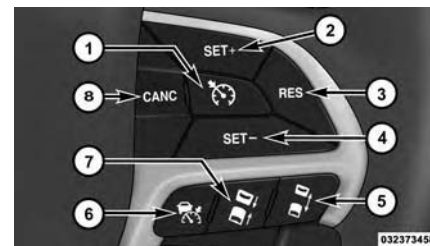
REMARQUE :

La fonction de régulation de vitesse normale (fixe) ne réagit pas aux véhicules roulant devant vous. Vous devez toujours vous rappeler dans quel mode vous vous trouvez.

Vous pouvez changer le mode en utilisant les boutons de régulation de la vitesse. Les deux modes de régulation fonctionnent différemment. Confirmez toujours le mode sélectionné.

Fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative (ACC)

Les boutons de régulation de vitesse (placés du côté droit du volant) actionnent le système ACC.



Boutons de commande de régulation de vitesse adaptative

- 1 — MARCHE/ARRÊT DE LA REGULATION DE VITESSE NORMALE (FIXE)
- 2 — SET+/ACCEL
- 3 — RESUME
- 4 — SET-/DECEL
- 5 — PARAMETRAGE DE DISTANCE — AUGMENTER
- 6 — MARCHE/ARRÊT DE LA REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC)
- 7 — PARAMETRAGE DE DISTANCE — DIMINUER
- 8 — CANCEL

REMARQUE :

Toute modification du châssis/de la suspension ou de la taille de pneu du véhicule peut affecter le fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative.

Activation de la régulation de vitesse adaptative (ACC)

Vous ne pouvez activer l'ACC que si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mph).

Lorsque le système est activé et passe à l'état READY (prêt), le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche « ACC Ready » (ACC prête).

Lorsque le système est désactivé, l'EVIC affiche « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (régulation de vitesse adaptative (ACC) hors fonction).

REMARQUE :

L'ACC ne peut pas être activé dans les situations suivantes :

- en gamme basse de la traction intégrale ;
- quand vous freinez ;
- quand le frein à main est serré ;

- quand la transmission automatique est en position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) ;
- quand la vitesse du véhicule est hors de l'intervalle de vitesses ;
- quand les freins surchauffent.

Pour activer

Enfoncez et relâchez le bouton MARCHÉ/ARRET de la régulation de vitesse adaptative (ACC). Le menu ACC dans l'EVIC affiche « ACC Ready » (ACC prête).



ACC Ready

0323001278

Adaptive Cruise Control Ready (régulation de vitesse adaptative prête)

Pour désactiver le système, enfoncez et relâchez une seconde fois le bouton MARCHÉ/ARRET de la régulation de vitesse adaptative (ACC). A ce moment, le système est mis hors fonction et l'EVIC affiche « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (régulation de vitesse adaptative (ACC) hors fonction).



Adaptive
Cruise Control
(ACC)
Off

0323001263

Adaptive Cruise Control Off (régulation de vitesse adaptative hors fonction)

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de laisser la régulation de vitesse adaptative (ACC) en fonction quand le système n'est pas utilisé. Vous risquez d'actionner le système accidentellement ou de rouler plus vite que vous le souhaitez. Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule et d'avoir un accident. Laissez le système hors fonction quand il n'est pas utilisé.

Pour régler une vitesse ACC

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le bouton SET + ou SET -, puis relâchez-le. L'EVIC affiche la vitesse réglée.

Si le système est réglé alors que la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mph), la vitesse réglée correspond par défaut à 32 km/h (20 mph). Si le système est réglé alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph), la vitesse réglée correspond à la vitesse actuelle du véhicule.

REMARQUE :

Il est impossible de régler l'ACC si un véhicule se trouve à l'arrêt devant votre véhicule à proximité immédiate.

Levez le pied de la pédale d'accélérateur, sans quoi le véhicule pourrait continuer à accélérer au-delà de la vitesse réglée. Dans ce cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (commande par le conducteur) s'affiche dans l'EVIC.
- Le système ne contrôle pas la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède. La vitesse du véhicule est uniquement déterminée par la position de la pédale d'accélérateur.

Pour annuler

Les conditions suivantes annulent le système :

- La pédale de frein est appliquée.
- Vous enfoncez la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le commutateur CANCEL.

- Un événement de système antiblocage des roues (ABS) se produit.
- Un événement de commande de stabilisation de la remorque (TSC) se produit.
- La transmission est placée en position N (point mort).
- Le système de commande électronique de stabilité/d'antipatinage (ESC/TCS) est activé.
- Le frein à main du véhicule est appliqué.
- La ceinture du conducteur est déboutée à petite vitesse.
- La porte du conducteur est ouverte à petite vitesse.
- Le conducteur fait basculer l'ESC sur le mode de désactivation complète.

REMARQUE :

Si le fonctionnement de l'ACC reprend ou est configuré lorsqu'ESC/TCS est désactivé, l'ESC est de nouveau automatiquement engagé.

Pour désactiver

Le système est désactivé et la vitesse mémorisée est effacée lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton MARCHÉ/ARRET de la régulation de vitesse adaptative (ACC).
- Vous appuyez sur le bouton MARCHÉ/ARRET de la régulation de vitesse normale (fixe).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en gamme basse de la traction intégrale.

Pour reprendre

Si une vitesse est réglée en mémoire, appuyez sur le bouton RES, puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. L'EVIC affiche la dernière vitesse réglée.

REMARQUE :

Vous pouvez reprendre l'ACC à partir d'au moins 30 km/h (19 mph).

AVERTISSEMENT !

La fonction Resume (reprise) ne peut être utilisée que si les conditions de circulation le permettent. La reprise d'une vitesse réglée trop élevée ou trop basse pour les conditions de circulation peut faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement et créer un danger. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer un accident et des blessures graves ou mortelles.

Pour modifier le paramètre de vitesse

Lorsque l'ACC est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse de réglage en appuyant sur le bouton SET +.

Une pression sur le bouton SET + augmente la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Si vous maintenez le bouton SET + enfoncé, la vitesse de réglage continue d'augmenter par incréments de 5 km/h (5 mph) jusqu'à ce que

vous relâchez le bouton. L'augmentation de la vitesse réglée s'affiche à l'écran de l'EVIC.

Lors du réglage de l'ACC, il est possible de diminuer la vitesse de réglage en appuyant sur le bouton SET -.

Une pression sur le bouton SET - réduit la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton réduit la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Si le bouton SET - est maintenu enfoncé, la vitesse de réglage continue d'augmenter par incréments de 10 km/h (5 mph) jusqu'à ce que vous relâchez le bouton. La diminution de la vitesse réglée s'affiche à l'écran de l'EVIC.

REMARQUE :

- **Lorsque vous annulez et appuyez sur le bouton SET + ou SET -, la vitesse du véhicule actuelle devient la vitesse de réglage du système.**
- **Lorsque vous utilisez le bouton SET - pour décélérer, si le freinage du moteur ne suffit pas à ralentir le véhicule pour**

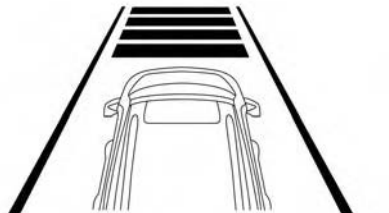
atteindre la vitesse réglée, le système de freinage ralentit automatiquement le véhicule.

- Le système ACC applique les freins en suivant le véhicule cible et les bloque pendant deux secondes, puis les relâche.
- Le système ACC maintient la vitesse réglée dans les montées et les descentes. Cependant, une légère modification de la vitesse sur les reliefs est normale. En outre, une rétrogradation peut se produire en montée ou en descente. Cela est normal et est nécessaire pour maintenir la vitesse réglée. En montée ou en descente, le système ACC se désactive si la température de freinage dépasse la gamme normale (surchauffe).

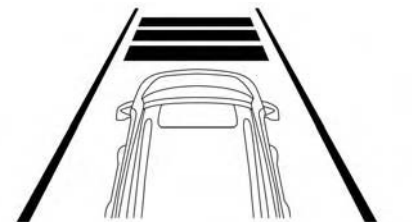
Paramétrage de la distance de suivi quand la fonction ACC est active

Il est possible de régler la distance de suivi spécifiée en faisant varier la distance entre quatre barres (distance très longue), trois barres (distance longue), deux barres (distance moyenne) et une barre (distance courte). A l'aide de ce paramétrage de distance et de la

vitesse du véhicule, l'ACC calcule et règle la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce paramétrage de distance s'affiche dans l'EVIC.



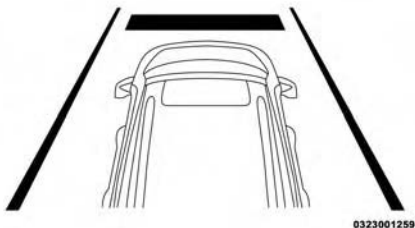
Paramétrage de distance sur 4 barres
(distance très longue)



Paramétrage de distance sur 3 barres
(distance longue)



Paramétrage de distance sur 2 barres
(distance moyenne)



Paramétrage de distance sur 1 barre (distance courte)

Pour augmenter le paramétrage de distance, appuyez sur le bouton Paramétrage de distance — Augmenter, puis relâchez-le. A chaque pression sur le bouton, le paramétrage de distance augmente d'une barre (distance plus longue).

Pour diminuer le paramétrage de distance, appuyez sur le bouton Paramétrage de distance — Diminuer, puis relâchez-le. A chaque pression sur le bouton, le paramétrage de distance diminue d'une barre (distance plus courte).

En l'absence de véhicule devant vous, le système maintient la vitesse réglée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement est détecté dans la même voie, l'EVIC affiche l'icône « Sensed Vehicle Indicator » (témoin de véhicule détecté) et le système règle automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance paramétrée, quelle que soit la vitesse réglée.

Le véhicule maintient ensuite la distance réglée sauf dans les cas suivants :

- Le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse réglée.
- Le véhicule qui vous précède change de voie ou n'est plus détecté par le capteur.
- Le véhicule qui vous précède ralentit jusqu'à arrêt complet 0 km/h (0 mph) pendant plus de deux secondes et le système se désactive automatiquement.
- Le paramétrage de distance est modifié.
- Le système se désengage. (Référez-vous aux informations relatives à l'activation de l'ACC.)

Le freinage maximum appliqué par l'ACC est limité. Cependant, le conducteur peut toujours appliquer les freins manuellement selon les besoins.

REMARQUE :

Les feux stop s'allument quand le système ACC applique les freins.

Un avertissement de proximité alerte le conducteur si l'ACC prévoit que son niveau maximum de freinage est insuffisant pour maintenir la distance réglée. Dans ce cas, une alerte visuelle « BRAKE » (frein) clignote dans l'EVIC et une sonnerie retentit pendant que l'ACC continue à appliquer sa capacité maximale de freinage.



Dans ce cas, vous devez immédiatement serrer les freins selon les besoins pour maintenir une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède.

Aide au dépassement

Lorsque vous conduisez avec l'ACC activé et que vous suivez un véhicule cible, le système fournit une accélération supplémentaire pour vous aider à doubler les véhicules qui vous précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche. Dans les lieux où la conduite se fait à gauche, l'aide au dépassement est

uniquement active lorsque le véhicule passe sur la gauche des véhicules cibles.

Lorsqu'un véhicule passe d'un lieu où la conduite se fait à gauche à un autre où la conduite se fait à droite, le système ACC détecte automatiquement le sens de la circulation. Dans ce cas, l'aide au dépassement est uniquement active lorsque le véhicule passe sur la droite du véhicule cible. Cette accélération supplémentaire se déclenche lorsque le conducteur utilise le clignotant droit. Dans ce cas, le système ACC cesse de fournir une aide au dépassement sur la gauche jusqu'à ce qu'il détermine que le véhicule est revenu dans un lieu où la conduite se fait à gauche.

Menu de régulation de vitesse adaptative (ACC)

L'EVIC affiche les paramètres actuels du système ACC. L'EVIC est situé au centre du tableau de bord. L'information affichée dépend de l'état du système ACC.

Appuyez sur le bouton MARCHÉ/ARRÊT RÉGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC)

(situé sur le volant) jusqu'à ce que l'un des messages suivants s'affiche dans l'EVIC :

Adaptive Cruise Control Off (régulation de vitesse adaptative hors fonction)

Quand l'ACC est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (régulation de vitesse adaptative hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (régulation de vitesse adaptative prête)

Lorsque l'ACC est activé mais que le réglage de vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (régulation de vitesse adaptative prête).

Appuyez sur le bouton SET + ou SET- (situé sur le volant). Le message suivant s'affiche alors dans l'EVIC :

ACC SET (ACC paramétré)

Lorsque la fonction ACC est configurée, la vitesse réglée continue de s'afficher dans le coin inférieur droit du tableau de bord.

L'écran ACC s'affiche de nouveau si une activité ACC quelconque se produit, ce qui peut inclure les situations suivantes :

- modification du paramétrage de distance ;
- annulation du système ;
- Driver Override (commande par le conducteur) ;
- désactivation du système ;
- avertissement de proximité de l'ACC ;
- avertissement d'ACC indisponible ;
- L'EVIC retourne au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité de l'ACC.

Avertissements à l'écran et maintenance

Avertissement « Wipe Front Radar Sensor In Front Of Vehicle » (nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule)

L'avertissement « ACC / FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (fonctionnalité ACC/FCW non disponible - nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule) s'affiche et un signal

sonore indique lorsque des conditions limitent temporairement les performances du système.

Cela se produit le plus souvent en cas de visibilité insuffisante, comme sous la neige ou sous une forte pluie. Le système ACC peut également être temporairement inopérant à la suite de l'obstruction des capteurs par la saleté ou la glace. Dans ce cas, l'EVIC affiche « ACC / FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (fonctionnalité ACC/FCW non disponible - nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule) et le système se désactive.

Le message « ACC / FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (fonctionnalité ACC/FCW non disponible - nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule) peut parfois s'afficher si vous roulez dans des zones où le réfléchissement est important (p.ex., tunnels avec carreaux réfléchissants, glace, neige). Le système ACC redevient opérationnel dès que vous quittez ces zones. Dans des cas rares, quand le radar ne détecte aucun véhicule ou objet sur son chemin, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

REMARQUE :

Si l'avertissement « ACC / FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (fonctionnalité ACC/FCW non disponible - nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule) est actif, la régulation de vitesse normale (fixe) est toujours disponible. Pour plus d'informations, référez-vous à « Mode de régulation de vitesse normale (fixe) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques ne sont pas en cause, le conducteur doit examiner le capteur. Un nettoyage ou l'élimination d'une obstruction peuvent s'avérer nécessaires. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour maintenir le système ACC opérationnel, il est important de noter les opérations d'entretien nécessaires :

- Veillez à maintenir le capteur toujours propre. Procédez avec précaution lors du nettoyage de la lentille du capteur avec un chiffon doux. Faites attention à ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne déposez aucune vis du capteur. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement

ou une défaillance de l'ACC et pourrait exiger un réalignement du capteur.

- Si le capteur ou l'avant du véhicule est endommagé lors d'une collision, faites-le contrôler par votre concessionnaire agréé.
- Ne fixez près du capteur aucun accessoire comme un matériau transparent ou des calandres du marché secondaire. Cela pourrait entraîner une défaillance ou un dysfonctionnement de l'ACC.

Quand la situation qui a causé la désactivation du système a disparu, le système retourne à l'état « Adaptive Cruise Control Off » (régulation de vitesse adaptative désactivée). Le système doit alors être réactivé pour fonctionner.

REMARQUE :

- **Si le message « ACC / FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (fonctionnalité ACC/FCW non disponible - nettoyer le capteur radar à l'avant du véhicule) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois par trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou de toute autre**

obstruction, faites réaligner le capteur radar chez votre concessionnaire agréé.

- **Il est déconseillé de poser un élément de déneigement, une protection avant ou une calandre du marché secondaire sur le véhicule ou de modifier la calandre d'une quelconque manière. Cela risquerait en effet de bloquer le capteur et d'empêcher le fonctionnement des systèmes ACC / FCW.**

Avertissement « Clean Front Windshield » (nettoyer le pare-brise avant)

L'avertissement « ACC / FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (fonctionnalité ACC/FCW limitée - nettoyer le pare-brise avant) s'affiche et un signal sonore indique lorsque des conditions limitent temporairement les performances du système. Cela se produit le plus souvent en cas de visibilité insuffisante, comme par temps de neige, de forte pluie ou de brouillard. Le système ACC peut également être temporairement inopérant en raison d'une obstruction, comme de la boue, de la saleté ou du givre sur le pare-brise ou encore de la buée sur l'intérieur. Dans ce cas, l'EVIC affiche « ACC / FCW Limited Functionality Clean

Front Windshield » (fonctionnalité ACC/FCW limitée - nettoyer le pare-brise avant) et les performances du système se dégradent.

Le message « ACC / FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (fonctionnalité ACC/FCW limitée - nettoyer le pare-brise avant) peut parfois s'afficher si vous roulez dans des zones où le réfléchissement est important (p.ex., tunnels avec carreaux réfléchissants, glace, neige). Le système ACC / FCW redevient opérationnel dès que vous quittez ces zones. Dans des cas rares, lorsque la caméra ne détecte aucun véhicule ni objet sur son chemin, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques ne sont pas en cause, le conducteur doit examiner le pare-brise et la caméra située au dos du rétroviseur intérieur. Il peut être nécessaire de nettoyer ou d'éliminer l'obstruction.

Une fois que le problème affectant la fonctionnalité du système disparaît, le système redevient entièrement opérationnel.

REMARQUE :

Si le message « ACC / FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (fonctionnalité ACC/FCW limitée - nettoyer le pare-brise avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois par trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou de toute autre obstruction, faites examiner le pare-brise et la caméra tournée vers l'avant chez votre concessionnaire agréé.

Dépose du capteur ACC pour rouler en hors route

REMARQUE :

En conduite hors route, il peut être recommandé de déposer le capteur ACC. Ce capteur est situé derrière la calandre inférieure avant au centre du véhicule. Après avoir déposé le carénage inférieur, vous pouvez déposer l'ensemble capteur et support inférieur.

Pour déposer le capteur, procédez comme suit :

1. Débranchez le connecteur en enfonçant les deux pattes sur le connecteur et en le tirant vers l'extérieur. Ne tirez pas par le câblage ou n'utilisez pas d'outils pour déposer le connecteur.

2. Déposez la fixation de câblage multi branches au dos du support.

3. Déposez les deux fixations M6 qui lient le support au pare-chocs.

REMARQUE :

Ne changez pas les fixations de réglage ou ne tirez pas le capteur hors du support. Cela affecterait l'alignement du capteur.

Rangez l'ensemble de capteur et support en lieu sûr. Le câblage et le connecteur doivent être rangés correctement après la dépose de l'ensemble de capteur et support.

Une prise de connecteur est placée sur la poutre de pare-chocs. Insérez le connecteur de câblage dans la prise de connecteur.

REMARQUE :

Lorsque le capteur est déposé, les fonctions de régulation de vitesse adaptative, de régulation de vitesse normale et d'avertissement de collision avant ne sont pas disponibles et le bouton Marche/Arrêt d'avertissement de collision avant reste allumé. Une fois que l'allumage du véhicule été actionné, le sys-

tème se réinitialise et redevient entièrement opérationnel.

Pour reposer l'ensemble de capteur et support, procédez dans l'ordre inverse des étapes susmentionnées. Le couple de serrage des fixations requis pour remonter le support à la poutre est de 9 N·m (6,6 ft-lbs).

Avertissement au sujet de la réparation du ACC/FCW

Si le système s'éteint et si l'EVIC affiche « ACC/FCW Unavailable Service Required » (ACC/FCW non disponible - intervention nécessaire) ou « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (régulation de vitesse/FCW non disponible - intervention nécessaire), il se peut qu'une défaillance interne du système ou une panne temporaire limite la fonctionnalité de l'ACC. Bien qu'il soit toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, l'ACC est temporairement indisponible. Dans ce cas, tentez de réactiver l'ACC ultérieurement, en laissant passer un cycle d'allumage. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé.

Précautions à prendre en roulant avec l'ACC

Dans certaines situations, l'ACC peut présenter des difficultés de détection. Dans ces cas, l'ACC peut freiner tard ou de manière imprévue. Le conducteur doit rester vigilant et doit intervenir au besoin.

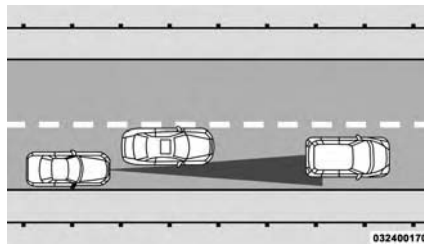
Remorquage

REMARQUE :

Il est déconseillé de tracter une remorque lors de l'utilisation du système ACC.

Conduite décalée

L'ACC peut ne pas détecter un véhicule circulant dans la même voie en décalé par rapport à votre ligne de trajectoire directe, ou un véhicule arrivant sur le côté. La distance risque d'être insuffisante par rapport au véhicule qui vous précède. Le véhicule décalé peut se déplacer par rapport à votre trajectoire et faire freiner ou accélérer votre véhicule de manière imprévue.

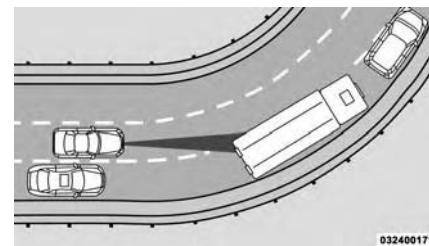


Virages et courbes

Lorsque vous conduisez dans un virage avec l'ACC engagé, le système peut diminuer la vitesse et l'accélération du véhicule pour des raisons de stabilité, si aucun véhicule cible n'est détecté. Une fois le véhicule sorti du virage, le système reprend votre vitesse fixe d'origine. Ceci fait partie du fonctionnement normal du système ACC.

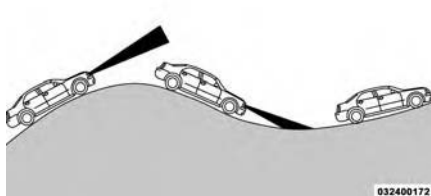
REMARQUE :

Sur les virages serrés, les performances de l'ACC peuvent être limitées.



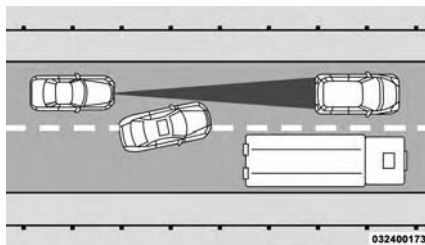
Utilisation de l'ACC en pente

Lors de la conduite en pente, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule se trouvant dans votre voie. En fonction de la vitesse, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et du degré de la pente, les performances de l'ACC peuvent être limitées.



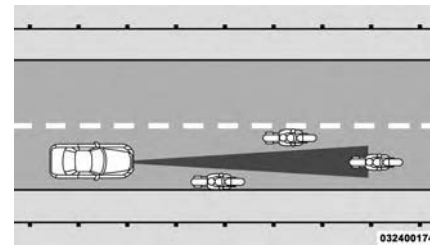
Changement de voie

L'ACC ne peut détecter un véhicule que lorsqu'il se trouve complètement sur la même voie de circulation que vous. Dans l'illustration, l'ACC n'a pas encore détecté le véhicule changeant de voie et il se peut qu'il le détecte trop tard pour que l'ACC sélectionne l'action appropriée. L'ACC ne peut détecter un véhicule tant qu'il n'est pas complètement dans la voie. La distance risque d'être insuffisante par rapport au véhicule changeant de voie. Soyez toujours vigilant et prêt à freiner en cas de besoin.



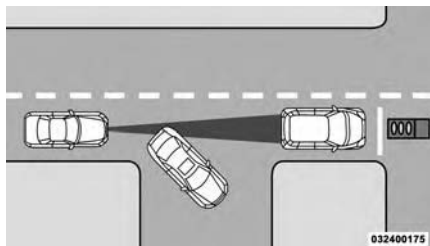
Véhicules étroits

Certains véhicules étroits circulant près des bords extérieurs de la voie ou sur le bord de la voie ne sont pas détectés tant qu'ils ne se trouvent pas complètement dans la voie. La distance risque d'être insuffisante par rapport au véhicule qui vous précède.



Objets et véhicules immobiles

L'ACC ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, l'ACC ne réagit pas si le véhicule qui vous précède quitte votre voie de circulation pour éviter un véhicule arrêté devant lui. Soyez toujours vigilant et prêt à freiner en cas de besoin.



Renseignements généraux

Exigences de la FCC pour les systèmes de radar automobiles

Spécifications de classification :

47 C.F.R. Partie 15

47 C.F.R Partie 15.515

Mode de régulation de vitesse normale (fixe)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptative, un mode de régulation de vitesse normale (fixe) est disponible pour rouler à une vitesse fixe. Le mode de régulation de vitesse normale (fixe) est conçu pour maintenir une vitesse réglée normale, sans que le conducteur n'ait besoin d'appuyer sur l'accélérateur. La régulation de vitesse fonctionne uniquement si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mph).

Pour commuter entre les différents modes de régulation de vitesse, appuyez sur le bouton MARCHÉ/ARRÊT DE LA REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC) qui permet de

désactiver l'ACC et la REGULATION DE VITESSE NORMALE (fixe). Lorsque vous appuyez sur le bouton MARCHÉ/ARRÊT DE LA REGULATION DE VITESSE NORMALE (FIXE), le mode de régulation de vitesse normale (fixe) est activé.

AVERTISSEMENT !

En mode de régulation de vitesse normale (vitesse fixe), le système ne réagit pas aux véhicules roulant devant vous. Veillez à maintenir une distance de sécurité entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède. Sachez toujours quel mode est sélectionné. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer un accident et des blessures graves ou mortelles.

Pour régler une vitesse

Mettez en marche la régulation de vitesse normale (fixe). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le bouton SET (+) ou SET (-), puis relâchez-le. Relâchez l'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse sélectionnée. Une fois qu'une vitesse a

été réglée, le message CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM (régulation de la vitesse réglée à mph/km) s'affiche pour indiquer la vitesse réglée. Une fois la vitesse réglée, un témoin CRUISE (régulation) s'allume également et reste allumé sur le tableau de bord.

Pour modifier le paramètre de vitesse

Lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, il est possible d'augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+). Si le bouton est maintenu enfoncé en permanence, la vitesse sélectionnée continue à augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Une pression sur le bouton SET (+) augmente la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, il est possible d'augmenter la vitesse réglée en appuyant sur le bouton SET + et en le maintenant enfoncé. Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue d'augmenter par incréments de 5 km/h (5 mph)

jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. L'augmentation de la vitesse réglée s'affiche à l'écran de l'EVIC.

Pour diminuer la vitesse lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, appuyez sur le bouton SET (-). Si le bouton est maintenu en permanence en position SET (-), la vitesse sélectionnée continue à diminuer jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. Relâchez le bouton quand vous avez atteint la vitesse souhaitée : la nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Une pression sur le bouton SET (-) réduit la vitesse réglée de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton réduit la vitesse de 1 km/h (1 mph).

Lorsque la régulation de vitesse normale (fixe) est configurée, il est possible de diminuer la vitesse réglée en appuyant sur le bouton SET - et en le maintenant enfoncé. Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue d'augmenter par incréments de 5 km/h (5 mph) jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. La diminution de la vitesse réglée s'affiche à l'écran de l'EVIC.

Pour annuler

Les conditions suivantes annulent la régulation de vitesse normale (fixe) sans effacer la mémoire :

- Vous enfoncez ou relâchez légèrement la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le bouton CANCEL.
- Le système de commande électronique de stabilité/d'antipatinage (ESC/TCS) est activé.
- Le frein à main du véhicule est appliqué.
- La température de freinage dépasse la gamme normale (surchauffe).
- Le levier de vitesses est déplacé de la position D (marche avant).

Pour reprendre une vitesse

Pour revenir à une vitesse mémorisée antérieurement, appuyez sur le bouton RES et relâchez-le. La reprise de vitesse peut être effectuée dès que le véhicule dépasse 30 km/h (19 mph).

Pour désactiver

Le système est désactivé et la vitesse mémorisée est effacée quand :

- vous poussez le bouton ON/OFF de vitesse normale (fixe) ;
- vous coupez le contact ;
- vous engagez la gamme basse de la traction intégrale.

AVERTISSEMENT DE COLLISION AVANT (FCW) AVEC PREVENTION — SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système d'avertissement de collision avant (FCW) avec prévention

Le système d'avertissement de collision avant (FCW) avec prévention fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels (dans l'EVIC), et peut appliquer une secousse de freinage pour avvertir le conducteur lorsqu'il détecte une collision frontale potentielle. Les avertissements et le freinage limité ont pour but de fournir au conducteur assez de temps pour réagir, éviter ou prévenir la collision potentielle.

REMARQUE :

La fonction FCW contrôle les informations des capteurs avant, ainsi que celles du contrôleur électronique de freinage (EBC), pour calculer la probabilité d'une collision avant. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, il fournit des avertissements sonores et visuels au conducteur, et peut produire une secousse de freinage. Si le conducteur ne prend pas de mesures en fonction de ces avertissements progressifs, le système assure un niveau limité de freinage autonome pour aider le véhicule à ralentir et atténuer le risque de collision avant potentielle. Si le conducteur réagit aux avertissements en freinant et que le système détermine que le conducteur a l'intention d'éviter la collision en freinant mais qu'il n'a pas suffisamment freiné, le système compense en fournissant une puissance de freinage supplémentaire selon les besoins.



Message FCW

Lorsque le système détermine qu'un choc avec le véhicule précédant le conducteur n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

REMARQUE :

- La vitesse minimale pour l'activation du système FCW est de 10 km/h (5 mph).
- Les alertes FCW peuvent se déclencher sur des objets autres que des véhicules, par exemple les glissières de sécurité ou les panneaux de signalisation situés sur la trajectoire prévue. Ceci est prévu et fait

partie du fonctionnement et du mode d'activation normaux du FCW.

AVERTISSEMENT !

L'avertissement de collision avant (FCW) n'a pas pour but d'éviter une collision à lui seul, et le FCW ne peut pas non plus détecter chaque type de collision potentielle. Le conducteur a la responsabilité d'éviter tout choc en contrôlant le véhicule au moyen du freinage et de la direction. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Activation/désactivation de la fonction FCW

REMARQUE :

L'état par défaut de la fonction FCW est « On » (en fonction), ce qui permet au système de vous avertir en cas de collision possible avec le véhicule qui vous précède. Le bouton de collision avant est situé sur le panneau de commutateurs, en dessous de l'écran Uconnect®.

Pour désactiver le système FCW, appuyez une fois sur le bouton de collision avant (la DEL s'allume).

Pour réactiver le système FCW, appuyez de nouveau sur le bouton de collision avant (la DEL s'éteint).

La définition de l'état FCW sur le réglage « Off » (hors fonction) empêche le système de vous avertir d'une collision possible avec le véhicule qui vous précède.

La définition de l'état Active Braking (freinage actif) sur « Off » (hors fonction) empêche le système de fournir un freinage autonome limité ou d'assurer un freinage supplémentaire si le conducteur ne freine pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

REMARQUE :

L'état du système FCW est gardé en mémoire d'un cycle d'allumage à l'autre. Si le système est éteint, il reste désactivé lors du redémarrage du véhicule.

Modification de l'état FCW et de freinage actif

Pour modifier les paramètres FCW et de freinage actif dans l'écran du système Uconnect® 8.4/8.4A — selon l'équipement.

REMARQUE :

Les paramètres peuvent uniquement être modifiés lorsque le véhicule est en position P (stationnement).

Procédez comme suit pour régler la fonction FCW et le freinage actif :

1. Appuyez sur touche de fonction « Controls » (commandes) située au bas de l'écran Uconnect®.
2. Appuyez sur la touche de fonction « Settings » (réglages).
3. Appuyez sur la touche de fonction « Safety & Driving Assistance » (sécurité et aide au stationnement).
4. Appuyez sur la touche de fonction « FWD Collision Warning (avertissement de collision avant) Far (éloigné) ou Near (proche), selon votre préférence.

5. Appuyez sur la touche de fonction « Active Braking » (freinage actif) On (marche) ou Off (arrêt).

REMARQUE :

Une coche s'affiche dans la zone de sélection pour indiquer le paramètre.

Pour modifier les paramètres FCW et de freinage actif dans l'écran du système Uconnect® 5.0 — selon l'équipement.

REMARQUE :

Les paramètres peuvent uniquement être modifiés lorsque le véhicule est en position P (stationnement).

Procédez comme suit pour régler la fonction FCW et le freinage actif :

1. Appuyez sur la touche physique « + MORE » située dans le coin inférieur droit du système Uconnect®.
2. Appuyez sur la touche de fonction « Settings » (réglages).
3. Appuyez sur la touche de fonction « Safety & Assistance » (sécurité et aide).

4. Appuyez sur la première touche de fonction « FWD Collision W... » (avertissement de collision avant).

5. Appuyez sur la touche de fonction « FWD Collision Warning (avertissement de collision avant) Far (éloigné) ou Near (proche), selon votre préférence. Appuyez ensuite sur la flèche Retour.

6. Appuyez sur la deuxième touche de fonction « FWD Collision W... » (avertissement de collision avant).

7. Appuyez sur la touche de fonction « Active Braking » (freinage actif) On (marche) ou Off (arrêt).

L'état par défaut de la fonction FCW est le paramètre « Far » (éloigné) et celui du freinage actif est le paramètre « On » (marche), ce qui permet au système de vous avertir en cas de collision possible avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes plus éloigné et d'appliquer un freinage limité. Vous disposez ainsi d'un temps de réaction plus long pour éviter une collision possible.

La définition de l'état FCW sur le réglage « Near » (proche) permet au système de vous avertir d'une collision possible avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage assure un temps de réaction moins important que le réglage « Far » (éloigné) et convient à une expérience de conduite plus dynamique.

REMARQUE :

- **Le système conserve le dernier réglage sélectionné par le conducteur après la coupure du contact.**
- **La fonction FCW peut ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets suspendus, les reflets au sol, les objets qui ne se trouvent pas sur la trajectoire de la voiture, les objets à l'arrêt qui sont éloignés, la circulation en sens inverse ou un véhicule qui vous précède roulant à une vitesse égale ou supérieure à la vôtre.**
- **La fonction FCW se désactive comme l'ACC et les écrans ne sont pas disponibles.**

Avertissement de fonction FCW limitée

Si le système s'éteint et que l'EVIC affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality » (fonctionnalité ACC/FCW limitée) ou « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (fonctionnalité ACC/FCW limitée - nettoyer le pare-brise avant), il se peut que la fonction FCW soit limitée suite à un problème. Bien qu'il soit toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, le freinage actif n'est pas nécessairement disponible dans son intégralité. Une fois que le problème affectant les performances du système disparaît, le système redevient entièrement opérationnel. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé.

Avertissement de réparation de la fonction FCW

Si le système s'éteint et que l'EVIC affiche :

- ACC/FCW Unavailable Service Required (ACC/FCW non disponible - intervention nécessaire)
- Cruise/FCW Unavailable Service Required (régulation de vitesse/FCW non disponible - intervention nécessaire)

Ceci indique qu'il y a une défaillance interne du système. Bien qu'il soit toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIERE PARKSENSE® — SELON L'EQUIPEMENT

En marche arrière, le système d'aide au stationnement arrière ParkSense® fournit une indication visuelle et sonore de la distance qui sépare le carénage arrière de tout obstacle détecté, pendant une manœuvre de stationnement par exemple. Référez-vous à la section « Précautions d'utilisation du système ParkSense® » pour connaître les limitations de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense® se rappelle du dernier état du système (actif ou inactif) lors du précédent cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche).

Le système ParkSense® est actif uniquement lorsque le levier de vitesses est en position R (marche arrière). Si le système ParkSense® est activé dans cette position du levier de sélection, il reste actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 11 km/h (7 mph) ou plus. Le système est réactivé quand la vitesse du véhicule retombe à environ 9 km/h (6 mph).

Capteurs ParkSense®

Les quatre capteurs du système ParkSense®, placés dans le carénage/pare-chocs arrière, surveillent la zone située à l'arrière du véhicule qui se trouve dans le champ de détection des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles à une distance d'environ 30 cm (12 po) jusqu'à 200 cm (79 po) à partir du carénage/pare-chocs arrière dans le sens horizontal, en fonction de l'emplacement et de l'orientation de l'obstacle ainsi que du type d'obstacle.

Ecran d'avertissement ParkSense®

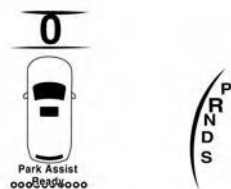
L'écran d'avertissement du système ParkSense® s'affiche seulement si l'option Sound and Display (son et écran) est sélectionnée dans la section des fonctions program-

mables par l'utilisateur du centre électronique d'information du véhicule (EVIC) ou dans le système Uconnect® (si disponible). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur) » ou « Paramètres Uconnect® » (si disponible) du chapitre « Tableau de bord ».

L'écran d'avertissement du système ParkSense® se trouve dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Il fournit des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le carénage/les pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Réglages » du chapitre « Tableau de bord ».

Ecran ParkSense®

Lorsque le levier de vitesses se trouve en position R (marche arrière), l'EVIC indique que le système d'aide au stationnement est prêt.

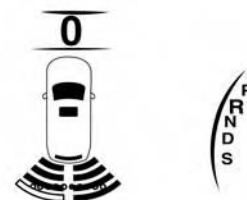


032774503

Aide au stationnement prêt

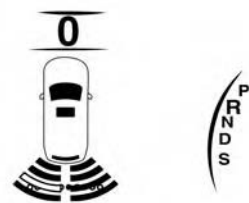
Le système indique qu'un obstacle a été détecté en affichant un seul arc de cercle dans la zone arrière droite et/ou gauche selon la distance et l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche et/ou droite, l'écran affiche un seul arc dans la zone correspondante et le système émet un signal sonore. A mesure que le véhicule s'approche de l'objet, l'arc de cercle à l'écran s'approche du véhicule et la tonalité unique de 1/2 seconde passe à une tonalité lente, puis rapide et enfin continue.



032774502

Tonalité d'une seule 1/2 seconde



032774501

Tonalité lente



Tonalité rapide



032774500



Tonalité continue



032774499

Le véhicule est proche de l'obstacle quand l'écran d'avertissement montre un seul arc de cercle qui clignote et quand la tonalité retentit en continu. Le tableau suivant indique le fonctionnement de l'alerte d'avertissement lorsque le système détecte un obstacle :

| ALERTES D'AVERTISSEMENT | | | | | |
|---------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Distance arrière | Supérieure à 200 cm (79 pouces) | 200-100 cm (79-39 pouces) | 100-65 cm (39-25 pouces) | 65-30 cm (25-12 pouces) | Inférieure à 30 cm (12 pouces) |
| Alerte sonore Sonnerie | Aucune | Tonalité simple d'une 1/2 seconde | Slow (ralenti) | Rapide | Continue |
| Arc | Aucune | 4e permanent | 3e permanent | 2e clignotant | 1er clignotant |
| Volume de radio réduit | Non | Oui | Oui | Oui | Oui |

REMARQUE :

Si la radio est allumée, ParkSense® en réduit le volume lorsque le système émet un signal sonore.

Activation et désactivation de ParkSense®

ParkSense® peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur ParkSense®.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur ParkSense® pour désactiver le système, le tableau de bord affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé) pendant environ cinq secondes. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (marche arrière) et que le système est désactivé, l'EVIC affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière).

La DEL du commutateur ParkSense® est allumée lorsque ParkSense® est désactivé ou né-

cessite une intervention. La DEL du commutateur ParkSense® est éteinte lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur ParkSense® alors que le système doit faire l'objet d'une intervention, la DEL du commutateur ParkSense® clignote brièvement, puis reste allumée.

Réparation du système d'aide au stationnement arrière ParkSense®

Lorsque le système d'aide au stationnement arrière ParkSense® détecte une défaillance, le tableau de bord active un signal sonore unique et affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) pendant cinq secondes. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (marche arrière) et que le système détecte une défaillance, l'EVIC affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE

REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière). Dans ce cas, le système ParkSense ne fonctionne pas.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière) s'affiche dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC), vérifiez que la surface extérieure et le dessous du carénage/pare-chocs arrière sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction, puis mettez le contact. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire agréé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) s'affiche dans l'EVIC, consultez un concessionnaire agréé.

Nettoyage du système ParkSense®

Nettoyez les capteurs du système ParkSense® avec de l'eau, du savon pour lavage de voiture et un chiffon doux. N'utilisez pas de linge rugueux. Ne rayez pas et ne heurtez pas les capteurs, sous peine de les endommager.

Précautions d'utilisation du système ParkSense®

REMARQUE :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est dépourvu de neige, de glace, de boue, de saleté et de débris pour que le système ParkSense® puisse fonctionner correctement.
- Les marteaux pneumatiques, les gros camions et autres vibrations importantes peuvent altérer le fonctionnement du système ParkSense®.
- Lorsque le système ParkSense® est désactivé, le tableau de bord affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé). Il le

reste en outre jusqu'à ce que vous le réactivez, même si la clé de contact est actionnée.

- Lorsque vous passez le levier de vitesses en position R (marche arrière) et que le système ParkSense® est éteint, l'EVIC affiche le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au stationnement désactivé) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière).
- Si la radio est allumée, ParkSense® en réduit le volume lorsque le système émet un signal sonore.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense® sans les rayer ni les endommager. Les capteurs ne peuvent être couverts ni de glace, ni de neige, ni de cambouis, ni de boue, ni de saleté ni de débris. En effet, ces éléments pourraient empêcher le fonctionnement du système. Le système ParkSense® risque de ne pas détecter un obstacle placé derrière le carénage/pare-chocs ou de fournir une fausse indication au sujet

d'un obstacle placé derrière le carénage/pare-chocs.

- Utilisez le commutateur ParkSense® pour désactiver le système ParkSense® si des objets tels que des porte-vélos, des boules d'attelage, etc., se trouvent à moins de 30 cm (12 pouces) du carénage/pare-chocs arrière. Ces objets peuvent entraîner une erreur d'interprétation du système, l'objet étant perçu comme un problème de capteur, ce qui peut entraîner l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) dans l'EVIC.
- Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense® doit être désactivé lorsque le hayon est en position basse ou ouverte et lorsque le levier de vitesses se trouve en position R (marche arrière). Un hayon abaissé risque d'être interprété comme un obstacle derrière le véhicule.

ATTENTION !

- Le système ParkSense® constitue uniquement une aide au stationnement ; il n'est pas capable de reconnaître tous les obstacles, notamment ceux de petite taille. Le système ne détecte pas toutes les bordures de parc de stationnement. Les obstacles placés au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés à proximité immédiate.
- Roulez lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense® pour pouvoir vous arrêter à temps quand un obstacle est détecté. Il est recommandé au conducteur de regarder par-dessus son épaule lors de l'utilisation du système ParkSense®.

AVERTISSEMENT !

- La prudence est de rigueur lors d'une manœuvre de recul, même en utilisant le système ParkSense®. Observez toujours atten-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- tivement l'arrière de votre véhicule, regardez derrière vous et vérifiez l'absence de piétons, d'animaux, de véhicules, d'obstacles ou d'angles morts avant de reculer. Vous êtes responsable de la sécurité et devez veiller à l'environnement du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Quand le véhicule n'est pas utilisé pour un remorquage, avant d'utiliser le système ParkSense® Park Assist system, il est fortement recommandé de retirer l'ensemble de boule d'attelage et son support de montage. Ceci évite les blessures et les dommages aux véhicules ou aux obstacles du fait que la boule d'attelage est beaucoup plus proche de l'obstacle que le carénage arrière ne l'est quand le haut-parleur fait retentir la tonalité continue. En outre, les capteurs risquent de détecter l'ensemble de boule d'attelage et son support de montage, en fonction de sa

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

taille et de sa forme, en fournissant une fausse indication au sujet d'un obstacle placé derrière le véhicule.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET ARRIERE PARKSENSE® — SELON L'EQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense® fournit une indication visuelle et sonore de la distance qui sépare le carénage avant et/ou arrière d'un obstacle détecté lors d'une marche arrière ou avant, par exemple au cours d'une manœuvre de stationnement. Référez-vous à la section « Précautions d'utilisation du système ParkSense® » pour connaître les limitations de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense® se rappelle du dernier état du système (actif ou inactif) lors du précédent cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche).

Le système ParkSense® est actif uniquement lorsque le levier de vitesses est en position R (marche arrière) ou D (marche avant). Si le système ParkSense® est activé dans l'une de ces positions du levier de vitesses, il reste actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 11 km/h (7 mph) ou plus. Le système est réactivé quand la vitesse du véhicule retombe à environ 9 km/h (6 mph).

Capteurs ParkSense®

Les quatre capteurs du système ParkSense®, placés dans le carénage/pare-chocs arrière, surveillent la zone située à l'arrière du véhicule qui se trouve dans le champ de détection des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles à une distance d'environ 30 cm (12 po) jusqu'à 200 cm (79 po) à partir du carénage/pare-chocs arrière dans le sens horizontal, en fonction de l'emplacement et de l'orientation de l'obstacle ainsi que du type d'obstacle.

Les six capteurs du système ParkSense®, placés dans le carénage/pare-chocs avant, surveillent la zone frontale du véhicule qui se trouve dans le champ de détection des cap-

teurs. Les capteurs peuvent détecter les obstacles à une distance d'environ 30 à 120 cm (12 à 47 po) du pare-chocs/carénage avant dans le sens horizontal, selon l'emplacement, l'orientation et le type de l'obstacle.

Écran d'avertissement ParkSense®

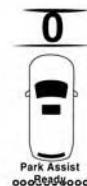
L'écran d'avertissement du système ParkSense® s'affiche seulement si l'option Sound and Display (son et écran) est sélectionnée dans la section des fonctions programmables par l'utilisateur du centre électronique d'information du véhicule (EVIC) ou dans le système Uconnect® (selon l'équipement). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur) » ou « Paramètres Uconnect® » (selon l'équipement) du chapitre « Tableau de bord ».

L'écran d'avertissement du système ParkSense® se trouve dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Il fournit des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le carénage avant/pare-chocs et/ou le carénage arrière/pare-chocs et l'obs-

taclé détecté. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Réglages » du chapitre « Tableau de bord ».

Écran ParkSense®

L'écran d'avertissement se met en fonction et indique l'état du système lorsque le véhicule est en position R (marche arrière) ou s'il est position D (marche avant) et qu'un obstacle a été détecté.



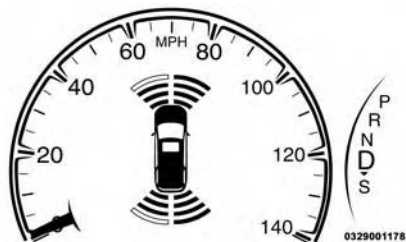
032774503

Aide au stationnement prêt

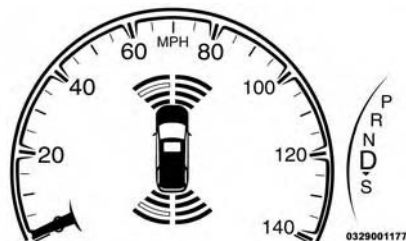
Le système indique qu'un obstacle a été détecté en affichant un seul arc de cercle dans la

zone arrière droite et/ou gauche selon la distance et l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

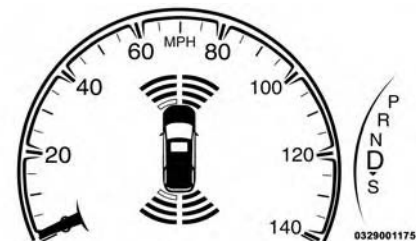
Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche et/ou droite, l'écran affiche un seul arc dans la zone correspondante et le système émet un signal sonore. A mesure que le véhicule s'approche de l'objet, l'arc de cercle à l'écran s'approche du véhicule et la tonalité unique de 1/2 seconde passe à une tonalité lente, puis rapide et enfin continue.



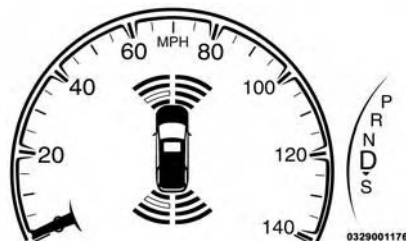
Tonalité d'une seule 1/2 seconde



Tonalité lente



Tonalité continue



Tonalité rapide

Le véhicule est proche de l'obstacle quand l'écran de l'EVIC affiche un seul arc de cercle qui clignote et quand la tonalité retentit en continu. Le tableau suivant indique le fonctionnement de l'alerte d'avertissement lorsque le système détecte un obstacle :

| ALERTES D'AVERTISSEMENT | | | | | |
|----------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Distance arrière (cm/ pouces) | Supérieure à 200 cm (79 pouces) | 200-100 cm (79-39 pouces) | 100-65 cm (39-25 pouces) | 65-30 cm (25-12 pouces) | Inférieure à 30 cm (12 pouces) |
| Distance avant (cm/ pouces) | Supérieure à 120 cm (47 pouces) | 120-100 cm (47-39 pouces) | 100-65 cm (39-25 pouces) | 65-30 cm (25-12 pouces) | Inférieure à 30 cm (12 pouces) |
| Alerte sonore (sonne- rie) | Aucune | Tonalité simple d'une 1/2 seconde (pour l'arrière uni- quement) | Lente (pour l'arrière seulement) | Rapide | Continue |
| Arcs de cercle | Aucune | 4e permanent | 3e permanent | 2e clignotant | 1er clignotant |
| Volume de radio ré- duit | Non | Oui | Oui | Oui | Oui |

REMARQUE :

Si la radio est allumée, ParkSense® en réduit le volume lorsque le système émet un signal sonore.

Alertes sonores d'aide au stationnement avant

ParkSense® éteint l'alerte sonore d'aide au stationnement avant (signal sonore) après environ 3 secondes lorsqu'un obstacle est dé-

tecté, que le véhicule est à l'arrêt et que la pédale de frein est enfoncée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume correspondant aux signaux sonores avant et arrière peuvent être sélectionnés dans l'EVIC ou dans le système Uconnect® — selon l'équipement.

Si le système Uconnect® est monté, les réglages du volume des signaux sonores ne sont pas accessibles dans l'EVIC.

Les réglages du volume des signaux sonores incluent LOW (bas), MEDIUM (moyen) et HIGH (haut). Le réglage du volume par défaut réglé en usine est MEDIUM (moyen).

ParkSense® conserve son dernier état de configuration connu au cours des cycles d'allumage.

Activation et désactivation de ParkSense®

ParkSense® peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur ParkSense®.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur ParkSense® pour désactiver le système, le tableau de bord affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé) pendant environ cinq secondes. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (marche arrière) et que le système est désactivé, l'EVIC affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière).

La DEL du commutateur ParkSense® est allumée lorsque ParkSense® est désactivé ou nécessite une intervention. La DEL du commutateur ParkSense® est éteinte lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur ParkSense® alors que le système doit faire

l'objet d'une intervention, la DEL du commutateur ParkSense® clignote brièvement, puis reste allumée.

Réparation du système d'aide au stationnement ParkSense®

Lorsque le système ParkSense® détecte une défaillance, le tableau de bord active un signal sonore unique et affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs avant) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) pendant cinq secondes. Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (marche arrière) et que le système détecte une défaillance au niveau des capteurs avant, l'EVIC affiche « UNAVAILABLE » (non disponible) à l'emplacement des capteurs avant sur le graphique de la voiture. Le système continue à fournir les alertes avec les arcs au niveau des capteurs arrière. Lorsque le levier de vitesses

est placé en position R (marche arrière) et que le système détecte une défaillance au niveau des capteurs arrière, l'EVIC affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière). Dans ce cas, le système ParkSense® ne fonctionne pas. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs arrière), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (système d'aide au stationnement non disponible - nettoyer les capteurs avant) s'affiche dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC), vérifiez que la surface extérieure et le dessous du carénage/pare-chocs avant et/ou

du carénage/pare-chocs arrière sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction, puis mettez le contact. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire agréé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) s'affiche dans l'EVIC, consultez un concessionnaire agréé.

Nettoyage du système ParkSense®

Nettoyez les capteurs du système ParkSense® avec de l'eau, du savon pour lavage de voiture et un chiffon doux. N'utilisez pas de linge rugueux. Ne rayez pas et ne heurtez pas les capteurs, sous peine de les endommager.

Précautions d'utilisation du système ParkSense®

REMARQUE :

- **Assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont dépourvus de neige, de glace, de boue, de saleté et de débris pour que le système ParkSense® puisse fonctionner correctement.**
- **Les marteaux pneumatiques, les gros camions et autres vibrations importantes peuvent altérer le fonctionnement du système ParkSense®.**
- **Lorsque le système ParkSense® est désactivé, le tableau de bord affiche le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au stationnement désactivé). Il le reste en outre jusqu'à ce que vous le réactivez, même si la clé de contact est actionnée.**
- **Lorsque vous passez le levier de vitesses en position R (marche arrière) et que le système ParkSense® est désactivé, le tableau de bord affiche le message « PARKSENSE OFF » (système**

d'aide au stationnement désactivé) tant que le levier de vitesses reste en position R (marche arrière).

- **Si la radio est allumée, ParkSense® en réduit le volume lorsque le système émet un signal sonore.**
- **Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense® sans les rayer ni les endommager. Les capteurs ne peuvent être couverts ni de glace, ni de neige, ni de cambouis, ni de boue, ni de saleté ni de débris. En effet, ces éléments pourraient empêcher le fonctionnement du système. Le système ParkSense® risque de ne pas détecter un obstacle placé derrière ou devant le carénage/pare-chocs, ou pourrait fournir une fausse indication au sujet d'un obstacle présent derrière ou devant le carénage/pare-chocs.**
- **Utilisez le commutateur ParkSense® pour désactiver le système ParkSense® si des objets tels que des porte-vélos, des boules d'attelage, etc., se trouvent à moins de 30 cm (12 pouces) du carénage/pare-chocs arrière. Ces objets peuvent**

entraîner une erreur d'interprétation du système, l'objet étant perçu comme un problème de capteur, ce qui peut entraîner l'affichage du message « **PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED** » (système d'aide au stationnement non disponible - intervention nécessaire) sur le tableau de bord.

- Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense® doit être désactivé lorsque le hayon est en position basse ou ouverte. Un hayon abaissé risque d'être interprété comme un obstacle derrière le véhicule.

ATTENTION !

- Le système ParkSense® constitue uniquement une aide au stationnement ; il n'est pas capable de reconnaître tous les obstacles, notamment ceux de petite taille. Le système ne détecte pas toutes les bordures de parc de stationnement. Les obstacles placés au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés à proximité immédiate.
- Roulez lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense® pour pouvoir vous arrêter à temps quand un obstacle est détecté. Il est recommandé au conducteur de regarder par-dessus son épaule lors de l'utilisation du système ParkSense®.

AVERTISSEMENT !

- La prudence est de rigueur lors d'une manœuvre de recul, même en utilisant le système ParkSense®. Observez toujours

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

attentivement l'arrière de votre véhicule, regardez derrière vous et vérifiez l'absence de piétons, d'animaux, de véhicules, d'obstacles ou d'angles morts avant de reculer. Vous êtes responsable de la sécurité et devez veiller à l'environnement du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Quand le véhicule n'est pas utilisé pour un remorquage, avant d'utiliser le système ParkSense® Park Assist system, il est fortement recommandé de retirer l'ensemble de boule d'attelage et son support de montage. Ceci évite les blessures et les dommages aux véhicules ou aux obstacles du fait que la boule d'attelage est beaucoup plus proche de l'obstacle que le carénage arrière ne l'est quand le haut-parleur fait retentir la tonalité continue. En outre, les capteurs risquent de détecter

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

l'ensemble de boue d'attelage et son support de montage, en fonction de sa taille et de sa forme, en fournissant une fausse indication au sujet d'un obstacle placé derrière le véhicule.

**CAMERA DE RECU
PARKVIEW® — SELON
L'EQUIPEMENT**

Votre véhicule peut être équipé de la caméra de recul ParkView® qui vous permet de voir à l'écran une image de l'arrière de votre véhicule lorsque le levier de vitesses est en position R (marche arrière). L'image apparaît sur l'écran

de la radio de navigation/multimédia, avec un avertissement « check entire surroundings » (vérifier tout l'environnement) indiquant de vérifier toute la zone autour du véhicule affiché en haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView® se trouve à l'arrière du véhicule, au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque la position R (marche arrière) est désélectionnée (le retard de caméra étant désactivé), le système quitte le mode de caméra arrière et l'écran Navigation ou Audio réapparaît.

Lorsque la position R (marche arrière) est désélectionnée (le retard de caméra étant activé), l'image de la vue arrière comportant des lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 se-

condes maximum après avoir désélectionné la position R (marche arrière), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant ne dépasse 12 km/h (8 mph), que la transmission ne soit placée en position P (stationnement) ou que l'allumage ne soit mis en position OFF (hors fonction).

Celle-ci affiche des lignes de grille dynamiques illustrant la largeur du véhicule, ainsi qu'une ligne centrale composée de tirets indiquant le centre du véhicule pour faciliter l'alignement sur un récepteur d'attelage. Les lignes de la grille statique comportent des zones séparées qui indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

| Zone | Distance à l'arrière du véhicule |
|-------|----------------------------------|
| Rouge | 0 - 30 cm (0 - 1 pi) |
| Jaune | 30 cm - 1 m (1 - 3 pi) |
| Vert | 1 m ou plus (3 pi ou plus) |

AVERTISSEMENT !

La prudence est de rigueur en marche arrière, même en cas d'utilisation du système de caméra de recul ParkView®. Vérifiez toujours l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules, d'obstructions et d'angles morts avant de reculer. Vous êtes responsable de la sécurité de la zone environnante et devez continuer à faire attention en reculant. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION !

- Pour éviter d'endommager le véhicule, le système ParkView® doit uniquement être utilisé comme une aide au stationnement. Le système ParkView® est incapable de repérer tous les obstacles ou objets sur votre trajectoire.

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Pour éviter d'endommager le véhicule, vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkView® pour être capable de vous arrêter à temps en cas de détection d'un obstacle. Il est recommandé au conducteur de regarder fréquemment par-dessus son épaule lorsqu'il utilise le système ParkView®.

REMARQUE :

Si de la neige, de la glace, de la boue ou tout autre élément s'accumule sur la lentille de la caméra, nettoyez-la, rincez-la à l'eau et séchez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne recouvrez pas la lentille.

Activation ou désactivation du système ParkView® — Avec Uconnect® 5.0

1. Allumez la radio.
2. Appuyez sur le bouton « Settings » (réglages).

3. Appuyez sur la touche de fonction « Safety & Assistance » (sécurité et aide).

4. Appuyez sur la touche de fonction en case à cocher à côté de « ParkView® Backup Camera » (caméra de recul ParkView®) pour activer/désactiver.

REMARQUE :

Une coche s'affiche dans la zone de sélection pour indiquer que le système est activé.

Activation ou désactivation du système ParkView® — Avec Uconnect® 8.4A/8.4AN

1. Appuyez sur touche de fonction « Controls » (commandes) située au bas de l'écran Uconnect®.
2. Appuyez sur la touche de fonction « Settings » (réglages).
3. Appuyez sur la touche de fonction « Safety & Driving Assistance » (sécurité et aide au stationnement).

4. Appuyez sur la touche de fonction « ParkView Backup camera » (caméra de recul ParkView) pour activer ou désactiver le système ParkView®.

REMARQUE :

Une coche s'affiche dans la zone de sélection pour indiquer que le système est activé.

TOIT OUVRANT MOTORISÉ — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant motorisé se trouve entre les pare-soleil, sur la console suspendue.



034134074

Commutateur de toit ouvrant motorisé

AVERTISSEMENT !

- Ne laissez jamais d'enfant sans surveillance dans un véhicule, et ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage (ne laissez jamais l'allumage d'un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche)). Les occupants, en particulier des enfants sans surveillance, peuvent se retrouver coincés par le toit ouvrant en actionnant le commutateur du toit ouvrant. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.
- En cas d'accident, il existe un risque important d'être projeté hors du véhicule quand le toit ouvrant est ouvert. Il existe un risque de blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité correctement et vérifiez que tous les passagers sont correctement sanglés.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas de jeunes enfants manœuvrer le toit ouvrant. Aucun objet, doigt ou autre partie du corps ne doit passer à travers l'ouverture du toit ouvrant, Il existe un risque de blessure.

Ouverture du toit ouvrant - rapide

Poussez le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde. Le toit ouvrant et le store de toit s'ouvrent automatiquement de n'importe quelle position. Le toit ouvrant et le store de toit s'ouvrent entièrement et s'arrêtent automatiquement. C'est l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Ouverture du toit ouvrant — Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière en position d'ouverture complète. Tout relâchement du commutateur arrête le mouvement. Le toit ouvrant et le store de toit restent en position partiellement

ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du toit ouvrant — rapide

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir d'une position quelconque. Le toit ouvrant se ferme entièrement, puis s'arrête automatiquement. C'est la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Fermeture du toit ouvrant — Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Dispositif de protection contre les pincements

Ce dispositif détecte une obstruction dans l'embrasure du toit ouvrant pendant la fermeture rapide. Si une obstruction sur le trajet du toit

ouvrant est détectée, le toit ouvrant se rétracte automatiquement. Dans ce cas, éliminez l'obstruction. Ensuite, pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour une fermeture rapide du toit ouvrant.

REMARQUE :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la protection contre le pincement, une quatrième tentative devra être effectuée manuellement et la protection contre le pincement sera désactivée.

Position de ventilation — rapide

Pressez et relâchez le bouton "Vent" (ventilation) dans la demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Ceci s'appelle la position de ventilation rapide ; elle est possible à toutes les positions de toit ouvrant. Pendant le fonctionnement en ventilation rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Fonctionnement du store

Le store du toit peut être ouvert manuellement. Cependant, le store s'ouvre automatiquement à l'ouverture du toit ouvrant.

REMARQUE :

Le store du toit ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est totalement ou partiellement ouvert. Ce phénomène est normal mais peut être minimisé. En cas de remous lorsque les glaces arrière sont ouvertes, ouvrez toutes les glaces pour réduire les remous. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer ou ouvrez une des glaces.

Entretien, toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement quand le contact est coupé

Les commutateurs de toit ouvrant motorisé restent actifs pendant environ 10 minutes après la mise en position OFF (hors fonction) du commutateur d'allumage. L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction. La durée est programmable. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Personal Settings (préférences personnelles) (fonctions programmables par l'utilisateur)" du chapitre "Comprendre votre tableau de bord".

TOIT OUVRANT COMMANDVIEW® AVEC STORE MOTORISÉ — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant CommandView® se trouve à gauche, entre les pare-soleil de la console suspendue.

Le commutateur de store motorisé se trouve à droite, entre les pare-soleil de la console suspendue.



Commutateurs du toit ouvrant CommandView® motorisé

AVERTISSEMENT !

- Ne laissez jamais d'enfant sans surveillance dans un véhicule, et ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage (ne laissez jamais l'allumage d'un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche)). Les occupants, en particulier des enfants sans surveillance, peuvent se retrouver coincés par le toit ouvrant en actionnant le commutateur du toit ouvrant. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.
- En cas d'accident, il existe un risque important d'être projeté hors du véhicule quand le toit ouvrant est ouvert. Il existe un risque de blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité correctement et vérifiez que tous les passagers sont correctement sanglés.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas de jeunes enfants manœuvrer le toit ouvrant. Aucun objet, doigt ou autre partie du corps ne doit passer à travers l'ouverture du toit ouvrant, Il existe un risque de blessure.

Ouverture du toit ouvrant - rapide

Poussez le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde. Le toit ouvrant et le store de toit s'ouvrent automatiquement de n'importe quelle position. Le toit ouvrant et le store de toit s'ouvrent entièrement et s'arrêtent automatiquement. C'est l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Ouverture du toit ouvrant — Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière en position d'ouverture complète. Tout relâchement du commutateur arrête le mouvement. Le toit ouvrant et le store de toit restent en position partiellement

ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du toit ouvrant — rapide

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir d'une position quelconque. Le toit ouvrant se ferme entièrement, puis s'arrête automatiquement. C'est la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Fermeture du toit ouvrant — Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Ouverture du store de toit motorisé — Fermeture rapide

Pressez le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant s'ouvre automatiquement à partir d'une

position quelconque. Le store s'ouvre et s'arrête automatiquement à mi-ouverture. Pressez de nouveau le contacteur vers l'arrière et relâchez-le au bout d'une demi-seconde pour ouvrir complètement le store. C'est l'ouverture rapide. En mode Ouverture rapide, tout mouvement du commutateur de toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Ouverture du store de toit motorisé — Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière. Le store s'ouvre et s'arrête automatiquement à mi-ouverture. Pressez de nouveau le contacteur vers l'arrière et maintenez-le dans cette position pour ouvrir complètement le store. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement ouverte jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du store de toit motorisé — Rapide

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir d'une

position quelconque. Le toit ouvrant se ferme entièrement, puis s'arrête automatiquement. C'est la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

REMARQUE :

Si le toit ouvrant est ouvert, il se fermera automatiquement pendant la fermeture rapide du store de toit.

**Fermeture du store de toit motorisé
— Mode manuel**

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Dispositif de protection contre les pincements

Ce dispositif détecte une obstruction dans l'embrasure du toit ouvrant pendant la fermeture rapide. Si une obstruction sur le trajet du toit ouvrant est détectée, le toit ouvrant se rétracte automatiquement. Dans ce cas, éliminez l'obs-

truction. Ensuite, pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour une fermeture rapide du toit ouvrant.

REMARQUE :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la protection contre le pincement, une quatrième tentative devra être effectuée manuellement et la protection contre le pincement sera désactivée.

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est totalement ou partiellement ouvert. Ce phénomène est normal mais peut être minimisé. En cas de remous lorsque les glaces arrière sont ouvertes, ouvrez toutes les glaces pour réduire les remous. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer ou ouvrez une des glaces.

Entretien, toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement quand le contact d'allumage est coupé

Les commutateurs de toit ouvrant motorisés peuvent être programmés pour rester jusqu'à dix minutes environ après la coupure du contact d'allumage. Pour plus d'informations, référez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur (Configuration du système)" dans la section "Comprendre votre tableau de bord".

REMARQUE :

L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction.

Toit ouvrant complètement fermé

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour fermer complètement le toit ouvrant.

SOURCES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE

Votre véhicule est équipé de prises de courant 12 Volt (13 A) qui peuvent être utilisées pour alimenter des téléphones mobiles, de petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques de faible consommation. Les prises de courant sont étiquetées d'une « clé » ou d'un symbole de « batterie » pour indiquer comment la prise est alimentée. Les prises de courant étiquetées d'une « clé » sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) ou ACC (accessoires), tandis que les prises étiquetées d'une « batterie » sont directement connectées à la batterie et alimentées en permanence.

REMARQUE :

- **Tous les accessoires branchés aux prises « batterie » doivent être débranchés ou mis hors fonction quand le véhicule n'est pas utilisé, pour éviter de décharger la batterie.**

- **Pour garantir le fonctionnement correct de l'allume-cigare, un bouton et un élément MOPAR® doivent être utilisés.**

ATTENTION !

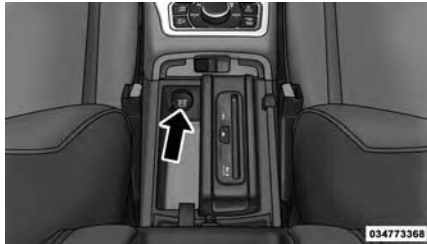
Les prises de courant sont conçues pour le branchement d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans les prises de courant sous risque d'endommager la prise et de faire fondre le fusible. Un usage incorrect de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement sur la colonne centrale du tableau de bord. Appuyez sur le couvercle pour ouvrir l'espace de rangement et accéder à cette prise de courant.



Prise de courant avant

Outre la prise de courant avant, une prise de courant est également située dans l'espace de rangement de la console centrale.



Prise de la console centrale

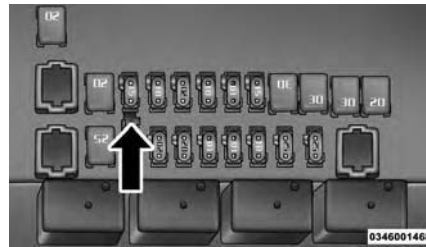
La prise de courant arrière est située dans l'espace de chargement arrière droit.



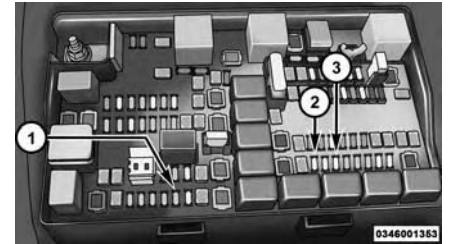
Prise de courant arrière

REMARQUE :

La prise de courant arrière peut être commutée sur une alimentation « batterie » à tout moment en commutant le fusible de prise de courant de panneau de custode arrière droit dans la boîte à fusibles.



Fusible de prise de courant, panneau de custode arrière droit



Emplacements des fusibles des prises de courant

- 1 — F104 Fuse 20 A Yellow Power Outlet Console Bin
- 2 — F90–F91 Fuse 20 A Yellow Power Outlet Right Rear Quarter Panel
- 3 — F93 Fuse 20 A Yellow Cigar Lighter Instrument Panel

AVERTISSEMENT !

Pour éviter de graves blessures, voire des blessures mortelles :

- Seuls les appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise doivent être insérés dans une prise 12 Volt.
- Ne les touchez pas si vous avez les mains mouillées.
- Fermez le couvercle lorsqu'elle n'est pas utilisée et en conduisant le véhicule.
- Si cette prise est mal utilisée, elle peut causer des chocs électriques et des pannes.

ATTENTION !

- De nombreux accessoires pouvant être branchés à la prise sont ainsi alimentés en tension de batterie, même s'ils ne sont pas utilisés (téléphone portable, par exemple). Avec le temps, ils peuvent décharger la batterie, réduire sa durée de vie et empêcher le démarrage du moteur.

(Suite)

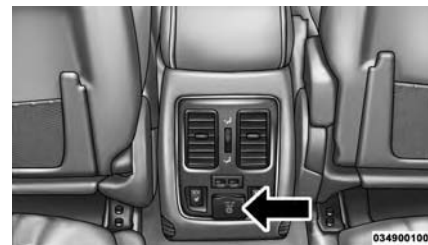
ATTENTION ! (Suite)

- Les accessoires qui consomment beaucoup de courant (tels que les refroidisseurs, les aspirateurs, les lampes, etc.), peuvent décharger la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que par intermittence en redoublant de prudence.
- Après l'utilisation de tels accessoires, ou après de longues périodes d'immobilisation du véhicule avec les accessoires branchés, roulez suffisamment longtemps pour permettre au générateur de recharger la batterie du véhicule.

CONVERTISSEUR DE COURANT — SELON L'EQUIPEMENT

Une sortie de convertisseur de 115 Volt, 150 watts est située au dos de la console centrale pour convertir le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones mobiles, des dispositifs électro-

niques et d'autres appareils électriques faible consommation nécessitant une puissance de 150 watts maximum. Certaines consoles vidéo de pointe, comme la Playstation3 et la Xbox360, dépassent cette limite, de même que la plupart des outils électriques.



Convertisseur de courant

Le convertisseur de courant est équipé d'une protection de surcharge intégrée. Si la puissance électrique de 150 watts est dépassée, le convertisseur de courant se coupe automatiquement. Une fois le dispositif électrique débranché de la prise, le convertisseur doit se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez les puissances

électriques des dispositifs électriques avant d'utiliser le convertisseur.

AVERTISSEMENT !

Pour éviter de graves blessures, voire des blessures mortelles :

- N'insérez pas d'objets dans les réceptacles.
- Ne les touchez pas si vous avez les mains mouillées.
- Fermez le couvercle si la prise n'est pas utilisée.
- Si cette prise est mal utilisée, elle peut causer des chocs électriques et des pannes.

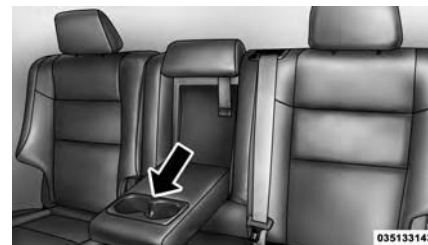
PORTE-GOBELETS

Deux porte-gobelets sont à la disposition des passagers des sièges avant dans la console centrale.



Porte-gobelets avant

Il y a aussi deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière dans l'accoudoir central rabattable.



Porte-gobelets arrière

ESPACE DE RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située sur le côté droit du tableau de bord.



Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez le loquet vers l'extérieur et abaissez le volet de la boîte à gants.



Boîte à gants ouverte

Espace de rangement de porte

De grands espaces de rangement sont intégrés aux panneaux de porte pour un accès facile.



Espace de rangement de panneau de porte

Console centrale

La console centrale contient un espace de rangement supérieur et un espace inférieur.



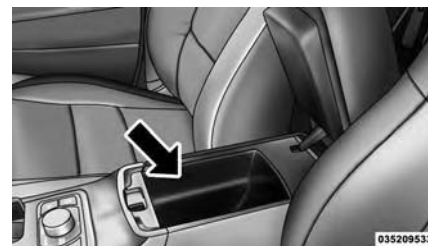
Espace de rangement

Pour ouvrir l'espace de rangement supérieur, tirez le petit loquet du couvercle vers le haut.



Loquets d'espace de rangement

Soulevez le plus grand loquet pour accéder au compartiment de rangement inférieur.



Espace de rangement inférieur

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas le véhicule si un couvercle de compartiment de la console est ouvert. Pendant le trajet, les téléphones, les lecteurs de musique et les autres appareils électroniques portables doivent être rangés. L'utilisation de ces appareils en roulant peut causer un accident dû à la distraction et entraîner des blessures graves voire mortelles.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Lampe de poche rechargeable

La lampe de poche rechargeable est placée sur le côté droit de l'espace de chargement. La lampe de poche peut être dégagée de l'encadrement en cas de besoin. Cette lampe de poche comprend deux ampoules à DEL et est alimentée par des piles au lithium qui se rechargent lorsqu'elle est replacée dans son support.

Appuyez sur la lampe de poche pour la détacher.



Pressez et relâchez

Pour actionner la lampe de poche, appuyez une fois pour un éclairage puissant, deux fois pour un éclairage faible et une troisième fois pour éteindre la lampe.



035410217

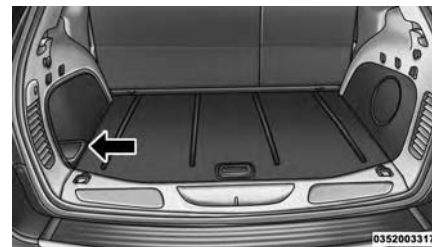
Commutateur triple

Espaces de rangement du coffre

Quatre espaces de rangement amovibles sont situés dans l'espace de chargement arrière. Deux espaces de rangement sont également placés de chaque côté de l'espace de chargement.

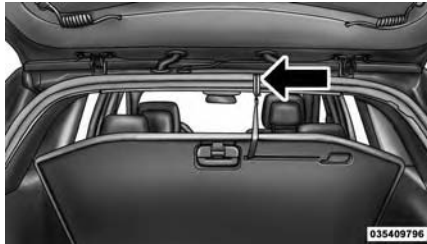
REMARQUE :

Si votre véhicule est équipé d'un subwoofer arrière, l'espace de chargement côté passager ne sera pas disponible.

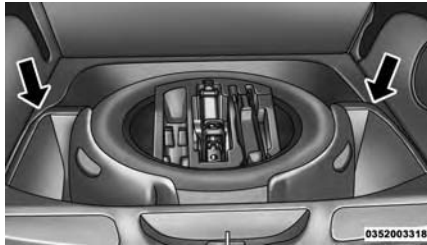


Espace de rangement arrière

Deux espaces de rangement supplémentaires sont situés sous le plancher de chargement. Pour accéder aux espaces de rangement inférieurs, levez le plancher de chargement et accrochez le crochet d'attache (fixé au fond du plancher de chargement) à l'ouverture du hayon.



Bride d'attache



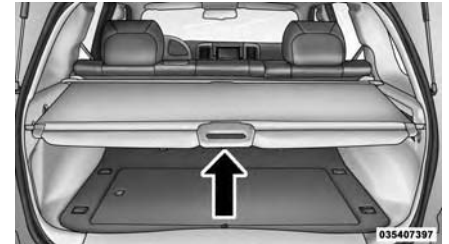
Espaces de rangement inférieurs

Couvre-bagages rétractable de l'espace de chargement — Selon l'équipement

REMARQUE :

Ce cache est destiné à dissimuler les objets et non pas à les assujettir. Il n'empêche pas le chargement de bouger et ne protège pas les passagers si le chargement est détaché.
Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez le couvercle à la poignée centrale. Tirez-le par dessus l'espace de chargement.
2. Insérez les goupilles aux extrémités du couvercle dans les fentes dans le garnissage de montant.
3. Le hayon peut être ouvert avec le couvre-bagages en place.



Couvre-bagages arrière

AVERTISSEMENT !

En cas de collision, le cache de l'espace de rangement peut provoquer des blessures s'il n'est pas correctement fixé dans le véhicule. En cas d'arrêt brutal, il pourrait se détacher et heurter un passager du véhicule. Ne rangez le cache ni sur le sol du véhicule ni dans l'habitacle. Retirez-le du véhicule lorsqu'il est hors de sa fixation. Ne le rangez pas dans le véhicule.

Fixations de l'espace de chargement arrière

Les fixations de l'espace de chargement arrière, situées sur le plancher d'espace de chargement, doivent être utilisées pour sécuriser des chargements lorsque le véhicule roule.



Fixations de l'espace de chargement arrière

AVERTISSEMENT !

- Pour éviter les blessures, les passagers ne doivent pas être assis dans l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière doit être réservé aux objets. Les passagers doivent être assis dans les sièges et utiliser les ceintures de sécurité.
- Les crochets de fixation du chargement ne sont pas un point d'ancrage sûr pour les brides d'attache d'un siège pour enfant. Un crochet peut lâcher en cas d'arrêt brusque ou d'accident et cesser de retenir le siège pour enfant. L'enfant pourrait être grièvement blessé. Utilisez uniquement les ancrages prévus pour les attaches des sièges pour enfant.

Le poids et la position du chargement et des passagers peuvent modifier le centre de gravité du véhicule et sa maniabilité. Pour éviter des pertes de contrôle entraînant des blessures, observez les règles qui suivent lorsque vous chargez votre véhicule.

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne transportez pas de charges dépassant la limite de charge décrite sur l'étiquette apposée sur la porte gauche ou sur le montant central de porte gauche.
- Placez toujours la charge uniformément sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez le maximum de charge devant l'essieu arrière. Un poids excessif ou mal réparti sur l'essieu arrière ou derrière lui peut déséquilibrer l'arrière du véhicule.
- N'empilez pas d'objets plus haut que le dossier de siège. Ces objets pourraient gêner la visibilité et se transformer en dangereux projectiles en cas d'arrêt brutal ou d'accident.

(Suite)

CARACTERISTIQUES DE LA LUNETTE ARRIERE

Essuie-glace/lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace/lave-glace arrière sont situées sur le levier multifonction, du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace/lave-glace arrière est actionné en tournant un commutateur, situé au milieu du levier.



036463509

Commande d'essuie-glace/lave-glace arrière



Tournez la partie centrale du levier vers le haut au premier cran pour le

mode intermittent et au deuxième cran pour un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Tournez la partie centrale une fois plus vers le haut pour activer la pompe de lave-glace, qui fonctionnera tant que vous maintiendrez le commutateur. Lorsque vous relâchez le commutateur, les essuie-glaces arrière recommencent à fonctionner en continu. Lorsque cette molette est en position OFF (hors fonction), tournez-la vers le bas pour activer la pompe du lave-glace arrière, qui fonctionnera tant que vous maintiendrez le commutateur. Une fois le commutateur relâché, il retourne à la position OFF (hors fonction) et les essuie-glaces effectuent plusieurs balayages avant de retourner à la position de repos.

REMARQUE :

Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu activé plus de 20 secondes. Une fois le commutateur relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si l'essuie-glace arrière est en marche lorsque vous mettez l'allumage sur OFF (hors fonction), l'essuie-glace retourne automatiquement à la position de repos.

Si la vitre escamotable est ouverte, le fonctionnement de l'essuie-glace arrière/lave-glace arrière est interrompu et l'essuie-glace s'arrête à la position de repos. Lorsque la vitre escamotable est fermée, l'essuie-glace arrière reprend sa fonction d'essuie-glace/lave-glace après cinq secondes.

Dégivreur de lunette arrière



La touche de dégivrage de lunette arrière se trouve sur le panneau de commande de chauffage-climatisation. Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction le dégivrage de la lunette arrière et le chauffage des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Un témoin intégré au bouton s'allume quand le dégivrage arrière est en fonction. Le dégivrage de la lunette arrière se coupe automatiquement après 10 minutes environ. Pour un fonctionnement supplémentaire de cinq minutes, appuyez à nouveau sur le bouton.

REMARQUE :

N'utilisez le dégivrage de la lunette arrière que quand le moteur tourne pour ne pas décharger excessivement la batterie.

ATTENTION !

Le non-respect de ces mises en garde peut endommager les éléments chauffants.

- La prudence est de rigueur lors du nettoyage de la face interne de la lunette arrière. N'utilisez pas de produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière. Utilisez un chiffon doux et un produit de nettoyage non agressif ; essuyez parallèlement aux éléments chauffants. Les étiquettes peuvent être enlevées après les avoir imbibées d'eau chaude.
- N'utilisez ni grattoir, ni outil tranchant, ni produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière.
- Maintenez tout objet à l'écart de la vitre.

GALERIE DE TOIT - SELON L'EQUIPEMENT

Les barres transversales et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur les véhicules équipés d'une galerie. Le chargement ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et être uniformément réparti sur les barres transversales de la galerie de toit.

REMARQUE :

Si votre véhicule n'est pas équipé de barres transversales, votre concessionnaire agréé peut commander et poser des barres transversales MOPAR® spécialement conçues pour ce système de galerie de toit.

Répartissez le poids de chargement de façon égale sur les barres transversales de galerie de toit. La présence d'une galerie de toit n'augmente pas la capacité totale de charge du véhicule. La charge totale intérieure et extérieure du véhicule ne peut dépasser la capacité totale de charge du véhicule.

Pour déplacer les barres transversales, desserrez les fixations au bord supérieur de chaque barre d'environ huit tours en utilisant la clé

antivol fournie avec les barres transversales MOPAR®. Déplacez ensuite la barre transversale à la position désirée, en gardant les barres transversales parallèles au cadre de galerie. Une fois que la barre transversale est dans la position désirée, resserrez avec la clé pour verrouiller la barre transversale en place.

REMARQUE :

- **Pour éviter les bruits de vent lorsque vous n'utilisez pas les barres transversales, placez les barres transversales avant et arrière à environ 61 cm (24 po) l'une de l'autre. Il est alors possible de minimiser le bruit en réglant la barre transversale avant en avant ou en arrière par incréments de 2,5 cm (1 po).**
- **Si la barre transversale arrière (ou un objet métallique) est placée au-dessus de l'antenne de radio satellite (selon l'équipement), la réception de la radio satellite peut être coupée. Pour améliorer la réception de la radio satellite, évitez de placer la barre transversale arrière au-dessus de l'antenne de radio satellite.**

- Les poignées à l'arrière du véhicule (selon l'équipement) ne doivent pas être utilisées comme outil de remorquage.

ATTENTION !

- Pour ne pas endommager le toit de votre véhicule, ne transportez pas de charge sur la galerie de toit sans avoir installé de traverses. La charge doit être fixée et placée sur les traverses, et non pas directement sur le toit. Si vous devez placer la charge sur le toit, placez une couverture ou toute autre protection entre la charge et la surface du toit.
- Pour ne pas endommager la galerie de toit et le véhicule, ne dépassez pas la capacité de charge maximale de la galerie, qui est de 68 kg (150 livres). Répartissez toujours les charges lourdes aussi uniformément que possible et assujettissez-les convenablement.

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Si vous devez transporter des objets longs qui dépassent l'avant du véhicule, tels que des panneaux de bois ou des planches de surf, ou encore des objets présentant une grande surface frontale, assurez-vous de les attacher à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Roulez toujours à faible allure et tournez prudemment lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur la galerie de toit. Le vent et l'air déplacé par des camions circulant à proximité peuvent soulever brusquement une charge. C'est surtout le cas pour les objets plats et de grande dimension qui peuvent être endommagés ou endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT !

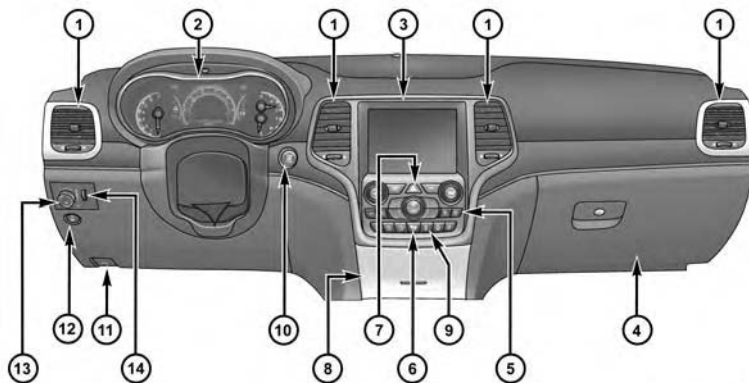
La charge doit être solidement arrimée avant de prendre la route. Les objets mal fixés peuvent s'envoler, surtout à vitesse élevée, et provoquer des blessures et des dommages. Respectez les mises en garde concernant la galerie du toit quand vous transportez un chargement sur votre galerie de toit.

TABLEAU DE BORD

- FONCTIONS DU TABLEAU DE BORD183
- TABLEAU DE BORD184
- DESCRIPTIONS DU TABLEAU DE BORD185
- CENTRE ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU VEHICULE (EVIC)191
 - Ecrans du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)192
 - Témoin de vidange d'huile moteur193
 - Messages du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)194
 - Témoins orange EVIC196
 - Témoins rouges de l'EVIC197
 - Témoins verts de l'EVIC199
 - Eléments de menu sélectionnables de l'EVIC199
 - Eléments sélectionnables par le conducteur dans le menu Screen Setup (configuration de l'écran)201
- PARAMETRES Uconnect® ACCESS202
 - Touches physiques202
 - Touches de fonction203

- Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect®
Access 8.4203
- RADIOS Uconnect® — SELON L'EQUIPEMENT.213
- COMMANDE iPod®/USB/MP3 — SELON L'EQUIPEMENT.213
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT — SELON L'EQUIPEMENT . . .214
 - Radio214
 - Lecteur CD214
- ENTRETIEN DES CD/DVD215
- FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TELEPHONES
MOBILES215
- COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION215
 - Aperçu général216
 - Commande de chauffage-climatisation219
 - Commande automatique de température (ATC)220
 - Conseils d'utilisation221

FONCTIONS DU TABLEAU DE BORD



040174242

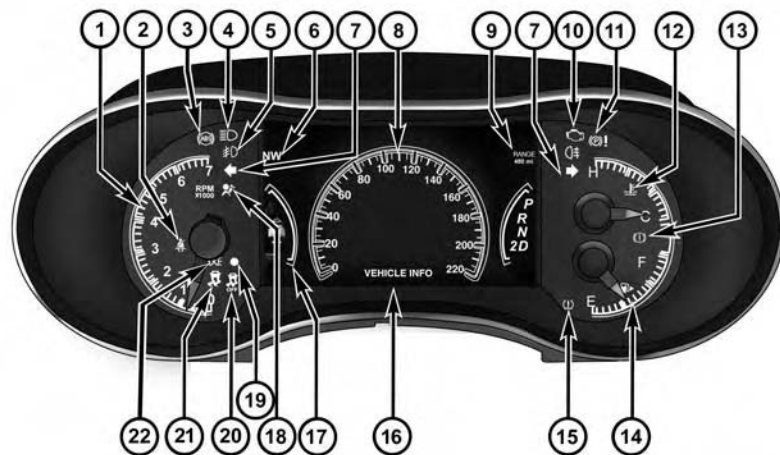
1 — Bouche d'air
2 — Tableau de bord

3 — Radio
4 — Boîte à gants
5 — Commandes de climatisation

6 — Rangée de commutateurs inférieure
7 — Commutateur des feux de détresse
8 — Espace de rangement (carte SD, AUX, centre multimédia USB)
9 — Bouton d'ESC
10 — Commutateur d'allumage

11 — Ouverture du capot
12 — Déverrouillage de trappe à carburant
13 — Commutateur des projecteurs
14 — Commande d'intensité de l'éclairage

TABLEAU DE BORD



0403003284

DESCRIPTIONS DU TABLEAU DE BORD

1. Compte-tours

Indique le régime moteur en nombre de tours par minute (tr/min x 1 000).

2. Témoin de rappel de ceinture de sécurité



Lorsque le commutateur d'allumage est tourné pour la première fois en position ON/RUN (en fonction/marche), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule. Pendant la vérification de l'ampoule, si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, une sonnerie retentit. Après la vérification des ampoules ou pendant la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant reste non bouclée, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou s'allume en permanence. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Protection des occupants » du chapitre « Avant de prendre la route ».

3. Témoin du système antiblocage des roues (ABS)



Ce témoin surveille le système antiblocage des roues (ABS). Il s'allume quand le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche) et peut

rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'ABS reste allumé plus longtemps ou s'il s'allume pendant le trajet, cela indique que la section ABS du système de freinage est en panne et qu'une intervention s'impose. Cependant, le système de freinage continue à fonctionner normalement si le témoin des freins n'est pas allumé.

Si le témoin ABS reste allumé, faites réparer le système de freinage dès que possible pour bénéficier à nouveau de l'antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas quand le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche), faites-le vérifier par un concessionnaire agréé.

4. Témoin des feux de route



Indique que les projecteurs sont allumés en feux de route.

5. Témoin de feux antibrouillard avant — Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.

6. Informations sélectionnables de l'EVIC

Cette zone du tableau de bord affiche des informations sélectionnables, telles que la boussole, la température extérieure, etc. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) — selon l'équipement » du manuel de l'utilisateur.

7. Témoin de clignotant



Les flèches clignotent en même temps que les clignotants extérieurs quand le levier des clignotants est actionné. Un signal sonore retentit et l'EVIC affiche un mes-

sage si l'un des clignotants reste allumé sur plus de 1,6 km (1 mile).

REMARQUE :

Si un des indicateurs clignote rapidement, vérifiez l'état de l'ampoule extérieure.

8. Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

9. Informations sélectionnables de l'EVIC

Cette zone du tableau de bord affiche des informations sélectionnables, telles que la boussole, la température extérieure, etc. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) — selon l'équipement » du manuel de l'utilisateur.

10. Témoin de panne (MIL)



Le témoin de panne (MIL) fait partie d'un système d'autodiagnostic embarqué appelé OBD II. Il surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume avant le démarrage du moteur quand la clé de contact est placée en position ON/RUN

(en fonction/marche). Si l'ampoule ne s'allume pas après avoir placé la clé de contact en position ON/RUN (en fonction/marche), faites rapidement vérifier le véhicule.

Un carburant de qualité médiocre ou d'autres problèmes peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Si le témoin reste allumé pendant plusieurs trajets, faites vérifier le véhicule. En général, vous pourrez rouler normalement sans remorquage.

ATTENTION !

Une conduite prolongée lorsque le témoin de panne est allumé risque d'endommager le circuit de commande du moteur. Ceci peut également affecter la consommation de carburant et le comportement routier. Si le témoin MIL clignote, le convertisseur catalytique risque d'être gravement endommagé et vous constaterez rapidement une perte de puissance. Une intervention immédiate s'impose.

AVERTISSEMENT !

Un convertisseur catalytique en panne, comme décrit plus haut, peut atteindre des températures plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Ceci peut provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou si vous vous gardez au-dessus d'objets inflammables comme des plantes sèches, du bois, du carton, etc. Cette situation peut entraîner des blessures graves, voire mortelles pour le conducteur, les occupants ou d'autres personnes.

11. Témoin de défaillance du frein de stationnement électronique — selon l'équipement



Ce témoin indique que le système de frein à main électronique doit faire l'objet d'une intervention.

12. Témoin de température du moteur



Ce témoin indique la surchauffe du moteur. Quand la température augmente et que l'indicateur approche du repère **H**, ce témoin s'allume et une sonnerie simple retentit une fois le seuil de déclenchement défini atteint. Une surchauffe prolongée peut entraîner l'indicateur de température à dépasser la position **H**, et une sonnerie continue retentit jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

Si le témoin s'allume en roulant, rangez-vous en lieu sûr et arrêtez le véhicule. Si la climatisation est en fonction, désactivez-la. Placez la transmission en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et appelez un dépanneur. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « En cas de surchauffe du moteur » du chapitre « En cas d'urgence » du manuel de l'utilisateur.

ATTENTION !

Rouler avec un circuit de refroidissement trop chaud peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température est sur "H", rangez-vous et arrêtez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti, climatiseur arrêté, jusqu'à ce que l'aiguille retourne dans la plage normale. Si l'aiguille reste sur "H" et que vous entendez une sonnerie continue, coupez immédiatement le moteur et appelez concessionnaire agréé pour faire réparer le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Un circuit de refroidissement du moteur qui surchauffe est dangereux. La vapeur ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer de graves blessures. Envisagez l'intervention d'un concessionnaire agréé en cas de surchauffe du véhicule. Si vous déci-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

dez d'intervenir vous-même, référez-vous à la section "Maintenance". Consultez les avertissements du paragraphe Bouchon à soupape de pression du système de refroidissement.

13. Témoin des freins



Ce témoin surveille plusieurs composants du système de freinage, tels que le niveau de liquide de frein et le serrage du frein à main. Si le témoin de frein s'allume, il peut indiquer que le frein à main est serré, que le niveau de liquide de frein est bas ou qu'il existe un problème avec le réservoir du système antiblocage des roues.

Si le témoin reste allumé alors que le frein à main a été relâché et que le niveau de liquide atteint le repère Plein du réservoir du maître-cylindre, il indique un possible dysfonctionnement du circuit hydraulique de freinage ou qu'un problème de servofrein a été détecté par le système antiblocage des roues (ABS)/commande électronique de stabilité (ESC).

Dans ce cas, le témoin reste allumé jusqu'à ce que le problème soit corrigé. S'il s'agit d'un problème de servofrein, la pompe ABS fonctionne lorsque vous appliquez le frein et une pulsation de la pédale de frein est perceptible à chaque arrêt.

Le double système de freinage offre une capacité de freinage de réserve en cas de panne d'une partie du circuit hydraulique. Si une fuite a lieu dans l'une ou l'autre partie du système de freinage double, le témoin des freins s'allume quand le niveau de liquide de frein dans le maître-cylindre tombe en dessous d'un certain niveau.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que la panne soit réparée.

REMARQUE :

Le témoin peut clignoter momentanément en cas de virage serré affectant le niveau de liquide. Le véhicule doit être réparé et le niveau de liquide de frein être vérifié.

Toute défaillance du système de freinage doit être réparée immédiatement.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de conduire un véhicule dont le témoin des freins reste allumé (rouge). Une partie du système de freinage peut être en panne. La distance de freinage s'en trouve accrue. Vous risqueriez une collision. Faites vérifier le véhicule immédiatement.

Les véhicules avec système antiblocage des roues (ABS) sont également équipés du système de répartition de la puissance de freinage (EBD). En cas de panne de l'EBD, le témoin des freins s'allume en même temps que le témoin ABS. Une réparation immédiate de l'ABS s'impose.

Le fonctionnement du témoin des freins peut être vérifié en basculant le commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche). Le témoin doit s'allumer pendant deux secondes environ. Le témoin doit ensuite s'éteindre, à moins que le frein à main ne soit serré ou qu'un défaut dans le système de freinage ne soit détecté. S'il ne s'allume pas, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Le témoin s'allume également lorsque le frein à main est serré et quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

REMARQUE :

Ce témoin indique que le frein à main est serré. Il ne spécifie pas le degré de serrage.

14. Témoin de rappel de l'indicateur de carburant/de la trappe à carburant

Le symbole de pompe à carburant indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant. L'aiguille indique le niveau de carburant restant dans le réservoir quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

15. Témoin de contrôle de pression des pneus



Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon l'équipement), doit être vérifié chaque mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule telle qu'elle figure sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage.

des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus d'une taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression correcte pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression quand un ou plusieurs des pneus est considérablement sous-gonflé. Quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier les pneus dès que possible et les gonfler à la pression correcte. Des pneus dégonflés risquent la surchauffe et la panne. Un gonflage insuffisant augmente en outre la consommation de carburant et réduit la durée de vie des pneus, tout en affectant la maniabilité du véhicule et la distance de freinage.

Le TPMS ne remplace pas un entretien correct des pneus et il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte, même si les pneus ne se sont pas dégonflés au point de déclencher l'éclairage du témoin TPMS.

Votre véhicule est également doté d'un témoin de défaillance du TPMS, qui indique si le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de défaillance du TPMS est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant une minute environ puis reste constamment allumé. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule, et ce tant que la défaillance est présente. Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne plus détecter ou signaler une basse pression de pneu. Les défaillances du TPMS peuvent être provoquées par une multitude de raisons, y compris la pose de pneus ou roues de remplacement/alternatifs, qui empêchent le fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez toujours le témoin de défaillance du TPMS après remplacement d'un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vérifier si les pneus ou roues de remplacement/alternatifs permettent au TPMS de continuer à fonctionner correctement.

ATTENTION !

Le TPMS a été optimisé pour les roues et pneus d'origine du véhicule. Les pressions et l'avertissement du TPMS ont été établis en fonction de la taille des pneus équipant votre véhicule à l'origine. L'utilisation d'équipements de remplacement de taille, type ou style différent de celui des équipements d'origine peut provoquer un fonctionnement indésirable du système ou endommager les capteurs. Les roues d'occasion peuvent endommager le capteur. Pour ne pas endommager les capteurs, n'utilisez pas de produit d'étanchéité pour pneus provenant d'un bidon ni de talons d'équilibrage si votre véhicule est équipé d'un système TPMS.

16. Ecran du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Affichage du compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Selon le cas, cet écran affiche les messages du centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule » du manuel de l'utilisateur.

17. Menu sélectionnable de l'EVIC

Cette zone du tableau de bord affiche le menu de l'EVIC. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) — selon l'équipement » du manuel de l'utilisateur.

18. Témoin d'airbag



Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes à titre de vérification d'ampoule quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage ou reste allumé ou s'il s'allume pendant le trajet, le système doit être examiné par un concessionnaire agréé dès que possible. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Protection des occupants » du chapitre « Avant de prendre la route » dans le manuel de l'utilisateur.

19. Témoin antivol



Ce témoin clignote rapidement pendant 15 secondes environ lorsque le système antivol est en cours d'armement. Il clignote à une vitesse plus lente en permanence une fois l'alarme activée. Le témoin de sécurité s'allume également pendant environ trois secondes lors de la mise du contact d'allumage.

20. Témoin ESC OFF (ESC hors fonction) - Selon l'équipement



Ce témoin indique que la commande électronique de stabilité (ESC) est hors fonction.

21. Témoin d'activation/de panne de la commande électronique de stabilité (ESC) - Selon l'équipement



Le témoin d'activation/de panne de l'ESC du tableau de bord s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche). Il doit s'éteindre

lorsque le moteur tourne. Un témoin d'activation/de panne ESC allumé lorsque le moteur tourne signifie qu'une panne a été détectée dans le système ESC. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et que le véhicule a roulé plusieurs kilomètres à plus de 48 km/h (30 mph), consultez votre concessionnaire agréé dès que possible pour réparer la panne.

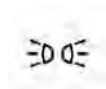
REMARQUE :

Le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) et le témoin d'activation/de panne de l'ESC s'allument temporairement chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

Chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche), l'ESC est activé même s'il avait été désactivé précédemment.

Le système ESC fait entendre un bourdonnement ou un dé clic quand il est actif. Ce phénomène est normal. Le bruit s'arrête quand l'ESC devient inactif suivant la manœuvre qui a activé l'ESC.

22. Témoin de feux de stationnement/ projecteurs — Selon l'équipement



Ce témoin s'allume quand les feux de stationnement ou les projecteurs sont allumés.

CENTRE ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU VEHICULE (EVIC)

Le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) comporte un écran interactif situé dans le tableau de bord.



Emplacement du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Ce système permet au conducteur de sélectionner un grand nombre d'informations en pressant les commutateurs montés sur le volant. L'EVIC fournit les informations suivantes :

- Compteur de vitesse numérique
- Informations véhicule
- Fuel Economy Info (informations sur la consommation de carburant)
- Trip A (trajet A)
- Trip B (trajet B)
- Radio Info (informations sur la radio)

- Messages enregistrés
- Configuration de l'écran

Le système permet au conducteur de sélectionner une information en pressant les touches suivantes au volant :



Boutons EVIC (recherche)

- **Bouton fléché HAUT**



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT pour faire défiler vers le haut le menu principal et les sous-menus : Main Gauge (jauge principale), MPH/km/h, Vehicle Info (informations sur le véhicule), Terrain, Driver

Assist (assistance conducteur), Fuel Economy (consommation de carburant), Trip A (trajet A), Trip B (trajet B), Audio, Stored Messages (messages enregistrés), Screen Set Up (configuration de l'écran).

- **Bouton fléché BAS**



Enfoncez et relâchez le bouton fléché BAS pour faire défiler vers le bas le menu principal et les sous-menus : Main Gauge (jauge principale), MPH/km/h, Vehicle Info (informations sur le véhicule), Terrain, Driver Assist (assistance conducteur), Fuel Economy (consommation de carburant), Trip A (trajet A), Trip B (trajet B), Audio, Stored Messages (messages enregistrés), Screen Set Up (configuration de l'écran).

- **Bouton fléché DROITE**



Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour accéder aux écrans d'informations ou de sous-menu d'une option du menu principal.

- **Bouton fléché RETOUR/GAUCHE**



Enfoncez et relâchez le bouton fléché GAUCHE pour accéder aux écrans d'informations ou de sous-menu d'une option du menu principal.

- **Bouton OK**

Enfoncez et relâchez le bouton OK pour accéder aux écrans d'informations ou de sous-menu d'une option du menu principal ou les sélectionner. Enfoncez le bouton fléché OK pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions affichées/sélectionnées qui peuvent l'être.

Ecrans du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Les écrans de l'EVIC sont situés dans la partie centrale du tableau de bord et comprennent huit sections :

1. Ecran principal — La couronne intérieure de l'écran s'allume en gris dans des conditions normales, en jaune en cas d'avertissements

non critiques, en rouge en cas d'avertissements critiques et en blanc pour les informations sur demande.

2. Informations audio/de téléphone et informations des sous-menus — Lorsque des sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est indiquée à cet endroit.

3. Témoins/informations reconfigurables

4. Témoins

5. Etat du levier de vitesses (PRNDL)

6. Informations sélectionnables (boussole, température, autonomie, trajet A, trajet B, consommation moyenne)

7. Etat de la suspension pneumatique

8. Etat 4RM

9. Jauge sélectionnable 2

10. Jauge sélectionnable 1

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée dans le menu principal. Elle affiche également des messages (60 avertissements ou messages d'informations possibles). Ces messages sont répartis en plusieurs catégories :

- **Messages enregistrés de cinq secondes**

Lorsque les conditions adéquates sont réunies, ce type de message contrôle la zone d'affichage principale pendant cinq secondes puis revient à l'écran précédent. La plupart des messages de ce type sont alors enregistrés (tant que la condition qui les a activés existe) et peuvent être consultés en choisissant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'il existe un message enregistré, un « i » reste affiché dans la ligne de boussole/température extérieure de l'EVIC. Exemples de ce type de message : « Right Front Turn Signal Lamp Out » (clignotant avant droit éteint) et « Low Tire Pressure » (basse pression des pneus).

- **Messages non enregistrés**

Ce type de message reste affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé disparaisse. Exemples de ce type de message : « Turn Signal On » (clignotant allumé) (si un clignotant reste allumé) et « Lights On » (éclairage allumé) (si le conducteur quitte le véhicule).

- **Messages non enregistrés jusqu'à la mise en marche**

Ces messages concernent essentiellement la fonction de démarrage à distance. Ce type de message reste affiché jusqu'à ce que l'allumage soit en position RUN (marche). Exemples de ce type de message : « Remote Start Aborted - Door Ajar » (démarrage à distance annulé - porte ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (appuyer sur la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer).

- **Messages non enregistrés de cinq secondes**

Lorsque les conditions adéquates sont réunies, ce type de message contrôle la zone d'affichage principale pendant cinq secondes puis

revient à l'écran précédent. Exemple de ce type de message : « Automatic High Beams On » (feux de route automatiques allumés).

Témoin de vidange d'huile moteur Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un système de témoin de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) clignote sur l'écran de l'EVIC pendant 10 secondes environ et un signal sonore unique retentit pour indiquer le prochain intervalle de vidange d'huile prévu. Le circuit de témoin de vidange d'huile est basé sur les rapports cycliques, ce qui signifie que les intervalles de remplacement de l'huile moteur fluctuent en fonction de votre style de conduite personnel.

A moins de le réinitialiser, ce message continue de s'afficher chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) ou que le contact d'allumage passe en position ON/RUN (en fonction/marche) si le véhicule est équipé du système Keyless Enter-N-Go™. Pour désactiver temporairement le message, appuyez et relâchez la touche MENU. Pour réinitialiser le système de

témoin de vidange d'huile moteur (après exécution d'une maintenance programmée), effectuez la procédure suivante :

Véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go™

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP et mettez le contact d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) (ne démarrez pas le moteur).

2. Enfoncez lentement et complètement la pédale d'accélérateur à trois reprises dans les 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP pour remettre le commutateur d'allumage en position OFF/LOCK (hors fonction/verrouillage).

REMARQUE :

Si le témoin de vidange d'huile moteur s'allume lorsque vous démarrez le véhicule, le circuit n'est pas réinitialisé. Répétez au besoin cette procédure.

Messages du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

- Front Seatbelts Unbuckled (ceintures avant déboutées)
- Driver Seatbelt Unbuckled (ceinture de conducteur déboutée)
- Passenger Seatbelt Unbuckled (ceinture de passager déboutée)
- Service Airbag System (réparer le système d'airbag)
- Traction Control Off (antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (niveau bas du liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (pression d'huile faible)
- Oil Change Due (vidange d'huile requise)
- Fuel Low (niveau de carburant bas)
- Service Antilock Brake System (réparer le système antiblocage des roues)
- Service Electronic Throttle Control (réparer la commande électronique du papillon)
- Service Power Steering (réparer la direction assistée)
- Cruise Off (régulation de vitesse désactivée)
- Cruise Ready (régulation de vitesse prête)
- Cruise Set To XXX MPH (régulation de vitesse réglée sur XXX MPH)
- Ecran de pression des pneus avec faible pression d'un ou de plusieurs pneus « Inflate Tire to XX » (gonfler le pneu à XX)
- Service Tire Pressure System (réparer le système de pression des pneus)
- Parking Brake Engaged (frein à main engagé)
- Brake Fluid Low (niveau bas du liquide de frein)
- Service Electronic Braking System (réparer le système de freinage électronique)
- Engine Temperature Hot (température du moteur élevée)
- Battery Voltage Low (tension de batterie faible)

- Service Electronic Throttle Control (réparer la commande électronique du papillon)
- Lights On (projecteurs allumés)
- Right Turn Signal Light Out (clignotant droit éteint)
- Left Turn Signal Light Out (clignotant gauche éteint)
- Turn Signal On (clignotant en fonction)
- Vehicle Not in Park (véhicule non en stationnement)
- Key in Ignition (clé dans le contact)
- Key In Ignition Lights On (clé dans le contact, projecteurs allumés)
- Remote Start Active Key to Run (démarrage à distance actif, clé pour démarrer)
- Remote Start Active Push Start Button (démarrage à distance actif, appuyer sur le bouton de démarrage)
- Remote Start Aborted Fuel Low (démarrage à distance annulé - niveau de carburant faible)
- Remote Start Aborted Too Cold (démarrage à distance annulé - température trop faible)
- Remote Start Aborted Door Open (démarrage à distance annulé - porte ouverte)
- Remote Start Aborted Hood Open (démarrage à distance annulé - capot ouvert)
- Remote Start Aborted Tailgate Open (démarrage à distance annulé - hayon ouvert)
- Remote Start Aborted Time Expired (démarrage à distance annulé - délai expiré)
- Remote Start Disabled Start to Reset (démarrage à distance désactivé - démarrer pour réinitialiser)
- Service Airbag System (réparer le système d'airbag)
- Service Airbag Warning Light (réparer le témoin d'airbag)
- Driver Seatbelt Unbuckled (ceinture de conducteur déboutlée)
- Passenger Seatbelt Unbuckled (ceinture de passager déboutlée)
- Front Seatbelts Unbuckled (ceintures avant déboutlées)
- Door Open (porte ouverte)
- Doors Open (portes ouvertes)
- Hayon
- Gear Not Available (rapport non disponible)
- Shift Not Allowed (changement de vitesse interdit)
- Shift to Neutral then Drive or Reverse (passer à la position N (point mort), puis D (marche avant) ou R (marche arrière))
- AutoStick Unavailable Service Required (AutoStick non disponible - intervention nécessaire)
- Automatic Unavailable Use AutoStick Service Req. (automatique non disponible - utiliser AutoStick - intervention nécessaire)
- Transmission Getting Hot Press Brake (la transmission chauffe - appuyer sur le frein)
- Trans. Hot Stop Safely Shift to Park Wait to Cool (transmission chaude - s'arrêter en

toute sécurité - passer à la position P (stationnement) - attendre le refroidissement)

- Transmission Cool Ready to Drive (transmission refroidie - prêt à la conduite)
- Service Transmission (réparer la transmission)
- Service Shifter (réparer le sélecteur)
- Engage Park Brake to Prevent Rolling (engager le frein de stationnement pour empêcher tout déplacement)
- Transmission Too cold Idle with Engine On (transmission trop froide - faire tourner le moteur au ralenti)
- Washer Fluid Low (niveau bas du liquide lave-glace)
- Service Air Suspension System (réparer le système de suspension pneumatique)
- Normal Ride Height Achieved (hauteur de fonctionnement normale atteinte)
- Aerodynamic Ride Height Achieved (hauteur de fonctionnement aérodynamique atteinte)
- Off Road 1 Ride Height Achieved (hauteur de fonctionnement hors route 1 atteinte)
- Off Road 2 Ride Height Achieved (hauteur de fonctionnement hors route 2 atteinte)
- Entry/Exit Ride Height Achieved (hauteur de fonctionnement d'entrée/sortie atteinte)
- Selected Ride Height Not Permitted (hauteur de fonctionnement sélectionnée interdite)
- Service Air Suspension System Immediately (réparer le système de suspension pneumatique immédiatement)
- Reduce Speed To Maintain Selected Ride Height (réduire la vitesse pour maintenir la hauteur de fonctionnement sélectionnée)
- Air Suspension System Cooling Down Please Wait (refroidissement du système de suspension pneumatique en cours - patienter)
- Vehicle Cannot Be Lowered Door Open (impossible d'abaisser le véhicule - porte ouverte)
- Off Road 2 Watch For Clearance (hors route 2 - vérifier le dégagement)

- Entry/Exit Watch For Clearance (entrée/sortie - vérifier le dégagement)
- Air Suspension Temporarily Disabled For jacking And Tire Change (suspension pneumatique désactivée temporairement pour le levage par cric et le changement de roue)
- Battery Low Start Engine To Change Ride Height (batterie faible - démarrer le moteur pour changer la hauteur de fonctionnement)

La zone de témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins blancs sur la droite, une zone de témoins orange au milieu et une zone de témoins rouges sur la gauche.

Témoins orange EVIC

Cette zone indique les témoins de mise en garde orange reconfigurables. Ces témoins incluent :

- **Témoin de bas niveau de carburant**



Quand il ne reste plus dans le réservoir qu'environ 11 litres (3 gallons) de carburant, ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'à ce que l'appoint soit fait.

- **Témoin de niveau bas du liquide lave-glace avant**



Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau du liquide lave-glace avant est bas.

- **Témoin d'avertissement de température de la transmission**



Ce témoin indique que la température du liquide de transmission est élevée. Ceci peut se produire en cas d'utilisation intensive, comme lors d'un remorquage. Si le témoin s'allume pendant que vous roulez, rangez-vous en lieu sûr et arrêtez le véhicule. Placez la transmission en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

- **Intervention - Avertissement de collision avant**

Le témoin avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule qui le précède et l'invite à prendre des mesures en vue d'éviter la

collision. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Régulation de vitesse adaptative (ACC) » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

- **Intervention - Régulation de vitesse adaptative**



Ce témoin s'allume quand un accessoire ne fonctionne pas et nécessite une intervention. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Régulation de vitesse adaptative (ACC) » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

- **Témoin de défaillance du frein de stationnement électronique**



Ce témoin indique qu'il existe une défaillance au niveau du frein de stationnement électronique. Consultez votre concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.

Témoins rouges de l'EVIC

Cette zone indique les témoins rouges reconfigurables. Ces témoins incluent :

- **Témoin de porte mal fermée**



Ce témoin s'allume pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont éventuellement mal fermées.

- **Témoin de pression d'huile**



Ce témoin signale une faible pression d'huile moteur. Si le témoin s'allume pendant un trajet, arrêtez le véhicule et coupez le contact dès que possible. Une sonnerie retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule tant que la cause de l'anomalie n'est pas corrigée. Ce témoin n'indique pas le niveau d'huile moteur. Ce dernier doit être vérifié sous le capot.

- **Témoin de température de l'huile**



Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant un trajet, arrêtez le véhicule et coupez le contact dès que possible.

- **Témoin du circuit de charge**



Ce témoin indique l'état du circuit électrique de charge. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, éteignez certains dispositifs électriques qui ne sont pas indispensables ou augmentez le régime moteur (au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela signifie qu'un problème existe dans le circuit de charge du véhicule. Une INTERVENTION IMMEDIATE s'impose. Consultez un concessionnaire agréé.

Si un démarrage par batterie auxiliaire est nécessaire, référez-vous à la section « Démarrage par batterie auxiliaire » du chapitre « En cas d'urgence ».

- **Témoin de la commande électronique du papillon des gaz (ETC)**



Ce témoin vous informe d'un problème du système de commande électronique du papillon (ETC). Le témoin s'allume au moment où le contact est mis et reste allumé brièvement pour vérifier que l'ampoule fonc-

tionne. S'il ne s'allume pas lors du démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Si un problème est détecté, le témoin s'allume lorsque le moteur tourne. Actionnez la clé de contact quand le véhicule est complètement arrêté avec le levier de vitesses en position P (stationnement). Le témoin doit s'éteindre.

Si le témoin reste allumé pendant que le moteur tourne, votre véhicule peut généralement continuer à rouler. Cependant, consultez un concessionnaire agréé pour le faire réparer dès que possible. Si le témoin clignote pendant que le moteur tourne, une intervention immédiate s'impose. Il se peut que vous constatiez une perte de rendement, un régime de ralenti élevé ou irrégulier ou un calage du moteur. Un remorquage du véhicule peut alors être nécessaire.

- **Témoin de température du moteur**



Ce témoin indique la surchauffe du moteur. Quand la température augmente et que l'indicateur approche du repère **H**, ce témoin s'allume et une sonnerie simple retentit une fois le seuil de déclenchement défini atteint. En cas de surchauffe pro-

longée, l'indicateur de température dépasse le repère **H**, le témoin se met à clignoter en continu et une sonnerie continue retentit jusqu'à ce que le moteur ait refroidi.

Si le témoin s'allume en roulant, rangez-vous en lieu sûr et arrêtez le véhicule. Si la climatisation est en fonction, désactivez-la. Placez la transmission en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et appelez un dépanneur. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « En cas de surchauffe du moteur » du chapitre « En cas d'urgence ».

- **Dysfonctionnement de la direction assistée électrique — selon l'équipement**



Ce témoin s'allume quand la direction assistée électrique ne fonctionne pas et doit être réparée.

- **Hayon mal fermé**



Ce témoin s'allume pour indiquer que le hayon est peut-être mal fermé.

Témoins verts de l'EVIC

- **Régulation électronique de la vitesse configurée**



Ce témoin s'allume en vert lorsque la régulation électronique de la vitesse est configurée. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Régulation électronique de la vitesse » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

Éléments de menu sélectionnables de l'EVIC

Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône de menu sélectionnable souhaitée soit sélectionnée dans l'EVIC.

Compteur de vitesse numérique



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage numérique soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour faire défiler les sous-menus et appuyez sur le bouton OK pour faire basculer l'affichage entre km/h et mph.

Informations sur le véhicule (fonctions d'information du client)



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône Informations sur le véhicule soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour afficher la température du liquide de refroidissement. Enfoncez et relâchez le bouton fléché GAUCHE ou DROITE pour faire défiler les sous-menus d'informations et appuyez sur le bouton OK pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus réinitialisables suivants :

Air Suspension (suspension pneumatique) – selon l'équipement

Transmission Temperature (température de la transmission) – Transmission automatique uniquement

Oil Temp (température d'huile)

Oil Life (durée de vie de l'huile)

Battery Voltage (tension de batterie)

Tire Pressure (pression des pneus)

Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'option Tire Pressure (pression des pneus) soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour afficher l'un des éléments suivants :

Si la pression des pneus est correcte pour tous les pneus, une ICONE de véhicule est affichée avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICONE.

Si la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible, le message « Inflate Tire to XX » (gonfler le pneu à XX) s'affiche avec l'ICONE de véhicule accompagnée des valeurs de pression des pneus indiquées dans chacun coin. La valeur

de pression du pneu sous-gonflé s'affiche dans une couleur différente de l'autre valeur de pression des pneus.

Si le système de pression des pneus nécessite une réparation, le message « Service Tire Pressure System » (réparer le système de pression des pneus) s'affiche.

La pression des pneus est une fonction purement informative et n'est pas réinitialisable. Enfoncez et relâchez le bouton fléché GAUCHE pour revenir au menu principal.

Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) » du chapitre « Démarrage et conduite ».

Trip A (trajet A)



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône Trip A soit sélectionnée dans l'EVIC (basculez entre Trip A et Trip B à l'aide des boutons Droite et Gauche). Les informa-

tions sur le trajet A comprennent les éléments suivants :

200

- Distance
- Average Fuel Economy (consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (temps écoulé)

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les informations.

Trip B (trajet B)



Enfoncez et relâchez le bouton fléché Gauche ou Droite jusqu'à ce que l'icône Trip B soit sélectionnée dans l'EVIC (basculez entre Trip A et Trip B à l'aide des boutons Droite et Gauche). Les informa-

tions sur le trajet B comprennent les éléments suivants :

- Distance
- Average Fuel Economy (consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (temps écoulé)

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les informations.

Consommation de carburant



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône Consommation de carburant soit sélectionnée dans l'EVIC.

- Average Fuel Economy/Miles Per Gallon (consommation moyenne de carburant/miles par gallon (histogramme MPG))
- Range To Empty (RTE) (autonomie)
- Current Miles Per Gallon (MPG) (consommation actuelle en miles par gallon (MPG))

Messages enregistrés



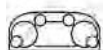
Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT jusqu'à ce que l'icône d'affichage Messages soit sélectionnée dans l'EVIC. Cette fonction affiche le nombre de messages d'avertissement enregistrés. Appuyez sur le bouton fléché DROITE pour afficher les messages enregistrés.

Audio



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage Audio soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour faire défiler les sous-menus et appuyez sur le bouton OK pour afficher la source active.

Configuration de l'écran



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage Configuration de l'écran soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour accéder au sous-menu Configuration de l'écran. La fonction Configuration de l'écran vous permet de modifier les informations à afficher sur le tableau de bord, ainsi que l'emplacement auquel les afficher.

Assistance conducteur



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage Assistance conducteur soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour afficher le sous-menu Adaptive Cruise Control (régulation de vitesse adaptative). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Régulation de vitesse adaptative (ACC) — selon l'équipement » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

Terrain



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage Terrain soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour afficher Sélection Terrain, Air Suspension (suspension pneumatique), Drivetrain (transmission), Vehicle Pitch (hauteur de véhicule), Vehicle Roll (déplace-

ment du véhicule), Vehicle Altitude (altitude du véhicule) et Wheel Articulation (articulation de roue).

Diagnostics — selon l'équipement



Enfoncez et relâchez le bouton fléché HAUT ou BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage Diagnostics soit sélectionnée dans l'EVIC. Enfoncez et relâchez le bouton fléché DROITE pour afficher les codes d'anomalie et les descriptions.

Éléments sélectionnables par le conducteur dans le menu Screen Setup (configuration de l'écran) Odometer (compteur kilométrique)

- Standard (PRND) Gear Indicator (indicateur de rapport (PRND) standard)
- Single Character (D) Gear Indicator (indicateur de rapport (D) à un seul caractère)

Upper Left (coin supérieur gauche)

- None (aucun)
- Compass (boussole)

- Outside Temp (default setting) (température extérieure) (paramètre par défaut)
- Oil Temp (température d'huile)
- Current Gear: On (rapport actuel : activé)
- Current Gear: Off (rapport actuel : désactivé)
- Time (heure)
- Range To Empty (RTE) (autonomie)
- Average MPG (consommation moyenne en miles par gallon)
- Current MPG (consommation actuelle en miles par gallon)
- Trip A (trajet A)
- Trip B (trajet B)

Upper Right (coin supérieur droit)

- None (aucun)
- Compass (boussole) (paramètre par défaut)
- Outside Temp (température extérieure)
- Oil Temp (température d'huile)
- Time (heure)

- Range To Empty (RTE) (autonomie)
- Average MPG (consommation moyenne en miles par gallon)
- Current MPG (consommation actuelle en miles par gallon)
- Trip A (trajet A)
- Trip B (trajet B)

Restore To Defaults (rétablir les paramètres par défaut) (permet de rétablir les paramètres par défaut)

- Cancel (annuler)
- Okay (OK)

PARAMETRES Uconnect® ACCESS

Le système Uconnect® Access utilise une combinaison de touches physiques et de fonction situées au centre du tableau de bord vous permettant d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier.



Touches de fonction et touches physiques Uconnect® Access

- 1 — Touches de fonction Uconnect® Access
 2 — Touches physiques Uconnect® Access

Touches physiques

Les touches physiques se trouvent sous le système Uconnect® Access, au centre du tableau de bord. Par ailleurs, il existe un bouton de commande (défilement/sélection) situé sur

le côté droit des commandes de chauffage-climatisation au centre du tableau de bord. Tournez le bouton de commande pour parcourir les menus et changer des réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour choisir ou modifier un réglage (c.-à-d. en fonction, hors fonction).

Votre système Uconnect® Access peut aussi comporter des touches physiques Screen Off et Back, qui sont situées en dessous du système.

Appuyez sur la touche physique Screen Off pour éteindre l'écran Uconnect® Access. Appuyez une deuxième fois sur la touche physique Screen Off pour allumer l'écran.

Appuyez sur la touche physique Back pour quitter un menu ou une option particulière du système Uconnect® Access.

Touches de fonction

Les touches de fonction sont accessibles via l'écran Uconnect® Access.

Fonctions programmables par l'utilisateur — Paramètres Uconnect® Access 8.4

Appuyez sur la touche de fonction Apps (applications), puis sur la touche de fonction Settings (réglages) pour afficher l'écran des paramètres de menu. Dans ce mode, Uconnect® Access vous permet d'accéder à des fonctions programmables (selon l'équipement) telles que Display (affichage), Clock (horloge), Safety/Assistance (sécurité/assistance), Lights (éclairage), Doors & Locks (portes et serrures), Auto-On Comfort & Remote Start (confort et démarrage à distance auto), Engine Off Operation (fonctionnement moteur éteint), Compass Settings (paramètres de la boussole), Audio et Phone/Bluetooth (téléphone/Bluetooth).

REMARQUE :

Seule une zone de l'écran tactile peut être sélectionnée à la fois.

Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction afin d'accéder au mode souhaité. Une fois dans le mode souhaité, appuyez sur le réglage de votre choix jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard pour indi-

quer qu'il a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur la touche de fonction fléchée Retour ou la touche physique Back pour revenir au menu précédent ou appuyez sur la touche de fonction X pour quitter l'écran Settings (réglages). Pour monter et descendre dans la liste des réglages disponibles, appuyez sur les touches de fonction fléchées Haut et Bas à droite dans l'écran.

Display (affichage)

Appuyez sur la touche de fonction Display (affichage) pour accéder aux réglages suivants.

- ***Display Mode (mode d'affichage)***

Dans cet écran, vous pouvez choisir un des réglages d'affichage auto. Pour changer l'état de mode, appuyez la touche de fonction Day (jour), Night (nuit) ou Auto. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

- ***Display Brightness with Headlights ON (afficher luminosité projecteurs allumés)***

Dans cet écran, vous pouvez choisir la luminosité de l'écran quand les projecteurs sont allumés. Ajustez la luminosité avec les touches de fonction + et - ou sélectionnez n'importe quel

point sur la réglette entre les touches de fonction + et -. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

- **Display Brightness with Headlights OFF (afficher luminosité projecteurs éteints)**

Dans cet écran, vous pouvez choisir la luminosité de l'écran quand les projecteurs sont éteints. Ajustez la luminosité avec les touches de fonction + et - ou sélectionnez n'importe quel point sur la réglette entre les touches de fonction + et -. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

- **Set Language (définir langue)**

Dans cet écran, vous pouvez sélectionner l'une des trois langues pour toute la nomenclature d'affichage, y compris les fonctions de trajet et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur la touche de fonction Set Language (définir langue), puis sur la touche de la langue souhaitée (une coche s'affiche à côté de la langue pour indiquer que le réglage a été sélectionné). Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Units (unités)**

Dans cet écran, vous pouvez choisir l'unité de mesure (impériale ou métrique) de l'EVIC, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur US (impérial) ou Metric (métrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Voice Response Length (longueur de la réponse vocale)**

Dans cet écran, vous pouvez changer les réglages de la réponse vocale. Pour changer la longueur de la réponse vocale, appuyez sur la touche de fonction Brief (courte) ou Long (longue) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Touch Screen Beep (sonnerie d'écran tactile)**

Dans ce menu, vous pouvez activer ou désactiver la sonnerie qui retentit lorsque l'on appuie

sur un bouton de l'écran tactile (touche de fonction). Appuyez sur la touche de fonction Touch Screen Beep (sonnerie d'écran tactile) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Navigation Turn-By-Turn in Cluster (navigation virage par virage sur le tableau de bord) — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les virages s'affichent quand le véhicule s'en approche, au cours de l'itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Navigation Turn-By-Turn in Cluster (navigation virage par virage sur le tableau de bord) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Clock (horloge)**

Appuyez sur la touche de fonction Clock (horloge) pour accéder aux réglages suivants.

- **Sync Time With GPS (synchronisation heure GPS)**

Dans cet écran, vous pouvez programmer le réglage automatique de l'heure par la radio. Pour changer le paramètre Sync Time (synchronisation heure), appuyez sur la touche de fonction Sync Time with GPS (synchronisation heure GPS) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Set Time Hours (régler heure - Heures)**

Dans cet écran, vous pouvez régler les heures. La touche de fonction Sync Time with GPS (synchronisation heure GPS) ne doit pas être cochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches de fonction + ou - pour régler les heures vers le haut ou le bas. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent ou appuyez sur la touche de fonction X pour quitter l'écran Settings (réglages).

- **Set Time Minutes (régler heure - Minutes)**

Dans cet écran, vous pouvez régler les minutes. La touche de fonction Sync Time with GPS (synchronisation heure GPS) ne doit pas être cochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches de fonction + ou - pour régler les minutes vers le haut ou le bas. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent ou appuyez sur la touche de fonction X pour quitter l'écran Settings (réglages).

- **Time Format (format de l'heure)**

Dans cet écran, vous pouvez choisir le format d'affichage de l'heure. Appuyez sur la touche de fonction Time Format (format de la date) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage 12h ou 24h pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

Sécurité/Assistance

Appuyez sur la touche de fonction Safety/Assistance (sécurité/assistance) pour accéder aux réglages suivants.

- **Front Collision Sensitivity (avertissement de collision avant) — selon l'équipement**

La fonction d'avertissement de collision avant (FCW) peut être réglée sur « Far » (éloigné), « Near » (proche) ou « Off » (hors fonction). L'état FCW par défaut est « Far » (éloigné). Cela signifie que le système vous avertit d'une collision éventuelle avec le véhicule vous précédant lorsque vous êtes encore loin. Vous disposez ainsi d'un temps de réaction plus long. Pour modifier le réglage en vue d'une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « Near » (proche). Cela vous avertit d'une collision possible avec le véhicule qui vous précède lorsque vous en êtes beaucoup plus près. Cela permet une conduite plus dynamique. Pour changer l'état FCW, pressez puis relâchez la touche de fonction « Far » (éloigné), « Near » (proche) ou « Off » (hors fonction). Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Régulation de vitesse adaptative (ACC) » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

- **Forward Collision Warning (FCW) with Mitigation - Active Braking: On/Off (avertissement de collision avant (FCW) avec prévention - freinage actif : marche/arrêt)**

Le système FCW inclut une fonction d'aide au freinage avancée (ABA). Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'ABA applique une pression de freinage supplémentaire si le conducteur ne demande pas une pression de freinage suffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système ABA devient actif à 8 km/h (5 mph). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Forward Collision Warning (FCW) with Mitigation - Active Braking (avertissement de collision avant (FCW) avec prévention - freinage actif) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Avertissement de collision avant (FCW) avec prévention » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

- **Système d'aide au stationnement ParkSense®**

Le système d'aide au stationnement arrière recherche les objets situés derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est en position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mph). Le système peut être activé avec le son seulement ou le son et l'affichage. Pour modifier l'état de l'aide au stationnement, appuyez sur le bouton Sound Only (son seulement) ou Sound and Display (son et affichage), puis relâchez-le. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour. Référez-vous à la section « Aide au stationnement arrière ParkSense® » du chapitre « Pour connaître votre véhicule » pour plus d'informations sur le fonctionnement et l'utilisation de ce système.

- **ParkSense® Park Assist Braking: On/Off (aide au stationnement ParkSense® - freinage : marche/arrêt)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte les objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule. Pour faire

votre sélection, appuyez sur la touche de fonction ParkSense® Park Assist Braking (freinage d'aide au stationnement ParkSense®) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent. Référez-vous à la section « Aide au stationnement arrière ParkSense® » du chapitre « Pour connaître votre véhicule » pour plus d'informations sur le fonctionnement et l'utilisation de ce système.

- **ParkSense® Front and Rear Park Assist Chime Volume: Low/Medium/High (volume des signaux sonores de l'aide au stationnement avant et arrière ParkSense® : bas/moyen/haut)**

Les réglages du volume correspondant aux signaux sonores avant et arrière peuvent être sélectionnés dans l'EVIC ou dans le système Uconnect® — selon l'équipement. Les réglages du volume des signaux sonores incluent LOW (bas), MEDIUM (moyen) et HIGH (haut). Le réglage du volume par défaut réglé en usine est

MEDIUM (moyen). ParkSense® conserve son dernier état de configuration connu au cours des cycles d'allumage.

- ***Tilt Mirrors in Reverse (inclinaison des rétroviseurs en marche arrière)***

Si cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque l'allumage est en position RUN (marche) et que le levier de vitesses de la transmission occupe la position R (marche arrière). Les rétroviseurs retournent à leur position précédente quand la transmission quitte la position R (marche arrière). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Tilt Mirrors in Reverse (inclinaison des rétroviseurs en marche arrière) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- ***Alerte d'angle mort***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'alerte d'angle mort peut être réglée sur Off (hors fonction), Lights (témoins lumineux) ou Lights and Chime (témoins lumineux et sonnerie). La

fonction Blind Spot Alert (alerte d'angle mort) peut être en activée en mode Lights (témoins lumineux). Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts (BSM) est activé et n'indique d'alerte visuelle que dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode Lights and Chime (témoins lumineux et sonnerie) est activé, le système de surveillance des angles morts (BSM) émet une alerte visuelle sur les rétroviseurs extérieurs et une alerte sonore quand le clignotant est actionné. Lorsque « Off » (hors fonction) est sélectionné, le système de surveillance des angles morts (BSM) est désactivé. Pour modifier le réglage d'alerte d'angle mort, appuyez sur la touche de fonction Off (hors fonction), Lights (témoins lumineux) ou Lights and Chime (témoins lumineux et sonnerie). Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

REMARQUE :

Si votre véhicule a été endommagé dans la zone où se trouve le capteur sans que le carénage n'ait été endommagé, le capteur peut être mal réglé. Amenez le véhicule chez un concessionnaire agréé afin de vérifier le réglage du capteur. Un capteur mal réglé peut entraîner un fonctionnement du système BSM non conforme aux spécifications.

- ***ParkView® Backup Camera (caméra de recul ParkView®)***

Votre véhicule peut être équipé de la caméra de recul ParkView® qui vous permet de voir à l'écran une image de l'arrière de votre véhicule lorsque le levier de vitesses est en position R (marche arrière). L'image apparaît sur l'écran tactile de la radio, avec un avertissement « check entire surroundings » (contrôler tout l'environnement) indiquant de vérifier toute la zone autour du véhicule affiché en haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView® se trouve à l'arrière du véhicule, au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Pour faire votre sélection,

tion, appuyez sur la touche de fonction ParkView® Backup Camera (caméra de recul ParkView®) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **ParkView® Backup Camera Delay (retard de la caméra de recul ParkView®)**

Lorsque la position R (marche arrière) est désélectionnée (le retard de caméra étant désactivé), le système quitte le mode de caméra arrière et l'écran Navigation ou Audio réapparaît. Lorsque la position R (marche arrière) est désélectionnée (le retard de caméra étant activé), l'image de la vue arrière comportant des lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximum après avoir désélectionné la position R (marche arrière), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant ne dépasse 12 km/h (8 mph), que la transmission ne soit placée en position P (stationnement) ou que l'allumage ne soit mis en position OFF (hors fonction). Pour régler le retard de caméra de recul ParkView®, appuyez sur la touche de fonction « Controls » (commandes), la touche

de fonction « Settings » (réglages), puis la touche de fonction « Safety & Driving Assistance » (sécurité et aide à la conduite). Appuyez sur la touche de fonction « ParkView Backup camera Delay » (retard de la caméra de recul ParkView®) pour activer ou désactiver le retard ParkView®.

- **Rain Sensing Auto Wipers (essuie-glace avec détection de pluie)**

Quand cette fonction est sélectionnée, le système active automatiquement l'essuie-glace avant s'il détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Rain Sensing Auto Wipers (essuie-glace avec détection de pluie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Hill Start Assist (assistance au démarrage en côte) — selon l'équipement**

Quand cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au démarrage en côte (HSA) est actif. Pour plus d'informations sur ce sys-

tème, référez-vous à la section « Système de commande électronique du freinage » du chapitre « Démarrage et fonctionnement ». Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Hill Start Assist (assistance au démarrage en côte) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

Eclairage et témoins

Appuyez sur la touche de fonction Lights (éclairage) pour accéder aux réglages suivants.

- **Headlight Illumination on Approach (allumage des projecteurs à l'approche)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les projecteurs sont allumés pendant une période qui peut atteindre 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. Pour changer l'état Illuminated Approach (approche éclairée), appuyez sur la touche de fonction + ou - pour choisir l'intervalle souhaité. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Headlights With Wipers (projecteurs avec essuie-glace) — selon l'équipement**

Quand cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des projecteurs est en position AUTO, les projecteurs s'allument environ 10 secondes après la mise en fonction des essuie-glaces. Les projecteurs peuvent également s'éteindre quand les essuie-glaces sont désactivés s'ils sont activés par ce dispositif. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Headlights with Wipers (projecteurs avec essuie-glace) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Auto Dim High Beams (extinction des feux de route automatique) « Smart-Beam™ » — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route se désactivent automatiquement dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Auto High Beams (feux de route automatiques) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du

paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Eclairage/SmartBeam™ » du chapitre « Pour connaître votre véhicule ».

- **Daytime Running Lights (éclairage diurne) — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les projecteurs s'allument dès que le moteur tourne. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Daytime Running Lights (éclairage diurne) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Flash Headlights with Lock (appel de phares serrure)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les projecteurs clignent quand les portes sont verrouillées ou déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans l'option d'avertisseur sonore de verrouillage sélectionnée. Pour faire

votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Flash Headlights with Lock (appel de phares serrure) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Doors & Locks (portes et serrures)**

Appuyez sur la touche de fonction Doors & Locks (portes et serrures) pour accéder aux réglages suivants.

- **Auto Unlock On Exit (déverrouillage automatique des portes à la sortie)**

Quand cette fonction est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que la transmission occupe la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Auto Unlock On Exit (déverrouillage automatique en quittant le véhicule) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Sound Horn With Lock (avertisseur sonore lors du verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de porte sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Sound Horn With Lock (avertisseur sonore lors du verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Sound Horn with Remote Start (avertisseur sonore au démarrage à distance)**

Quand cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Sound Horn With Remote Start (avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **1st Press of Key Fob Unlocks (déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression)**

Quand 1st Press of Key Fob Unlocks (déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression) est sélectionné, seule la porte du conducteur se déverrouille lors de la première pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE. Quand 1st Press of Key Fob Unlocks (déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression) est sélectionné, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE pour déverrouiller les portes des passagers. Quand Unlock All Doors On 1st Press (déverrouillage à distance de toutes les portes à la première pression) est sélectionné, toutes les portes se déverrouillent dès la première pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande RKE.

REMARQUE :

Si le véhicule est programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression, toutes les portes se déverrouillent, quelle que soit la poignée de porte équipée du système Passive Entry utilisée. Si 1st Press of Key Fob Unlocks (déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression) est programmé, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque la porte du conducteur est saisie. Avec le système Passive Entry, si 1st Press of Key Fob Unlocks (déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression sur le porte-clés) est programmé, le fait de toucher la poignée plus d'une fois entraîne uniquement l'ouverture de la porte du conducteur. Si la porte du conducteur est sélectionnée en premier, une fois la porte du conducteur ouverte, le commutateur de verrouillage/déverrouillage de porte intérieure peut être utilisé pour déverrouiller toutes les portes (vous pouvez aussi utiliser la télécommande RKE).

- **Passive Entry**

Cette fonction vous permet de verrouiller et déverrouiller la ou les porte(s) du véhicule sans devoir appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande RKE. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Passive Entry jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Keyless Enter-N-Go™ » du chapitre « Avant de prendre la route ».

- **Memory to FOB (mémoire liée au porte-clés) — Selon l'équipement**

Ce dispositif déplace automatiquement le siège du conducteur pour faciliter sa mobilité lorsqu'il entre et sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Memory Linked to FOB (mémoire liée au porte-clés) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

REMARQUE :

Le siège retourne à la position mémorisée (si le rappel de mémoire avec le déverrouillage de la télécommande est en fonction) quand la télécommande RKE est utilisée pour déverrouiller les portes. Référez-vous à la section « Siège à mémoire du conducteur » du chapitre « Pour connaître votre véhicule » pour plus d'informations.

Auto-On Comfort & Remote Start (confort auto et démarrage à distance)

Appuyez sur la touche de fonction Auto-On Comfort & Remote Start (confort auto et démarrage à distance) pour accéder aux réglages suivants.

- **Horn with Remote Start (avertisseur sonore au démarrage à distance)**

Quand cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Sound Horn With Remote Start (avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche

s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (activation automatique du siège conducteur et du volant chauffant/ventilé au démarrage du véhicule) — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant s'allument automatiquement quand la température descend en dessous de 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température dépasse 26,7 °C (80 °F), la ventilation du siège conducteur s'allume. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Auto Heated Seats (sièges chauffants automatiques) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du paramètre pour indiquer qu'il a été sélectionné. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

Options Engine Off (moteur éteint)

Appuyez sur la touche de fonction Engine Off Options (options moteur éteint) pour accéder aux réglages suivants.

- **Engine Off Power Delay (maintien de l'alimentation moteur éteint)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de lève-vitres électriques, la radio, le système Uconnect® Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant motorisé (selon l'équipement) et les prises de courant restent actifs jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction. Pour changer le réglage du maintien de l'alimentation moteur éteint, appuyez sur la touche de fonction 0 second (0 seconde), 45 seconds (45 secondes), 5 minutes ou 10 minutes. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

- **Headlight Off Delay (délai d'extinction des projecteurs)**

Quand cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir entre un délai d'extinc-

tion des projecteurs de 0, 30, 60, ou 90 secondes après avoir quitté le véhicule. Pour changer l'état Headlight Off Delay (délai d'extinction des projecteurs), appuyez sur la touche de fonction + ou - pour choisir l'intervalle souhaité. Appuyez sur la touche de fonction de retour pour revenir au menu précédent.

- **Compass Setting (réglage de la boussole) – selon l'équipement**

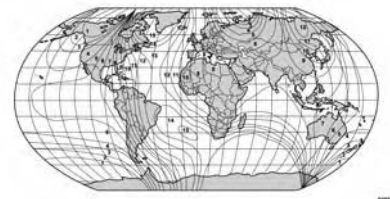
Appuyez sur la touche de fonction Compass Settings (réglages de la boussole) pour accéder aux réglages suivants.

- **Variance (déclinaison)**

La déclinaison magnétique correspond à la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser les différences, la déclinaison doit être réglée pour la zone où se trouve le véhicule, par carte de zone. Une fois correctement réglée, la boussole compense automatiquement les différences et indique l'orientation la plus précise.

REMARQUE :

Tenez les appareils magnétiques à distance du dessus du tableau de bord (comme les iPod, téléphones mobiles, ordinateurs portables et détecteurs de radars). C'est l'endroit où se trouve le module de boussole ; cela peut causer des interférences avec le capteur de la boussole et entraîner des valeurs erronées.



Carte de déclinaison magnétique

- **Étalonnage de la boussole**

Appuyez sur la touche de fonction Calibration (étalonnage) pour modifier ce réglage. L'étalonnage de boussole est automatique et n'exige

pas de réinitialisation manuelle de la boussole. Quand le véhicule est neuf, les indications de boussole sont irrégulières et l'EVIC affiche CAL jusqu'à l'étalonnage de la boussole. Vous pouvez aussi étalonner la boussole en appuyant sur la touche de fonction ON (en fonction) et en effectuant un ou plusieurs tours à 360 degrés (dans une zone exempte de gros objets métalliques) jusqu'à ce que le témoin CAL affiché dans l'EVIC s'éteigne. La boussole fonctionne alors normalement.

Audio

Appuyez sur la touche de fonction Audio pour accéder aux réglages suivants.

- **Balance/Fade (équilibre gauche/droite et avant/arrière)**

Dans cet écran, vous pouvez régler les paramètres Balance/Fade (équilibre gauche/droite et avant/arrière).

- **Equalizer (égaliseur)**

Dans cet écran, vous pouvez régler les paramètres Bass (graves), Mid (moyens) et Treble (aigus). Ajustez les réglages avec les touches de fonction + et - ou sélectionnez n'importe quel

point sur la réglette entre les touches de fonction + et -. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

REMARQUE :

Pour régler les paramètres Bass (graves), Mid (moyens) et Treble (aigus), vous pouvez faire glisser votre doigt vers le haut/bas ou appuyer directement sur le réglage souhaité.

- **Speed Adjusted Volume (réglage du volume selon la vitesse)**

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour changer le réglage Speed Adjusted Volume (réglage du volume selon la vitesse), appuyez sur la touche de fonction Off (hors fonction), 1, 2 ou 3. Appuyez ensuite sur la touche de fonction de retour.

- **Surround Sound (son Surround)**

Cette fonction active le mode de simulation d'un son surround. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche de fonction Surround Sound (son Surround), choisissez ON (en fonc-

tion) ou OFF (hors fonction), puis appuyez sur la touche de fonction de retour.

Phone/Bluetooth® (téléphone/Bluetooth®)

Appuyez sur la touche de fonction Phone/Bluetooth® (téléphone/Bluetooth®) pour accéder aux paramètres suivants.

- **Dispositifs jumelés**

Cette fonction affiche les téléphones jumelés au système de téléphone/Bluetooth®. Pour plus d'informations, référez-vous au supplément Uconnect®.

RADIOS Uconnect® — SELON L'EQUIPEMENT

Pour plus d'informations sur votre radio, référez-vous au supplément Uconnect®.

COMMANDE iPod®/USB/MP3 — SELON L'EQUIPEMENT

Située dans le couvercle supérieur de la console centrale, cette fonctionnalité permet de connecter un iPod® ou un dispositif USB externe au port USB.

La commande iPod® prend en charge les appareils Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod® et iPhone®. Certaines versions logicielles de l'iPod® peuvent ne pas prendre en charge l'intégralité des fonctions de commande iPod®. Rendez-vous sur le site Internet d'Apple pour obtenir les mises à jour logicielles.

Pour plus d'informations, référez-vous au supplément Uconnect®.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT — SELON L'EQUIPEMENT

Les commandes du système audio à distance se trouvent à la surface arrière du volant. Accédez à l'arrière du volant pour actionner les commutateurs.



045035585

Commandes à distance du système audio (vue de l'arrière du volant)

La commande du côté droit est à bascule, avec un bouton-poussoir central. Elle commande le volume et le mode du système audio. Une pression sur le haut de la commande à bascule augmente le volume et une pression sur le bas du commutateur le diminue.

Une pression sur le bouton central permet de basculer entre les différents modes disponibles (AM/FM/CD/AUX, etc.).

La commande du côté gauche est à bascule, avec un bouton-poussoir central. La fonction de la commande du côté gauche varie en fonction du mode en cours.

L'information suivante décrit le fonctionnement de la commande gauche dans chaque mode.

Radio

Une pression sur le haut du commutateur permet de rechercher l'émetteur audible suivant et une pression sur le bas du commutateur permet de rechercher l'émetteur audible précédent.

Le bouton placé au centre de la commande du côté gauche permet d'atteindre l'émetteur présélectionné suivant qui a été programmé via le bouton-poussoir de présélection radio.

Lecteur CD

Une pression sur le haut du commutateur permet d'accéder à la piste suivante du CD. Une pression sur le bas du commutateur permet de passer au début de la piste actuelle ou au début de la piste précédente dans la première seconde qui suit le début de la lecture de la piste actuelle.

Si vous pressez le commutateur vers le haut ou le bas à deux reprises, c'est la deuxième piste qui est lue, si vous le pressez trois fois, c'est la troisième piste qui est lue, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande du côté gauche n'agit pas sur un lecteur CD mono-disque. Quand le véhicule est équipé d'un lecteur CD multi-disques, le bouton central permet de sélectionner le disque suivant du lecteur.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Pour maintenir un CD/DVD en bon état, prenez les précautions suivantes :

1. Manipulez le disque par les bords ; évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est souillé, nettoyez-le avec un chiffon doux en allant du centre vers les bords.
3. Ne collez ni papier ni bande adhésive sur les disques et évitez de les rayer.
4. N'utilisez aucun solvant (benzène), diluant, produit de nettoyage ou aérosol antistatique.
5. Conservez les disques dans leur boîtier.

6. N'exposez pas les disques à la lumière solaire directe.

7. Ne rangez pas les disques dans des endroits exposés à des températures élevées.

REMARQUE :

Si vous n'arrivez pas à lire correctement un disque, c'est peut être parce qu'il est endommagé (c.-à-d., rayé, revêtement réfléchissant retiré, présence d'un cheveu, d'humidité ou de rosée sur le disque), trop grand ou protégé par un code. Testez un disque que vous savez en bon état avant d'envisager une intervention sur le lecteur de disques.

FUNCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TELEPHONES MOBILES

Dans certaines situations, la mise en fonction du téléphone mobile dans votre véhicule peut perturber le fonctionnement de votre autoradio.

Une solution consiste à déplacer l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas nuisible à la radio. Si le repositionnement de l'antenne s'avère insuffisant, réduisez le volume de la radio ou éteignez-la pendant l'utilisation du téléphone mobile quand vous n'utilisez pas le système Uconnect® (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

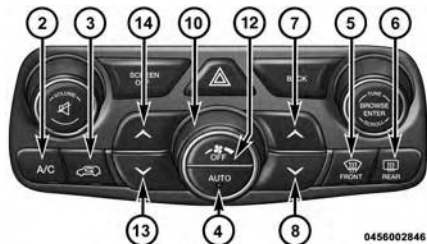
Le système de chauffage-climatisation est destiné à rendre les trajets agréables en toute saison. Ce système peut être commandé via les commandes automatiques de chauffage-climatisation du tableau de bord ou du système Uconnect®.

Dans les différents modes du système Uconnect® (Radio, Player [lecteur], Settings [réglages], More [plus], etc.), les réglages de température pour le conducteur et les passagers sont indiqués en haut de l'écran.

Aperçu général

Touches physiques

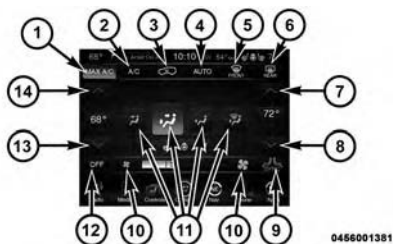
Les touches physiques sont situées en dessous de l'écran Uconnect®.



Commandes automatiques de chauffage-climatisation - Touches physiques

Touches de fonction

Les touches de fonction sont accessibles sur l'écran du système Uconnect®.



Commandes automatiques de température du système Uconnect® 8.4 - Touches de fonction

Description des boutons (touches physiques et de fonction)

1. Bouton MAX A/C (climatisation maximale)

Appuyez et relâchez ce bouton pour modifier le réglage actuel ; le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (climatisation maximale) est en marche. Si on utilise cette fonction de nouveau, le mode MAX A/C (climatisation maximale) revient en mode manuel et le témoin MAX A/C (climatisation maximale) s'éteint.

2. Bouton A/C (climatisation)

Appuyez et relâchez ce bouton pour modifier le réglage actuel ; le témoin s'allume lorsque le mode A/C (climatisation) est en marche. Si on utilise cette fonction de nouveau, le mode A/C (climatisation) revient en mode manuel et le témoin A/C (climatisation) s'éteint.

3. Bouton de recyclage

Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsqu'il est en fonction.

4. Bouton AUTO Operation (fonctionnement automatique)

Contrôle automatiquement la température à l'intérieur de l'habitacle par réglage de la répartition et de la quantité du débit d'air. L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC du mode manuel au mode automatique. Référez-vous à la section « Fonctionnement automatique » pour plus d'informations.

5. Bouton de dégivrage avant

Pressez et relâchez pour changer le réglage de débit d'air actuel et passer en mode Defrost (dégivrage). Le témoin s'allume quand cette fonction est activée. L'activation de cette fonction fait basculer le fonctionnement de l'ATC en mode manuel. La vitesse de soufflerie peut augmenter quand le mode Defrost (dégivrage) est sélectionné. Si le dégivrage avant est éteint, le système de chauffage-climatisation revient au réglage précédent.

6. Bouton de dégivrage arrière

Pressez et relâchez cette touche pour mettre en fonction le dégivreur de lunette arrière et le chauffage des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Un témoin s'allume quand le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière se coupe automatiquement après 10 minutes.

ATTENTION !

Le non-respect de ces mises en garde peut endommager les éléments chauffants.

- La prudence est de rigueur lors du nettoyage de la face interne de la lunette arrière. N'utilisez pas de produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière. Utilisez un chiffon doux et un produit de nettoyage non agressif ; essuyez parallèlement aux éléments chauffants. Les étiquettes peuvent être enlevées après les avoir imbibées d'eau chaude.
- N'utilisez ni grattoir, ni outil tranchant, ni produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière.
- Maintenez tout objet à l'écart de la vitre.

7. Bouton d'augmentation de la température du passager

Il permet au passager de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur la touche physique pour une température plus

élevée. Sur l'écran tactile, vous pouvez également appuyer sur la barre de température et la faire glisser vers la touche de fonction fléchée rouge pour une température plus élevée.

REMARQUE :

Le fait d'appuyer sur ce bouton en mode Sync (synchronisation) interrompt automatiquement la synchronisation.

8. Bouton de réduction de la température du passager

Il permet au passager de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur la touche physique pour une température plus basse. Sur l'écran tactile, vous pouvez également appuyer sur la barre de température et la faire glisser vers la touche de fonction fléchée bleue pour une température plus basse.

REMARQUE :

Le fait d'appuyer sur ce bouton en mode Sync (synchronisation) interrompt automatiquement la synchronisation.

9. SYNC

Appuyez sur la touche de fonction Sync (synchronisation) pour activer/désactiver la fonction de synchronisation. Le témoin Sync (synchronisation) est allumé quand cette fonction est activée. La synchronisation permet de synchroniser les températures passager avec celle du conducteur. La modification de la température passager en mode Sync (synchronisation) ferme automatiquement cette fonction.

10. Commande de soufflerie

La commande de soufflerie permet de doser le débit d'air forcé dans le système de chauffage-climatisation. La soufflerie compte sept vitesses. Le réglage de la soufflerie provoque le passage du mode automatique au mode manuel. Vous pouvez sélectionner les vitesses avec les touches physiques ou de fonction, comme suit :

Touche physique

La vitesse de soufflerie augmente si vous tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du réglage de soufflerie le plus

faible. La vitesse de soufflerie diminue si vous tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.


Touche de fonction

Utilisez la petite icône de soufflerie pour ralentir la soufflerie et la grande icône pour l'accélérer. Vous pouvez aussi sélectionner la soufflerie en appuyant sur la réglette entre les icônes.

11. Modes


Il est possible de régler le mode de répartition du débit d'air pour que l'air vienne des bouches du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de désembuage et des bouches de dégivrage. Les différents réglages de mode sont :

Mode Panel (tableau de bord)

 L'air entre dans l'habitacle par les bouches d'aération du tableau de bord. Ces bouches peuvent être réglées individuellement pour infléchir le trajet de l'air. Les ailettes des bouches d'air centrales et extérieures peuvent être orientées vers le haut, vers le bas ou latéralement pour régler la direction du débit d'air. Une molette située en des-

sous des ailettes des bouches d'air permet de doser le débit d'air provenant de ces bouches.


Mode Bi-Level (tableau de bord/plancher)

 L'air provient des bouches du tableau de bord et des bouches d'aération du plancher. Un peu d'air traverse les bouches de dégivrage et de désembuage de vitre latérale.


REMARQUE :

Le mode BI-LEVEL délivre pour plus de confort de l'air plus frais par les bouches du tableau de bord et de l'air plus chaud par celles du plancher.

Mode Floor (plancher)

 L'air provient des bouches d'aération du plancher. Un peu d'air traverse les bouches de dégivrage et de désembuage de vitre latérale.

Mode Mix (pare-brise/plancher)

 L'air provient des bouches du plancher, de dégivrage et de désembuage de vitre latérale. Ce mode convient particulièrement par temps froid ou neigeux.

Mode Defrost (dégivrage)



L'air provient des bouches du pare-brise et de désembuage de vitre latérale. Utilisez le mode Defrost (dégivrage) avec les réglages de température maximum pour un dégivrage et un désembuage optimaux du pare-brise et des vitres latérales. Lorsque le mode de dégivrage est sélectionné, la vitesse de la soufflerie peut augmenter.

12. Bouton OFF (hors fonction) de la commande de chauffage-climatisation

Pressez et relâchez ce bouton pour activer/désactiver la commande de chauffage-climatisation.

13. Bouton de réduction de la température du conducteur

Il permet au conducteur de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur la touche physique pour une température plus basse. Sur l'écran tactile, vous pouvez également appuyer sur la barre de température de touche de fonction et la faire glisser vers la

touche de fonction fléchée bleue pour une température plus basse.

REMARQUE :

En mode de synchronisation, ce bouton règle également automatiquement la température passager en même temps.

14. Bouton d'augmentation de la température du conducteur

Il permet au conducteur de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur la touche physique pour une température plus élevée. Sur l'écran tactile, vous pouvez également appuyer sur la barre de température et la faire glisser vers la touche de fonction fléchée rouge pour une température plus élevée.

REMARQUE :

En mode de synchronisation, ce bouton règle également automatiquement la température passager en même temps.

Commande de chauffage-climatisation

Bouton A/C (climatisation)

Le bouton A/C (climatisation) permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver manuellement le système de climatisation. Quand le système de climatisation est allumé, de l'air froid déshumidifié soufflé à travers les bouches pénètre dans l'habitacle. Pour réduire la consommation de carburant, appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour éteindre la climatisation et régler manuellement la soufflerie et le débit d'air. Veillez aussi à ne choisir que les modes Tableau de bord, Tableau de bord/Plancher ou Plancher.

REMARQUE :

- Si de la buée ou de l'humidité apparaît sur le pare-brise ou les vitres latérales, sélectionnez le mode Defrost (dégivrage) et augmentez la vitesse de soufflerie.
- Si le rendement de votre système de climatisation semble inférieur à la normale, vérifiez si la face avant du condenseur de climatisation, situé à l'avant du radiateur, n'est pas obstruée par de la saleté ou des insectes. Nettoyez avec un vaporisateur

d'eau à faible puissance par l'arrière du radiateur et à travers le condenseur. Les protecteurs de carénage avant en toile peuvent eux aussi réduire le débit d'air vers le condenseur et donc le rendement de la climatisation.

CLIMATISATION MAXIMALE

MAX A/C (climatisation maximale) règle la commande pour une performance de refroidissement maximale.

Appuyez et relâchez pour basculer entre MAX A/C (climatisation maximale) et les réglages précédents. La touche de fonction s'allume lorsque le mode MAX A/C (climatisation maximale) est activé.

En mode MAX A/C (climatisation maximale), le niveau de la soufflerie et la position du mode peuvent être ajustés aux réglages désirés par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres paramètres, le mode MAX A/C (climatisation maximale) passe au paramètre sélectionné et vous quittez ce mode.

Recyclage



Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs ou est très humide, ou si vous souhaitez un rafraîchissement rapide, vous pouvez décider de recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recyclage. La diode de recyclage s'allume lorsque ce bouton est sélectionné. Appuyez une seconde fois sur le bouton pour désactiver le mode Recyclage et laisser l'air extérieur pénétrer dans l'habitacle.

REMARQUE :

Par temps froid, l'utilisation prolongée du mode Recyclage risque d'entraîner une formation excessive de buée sur les vitres. Il se peut que la fonction de recyclage ne soit pas disponible (touche de fonction grisée). Le mode Recyclage n'est pas autorisé en mode de dégivrage pour améliorer le dégagement des vitres. Le recyclage est désactivé automatiquement quand ce mode est sélectionné. Tenter d'utiliser le recyclage dans ce mode fait clignoter la DEL du bouton de commande momentanément.

Commande automatique de température (ATC)

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur la touche physique AUTO ou la touche de fonction 4 sur le tableau de commande automatique de température (ATC).
2. Réglez ensuite la température que le système doit maintenir en utilisant les touches physiques ou de fonction de température du conducteur et des passagers (7, 8, 13, 14). Quand la température souhaitée s'affiche, le système a atteint ce niveau de confort et le maintient automatiquement.
3. Une fois le système réglé pour votre niveau de confort, il n'est plus nécessaire de le modifier. Vous bénéficierez de la meilleure efficacité du système en le laissant fonctionner automatiquement.

REMARQUE :

- Il est superflu de déplacer la commande de température pour des véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et le régime de la soufflerie pour fournir des conditions confortables aussi vite que possible.
- La touche de fonction programmable US/M vous permet d'afficher la température en unités impériales (US) ou métriques (M). Référez-vous à la section « Paramètres du système Uconnect® » dans cette section du manuel.

Pour vous offrir un maximum de confort en mode automatique, lors des démarrages par temps froid, la soufflerie reste à basse vitesse jusqu'au réchauffement du moteur. La vitesse de la soufflerie augmente progressivement avant de passer en mode Auto.

Fonctionnement manuel

Le système permet la sélection manuelle de la vitesse de soufflerie, du mode de distribution d'air, de l'état de climatisation et de la commande de recyclage.

La vitesse du ventilateur de soufflerie peut être réglée sur toute vitesse fixe en ajustant le bouton de commande de soufflerie. Le ventilateur tournera maintenant à une vitesse fixe jusqu'à ce qu'une vitesse additionnelle soit sélectionnée. Cela permet aux passagers avant de contrôler le volume d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode Auto.

Vous pouvez également choisir la direction du débit d'air en sélectionnant un des réglages de mode disponibles. Le fonctionnement de climatisation et la commande de recyclage peuvent également faire l'objet d'une sélection manuelle en mode de fonctionnement manuel.

Conseils d'utilisation

REMARQUE :

Référez-vous au tableau fourni en fin de section qui fournit des suggestions de réglage en fonction des conditions météorologiques.

Fonctionnement estival

Le circuit de refroidissement du moteur des véhicules équipés de la climatisation doit être protégé au moyen d'un liquide de refroidissement antigel de haute qualité pour assurer une protection anti-corrosion correcte et éviter la surchauffe du moteur. Une solution composée à 50 % de liquide de refroidissement OAT (à technologie d'additif organique) conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106 et à 50 % d'eau est recommandée. Pour choisir un liquide de refroidissement approprié, référez-vous à la section « Méthodes d'entretien » du chapitre « Entretien ».

Fonctionnement hivernal

L'utilisation du mode Recyclage est déconseillée pendant l'hiver : il peut embuer les vitres.

Entreposage

Chaque fois que vous souhaitez entreposer votre véhicule ou le mettre hors service pendant deux semaines ou plus (pendant les vacances par exemple), faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à fond en mode d'admission d'air frais (soufflerie au maximum). Cette précaution permet de lubrifier correctement le système afin de réduire les risques d'endommagement du compresseur lors de la remise en route du système.

Désembuage des vitres

La buée de l'intérieur du pare-brise peut être rapidement éliminée en plaçant le sélecteur de

mode sur Dégivrage. Le mode dégivrage/plancher peut être utilisé pour maintenir un pare-brise désembué et fournir une chaleur suffisante. Si les vitres latérales s'embuent, augmentez la vitesse de la soufflerie. L'intérieur des vitres a tendance à s'embuer par temps doux et pluvieux ou humide.

REMARQUE :

N'utilisez pas la fonction de recyclage sans climatisation pendant de longues périodes sous peine de couvrir les vitres de buée.

Admission d'air extérieur










Assurez-vous que l'admission d'air située directement devant le pare-brise est exempte d'obstructions (feuilles, par exemple). Si celles-ci

s'accumulent dans le circuit d'admission d'air, elles peuvent réduire le débit d'air et bloquer l'évacuation d'eau de la gaine. En hiver, assurez-vous également que l'admission d'air n'est obstruée ni par la glace, ni par la boue, ni par la neige.

Filtre à air de climatisation

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre l'air extérieur en retenant la poussière, le pollen et certaines odeurs. Les odeurs fortes ne peuvent pas être totalement filtrées. Référez-vous à « Méthodes d'entretien » dans « Entretien » pour les instructions de remplacement du filtre.

Suggestions de réglage en fonction des conditions météorologiques

| CONDITIONS METEO | REGLAGES CONSEILLES |
|---|---|
| <p>Temps très chaud et intérieur du véhicule surchauffé</p>  | <p>Réglez la commande de mode sur  , allumez la climatisation et réglez la soufflerie sur Elevé. Abaissez les vitres pendant une minute pour éliminer l'air chaud. Une fois la température idéale atteinte, réglez les commandes de confort.</p> |
| <p>Temps chaud</p>  | <p>Allumez la climatisation et réglez la commande de mode sur la position  .</p> |
| <p>Ensoleillé mais froid</p> | <p>Utilisez le mode  .</p> |
| <p>Conditions humides et fraîches</p>  | <p>Réglez la commande de mode sur  et allumez la climatisation pour désembuer les vitres.</p> |
| <p>Temps froid</p> | <p>Réglez la commande de mode sur  . Si le pare-brise commence à se voiler, mettez la commande en position  .</p> |

0456001003

DEMARRAGE ET CONDUITE

- METHODES DE DEMARRAGE230
 - Transmission automatique230
 - Keyless Enter-N-Go™231
 - Démarrage normal231
 - Temps extrêmement froid (sous -29 °C ou -20 °F)232
 - Si le moteur ne démarre pas232
 - Après le démarrage.233
 - Démarrage normal - Moteur diesel233
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE236
 - Interverrouillage de stationnement par allumage à clé237
 - Système d'interverrouillage frein/transmission237
 - Mode de consommation de carburant (ECO)237
 - Transmission automatique à huit vitesses238
- FONCTIONNEMENT DE LA TRACTION INTEGRALE244
 - Instructions/précautions d'utilisation Quadra-Trac I® – selon l'équipement244
 - Instructions/précautions d'utilisation Quadra-Trac II® – selon l'équipement244
 - Positions de sélection245

- Méthodes de changement de vitesse246
- Système Quadra-Drive® II – Selon l'équipement249
- SELEC-TERRAIN™ — SELON L'EQUIPEMENT249
 - Description249
 - Messages d'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)250
- QUADRA-LIFT™ - SELON L'EQUIPEMENT250
 - Description250
 - Modes de suspension pneumatique253
 - Messages d'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)254
 - Utilisation254
- CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE255
- CONSEILS POUR LA CONDUITE HORS ROUTE256
 - Quadra-Lift™ — Selon l'équipement256
 - A quel moment utiliser la gamme basse de traction intégrale – Selon l'équipement256
 - Conduite dans l'eau.257
 - Conduite dans la neige, la boue et le sable.258
 - Montée de pente.258
 - Traction en descente259
 - Après une utilisation hors route259
- DIRECTION ASSISTEE260
 - Moteur 5.7L.260
 - Moteur à essence 3.6L et moteur diesel 3.0L260
 - Vérification du liquide de direction assistée261

- TECHNOLOGIE D'ECONOMIE DE CARBURANT MOTEUR 5,7 L UNIQUEMENT – SELON L'EQUIPEMENT262
- FREIN A MAIN262
- SYSTEME DE COMMANDE ELECTRONIQUE DU FREINAGE . .263
 - Système antiblocage des roues (ABS)264
 - Système d'antipatinage (TCS).264
 - Système d'aide au freinage (BAS)264
 - Système de prévention électronique des tonneaux (ERM) . . .265
 - Commande électronique de stabilité (ESC)265
 - Commande de stabilisation de la remorque (TSC)267
 - ASSISTANCE AU DEMARRAGE EN COTE (HSA)268
 - Mise en alerte du système de freinage – selon l'équipement .269
 - Freinage par temps de pluie – selon l'équipement269
 - Contrôle en descente (HDC) — Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement270
 - Régulation de vitesse (SSC) — Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement271
 - Témoin d'activation/de panne de la commande électronique de stabilité (ESC) et témoin de désactivation de l'ESC272
- PNEUS - GENERALITES273
 - Pression des pneus273
 - Pressions de gonflage des pneus274
 - Pression des pneus à vitesse élevée274
 - Pneus à carcasse radiale275
 - Types de pneus275
 - Pneus à roulage à plat276
 - Roues de secours276

- Patinage des roues278
- Indicateurs d'usure de la bande de roulement278
- Durée de vie des pneus279
- Pneus de remplacement279
- **CHAÎNES POUR PNEUS (DISPOSITIFS DE TRACTION)**280
- **CONSEILS AU SUJET DE LA PERMUTATION DES PNEUS**281
- **SYSTEME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)**282
 - Avertissements de basse pression des pneus283
 - Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM)284
 - Désactivation de la fonction TPMS285
- **CARBURANTS EXIGES**286
 - Moteur 3.6L286
 - Moteur 5.7L286
- **CARBURANTS EXIGES - MOTEUR DIESEL**289
- **APPOINT DE CARBURANT**289
 - Déverrouillage d'urgence du volet de remplissage de carburant . . .291
- **TRACTION DE REMORQUE**291
 - Glossaire du remorquage291
 - Fixation de câble auxiliaire292
 - Poids maximum de remorque294
 - Poids de la remorque et charge d'appui sur le pivot d'attelage . . .295
 - Exigences de remorquage295
 - Conseils de remorquage299
- **REMORQUAGE DE LOISIR (DERRIERE UN CAMPING-CAR, ETC.)** . . .301
 - Remorquage de ce véhicule derrière un autre véhicule301

- Remorquage de loisir – Modèles à deux roues motrices301
- Remorquage de loisir – Quadra-Trac II®/Modèles à traction
intégrale Quadra-Drive® II302

METHODES DE DEMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieur, bouclez votre ceinture de sécurité et selon le cas, demandez aux autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT !

- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du contact et verrouillez le véhicule.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé. Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers. Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Transmission automatique

Le levier de vitesses doit occuper la position N (point mort) ou P (stationnement) pour pouvoir démarrer le moteur. Freinez toujours avant de passer en prise.

ATTENTION !

La transmission risque d'être endommagée si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Ne passez pas de la position R (marche arrière), de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) à un rapport avant si le régime moteur dépasse le régime de ralenti.
- Ne sélectionnez la position P (stationnement) qu'après l'arrêt complet du véhicule.
- Ne sélectionnez et ne quittez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule et lorsque le moteur tourne au ralenti.
- Avant de passer en prise, votre pied doit appuyer fermement sur la pédale de frein.

Utilisation de la télécommande avec clé intégrée (démarrage par impulsion)

REMARQUE :

Vous n'avez ni à pomper ni à appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer un moteur chaud ou froid.

Ne pressez pas l'accélérateur. Utilisez la télécommande avec clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage en position

START (Démarrage) et relâchez-la dès que le démarreur s'engage. Le démarreur continue à fonctionner et se désengage automatiquement quand le moteur tourne. Si le moteur refuse de démarrer, le démarreur se désengage automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (Verrouillage), attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

Keyless Enter-N-Go™



050105203

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en appuyant sur un bouton, si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) est installé et si la télécommande de démarrage à distance/

Keyless Enter-N-Go™ FOBK se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur)

1. La transmission doit être en position P (stationnement) ou N (point mort).
2. Enfoncez la pédale de frein tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur).
3. Le système prend le relais et tente de démarrer le véhicule. Si le véhicule refuse de démarrer, le démarreur se désengage automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez arrêter le lancement du moteur avant le démarrage de celui-ci, appuyez de nouveau sur le bouton.

REMARQUE :

Vous n'avez ni à pomper ni à appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer un moteur chaud ou froid.

Pour couper le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur)

1. Placez le levier de vitesses en position P (stationnement), puis pressez et relâchez le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur).
2. Le commutateur d'allumage revient en position OFF (hors fonction).
3. Si le levier de vitesses n'est pas en position P (stationnement), le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km/h (5 mph) avant que le moteur puisse s'arrêter. Le commutateur d'allumage reste en position ACC (accessoires) jusqu'à ce que le levier de vitesses soit en position P (stationnement) et que le bouton soit pressé deux fois en position OFF (hors fonction). Si le levier de vitesses n'est pas en position P (stationnement) et si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) est pressé une fois, l'EVIC (selon l'équipement) affiche un message « Vehicle Not In Park » (véhicule pas en

stationnement) et le moteur continue de tourner. Ne quittez jamais un véhicule avant d'avoir enclenché la position P (stationnement) sans quoi il pourrait rouler.

REMARQUE :

Si le commutateur d'allumage est laissé en position ACC (accessoires) ou RUN (marche) (moteur arrêté) et que la transmission est en position P (stationnement), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité et le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction).

Fonctions Keyless Enter-N-Go™ - Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein/d'embrayage (en position P [stationnement] ou N [point mort])

La fonction Keyless Enter-N-Go™ opère de la même manière qu'un commutateur d'allumage. Il possède quatre positions : OFF (hors fonction), ACC (accessoires), RUN (marche) et START (démarrage). Pour changer la position du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et utiliser les accessoires, procédez comme suit.

- Démarrage avec le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction) :
- Appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour passer le commutateur d'allumage en position ACC (Accessoires) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE ACCESSORY" [allumage en mode accessoires]).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour passer le commutateur d'allumage en position RUN (marche) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE RUN" [allumage en mode marche]).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour refaire passer le commutateur d'allumage en position OFF (Hors fonction) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE OFF" [allumage en mode hors fonction]).

Temps extrêmement froid (sous -29 °C ou -20 °F)

Pour assurer un démarrage régulier à ces températures, l'utilisation d'un dispositif de chau-

fage électrique à alimentation externe (disponible chez votre concessionnaire agréé) est recommandé.

Si le moteur ne démarre pas

AVERTISSEMENT !

- Ne versez jamais ni carburant ni autre liquide inflammable dans la prise d'air du corps de papillon des gaz pour démarrer. Vous risqueriez un incendie et des blessures corporelles graves.
- Ne tentez jamais de pousser ni de remorquer votre véhicule pour le démarrer. Les véhicules avec une transmission automatique ne peuvent démarrer de cette manière. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le convertisseur catalytique et, après le démarrage, s'enflammer et endommager le convertisseur et le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Si la batterie du véhicule est déchargée, des câbles de pontage peuvent être utilisés pour démarrer le véhicule à partir d'une batterie auxiliaire ou de la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut s'avérer dangereux s'il est mal effectué. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Démarrage par batterie auxiliaire » du chapitre « En cas d'urgence ».

Réparation d'un moteur noyé (à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur))

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les procédures "Démarrage normal" ou "Temps extrêmement froid", il se peut qu'il soit noyé. Pour enlever l'excès de carburant :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Appuyez sur la pédale d'accélérateur complètement jusqu'au plancher et maintenez-la enfoncée.

3. Appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) et relâchez-le.

Le démarreur s'engage automatiquement, fonctionne pendant 10 secondes, puis se désengage. Après cela, relâchez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez 10 à 15 secondes puis répétez la procédure de démarrage normal.

Réparation d'un moteur noyé (à l'aide d'une télécommande avec clé intégrée)

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les procédures "Démarrage normal" ou "Temps extrêmement froid", il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer l'excès de carburant :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur complètement au plancher et maintenez-la ainsi.
2. Tournez le commutateur d'allumage en position START (démarrage) et relâchez-le dès l'engagement du démarreur.

Le démarreur se désengage automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (Verrouillage),

attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

ATTENTION !

Pour éviter d'endommager le démarreur, attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer à nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti est commandé automatiquement et il diminue avec le réchauffement du moteur.

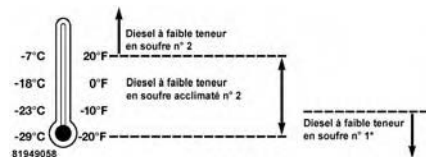
Démarrage normal - Moteur diesel

Observez les points suivants quand le moteur tourne.

- Tous les témoins du centre de messages sont éteints.
- Le témoin de panne (MIL) est éteint.
- Le témoin de basse pression d'huile est éteint.

Précautions par temps froid

Un fonctionnement à une température ambiante inférieure à 0 °C (32 °F) peut nécessiter des précautions spéciales. Les options suggérées sont reprises dans le tableau suivant.



Le diesel à faible teneur en soufre (ULSD) n° 1 ne doit être utilisé qu'en présence de conditions polaires (-23 °C/-10 °F).

REMARQUE :

- L'utilisation du diesel ULSD acclimaté ou du diesel ULSD numéro 1 donne lieu à une baisse significative de l'économie de carburant.
- Le diesel ULSD acclimaté est un mélange de diesel ULSD numéro 2 et numéro 1 qui

diminue la température à laquelle les cristaux de paraffine se forment dans le carburant.

REMARQUE :

Ce moteur exige l'utilisation de "diesel à faible teneur en soufre". L'utilisation d'un carburant incorrect peut endommager le système d'échappement. Reportez-vous à "Carburants exigés - Moteur diesel" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations.

Utilisation d'une housse chauffante pour batterie

Une batterie perd 60 % de sa puissance de lancement lorsque la température de la batterie diminue jusqu'à -18 °C (0 °F). A la même température, le moteur requiert deux fois plus de puissance pour se lancer au même régime. L'utilisation de couvertures de batterie augmente fortement les capacités de démarrage à basse température. Des couvertures de batterie adaptées sont disponibles chez votre concessionnaire MOPAR® autorisé.

Méthode de démarrage du moteur

AVERTISSEMENT !

Ne versez JAMAIS de carburant ni d'autre liquide inflammable dans la prise d'air pour essayer de démarrer. Vous risqueriez un incendie et des blessures.

1. Le levier de vitesses doit occuper la position N (point mort) ou P (stationnement) pour pouvoir démarrer le moteur.
2. Le pied sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur).
3. Surveillez le témoin de préchauffage dans le bloc d'instruments. Reportez-vous à la rubrique "Bloc d'instruments" dans la section "Comprendre votre tableau de bord" pour plus d'informations. Il peut rester allumé jusqu'à trois secondes selon la température du moteur.
4. Quand le témoin de préchauffage s'éteint, le moteur démarre automatiquement.

5. Une fois le moteur en marche, laissez-le se réchauffer au ralenti avant de démarrer (environ 30 secondes). Cela permet à l'huile de circuler et de lubrifier le turbo-compresseur.

Évitez les ralentis prolongés à des températures ambiantes inférieures à -18 °C (0 °F). De longues périodes de ralenti peuvent endommager votre moteur car la température de la chambre de combustion peut chuter au point que le carburant ne brûle pas complètement. Une combustion incomplète entraîne la formation de calamine et de vernis sur les segments de piston et les gicleurs d'injecteur. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter, diluer l'huile et entraîner une usure rapide du moteur.

Chauffage du moteur

Évitez de rouler à plein régime lorsque le moteur est froid. Lors du démarrage d'un moteur froid, augmentez lentement le régime du moteur pour permettre à la pression d'huile de se stabiliser pendant que le moteur chauffe.

REMARQUE :

Une vitesse élevée ou le fonctionnement à charge nulle d'un moteur froid peuvent générer trop de fumée blanche et amoindrir la performance du moteur. Les régimes en charge nulle doivent rester sous 1 200 tr/min durant la mise en température, en particulier par temps froid.

Si les températures sont inférieures à 0 °C (32 °F), faites tourner le moteur à régime modéré pendant 5 minutes avant d'utiliser un plein régime.

Moteur au ralenti - par temps froid

Évitez les ralentis prolongés à des températures ambiantes inférieures à -18 °C (0 °F). De longues périodes de ralenti peuvent endommager votre moteur car la température de la chambre de combustion peut chuter au point que le carburant ne brûle pas complètement. Une combustion incomplète entraîne la formation de calamine et de vernis sur les segments de piston et les gicleurs d'injecteur. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter, diluer l'huile et entraîner une usure rapide du moteur.

Arrêt du moteur

Avant d'éteindre votre moteur turbo diesel, laissez-le toujours atteindre une vitesse de ralenti normale, puis faites-le tourner pendant quelques secondes. Cette précaution permet une lubrification correcte du turbocompresseur. Ceci est particulièrement nécessaire après des périodes de conduite difficile.

Laissez tourner le moteur au ralenti quelques minutes avant un arrêt normal. Après le fonctionnement à plein régime, laissez le moteur tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes avant de le couper. Cette période de ralenti permet à l'huile et au liquide de refroidissement d'évacuer la chaleur excessive de la chambre de combustion, des roulements, des organes internes et du turbocompresseur. C'est particulièrement important pour les moteurs à turbo-compresseur refroidis par air.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

ATTENTION !

La transmission risque d'être endommagée si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne sélectionnez la position P (stationnement) qu'après l'arrêt complet du véhicule.
- Ne sélectionnez et ne quittez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule et lorsque le moteur tourne au ralenti.
- Ne vous déplacez pas entre les positions P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) ou D (marche avant) si le moteur est au-dessus du régime de ralenti.
- Avant d'engager tout rapport, votre pied doit appuyer fermement sur la pédale de frein.

REMARQUE :

Vous devez enfoncer la pédale de frein lorsque vous quittez la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT !

- Un déplacement intempestif du véhicule peut blesser les occupants ou les personnes situées à proximité du véhicule. Comme pour tous les véhicules, ne quittez jamais votre véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de sortir d'un véhicule, appliquez toujours le frein à main, placez la transmission en position P (stationnement), coupez le moteur et retirez le porte-clés. Lorsque l'allumage est en position OFF (hors fonction), le levier de vitesses est bloqué en position P (stationnement), empêchant tout déplacement intempestif du véhicule.

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Il est dangereux de placer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) lorsque le régime moteur est supérieur au régime de ralenti. Si votre pied ne repose pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou l'arrière. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et heurter quelqu'un ou quelque chose. Ne passez en prise que lorsque le moteur tourne au ralenti normal, en appuyant fermement sur la pédale de frein.
- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du véhicule et verrouillez ce dernier.

(Suite)

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé. Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers.
- Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses.
- Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas l'allumage en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Interverrouillage de stationnement par allumage à clé

Ce véhicule est équipé d'un système d'interverrouillage de stationnement par allumage à clé qui exige que la transmission soit placée en position P (stationnement) avant que le moteur ne puisse être éteint. Cela empêche que le conducteur oublie de placer la transmission en position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

Ce système verrouille aussi la transmission en position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage est dans la position OFF (hors fonction).

Système d'interverrouillage frein/transmission

Ce véhicule est équipé d'un système d'interverrouillage frein/transmission (BTSI) qui maintient le levier de vitesses dans la position P (stationnement), à moins que les freins soient appliqués. Pour placer le levier de transmission hors de la position P (stationnement), le moteur doit fonctionner et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (point mort) à la

position D (marche avant) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule est arrêté ou qu'il se déplace à petite vitesse.

Mode de consommation de carburant (ECO)

Le mode de consommation de carburant (ECO) permet d'améliorer la consommation de carburant totale du véhicule dans des conditions de conduite normales. Appuyez sur le commutateur « Eco » dans la colonne centrale du tableau de bord. Une lumière verte indique alors que le mode ECO est actif.



Commutateur du mode de consommation de carburant

Lorsque le mode de consommation de carburant (ECO) est actif, les systèmes de contrôle du véhicule modifient les éléments suivants :

- La transmission passe à la vitesse supérieure plus tôt et rétrograde plus tard.
- L'embrayage du convertisseur de couple peut s'engager à des régimes moteur plus bas et reste allumé plus longtemps.
- Le régime de ralenti est plus faible.
- Les performances générales de conduite sont plus conservatrices.
- Quelques fonctions du mode ECO peuvent être temporairement désactivées selon certains facteurs, tels que la température.

REMARQUE :

Lorsque le mode Sport est activé, le système de suspension pneumatique du véhicule fonctionne en mode Aero. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Quadra Lift » de ce chapitre.

Transmission automatique à huit vitesses

Votre véhicule est équipé d'une transmission de pointe à huit vitesses, économe en carburant. Le levier de vitesses électronique dans ce véhicule ne coulisse pas comme un sélecteur de rapport conventionnel. Au lieu de cela, le levier de vitesses est à ressort et se déplace vers l'avant et l'arrière, en revenant toujours à la position centrale après chaque rapport choisi. Le rapport de transmission (PRND) s'affiche à la fois sur le levier de vitesses et dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour choisir une gamme de vitesses de transmission, appuyez sur la touche de verrouillage sur le levier de vitesses et avancez ou reculez le levier. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour placer le levier de transmission hors de la position P (stationnement) ou passer de la position N (point mort) à la position R (marche arrière) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou qu'il se déplace à petite vitesse (référez-vous à la rubrique « Système d'interverrouillage frein/transmission » de cette section). Pour passer plusieurs gammes de rapport à la fois (par exemple de P [stationnement] à D [marche

avant]), déplacez le levier au-delà du premier (ou deuxième) cran. Choisissez la gamme D (marche avant) pour une conduite normale.

La transmission à commande électronique fournit un schéma précis de la sélection de rapport. Les circuits électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement. C'est la raison pour laquelle les toutes premières sélections de rapport sur un véhicule neuf peuvent être quelque peu brusques. Ceci est tout à fait normal et le passage précis des vitesses s'établit dans les premières centaines de kilomètres (miles) parcourus.

Le passage de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) doit uniquement avoir lieu lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée et le véhicule à l'arrêt. Gardez le pied sur la pédale de frein lors de ces changements de position.

Les positions du levier de vitesses de transmission sont les suivantes : P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort), D (marche avant) et S (sport). Une fois dans la gamme D (marche avant), une impulsion vers l'arrière sur le levier de vitesses permet de basculer entre le

mode S (sport) et le mode D (marche avant). Vous n'avez pas besoin d'appuyer sur le bouton de levier de vitesses pour basculer entre les modes D (marche avant) et S (sport). Il est possible de sélectionner manuellement les vitesses à l'aide des touches de sélection de rapport montées sur le volant. En position D (marche avant) ou S (sport), les touches de sélection de rapport (-/+) permettent de choisir manuellement le rapport de transmission. Le rapport actuel s'affiche alors sur le tableau de bord. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Mode de sélection de rapport » de ce chapitre.



Levier de vitesses

Gammes de rapport

N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme de vitesses.

REMARQUE :

Après avoir choisi n'importe quelle gamme de vitesses de la transmission, attendez un moment pour permettre à la vitesse choisie de s'engager avant d'accélérer. Ceci est surtout important lorsque le moteur est froid.

P (stationnement)

Cette position complète l'action du frein à main en verrouillant la transmission. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Ne tentez jamais de passer en position P (stationnement) quand le véhicule se déplace. Dans cette gamme, serrez le frein à main avant de quitter le véhicule.

En stationnant sur une surface horizontale, placez d'abord la transmission en position P (stationnement), puis appliquez le frein à main.

Lorsque vous stationnez sur une pente, appliquez le frein à main avant de placer la transmission sur P (stationnement). Une précaution complémentaire consiste, en descente, à tourner les roues avant vers le bord de la route et, en côte, à les tourner vers le milieu de la route.

REMARQUE :

Sur les véhicules à traction intégrale, veillez à ce que la boîte de transfert soit en position D (marche avant).

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez jamais la position P (stationnement) à la place du frein à main. En stationnement, serrez toujours complètement le frein à main afin de prévenir tout déplacement du véhicule et tout risque de blessure ou d'endommagement.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Votre véhicule peut bouger et vous blesser, vous ou d'autres personnes, s'il n'est pas complètement en position P (stationnement). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) avec la pédale de frein relâchée. Assurez-vous que la transmission est en position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de placer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) lorsque le régime moteur est supérieur au régime de ralenti. Si votre pied ne repose pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou l'arrière. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et heurter quelqu'un ou quelque chose. Ne passez en prise que lorsque le moteur tourne au ralenti normal, en appuyant fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Un déplacement intempestif du véhicule peut blesser les occupants ou les personnes situées à proximité du véhicule. Comme pour tous les véhicules, ne quittez jamais votre véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de sortir d'un véhicule, appliquez toujours le frein à main, placez la transmission en position P (stationnement), coupez le moteur et retirez le porte-clés. Lorsque l'allumage est en position OFF (hors fonction), le levier de vitesses est bloqué en position P (stationnement), empêchant tout déplacement intempestif du véhicule.
- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du véhicule et verrouillez ce dernier.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé. Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers. Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses. Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas l'allumage en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

ATTENTION !

- N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme de vitesses, car ceci pourrait endommager la transmission.
- Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement), vous devez démarrer le moteur et appuyer sur la pédale de frein. Sinon, le levier de vitesses risque d'être endommagé.

Observez les recommandations suivantes pour vous assurer que la transmission est bien placée en position P (stationnement) :

- Quand vous passez à la position P (stationnement), appuyez sur la touche de verrouillage sur le levier de vitesses et poussez complètement le levier vers l'avant. Une fois relâché, le levier revient à sa position initiale.
- Avec la pédale de frein relâchée, regardez l'affichage de position du rapport de transmission et vérifiez qu'il indique la position P (stationnement).

R (marche arrière)

Ce rapport est utilisé pour déplacer le véhicule vers l'arrière. Ne sélectionnez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule.

N (point mort)

Utilisez cette gamme lorsque le véhicule reste à l'arrêt pendant une période prolongée alors que le moteur tourne. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Serrez le frein à main et déplacez la transmission en position P (stationnement) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Ne roulez pas en roue libre en position N (point mort) et ne coupez jamais le contact pour rouler dans une pente. Ces comportements sont dangereux et limitent votre capacité de réaction en cas de changement des conditions de route ou de trafic. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident.

ATTENTION !

Remorquer le véhicule, rouler en roue libre ou en position N (point mort) pour quelque raison que ce soit peut gravement endommager la transmission. Référez-vous à la section « Remorquage de loisir » du chapitre « Démarrage et fonctionnement » et à la section « Remorquage d'un véhicule en panne » du chapitre « En cas d'urgence » pour plus d'informations.

D (marche avant)

Utilisez cette gamme pour la plupart des trajets urbains et routiers. C'est la gamme la plus économique en carburant et celle qui procure les changements de rapport les plus confortables. La transmission passe automatiquement à la vitesse supérieure via tous les rapports de marche avant. La position D (marche avant) procure les caractéristiques optimales de conduite dans toutes les conditions normales de circulation.

En cas de fréquents changements de rapports de transmission (par ex., si le véhicule avance

lourdement chargé, sur terrain vallonné ou avec de forts vents de face, ou s'il tracte une remorque lourde), utilisez les touches de sélection de rapport (référez-vous à la section « Mode de sélection de rapport » de la présente section) pour sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'une vitesse inférieure améliore le rendement et la durée de vie de la transmission en limitant les changements de rapport et la production de chaleur.

A des températures extrêmement froides (-30 °C [-22 °F] ou moins), le fonctionnement de la transmission peut être modifié selon la température du moteur et de la transmission, ainsi que la vitesse du véhicule. Le fonctionnement normal reprend quand la température de la transmission atteint un niveau adéquat.

SPORT

Ce mode change le programme de changement de vitesse de la transmission automatique pour une conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont accélérés pour utiliser la pleine puissance du moteur. Pour basculer entre les modes D (marche avant) et S (sport),

donnez une petite impulsion vers l'arrière sur le levier de vitesses. Le mode S (sport) est accessible uniquement depuis D (marche avant).

REMARQUE :

Lorsque le mode Sport est activé, le système de suspension pneumatique du véhicule fonctionne en mode Aero. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Quadra Lift » de ce chapitre.

Mode de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est surveillé électroniquement pour la détection des conditions anormales. En cas de détection d'une condition qui pourrait endommager la boîte de vitesses, le mode de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certains rapports, ou ne pas bouger du tout. Les performances du véhicule peuvent être considérablement altérées et le moteur peut caler. Dans certaines situations, la transmission peut ne pas se réengager si le moteur est éteint et redémarré. Le témoin de panne (MIL) peut s'allumer. Un message dans le tableau de bord

informe le conducteur des conditions plus graves, et indique quelles actions peuvent être nécessaires.

Si le problème était momentané, la transmission peut être réinitialisée pour accéder à nouveau à tous les rapports avant en effectuant les opérations suivantes :

REMARQUE :

Si le message du tableau de bord indique que la transmission ne peut pas être réengagée après l'arrêt du moteur, effectuez cette procédure seulement dans un emplacement adapté (de préférence chez votre concessionnaire agréé).

1. Arrêtez le véhicule.
2. Déplacez la transmission en position P (stationnement), si possible.
3. Arrêtez le moteur.
4. Attendez 30 secondes environ.
5. Redémarrez le moteur.

6. Sélectionnez la gamme de vitesses souhaitée. Si le problème n'est plus détecté, la transmission retourne au fonctionnement normal.

REMARQUE :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous recommandons de vous rendre chez votre concessionnaire agréé dès que possible. Votre concessionnaire agréé possède l'équipement de diagnostic lui permettant de déterminer si le problème risque de se reproduire.

Si la transmission ne peut être réinitialisée, une intervention de votre concessionnaire agréé est indispensable.

Mode de sélection de rapport

La sélection de rapport est une fonction de la transmission interactive permettant au conducteur de sélectionner manuellement les vitesses, pour un plus grand contrôle du véhicule. La sélection de rapport optimise le frein moteur, supprime les changements de rapport non souhaités et améliore les performances générales du véhicule. Ce système peut également vous aider lors des dépassements, en ville, sur sol

glissant, en montagne, lors de la traction d'une remorque et dans bien d'autres situations.

Utilisation

Lorsque la transmission est en position D (marche avant) ou S (sport), elle fonctionne automatiquement et passe de l'un à l'autre des huit rapports disponibles. Pour engager le mode de sélection de rapport, appuyez simplement sur l'une des touches de sélection de rapport montées sur le volant (+/-) en position D (marche avant) ou S (sport). Une pression sur (-) pour passer en mode de sélection de rapport rétrograde la transmission au rapport inférieur suivant, alors qu'une pression sur (+) pour passer en mode de sélection de rapport maintient le rapport actuel. Lorsque le mode de sélection de rapport est actif, le rapport de transmission actuel s'affiche sur le tableau de bord.

En mode de sélection de rapport, la transmission passe au rapport supérieur ou inférieur lorsque le conducteur sélectionne manuellement (+/-), sauf si cela risque d'engendrer une surcharge ou un régime excessif du moteur. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à la

sélection d'un autre passage à la vitesse supérieure ou inférieure, sauf dans le cas décrit ci-dessous.

- La transmission rétrograde automatiquement lorsque le véhicule ralentit jusqu'à arrêt (pour empêcher une surcharge du moteur) et le rapport actuel s'affiche.
- Quand le véhicule s'arrête, la transmission rétrograde automatiquement en première. Après un arrêt, le conducteur doit passer manuellement à la vitesse supérieure (+) à l'accélération.
- Après un arrêt, vous pouvez démarrer en première ou en deuxième vitesse (ou en troisième vitesse, en mode gamme basse (4LO), en mode neige ou en mode sable). Le fait d'appuyer sur (+) à l'arrêt permet de démarrer en deuxième vitesse. Le démarrage en deuxième vitesse peut être utile si la route est enneigée ou glissante.
- Si une rétrogradation demandée provoque un surrégime du moteur, cette sélection de rapport ne se produit pas.

- Le système ignore les tentatives de passage au rapport supérieur à une vitesse trop faible du véhicule.
- Maintenir la touche de sélection (-) enfoncée permet de rétrograder progressivement la transmission jusqu'au rapport le plus faible possible à la vitesse actuelle.
- Les passages de rapport de transmission se remarquent davantage lorsque le mode de sélection de rapport est activé.
- Le système peut revenir au mode de sélection de rapport automatique en cas de détection d'une défaillance ou d'une surchauffe.

REMARQUE :

Lorsque la fonction **Selec-Speed** ou **Contrôle en descente** est activée, le mode de sélection de rapport n'est pas actif. L'utilisation des touches de sélection de rapport (+/-) en mode **Selec-Speed** ou **Contrôle en descente** limite simplement le plus haut rapport permis. La sélection des rapports inférieurs et supérieurs jusqu'à ce rapport se produit automatiquement.

Pour désengager le mode de sélection de rapport, appuyez sur la touche de sélection de rapport (+) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que « D » ou « S » s'affiche de nouveau sur le tableau de bord. Vous pouvez entrer et sortir du mode de sélection de rapport à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT !

Ne rétrogradez pas pour augmenter le frein moteur sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait dérapar, causant un accident ou des blessures.

FONCTIONNEMENT DE LA TRACTION INTEGRALE

Instructions/précautions d'utilisation Quadra-Trac I® – selon l'équipement

La Quadra-Trac I® est une boîte de transfert à une vitesse (gamme HAUTE uniquement) qui assure une traction intégrale à plein temps. Aucune intervention du conducteur n'est re-

quise. Le système d'antipatinage de freinage (BTC), qui combine des systèmes ABS et d'antipatinage standard, produit une résistance contre n'importe quelle roue qui glisse pour permettre un transfert de couple supplémentaire aux roues avec traction.

REMARQUE :

Le système Quadra-Trac I® ne convient pas aux conditions dans lesquelles la traction intégrale 4RM gamme basse est recommandée. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Conseils pour la conduite hors route » du chapitre « Démarrage et fonctionnement ».

Instructions/précautions d'utilisation Quadra-Trac II® – selon l'équipement

La boîte de transfert Quadra-Trac II® est entièrement automatique dans le mode de conduite normal 4RM automatique. La boîte de transfert Quadra-Trac II® fournit trois positions de mode :

- 4WD HI (4RM gamme haute)
- N (point mort)

- 4WD LOW (4RM gamme basse)

Cette boîte de transfert est entièrement automatique en mode 4RM gamme haute.

Lorsque vous avez besoin de plus d'adhérence, la position 4WD LOW (4RM gamme basse) peut être utilisée pour solidariser les arbres de transmission avant et arrière et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La position 4WD LOW (4RM gamme basse) est uniquement destinée à des surfaces glissantes et instables. Conduire en position 4RM gamme basse sur des revêtements routiers secs et durs peut accélérer l'usure des pneus et accroître les dommages sur les organes de transmission.

Lorsque vous conduisez en 4RM gamme basse, le régime moteur est environ trois fois celui en position 4RM gamme haute à une vitesse donnée. Prenez garde de ne pas provoquer un surrégime du moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mph).

Le fonctionnement correct des véhicules à traction intégrale dépend de l'usage de pneus de même taille, type et circonférence sur chaque

roue. Toute divergence affectera les changements de vitesse et endommagera la boîte de transfert.

Comme la traction intégrale fournit une meilleure traction, il peut être tentant de dépasser les vitesses de sécurité pour s'arrêter et pour tourner. N'allez pas plus vite que les conditions de la route ne le permettent.

AVERTISSEMENT !

Vous (ou d'autres personnes) pourriez vous blesser si vous laissez le véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert en position N (point mort) sans d'abord engager complètement le frein à main. La position N (point mort) de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se déplacer, quelle que soit la position de la transmission. Le frein à main doit toujours être serré quand le conducteur quitte le véhicule.

Positions de sélection

Pour plus d'informations concernant l'utilisation appropriée de chaque position du mode du système 4RM, référez-vous aux informations ci-dessous :

4WD AUTO (Traction intégrale automatique)

Cette gamme est utilisée sur les surfaces comme la glace, la neige, le gravier, le sable et les revêtements durs.

REMARQUE :

Référez-vous à la rubrique "Selec-Terrain® – Selon l'équipement" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations sur les diverses positions et leurs utilisations prévues.

N (point mort)

Cette gamme désengage la transmission du groupe motopropulseur. Elle doit être utilisée pour un remorquage à plat derrière un autre véhicule. Référez-vous à la section « Remorquage de loisir » du chapitre « Démarrage et conduite » pour plus d'informations.

4WD LOW (4RM gamme basse)

Cette gamme correspond à la traction intégrale gamme basse. Elle force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle fournit plus de traction et une puissance de traction de maximum pour les chaussées molles et glissantes uniquement. Ne dépassez pas les 40 km/h (25 mph).

REMARQUE :

Référez-vous à la section « Selec-Terrain® – Selon l'équipement » pour plus d'informations sur les diverses positions et leurs utilisations prévues.

Méthodes de changement de vitesse

Passage de 4WD HI (4RM gamme haute) à 4WD LOW (4RM gamme basse)

A des vitesses entre 0 et 5 km/h (0 à 3 mph), commutateur d'allumage en position ON (en fonction) ou moteur en marche, passez en position N (point mort) et appuyez une fois sur le bouton « 4WD LOW » (4RM gamme basse) sur le commutateur de boîte de transfert. Le témoin « 4WD LOW » (4RM gamme basse) du tableau de bord commence à clignoter et reste allumé une fois le changement de gamme terminé.



Commutateur de boîte de transfert

REMARQUE :

En l'absence des conditions/interverrouillages de sélection de rapport requis, ou en présence d'une condition de protection thermique du moteur de boîte de transfert, un message « For 4RM Low Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low » (pour rouler en 4RM gamme basse, ralentir en dessous de 5 km/h ou 3 mph, mettre la BV en P, appuyer sur 4 Low) clignote au niveau du centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre élec-

tronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

Passage de 4WD LOW (4RM gamme basse) à 4WD HI (4RM gamme haute)

A des vitesses entre 0 et 5 km/h (0 à 3 mph), commutateur d'allumage en position ON (en fonction) ou moteur en marche, engagez N (point mort) et appuyez une fois sur le bouton "4WD LOW" (4RM gamme basse) sur le commutateur de boîte de transfert. Le témoin "4WD LOW" (4RM gamme basse) du tableau de bord clignote et s'éteint une fois le changement de gamme terminé.

REMARQUE :

- En l'absence des conditions/interverrouillages de sélection de rapport requis, ou en présence d'une condition de protection thermique du moteur de boîte de transfert, un message "For 4x4 High Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low" (Pour rouler en 4RM gamme haute, ralentir en dessous de 5 km/h ou 3 mph, mettre la BV en P, appuyer sur 4 Low) clignote au Centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'infor-

mations, reportez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)" dans la section "Comprendre votre tableau de bord".

- Il est possible d'engager ou de quitter la traction intégrale en gamme basse quand le véhicule est complètement arrêté ; toutefois, il peut se produire des difficultés en raison d'un alignement incorrect des dents d'embrayage d'accouplement. Vous devrez peut-être effectuer plusieurs tentatives pour aligner les dents d'embrayage et achever la sélection de gamme. La condition préférable est un véhicule qui roule à 0 - 5 km/h (0 - 3 mph). Si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph), la boîte de transfert n'autorisera pas le changement de gamme.

Passage en position N (point mort)

1. Arrêtez complètement le véhicule en laissant tourner le moteur.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

3. Placez la transmission en position N (point mort).

4. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift™, veillez à ce qu'il soit réglé sur Normal Ride Height (hauteur de fonctionnement normale).

5. A l'aide d'un stylo à bille ou d'un objet similaire, appuyez sur le bouton encastré N (point mort) de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) et maintenez-le enfoncé pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N clignote, indiquant une sélection de rapport en cours. Il cesse de clignoter (reste allumé) lorsque la sélection de N (point mort) est terminée. Un message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (traction intégrale en position N (point mort)) s'affiche sur l'EVIC (centre électronique d'information du véhicule). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».



0582003302

Commutateur N (point mort)

6. Une fois que la sélection de rapport est achevée et que le témoin N (point mort) reste allumé, relâchez le bouton N (point mort).
7. Placez la transmission en position R (marche arrière).
8. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et veillez à ce que le véhicule ne bouge pas.

REMARQUE :

En l'absence des conditions/ interverrouillages de sélection de rapport requis, un message « To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure In Owners Manual » (Pour remorquer un véhicule, lire la procédure de passage en position N (point mort) dans le manuel de l'utilisateur) clignote au niveau du centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

Désengagement de la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule pour le fonctionnement normal.

1. Arrêtez complètement le véhicule.
2. Serrez fermement le frein à main.
3. Démarrez le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

5. Placez la transmission en position N (point mort).

6. A l'aide d'un stylo à bille ou d'un objet similaire, appuyez sur le bouton encastré N (point mort) de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) et maintenez-le enfoncé pendant une seconde.



Commutateur N (point mort)

7. Une fois que le témoin N (point mort) s'est éteint, relâchez le bouton N (point mort).

8. La boîte de transfert change alors de vitesse à la position indiquée par le contacteur de sélection.

9. Passez en position P (stationnement). Arrêtez le moteur.

10. Relâchez la pédale de frein.

11. Désolidarisez le véhicule du véhicule tracteur.

REMARQUE :

- Les étapes 1 à 5 sont obligatoires avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et elles doivent le rester jusqu'à la fin de la sélection de rapport. Si l'une de ces exigences n'est pas réalisée avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) ou ne l'est plus, le témoin N (point mort) clignote en permanence jusqu'à ce que toutes les exigences soient réunies ou jusqu'à ce que le bouton N (point mort) soit relâché.
- Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) pour permettre une sélection de rapport et pour que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage n'est pas en position ON/RUN (en fonction/marche), la sélection de rapport

n'a pas lieu et aucun témoin de position ne s'allume ou ne clignote.

- **Un témoin de position N (point mort) clignotant indique que les exigences de sélection de rapport n'ont pas été réunies.**

Système Quadra-Drive® II – Selon l'équipement

Le système Quadra-Drive® II en option offre deux accouplements de transfert de couple. Les accouplements incluent un essieu arrière à différentiel électronique à glissement limité (ELSD) et la boîte de transfert Quadra-Trac II®. L'essieu ELSD en option est entièrement automatique et n'exige pas l'intervention du conducteur pour fonctionner. Dans des conditions normales de conduite, l'unité fonctionne comme un essieu standard, équilibrant le couple de façon homogène entre les roues gauches et droites. En cas de différence de traction entre les roues gauches et droites, l'accouplement sentira une différence de vitesse. Lorsqu'une roue commence à patiner plus vite que l'autre, il s'opère un transfert automatique de couple de la roue qui a le moins de traction vers la roue qui a de la traction. Bien que la conception d'accouple-

ment de boîte de transfert et d'essieu diffère, leur fonctionnement est similaire. Appliquez les informations de commutation de Quadra-Trac II®, précédant cette section, pour la sélection de rapport dans ce système.

SELEC-TERRAIN™ — SELON L'EQUIPEMENT

Description

Le Selec-Terrain™ combine les capacités des systèmes de contrôle du véhicule, avec l'intervention du conducteur, pour fournir la meilleure performance sur tous les terrains.



Commutateur Selec-Terrain™

Le Selec-Terrain™ offre les positions suivantes :

- **Snow (neige)** – Paramètre pour plus de stabilité par temps peu clément. Utilisez les modes sur route et hors route sur les surfaces manquant d'adhérence comme la neige. En mode neige (selon certaines conditions de fonctionnement), la transmission peut utiliser la deuxième vitesse (au lieu de la première) pendant les lancements, pour minimiser le patinage des roues. Si le véhicule possède une suspension pneumatique, le niveau passera à la hauteur de fonctionnement normale (NRH) si la boîte de transfert est en gamme haute. Le niveau passera à Hors route 1 si la boîte de transfert est en gamme basse.
- **Auto** – Fonctionnement en traction intégrale à plein temps entièrement automatique utilisable sur route et hors route. Equilibre la traction avec une impression de direction continue pour fournir une maniabilité et une accélération améliorées par rapport à un véhicule deux roues motrices. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à NRH.

- **Sand (sable)** – Etalonnage hors route pour une utilisation sur les surfaces de traction faibles comme le sable ou l'herbe mouillée. La transmission est optimisée pour la traction. Du grippage peut se faire sentir sur les surfaces les moins aisées. Les commandes des freins électroniques sont réglées pour limiter la gestion de l'accélérateur et de l'antipatinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à Hors route 1.
- **Mud (boue)** – Etalonnage hors route pour une utilisation sur les surfaces de traction faibles comme la boue. La transmission est optimisée pour la traction. Du grippage peut se faire sentir sur les surfaces les moins aisées. Les commandes des freins électroniques sont réglées pour limiter la gestion de l'accélérateur et de l'antipatinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à Hors route 1.
- **Rock (roche)** – Calibrage hors route disponible seulement en 4RM gamme basse. Le véhicule est relevé (si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique) pour une garde au sol améliorée. Ajustement basé sur la traction avec un contrôle de direction amélioré pour une utilisation sur des surfaces hors route à traction élevée. Activez le contrôle en descente pour garder le contrôle dans les fortes descentes. A utiliser pour les obstacles à faible vitesse comme les grands rochers, les ornières profondes, etc. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau du véhicule passera à Hors route 2. Si le commutateur Selec-Terrain™ est dans en mode ROCK (roche) et si vous passez la boîte de transfert de la position 4WD LOW (4RM gamme basse) à 4WD High (4RM gamme haute), le système Selec-Terrain™ revient à AUTO.

Messages d'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Lorsque les conditions adéquates sont présentes, un message s'affiche dans l'écran de l'EVIC. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

QUADRA-LIFT™ - SELON L'EQUIPEMENT

Description

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ permet la mise à niveau de la charge à plein temps, ce qui a l'avantage de permettre d'ajuster la hauteur du véhicule en appuyant sur un simple bouton.



Commutateur Selec-Terrain™

- 1 — Bouton UP (haut)
- 2 — Bouton DOWN (bas)
- 3 — Témoin du mode d'entrée/sortie (sélectionnable par le client)
- 4 — Témoin de hauteur de fonctionnement normale (sélectionnable par le client)
- 5 — Témoin Hors route 1 (sélectionnable par le client)
- 6 — Témoin Hors route 2 (sélectionnable par le client)

- **Hauteur de fonctionnement normale (NRH)** – Ceci est la position standard de la suspension, destinée à la conduite normale.
- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule d'environ 33 mm (1,3 po))** – Ceci est la position principale pour toute conduite hors route

jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire de passer en OR2. Il en résulte un fonctionnement plus doux et plus confortable. Appuyez sur le bouton UP (haut) une fois à partir de la position NRH lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 61 km/h (38 mph). En position OR1, si la vitesse du véhicule reste entre 64 km/h (40 mph) et 80 km/h (50 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mph), le véhicule sera automatiquement abaissé à la hauteur de fonctionnement normale. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Conseils pour la conduite hors route » du chapitre « Démarrage et fonctionnement ».

- **Hors route 2 (OR2) (élève le véhicule d'environ 65 mm (2,6 po))** – Cette position est destinée à la conduite hors route seulement là où une garde au sol maximale est nécessaire. Pour passer en OR2, appuyez deux fois sur le bouton UP (haut) à partir de la position NRH ou une fois à partir de la position OR1 lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mph). En position OR2, si la vitesse du véhicule dépasse

40 km/h (25 mph), la hauteur de véhicule sera automatiquement abaissée à OR1. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Conseils pour la conduite hors route » du chapitre « Démarrage et fonctionnement ».

- **Mode Aero (abaisse le véhicule d'environ 13 mm (0,5 po))** – Cette position fournit une aérodynamique améliorée en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement en mode Aero lorsque la vitesse du véhicule reste entre 99 km/h (62 mph) et 106 km/h (66 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mph). Le véhicule sort du mode Aero et revient en mode NRH si la vitesse du véhicule reste entre 48 km/h (30 mph) et 56 km/h (35 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule descend en dessous de 48 km/h (30 mph). Le véhicule passe en mode Aero, quelle que soit la vitesse du véhicule, si le levier de vitesses se trouve sur la position S (sport).

REMARQUE :

Lorsque le mode ECO est activé, le système de suspension pneumatique abaisse le véhicule en mode Aero si la vitesse du véhicule est comprise entre 84 km/h (52 mph) et 90 km/h (56 mph) pendant 20 secondes ou si elle dépasse 90 km/h (56 mph). Le véhicule quitte le mode Aero si la vitesse du véhicule reste entre 32 km/h (20 mph) et 40 km/h (25 mph) pendant 20 secondes ou si elle chute en dessous de 32 km/h (20 mph).

- **Mode d'entrée/sortie (abaisse le véhicule d'environ 38 mm (1,5 po))** – Cette position abaisse le véhicule pour permettre aux passagers d'entrer et de sortir plus facilement du véhicule. Elle abaisse aussi l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement de bagages. Pour passer en mode d'entrée/sortie, appuyez une fois sur le bouton Down lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph). Une fois la vitesse du véhicule descendue en dessous de 24 km/h (15 mph) le véhicule commence à s'abaisser. Si la vitesse du véhicule reste entre 24 km/h (15 mph) et 40 km/h (25 mph) pendant plus de 60 secondes ou si elle dépasse 40 km/h

(25 mph), le mode d'entrée/sortie est annulé. Pour quitter le mode d'entrée/sortie, appuyez une fois sur le bouton Up en mode d'entrée/sortie ou conduisez le véhicule à plus de 24 km/h (15 mph).

REMARQUE :

L'abaissement automatique du véhicule en mode d'entrée/sortie peut être activé via la radio à écran tactile Uconnect®. Si cette fonction est activée, le véhicule ne s'abaisse que si le levier de vitesses se trouve en position P (stationnement), le commutateur de terrain est en mode AUTO et la boîte de transfert est en mode AUTO. Le niveau du véhicule doit être en mode Normal ou Aero. Le véhicule ne s'abaissera pas automatiquement si le niveau de suspension pneumatique est réglé sur Off Rd 2 (hors route 2) ou Off Rd 1 (hors route 1). Si le véhicule est équipé du module d'intrusion/antivol (ITM), l'abaissement est désactivé lorsque le contact est coupé et la porte est ouverte pour éviter que l'alarme ne se déclenche.

Le commutateur Selec-Terrain™ amène automatiquement le véhicule à la hauteur correcte selon la position du commutateur Selec-Terrain™. Il est possible de changer la hauteur du paramètre Selec-Terrain™ par défaut en utilisant les boutons de suspension pneumatique habituels. Référez-vous à la section « Selec-Terrain™ » du chapitre « Démarrage et fonctionnement » pour plus d'informations.

Le système exige que le moteur tourne pour tous ces changements. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portes, hayon compris, doivent être fermées. Si une porte est ouverte à un moment quelconque pendant que le véhicule s'abaisse, l'opération de changement ne se terminera pas tant que les portes ouvertes ne seront pas refermées.

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ utilise un modèle de soulèvement et d'abaissement qui empêche les projecteurs de pointer de manière inappropriée vers les véhicules voyageant en sens inverse. Lors du soulèvement du véhicule, l'arrière du véhicule monte en premier, puis l'avant. Lors de l'abaissement du véhicule, l'avant descend en premier, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous noterez peut-être que le système de suspension pneumatique se met brièvement en marche, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour garantir une apparence correcte.

Pour vous aider à changer une roue de secours, le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ possède une fonction qui permet de désactiver la mise à niveau automatique. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

Si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile, cette dernière doit être utilisée pour l'activation et la désactivation des fonctions de suspension pneumatique. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect™ Access » du chapitre « Tableau de bord ».

AVERTISSEMENT !

Le système de suspension pneumatique utilise un volume d'air sous haute pression pour faire fonctionner le système. Pour éviter les blessures ou les dommages au système, consultez votre concessionnaire agréé pour réparation.

Modes de suspension pneumatique

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes permettant de protéger le système dans des situations uniques :

Mode Tire/Jack

Pour vous aider à changer une roue de secours, le système de suspension pneumatique possède une fonction qui permet de désactiver la mise à niveau automatique. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® Access » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

Ce mode est prévu pour être activé alors que le moteur tourne.

Mode Transport

Pour faciliter le remorquage avec un camion à plateau, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction permettant de mettre le véhicule à la hauteur d'entrée/sortie et de désactiver le système de mise à niveau de la charge automatique. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

Ce mode est prévu pour être activé alors que le moteur tourne.

Mode de réglage de la géométrie des roues

Avant d'effectuer un réglage de la géométrie des roues, il faut activer ce mode. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® Access » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

Ce mode est prévu pour être activé alors que le moteur tourne.

Si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile, cette dernière doit être utilisée pour l'activation et la désactivation des fonctions de suspension pneumatique. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® Access » du chapitre « Tableau de bord ».

Messages d'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Lorsque les conditions adéquates sont présentes, un message s'affiche dans l'écran de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)" dans la section "Comprendre votre tableau de bord".

Un signal sonore est émis quand une erreur système a été détectée.

Utilisation

Les témoins 3 à 6 s'allument pour montrer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système

s'efforce d'atteindre. Lors du soulèvement, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton Up (haut), le témoin clignotant le plus en haut est celui de la position que le système s'efforce d'atteindre. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton Up (haut), le témoin complètement allumé qui se trouve le plus en bas est celui de la position que le système s'efforce d'atteindre.

Une pression sur le bouton Up (haut) permet de soulever la suspension d'une position par rapport à la position du moment, en supposant que toutes les conditions sont réunies (c.-à-d. le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc). Le bouton Up (haut) peut être actionné plusieurs fois, chaque pression relève le niveau demandé d'une position jusqu'à la position maximum OR2 ou jusqu'à la position la plus haute autorisée en fonction des conditions du moment (c.-à-d. vitesse du véhicule, etc).

Une pression sur le bouton Down (bas) permet d'abaisser la suspension d'une position en dessous de la position du moment, en supposant que toutes les conditions sont réunies (c.-à-d. le

moteur tourne, les portes sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc). Il est possible d'appuyer plusieurs fois sur le bouton Down (bas). Chaque pression abaisse le niveau requis d'une position jusqu'à obtenir la position minimum du mode de stationnement ou la position la plus basse autorisée en fonction des conditions du moment (c.-à-d. vitesse du véhicule, etc.).

Les changements automatiques de hauteur se produisent en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur actuelle du véhicule. Les messages et les témoins de l'EVIC fonctionnent de la même façon que les changements soient automatiques ou demandés par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) – Les témoins 4, 5, et 6 s'allument quand le véhicule est en OR2.
- Hors route 1 (OR1) – Les témoins 4 et 5 s'allument quand le véhicule est en OR1.
- Hauteur de fonctionnement normale (NRH) – Le témoin 4 s'allume quand le véhicule est dans cette position.

- Mode d'entrée/sortie – Le témoin 3 s'allume lorsque le véhicule est en mode d'entrée/sortie. Si le mode d'entrée/sortie est demandé alors que la vitesse du véhicule est comprise entre 24 km/h (15 mph) et 40 km/h (25 mph), le témoin 4 reste allumé en continu et le témoin 3 clignote car le système attend que le véhicule ralentisse. Si la vitesse du véhicule descend à 24 km/h (15 mph) et reste en dessous, le témoin 4 s'éteint et le témoin 3 clignote jusqu'à ce que le mode d'entrée/sortie soit engagé, auquel cas le témoin 3 reste allumé en continu. Si, pendant le changement de hauteur en mode d'entrée/sortie, la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mph), le changement de hauteur s'interrompt jusqu'à ce que la vitesse du véhicule redescende en dessous de 24 km/h (15 mph), auquel cas le changement de hauteur en mode d'entrée/sortie se poursuit, ou alors, si la vitesse dépasse 40 km/h (25 mph), la hauteur du véhicule retourne à

la hauteur normale NRH. Le mode d'entrée/sortie peut être choisi pendant que le véhicule ne se déplace pas à condition que le moteur tourne encore et que toutes les portes soient fermées.

- Mode Transport - Aucun témoin n'est allumé. La conduite du client désactive le mode Transport.
- Mode Pneu/Cric - Les témoins 3 et 6 sont allumés. La conduite du client désactive le mode Pneu/Cric.
- Mode de réglage de la géométrie des roues - Les témoins 3 et 4 sont allumés. La conduite du client désactive le mode de réglage de la géométrie des roues.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires ont une plus haute garde au sol et une voie plus étroite, ce qui les

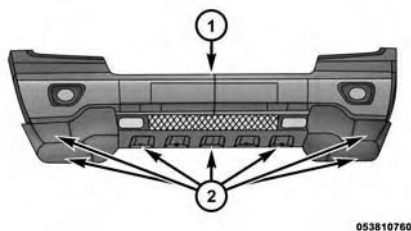
rend opérationnels dans une grande variété d'applications hors route. Ces caractéristiques spécifiques de conception leur confèrent un plus haut centre de gravité qu'une voiture ordinaire.

L'avantage d'une plus haute garde au sol est une meilleure vue de la route, vous permettant d'anticiper les problèmes. Ces véhicules ne sont pas davantage conçus pour prendre un virage aux mêmes vitesses que les véhicules à deux roues motrices conventionnels que les voitures de sport surbaissées pour les conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages serrés ou les manœuvres brusques. Comme avec les autres véhicules de ce type, une mauvaise utilisation de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

CONSEILS POUR LA CONDUITE HORS ROUTE

REMARQUE :

Avant de conduire hors route, déposez la prise d'air avant pour éviter des dommages. La prise d'air avant est attachée au carénage avant inférieur avec sept agrafes à quart de rotation et peut être déposée à la main. Il faut commencer par déposer le support de plaque minéralogique avant, s'il est présent.



Prise d'air avant

- 1 — Pare-chocs avant
- 2 — Agrafes de prise d'air avant

Quadra-Lift™ — Selon l'équipement

Lorsque vous conduisez hors route, il est recommandé de sélectionner la hauteur de véhicule utilisable la plus faible pour dépasser l'obstacle ou le terrain courant. La hauteur de véhicule doit être alors relevée selon les besoins par les variations de terrain.

Le commutateur Selec-Terrain™ passera automatiquement le véhicule à la hauteur optimisée selon la position du commutateur Selec-Terrain™. La hauteur de véhicule peut être changée de la hauteur par défaut pour chaque mode Selec-Terrain™ en utilisant les commutateurs de suspension pneumatique comme habituellement. Référez-vous à la rubrique "Quadra-Lift™ — Selon l'équipement" dans la section "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations.

A quel moment utiliser la gamme basse de traction intégrale — Selon l'équipement

Pour la conduite hors route, passez en traction intégrale gamme basse pour bénéficier de plus d'adhérence. Cette gamme doit être limitée aux situations extrêmes comme la neige profonde, la boue ou le sable où une puissance de traction supplémentaire à faible vitesse est nécessaire. Évitez de rouler à plus de 40 km/h (25 mph) en 4RM gamme basse.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas la gamme 4WD LOW (4RM gamme basse) lorsque le véhicule avance sur une chaussée sèche car ceci pourrait endommager la transmission. La gamme 4WD LOW (4RM gamme basse) verrouille les transmissions avant et arrière ensemble et ne permet pas d'action différentielle entre les arbres de transmission avant et arrière. Utiliser la gamme 4WD LOW (4RM gamme basse) sur la chaussée peut entraîner un grippage de la transmission et un « tressautement » ; utilisez-la uniquement sur des surfaces humides ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de rouler dans l'eau, vous devez prendre un certain nombre de précautions avant d'entrer dans l'eau.

REMARQUE :

Votre véhicule est capable de pénétrer dans 51 cm (20 pouces) d'eau maximum, en traversant de petites rivières ou des ruisseaux. Pour maintenir une performance optimale de système du chauffage et de ventilation de votre véhicule, il est recommandé de commuter le système en mode de recyclage pendant un passage de gué.

ATTENTION !

En conduisant dans l'eau, ne dépassez pas les 8 km/h (5 mph). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y entrer, comme précaution, et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut provoquer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

Rouler dans une eau assez profonde exige une attention supplémentaire pour garantir la sécurité et préserver l'état de votre véhicule. Si vous devez conduire dans l'eau, essayez de déterminer la profondeur et la condition du fond (et

l'emplacement des obstacles) avant de vous engager. Procédez prudemment et maintenez une vitesse contrôlée stable inférieure à 8 km/h (5 mph) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vague.

Eau vive

Si l'eau coule rapidement et monte (comme après un orage), évitez de traverser un gué jusqu'à ce que le niveau d'eau ait reculé et/ou que le débit ait diminué. Si vous devez traverser l'eau vive, évitez les profondeurs dépassant 23 cm (9 pouces). L'eau vive peut éroder le lit du cours d'eau et votre véhicule risque de couler dans une eau plus profonde. Déterminez les points de sortie en aval de votre point d'entrée pour vous dégager.

Eau stagnante

Évitez de conduire dans une eau stagnante d'une profondeur supérieure à 51 cm (20 pouces) et réduisez votre vitesse de manière à minimiser les effets de vague. La vitesse maximale dans 51 cm (20 pouces) d'eau est inférieure à 8 km/h (5 mph).

Entretien

Après avoir conduit dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants (huile moteur, huile de transmission, essieu, boîte de transfert) de votre véhicule pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Le liquide contaminé (d'apparence laiteuse, mousseuse) doit être rincé/changé le plus tôt possible pour éviter d'endommager des organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige épaisse, en tirant un chargement ou pour un contrôle accru aux vitesses lentes, engagez la transmission sur un rapport faible et passez la boîte de transfert en traction intégrale gamme basse si nécessaire. Référez-vous à la rubrique "Fonctionnement en traction intégrale" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations. N'engagez pas un rapport plus bas que nécessaire pour maintenir le mouvement d'avancée. Un surrégime du moteur fait patiner les roues et l'adhérence sera perdue.

Évitez des rétrogradations brusques sur les routes glacées ou glissantes, parce que le frein moteur peut causer un dérapage et la perte de contrôle du véhicule.

Montée de pente

REMARQUE :

Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions à la crête et/ou sur l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, engagez la transmission à un rapport plus bas et passez la boîte de transfert en traction intégrale gamme basse. Utilisez le premier rapport et la traction intégrale gamme basse pour les pentes très abruptes.

Si vous calez ou commencez à cesser d'avancer en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'immobiliser et appliquez tout de suite les freins. Redémarrez le moteur et engagez la position R (marche arrière). Reculez lentement dans la pente, en laissant le freinage de compression du moteur vous aider à réguler votre vitesse. Si les freins sont nécessaires pour contrôler la vitesse du véhicule, appliquez-

les légèrement tout en évitant que les pneus bloquent ou dérapent.

AVERTISSEMENT !

Si le moteur cale, si le véhicule ne parvient plus à avancer ou si vous ne parvenez pas à atteindre le sommet d'une côte abrupte ou d'une pente, ne tentez jamais de faire demi-tour. Sinon, vous pourriez renverser et faire capoter le véhicule. Descendez toujours directement d'une côte en position R (marche arrière). Ne descendez jamais d'une côte en marche arrière en position N (point mort) en n'utilisant que les freins.

Souvenez-vous de ne jamais franchir une pente en diagonale, conduisez toujours en ligne droite, que ce soit pour monter ou pour descendre.

Si les roues commencent à glisser lorsque vous approchez le sommet d'une pente, relâchez l'accélérateur et maintenez votre mouvement d'avancée en tournant les roues avant lentement. Ceci peut offrir une "prise" fraîche dans la

surface et fournit généralement l'adhérence voulue pour achever la montée.

Traction en descente

Passez la transmission dans un rapport faible et la boîte de transfert en 4RM gamme basse. Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la traînée de compression du moteur. Ceci vous permet de contrôler la vitesse du véhicule et sa direction.

En descendant des montagnes ou des pentes, un freinage répété peut causer l'évanouissement des freins avec une perte de contrôle du freinage. Évitez les freinages forts et répétés en rétrogradant la transmission chaque fois que possible.

Après une utilisation hors route

De manière générale, le fonctionnement hors route fatigue davantage votre véhicule que la conduite sur route. Après un trajet hors route, c'est toujours une bonne idée de vérifier les dommages. Ainsi, tous les problèmes sont traités immédiatement et votre véhicule est prêt lorsque vous en avez besoin.

- Vérifiez intégralement le bas de caisse de votre véhicule. Vérifiez que les pneus, la structure de la caisse, la direction, la suspension et le circuit d'échappement ne sont pas endommagés.
- Vérifiez la présence de boue et de débris sur le radiateur et nettoyez-le si nécessaire.
- Vérifiez le serrage des fixations filetées, notamment sur le châssis, les organes de la transmission, la direction et la suspension. Resserrez-les, si nécessaire, aux couples spécifiés dans le Manuel d'entretien.
- Vérifiez l'accumulation de plantes ou de broussailles. Ces éléments risquent de provoquer un incendie. Ils risquent de dissimuler des dommages sur les conduites d'alimentation en carburant, les flexibles de frein, les joints d'étanchéité de pignon d'essieu et les arbres de transmission.
- Après un fonctionnement prolongé dans la boue, le sable, l'eau ou dans des conditions de saleté similaires, vérifiez et nettoyez le radiateur, le ventilateur, les disques de frein,

les roues, les garnitures de frein et les fourches d'essieu le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT !

Un matériau abrasif dans n'importe quelle partie des freins peut provoquer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas disposer de la puissance de freinage complète quand vous en avez besoin pour empêcher une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions sales, faites vérifier et nettoyer vos freins si nécessaire.

- En cas de vibration inhabituelle après avoir roulé dans la boue, la neige fondue ou dans des conditions similaires, recherchez des impacts sur les roues. Les impacts sur les roues peuvent causer un déséquilibre de la roue. Leur suppression corrige la situation.

DIRECTION ASSISTEE

Moteur 5.7L

Le système de direction assistée installé en usine procure une meilleure réponse et facilite la manœuvre de votre véhicule dans les endroits exigus. En cas de perte de l'assistance, l'effort à appliquer au volant est beaucoup plus important.

Si, pour une raison quelconque, l'assistance à la direction vient à manquer, vous pourrez toujours diriger le véhicule. Dans ce cas, l'effort nécessaire pour tourner le volant est beaucoup plus important, tout particulièrement à basse vitesse et lors des manœuvres de stationnement.

REMARQUE :

- **Des niveaux accrus de bruit en bout de course du volant sont considérés comme normaux et n'indiquent pas un problème du système de direction assistée.**
- **Lors du démarrage initial par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un bruit pendant une courte pé-**

riode. Ceci est dû au liquide épais et froid circulant dans le système de direction. Ce bruit doit être considéré comme normal et en aucune manière comme un signe d'endommagement du système de direction.

AVERTISSEMENT !

Un fonctionnement prolongé du véhicule sans direction assistée comporte des risques. Une intervention s'impose dès que possible.

ATTENTION !

Un fonctionnement prolongé du système de direction en bout de course du volant augmente la température du liquide de direction assistée et doit donc être évité autant que possible. La pompe de direction assistée pourrait être endommagée.

Moteur à essence 3.6L et moteur diesel 3.0L

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui procure une meilleure réponse et facilite la manœuvre de votre véhicule dans les endroits exigus. L'assistance du système varie pour fournir des efforts légers lors du stationnement et une bonne tenue de route en conduite. Si une défaillance empêche le système de direction assistée électro-hydraulique d'assurer sa fonction, le système de direction assistée de votre véhicule conserve une capacité directionnelle mécanique.

ATTENTION !

A la suite de manœuvres de direction extrêmes, la pompe à entraînement électrique peut provoquer une réduction ou un arrêt de la direction assistée pour empêcher des dommages au système. Le fonctionnement normal reprend dès le refroidissement du système.



Le message « SERVICE POWER STEERING SYSTEM » (réparer le système de direction assistée) et une icône clignotante s'affichent sur l'écran de l'EVIC indiquent que

le véhicule doit être conduit immédiatement chez votre concessionnaire pour intervention. La direction assistée du véhicule n'est probablement plus opérante. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

Si le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (surchauffe du système de direction assistée) et une icône sont affichés sur l'écran de l'EVIC, cela indique qu'une manœuvre de direction extrême a eu lieu, entraînant un problème de surchauffe dans la direction assistée. La direction assistée reste inopérante tant que le problème de surchauffe subsiste. Si les conditions de conduite sont sûres, gardez-vous et laissez le véhicule tourner au ralenti pendant quelques instants jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre élec-

tronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

- **Même si la direction assistée n'est plus opérationnelle, il est toujours possible de diriger le véhicule. Dans ce cas, l'effort à fournir pour diriger le véhicule devient notablement plus important, particulièrement à basse vitesse et lors des manœuvres de stationnement.**
- **Si le problème persiste, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire agréé.**

Vérification du liquide de direction assistée

Le contrôle du niveau de liquide de la direction assistée à un intervalle spécifique n'est pas requis. Le liquide ne doit être vérifié qu'en cas de suspicion de fuite, de bruits anormaux et/ou de fonctionnement anormal du système. Coordonnez la vérification chez un concessionnaire agréé.

ATTENTION !

N'utilisez pas de produit chimique de rinçage dans votre système de direction assistée car ils peuvent endommager les composants de votre direction assistée. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

AVERTISSEMENT !

Le niveau de liquide doit être vérifié sur un sol horizontal, moteur arrêté, pour éviter d'être blessé par les pièces mobiles et garantir la précision de la mesure. Ne remplissez pas le vase outre mesure. Utilisez uniquement le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour atteindre ce repère. Servez-vous d'un chiffon propre pour éponger le liquide répandu hors du réservoir. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

TECHNOLOGIE D'ECONOMIE DE CARBURANT MOTEUR 5,7 L UNIQUEMENT – SELON L'EQUIPEMENT

Ce dispositif économise le carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en cas de faible charge et de trajet à vitesse régulière. Le système est automatique et n'exige aucune intervention ni aucune compétence particulière du conducteur.

REMARQUE :

Après un débranchement de la batterie, un délai peut s'écouler avant le fonctionnement normal de ce système.

FREIN A MAIN

Avant de quitter le véhicule, serrez toujours le frein à main et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).

Le frein à main au pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour appliquer le frein à main, poussez fermement et complètement sur la pédale de frein à main. Pour relâcher le frein à main, enfoncez une

deuxième fois la pédale de frein à main et relevez le pied lorsque vous sentez que le frein se désengage.



Frein à main

Si le frein à main est serré avec le commutateur d'allumage en position ON (En fonction), le témoin des freins du bloc d'instruments s'allume.

REMARQUE :

- Lorsque le frein à main est serré et la transmission embrayée, le témoin des freins clignote. Si une vitesse du véhicule est détectée, un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. Relâchez entièrement le frein à main avant de tenter de déplacer le véhicule.
- Ce témoin indique uniquement que le frein à main est serré. Il ne spécifie pas le degré de serrage.

Lorsque vous stationnez sur une pente, il est important de tourner les roues avant vers le bord de la route en descente et vers le milieu de la route en côte. Serrez le frein à main avant de placer le levier de vitesses en position P (stationnement). Sinon la charge du mécanisme de verrouillage de la transmission peut rendre difficile la sortie de la position P (stationnement). Le frein à main doit toujours être serré quand le conducteur quitte le véhicule.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez jamais la position P (stationnement) à la place du frein à main. En stationnement, serrez toujours complètement le frein à main afin de prévenir tout déplacement du véhicule et tout risque de blessure ou d'endommagement.
- Quand vous quittez le véhicule, retirez toujours le porte-clés du contact et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule et ne le laissez pas accéder à un véhicule non verrouillé. Pour de nombreuses raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient être gravement voire mortellement blessés ou provoquer un accident impliquant des tiers. Ne laissez pas des enfants toucher au frein à main, à la pédale de frein et au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas le porte-clés à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas l'allumage d'un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go™ en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les lève-vitres électriques ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.
- Desserrez complètement le frein à main avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et un accident.
- Serrez toujours complètement le frein à main avant de quitter votre véhicule, pour l'empêcher de se mettre en mouvement et d'entraîner des dommages ou des blessures. Veillez également à laisser la transmission en position P (stationnement). Dans le cas contraire, le véhicule risque de rouler et d'entraîner des dommages ou des blessures.

ATTENTION !

Si le témoin des freins reste allumé lorsque le frein à main est desserré, cela indique un dysfonctionnement du système de freinage. Le système de freinage doit être contrôlé immédiatement par un concessionnaire agréé.

SYSTEME DE COMMANDE ELECTRONIQUE DU FREINAGE

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique du freinage qui inclut le système antiblocage des roues (ABS), le système d'antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système de prévention électronique des tonneaux (ERM) et la commande électronique de stabilité (ESC). Ces cinq systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la tenue de route du véhicule dans diverses conditions.

En outre, votre véhicule est équipé de la commande de stabilisation de la remorque (TSC),

de l'assistance au démarrage en côte (HSA), du différentiel de blocage des freins (BLD), du système de mise en alerte du système de freinage, du système de freinage par temps de pluie et, s'il possède la traction intégrale avec la boîte de transfert deux vitesses MP 3023, du contrôle en descente (HDC) et de la régulation de vitesse (SSC).

Système antiblocage des roues (ABS)

Ce système aide le conducteur à conserver le contrôle du véhicule dans des situations difficiles de freinage. Le système commande la pression hydraulique du freinage pour prévenir le blocage des roues, afin de contribuer à éviter le dérapage sur chaussée glissante pendant le freinage. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Système antiblocage des roues" du chapitre "Démarrage et conduite".

AVERTISSEMENT !

L'ABS ne peut pas empêcher l'action des lois de la physique sur le véhicule et ne peut

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

pas augmenter l'adhérence offerte par la chaussée. L'ABS n'empêche pas les accidents, y compris ceux résultant de virages pris à une vitesse excessive, d'une conduite sur des chaussées très glissantes ou de l'aquaplanage. L'ABS n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et celle des tiers.

Système d'antipatinage (TCS)

Ce système surveille le patinage de chacune des roues motrices. En cas de patinage, la pression de freinage est appliquée aux roues qui patinent et la puissance du moteur est réduite pour améliorer l'accélération et la stabilité.

Le système TCS fonctionne comme un différentiel à glissement limité (BLD) et limite le patinage des roues d'un essieu entraîné. Si une roue d'un essieu asservi patine plus rapidement que l'autre, le système applique le frein de la roue qui patine. Ceci permet d'appliquer davan-

tage de couple moteur à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure activée même si le système ESC est en mode de désactivation partielle. Référez-vous à la rubrique "Commande électronique de stabilité (ESC)" dans cette section pour de plus amples informations.

Système d'aide au freinage (BAS)

Le système d'aide au freinage optimise la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en détectant l'intensité du freinage et en appliquant une pression optimale aux freins. Ceci contribue à réduire les distances de freinage. Le système BAS complète le système ABS. Une application très rapide des freins entraîne la meilleure assistance BAS. Pour tirer profit du système, vous devez appliquer une pression de freinage **continue** pendant la séquence d'arrêt (ne "pompez" pas les freins). Ne réduisez pas la pression sur la pédale de frein sauf si vous souhaitez arrêter de freiner. Lorsque la pédale de frein est relâchée, le BAS est désactivé.

AVERTISSEMENT !

- Le BAS ne peut empêcher l'action des lois de la physique sur le véhicule et ne peut augmenter l'adhérence offerte par la chaussée.
- Le BAS ne peut empêcher les accidents, notamment ceux qui résultent de virages pris à une vitesse excessive, d'une conduite sur des chaussées très glissantes ou de l'aquaplanage.
- L'assistance au freinage n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Système de prévention électronique des tonneaux (ERM)

Ce système anticipe le risque de soulèvement d'une roue en surveillant l'entrée du volant et la vitesse du véhicule. Quand l'ERM détermine que le degré de changement de l'angle du volant et la vitesse du véhicule sont suffisants pour soulever la roue, il applique le frein correspondant et peut également réduire la puissance

du moteur pour réduire le risque de soulèvement de la roue. L'ERM n'intervient qu'en cas de manœuvres très brutales.

L'ERM peut uniquement réduire le risque de soulèvement d'une roue en cas de manœuvres très brutales. Il ne peut pas empêcher le soulèvement des roues dû à d'autres facteurs tels que l'état de la chaussée, la sortie de route, la collision avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT !

De nombreux facteurs tels que la charge du véhicule, l'état de la chaussée et les circonstances du trajet influent sur le risque de soulèvement des roues ou de retournement. L'ERM ne peut empêcher ni les soulèvements de roue ni les retournements, particulièrement en cas de sortie de route ou de collision avec des objets ou d'autres véhicules. L'ERM n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Commande électronique de stabilité (ESC)

Ce système améliore la stabilité directionnelle et la stabilité du véhicule dans différentes circonstances de trajet. L'ESC rectifie le survirage ou le sous-virage du véhicule en appliquant le frein de la roue adéquate pour aider à contre-carrer la condition de survirage ou sous-virage. La puissance du moteur peut également être réduite pour contribuer à maintenir le véhicule dans la trajectoire souhaitée.

L'ESC utilise des capteurs dans le véhicule pour déterminer la trajectoire du véhicule souhaitée par le conducteur et la compare à la trajectoire effective du véhicule. Quand la trajectoire effective diffère de la trajectoire souhaitée, l'ESC applique le frein à la roue adéquate pour contrebalancer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage - quand le véhicule tourne plus que prévu par rapport à la position du volant.
- Sous-virage - quand le véhicule tourne moins que prévu par rapport à la position du volant.

Le témoin de panne/d'activation de l'ESC du tableau de bord clignote dès que les pneus perdent leur adhérence et que le système ESC s'active. Le témoin de panne/d'activation de l'ESC clignote également lorsque le TCS est actif. Si le témoin d'activation/de panne ESC commence à clignoter en accélération, levez le pied de l'accélérateur pour accélérer le moins possible. Adaptez votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de circulation.

AVERTISSEMENT !

La commande électronique de stabilité (ESC) ne peut empêcher l'action des lois de la physique, ni augmenter l'adhérence offerte par la chaussée. L'ESC ne peut pas empêcher les accidents, notamment ceux résultant de virages pris à une vitesse excessive, d'une conduite sur chaussée très glissante ou d'un aquaplanage. L'ESC ne peut pas empêcher les accidents résultant d'une perte du contrôle du véhicule en raison d'un comportement du conducteur inadapté

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

aux conditions. Seul un conducteur prudent, attentif et compétent peut prévenir les accidents. L'ESC n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Le système ESC a deux modes de fonctionnement disponibles pour les véhicules deux roues motrices et 4RM gamme haute et un mode de fonctionnement en 4RM gamme basse.

Modèles de gamme haute (à traction intégrale) ou à deux roues motrices Activation

Il s'agit du mode de fonctionnement normal pour l'ESC pour les véhicules en 4RM gamme haute et à deux roues motrices. Quand vous démarrez le véhicule ou que vous repassez la boîte de transfert (selon l'équipement) de 4WD LOW (4RM gamme basse) ou de la position N (point mort) à 4RM gamme haute, le système ESC est en mode « On » (en fonction). Ce mode doit être utilisé pour la plupart des trajets.

L'ESC doit uniquement être mis en mode de désactivation partielle pour les raisons spécifiques mentionnées ci-dessous.

Désactivation partielle

Pour passer dans ce mode, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (ESC hors fonction). En mode de désactivation partielle, la partie TCS de l'ESC (à l'exception de la fonction BLD décrite dans la section TCS) est désactivée et le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) est allumé. Toutes les autres fonctions d'aide à la stabilité de l'ESC fonctionnent normalement. Ce mode est destiné aux trajets dans la neige, le sable ou le gravier, si un patinage des roues plus important des roues que ce que l'ESC permet normalement est exigé pour l'adhérence. Pour réactiver l'ESC, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (ESC hors fonction). Cette opération permet de restaurer le mode normal de fonctionnement de l'ESC en fonction.

REMARQUE :

Pour améliorer la traction du véhicule en roulant avec des chaînes à neige ou en démarrant dans de la neige profonde, du sable ou du gravier, il peut être souhaitable de passer en mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur « ESC OFF » (ESC hors fonction). Lorsqu'il n'est plus nécessaire de mettre l'ESC en mode de désactivation partielle, activez de nouveau l'ESC en appuyant brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (ESC hors fonction). Cette opération peut être exécutée en roulant.

AVERTISSEMENT !

- En mode de désactivation partielle, la fonction TCS de l'ESC, (sauf la fonction de glissement limité décrite dans la section TCS), est désactivée et le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de puissance du moteur du

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

TCS est désactivée, et l'amélioration de la stabilité du véhicule offerte par le système ESC est réduite.

- La commande de stabilisation de la remorque (TSC) est désactivée si le système ESC se trouve en mode de désactivation partielle.

Traction intégrale gamme basse Désactivation partielle

Ceci est le mode de fonctionnement normal pour l'ESC en 4RM gamme basse. Quand vous démarrez le véhicule en 4RM gamme basse ou que vous déplacez la boîte de transfert (selon l'équipement) de la 4RM gamme haute ou de N (point mort) à la 4RM gamme basse, le système ESC sera en mode de désactivation partielle.

Commande de stabilisation de la remorque (TSC)

Le TSC utilise des capteurs dans le véhicule pour reconnaître une oscillation excessive de

remorque et entreprend les actions adéquates pour tenter de l'arrêter. Le système peut réduire la puissance du moteur et appliquer le frein des roues adéquates pour contrecarrer l'oscillation de la remorque. Le TSC s'active automatiquement une fois qu'une oscillation excessive de remorque est détectée. Aucune action du conducteur n'est requise. Notez que le TSC ne peut pas empêcher toutes les oscillations de la remorque. Faites toujours preuve de prudence en cas de traction d'une remorque et suivez les recommandations relatives à la charge d'appui sur le pivot d'attelage. Référez-vous à la rubrique "Traction de remorque" de la section "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations. Lorsque le TSC fonctionne, le témoin de panne/d'activation de l'ESC clignote, la puissance moteur peut être réduite et vous pouvez percevoir qu'un freinage est appliqué aux roues individuellement pour tenter d'arrêter les oscillations de la remorque. Le TSC est désactivé lorsque le système ESC est en mode de désactivation partielle.

AVERTISSEMENT !

Si le TSC s'active pendant la conduite, ralentissez, arrêtez-vous à l'endroit sûr le plus proche et ajustez la charge de la remorque afin d'éliminer ses oscillations.

ASSISTANCE AU DEMARRAGE EN COTE (HSA)

Le système HSA est conçu pour aider le conducteur en cas de démarrage en côte. Le HSA maintient le niveau de pression des freins appliqué par le conducteur pendant une courte période après le retrait du pied de la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant cette courte période, le système relâche la pression sur les freins et le véhicule redescend la pente. Le système relâche la pression des freins proportionnellement au volume d'accélération appliqué lorsque le véhicule commence à bouger dans le sens de déplacement prévu.

Critères d'activation du HSA

Les critères suivants doivent être réunis pour que le HSA soit activé :

- le véhicule doit être à l'arrêt ;
- le véhicule doit être sur une pente dont la déclivité est supérieure ou égale à 6 % (environ) ;
- la sélection de rapport doit correspondre au sens du véhicule dans la pente [c.-à-d. véhicule face à la pente montante en marche avant ; véhicule reculant sur la pente en position R (marche arrière)] ;

Le HSA fonctionne en position R (marche arrière) et dans tous les rapports avant lorsque les critères d'activation sont réunis ; le système n'est pas activé si le véhicule est en position N (point mort) ou P (stationnement).

AVERTISSEMENT !

Il peut y avoir des cas, sur des pentes plus faibles (moins de 8 %) avec un véhicule chargé ou en cas de traction d'une remorque, où le système ne s'active pas et où un léger roulement peut se produire. Il peut en résulter une collision avec un autre véhicule ou un objet. N'oubliez jamais que c'est le conducteur qui est responsable du freinage de son véhicule.

Remorquage avec HSA

Le HSA fournit une assistance lors du démarrage en pente en cas de traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT !

- Si vous utilisez un contrôleur de frein avec votre remorque, les freins de votre remorque peuvent être activés et désactivés au moyen du commutateur de frein. Dans ce cas, lorsque la pédale de frein est relâchée, il peut ne pas y avoir suffisamment de pression des freins pour maintenir le véhicule et la remorque sur une pente, ce qui peut entraîner une collision avec un autre véhicule ou avec un objet derrière vous. Pour éviter de reculer en pente lors de la reprise de l'accélération, actionnez manuellement le frein de remorque avant de relâcher la pédale de frein. N'oubliez jamais que c'est le conducteur qui est responsable du freinage de son véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- L'assistance au démarrage en côte n'est pas un frein à main. Si vous arrêtez le véhicule sur une pente sans mettre la transmission en position P (stationnement) et sans utiliser le frein à main, il descendra la pente en roulant et pourrait provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous de toujours utiliser le frein à main en cas de stationnement en pente, et souvenez-vous que le conducteur est toujours responsable du freinage de son véhicule.

Désactivation du système d'assistance au démarrage en côte

Pour éteindre le système d'assistance au démarrage en côte, vous pouvez utiliser les paramètres Uconnect® Access. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Paramètres Uconnect® Access » du chapitre « Tableau de bord ».

Mise en alerte du système de freinage – selon l'équipement

Le système de mise en alerte du système de freinage peut réduire le temps nécessaire pour disposer de la capacité totale de freinage en cas d'urgence. Il prévoit une situation de freinage d'urgence en surveillant la vitesse de relâchement de la pédale d'accélération par le conducteur. Lorsque la pédale d'accélération est relâchée très rapidement, la mise en alerte du système de freinage applique une petite intensité de pression aux freins. Cette pression de freinage n'est pas perceptible par le conducteur. Le système de freinage utilise cette pression de freinage pour permettre une réponse de freinage rapide si le conducteur applique une pression aux freins.

Freinage par temps de pluie – selon l'équipement

Le freinage par temps de pluie peut améliorer la performance de freinage par temps humide. Il applique périodiquement une petite quantité de pression de frein pour retirer toute accumulation d'eau sur les rotors de freins avant. Il fonctionne seulement lorsque les essuie-glaces avant sont

en mode BAS ou HAUT et ne fonctionne pas en mode intermittent. Lorsque le freinage par temps de pluie est actif, le conducteur n'en est pas informé et aucune interaction n'est nécessaire de la part du conducteur.

Contrôle en descente (HDC) — Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement



0582003297

Commutateur de contrôle en descente

Le HDC maintient la vitesse du véhicule en descendant des pentes en conduite hors route

et il n'est disponible qu'en 4RM gamme basse. Pour activer le HDC, appuyez sur le commutateur HDC.

Lorsque le HDC est activé, l'icône HDC est allumée dans le tableau de bord. Le HDC applique automatiquement les freins pour réguler la vitesse en descente au niveau choisi, au besoin, sur les pentes supérieures à environ 8 %. Il ne s'activera généralement pas sur un sol horizontal.

La vitesse de HDC peut être ajustée par le conducteur en fonction des conditions de conduite. La vitesse correspond au rapport de transmission choisi.

Le fonctionnement du HDC peut être annulé en freinant pour ralentir le véhicule en dessous de la vitesse de contrôle du HDC. À l'inverse, si vous souhaitez plus de vitesse pendant le contrôle HDC, la pédale d'accélérateur augmentera la vitesse du véhicule de la manière habituelle. Lorsque vous relâchez le frein ou l'accélérateur, le HDC régule de nouveau le véhicule à la vitesse fixe d'origine.

Fonctionnement du HDC en 4RM gamme basse

Pour activer le HDC, appuyez sur le commutateur HDC. L'icône HDC s'allume dans le tableau de bord et le HDC est opérationnel. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mph), l'icône HDC clignotera et le HDC ne fonctionnera pas. Pour désactiver le HDC, appuyez sur le commutateur HDC.

Vitesses de réglage 4RM gamme basse

- Première = 1 km/h (0,6 mph)
- Deuxième = 2 km/h (1,2 mph)
- Troisième = 3 km/h (4 mph)
- Quatrième = 4 km/h (2,5 mph)
- Cinquième = 5 km/h (3,1 mph)
- Sixième = 6 km/h (3,7 mph)
- Septième = 7 km/h (4,3 mph)
- Huitième = 8 km/h (5 mph)
- R (marche arrière) = 1 km/h (0,6 mph)
- N (point mort) = 2 km/h (1,2 mph)
- P (stationnement) = le HDC reste activé mais n'est pas actif

Le **HDC** est uniquement destiné à la **conduite hors route à basse vitesse**. Aux vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph), le HDC reste activé, mais ne fonctionne pas. Si la vitesse du véhicule reste au-dessus de 20 mph pendant plus de 70 secondes, le HDC est désactivé. Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 32 km/h (20 mph), la fonction HDC reprend automatiquement et la vitesse du véhicule retourne à la vitesse de réglage choisie. Si la vitesse du véhicule dépasse 40 mph, le HDC se désactive immédiatement.

Si la porte du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé. Si le véhicule ne se trouve pas en 4RM gamme basse, le HDC est désactivé.

AVERTISSEMENT !

Le système HDC a uniquement pour objectif d'aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en pente. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de conduite et est responsable de maintenir une vitesse sûre du véhicule.

Régulation de vitesse (SSC) — Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement



Commutateur de régulation de vitesse

La fonction SSC maintient la vitesse du véhicule en conduite hors route et n'est disponible qu'en 4RM gamme basse.

Pour activer la fonction SSC, appuyez sur le commutateur SSC. Lorsque la fonction SSC est activée, l'icône SSC est allumée sur le tableau de bord. La fonction SSC applique automatiquement les freins pour réguler la vitesse au

niveau sélectionné, le cas échéant. La vitesse SSC peut être ajustée par le conducteur en fonction des conditions de conduite. La vitesse correspond au rapport de transmission choisi. Le fonctionnement de la fonction SSC peut être annulé en freinant pour faire ralentir le véhicule en dessous de la vitesse de contrôle SSC. À l'inverse, si vous souhaitez accélérer pendant le contrôle SSC, la pédale d'accélérateur augmente la vitesse du véhicule de la manière habituelle. Lorsque vous relâchez le frein ou l'accélérateur, la fonction SSC régule de nouveau le véhicule à la vitesse de réglage d'origine.

Fonctionnement de la fonction SSC en 4RM gamme basse

Pour activer la fonction SSC, appuyez sur le commutateur SSC. L'icône SSC s'allume sur le tableau de bord et la fonction SSC est opérationnelle. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mph), l'icône SSC clignote et la fonction SSC ne fonctionne pas. Pour désactiver la fonction SSC, appuyez sur le commutateur SSC.

Vitesses de réglage 4RM gamme basse

- Première = 1 km/h (0,6 mph)
- Deuxième = 2 km/h (1,2 mph)
- Troisième = 3 km/h (4 mph)
- Quatrième = 4 km/h (2,5 mph)
- Cinquième = 5 km/h (3,1 mph)
- Sixième = 6 km/h (3,7 mph)
- Septième = 7 km/h (4,3 mph)
- Huitième = 8 km/h (5 mph)
- R (marche arrière) = 1 km/h (0,6 mph)
- N (point mort) = 2 km/h (1,2 mph)
- P (stationnement) = le SSC reste activé mais n'est pas actif

REMARQUE :

Ces vitesses de réglage SSC par défaut dépendent du degré de déclivité. Plus la pente sur laquelle le véhicule roule est abrupte, plus les valeurs des vitesses de réglage sont faibles pour tous les rapports énumérés, la valeur minimale étant de 1 km/h (0,6 mph).

La fonction SSC est uniquement destinée à la conduite hors route à basse vitesse. Aux vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph), la fonction SSC reste activée, mais ne fonctionne pas. Si la vitesse du véhicule reste au-dessus de 20 mph pendant plus de 70 secondes, la fonction SSC est désactivée. Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 32 km/h (20 mph), la fonction HDC reprend automatiquement et la vitesse du véhicule retourne à la vitesse de réglage choisie. Si la vitesse du véhicule dépasse 40 mph, le HDC se désactive immédiatement. Si la porte du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé. Si le véhicule ne se trouve pas en 4RM gamme basse, la fonction SSC est désactivée.

Témoin d'activation/de panne de la commande électronique de stabilité (ESC) et témoin de désactivation de l'ESC



Le témoin d'activation/de panne de l'ESC sur le tableau de bord s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (en fonction). Il doit s'éteindre lorsque le moteur tourne. Un témoin d'activation/de panne ESC allumé lorsque le moteur tourne signifie qu'une panne a été détectée dans le système ESC. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et que le véhicule a roulé plusieurs kilomètres à plus de 48 km/h (30 mph), consultez votre concessionnaire agréé dès que possible pour réparer la panne.

Le témoin d'activation/de panne ESC du tableau de bord clignote dès que les pneus perdent leur adhérence et que le système ESC devient actif. Le témoin d'activation/de panne ESC clignote également lorsque le TCS est actif. Si le témoin d'activation/de panne ESC commence à clignoter en accélération, levez le

ped de l'accélérateur pour accélérer le moins possible. Adaptez votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de circulation.

REMARQUE :

- **Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en position ON (en fonction), l'ESC est activé même s'il avait été désactivé précédemment.**
- **Le système ESC fait entendre un bourdonnement ou un déclic quand il est actif. Ce phénomène est normal. Le bruit s'arrête quand l'ESC devient inactif suivant la manœuvre qui a activé l'ESC.**



Le témoin de désactivation de l'ESC indique que la commande électronique de stabilité (ESC) est partiellement désactivée.

PNEUS - GENERALITES

Pression des pneus

Les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, sous peine de réduire la sécurité et l'efficacité du véhicule. Trois facteurs sont affectés par une pression incorrecte :

Sécurité

AVERTISSEMENT !

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer une collision.
- Un gonflage insuffisant augmente la flexibilité des pneus et peut les faire surchauffer et les endommager.
- Une pression excessive réduit la capacité d'amortissement du pneu. Des objets se trouvant sur la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Une pression excessive ou insuffisante des pneus peut affecter la maniabilité du véhicule et entraîner une défaillance subite des pneus, et provoquer ainsi une perte de contrôle du véhicule.
- Une pression inégale des pneus peut poser des problèmes de direction. Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule.
- Des pressions inégales entre les deux côtés du véhicule peuvent provoquer une dérive du véhicule vers la droite ou vers la gauche.
- Roulez toujours avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Economie

Des pressions de gonflage incorrectes peuvent causer une usure inégale de la bande de roulement des pneus. Une telle usure réduit la durée de vie des pneus qui doivent alors être remplacés prématurément. Une pression insuf-

fisante augmente également la résistance au roulement et donc la consommation de carburant.

Confort et stabilité directionnelle

Le gonflage correct des pneus contribue au confort des occupants. Une pression excessive produit des secousses et réduit le confort. Le sous-gonflage et la pression excessive affectent la stabilité du véhicule et peuvent produire une sensation de réponse lente ou de nervosité de la direction.

Des pressions de pneu inégales d'un côté à l'autre peuvent entraîner une réponse de direction irrégulière et imprévisible.

Des pressions de pneu inégales d'un côté à l'autre peuvent entraîner une dérive du véhicule vers la gauche ou vers la droite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression correcte à froid de gonflage des pneus figure soit sur le montant B côté conducteur, soit dans l'embrasure de la porte du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et ajustez la pression des pneus avec un manomètre de poche de qualité. Un examen visuel ne suffit pas à déterminer le gonflage. Les pneus peuvent sembler gonflés alors qu'ils sont dégonflés.
- Vérifiez les pneus pour détecter les signes d'usure des pneus ou des dommages visibles.

ATTENTION !

Après examen ou réglage de la pression des pneus, remplacez toujours le capuchon de la tige de valve. Cette précaution évite la pénétration d'humidité et de saleté dans la tige de valve et la protège des dommages.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des pressions à froid. La pression à froid est celle du véhicule qui n'a pas roulé depuis au moins trois heures ou qui a roulé moins de 1,6 km (1 mile) en trois heures.

La pression de gonflage à froid ne peut dépasser la pression de gonflage maximale moulée dans le flanc du pneu.

La pression varie avec la température extérieure qui peut fluctuer de manière importante.

Les pressions des pneus varient d'environ 7 kPa (1 psi) par tranche de 7 °C (12 °F) de changement de température de l'air. Gardez cela à l'esprit lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement en hiver.

Exemple : si la température du garage est de 20 °C et que la température extérieure est de 0 °C, la pression de gonflage à froid doit être augmentée de 21 kPa, c'est-à-dire de 7 kPa par tranche de 7 °C d'écart avec la température extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (de 2 à 6 psi) pendant les trajets. NE réduisez PAS la pression à chaud sous peine d'obtenir une pression à froid insuffisante.

Pression des pneus à vitesse élevée

Le constructeur conseille de rouler prudemment sans dépasser les vitesses autorisées. Quand

des vitesses élevées sont sans danger et autorisées, il est très important de maintenir la pression correcte des pneus. La pression des pneus doit être augmentée et le chargement du véhicule doit parfois être réduit en cas de fonctionnement à vitesse élevée. Consultez votre concessionnaire de pneus ou d'équipement d'origine agréé pour connaître les vitesses de fonctionnement recommandées, les charges et les pressions de gonflage à froid.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de rouler à vitesse élevée quand votre véhicule est chargé au maximum. La surcharge peut endommager les pneus. Vous risquez alors une grave collision. Ne conduisez pas un véhicule chargé à sa capacité maximale à une vitesse dépassant 120 km/h (75 mph) pendant une période prolongée.

Pneus à carcasse radiale

AVERTISSEMENT !

Le fait de combiner des pneus à carcasse radiale avec un autre type de pneu nuit à la tenue de route du véhicule. Cette instabilité risque de causer une collision. Les pneus à carcasse radiale doivent toujours être posés par jeu de quatre. Ils ne peuvent jamais être combinés avec un autre type de pneu.

Réparation de pneus

Si un pneu est endommagé, il est possible de le réparer s'il réunit les critères suivants :

- Le pneu n'a pas servi à rouler alors qu'il était crevé.
- Les dégâts se trouvent seulement sur la bande de roulement du pneu (les dégâts sur le flanc des pneus ne sont pas réparables).
- La crevaision ne dépasse pas 6 mm ($\frac{1}{4}$ ").

Consultez un fournisseur de pneus agréé pour faire réparer les pneus et obtenir davantage d'informations.

Il est nécessaire de remplacer immédiatement les pneus à roulage à plat endommagés ou ayant subi une perte de pression par des pneus à roulage à plat dont la taille et la description de service (indice de charge et code de vitesse) sont identiques.

Types de pneus

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons fournissent l'adhérence pour toutes les saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux d'adhérence peuvent varier entre différents pneus toutes saisons. Les pneus toutes saisons peuvent être identifiés par la mention M+S, M&S, M/S ou MS sur le flanc du pneu. N'utilisez les pneus toutes saisons que par quatre, sous peine de modifier le comportement du véhicule et d'en compromettre la sécurité.

Pneus été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus été fournissent une adhérence par temps sec et humide, ils ne sont pas conçus pour la neige ou la glace. Les pneus été ne portent pas la désignation toutes saisons ou le symbole de montagne/flocon de neige sur le

flanc du pneu. N'utilisez les pneus été que par quatre, sous peine de modifier le comportement du véhicule et d'en compromettre la sécurité.

Pneus neige

En hiver, des pneus neige peuvent s'avérer nécessaires dans certaines régions. Les pneus neige peuvent être identifiés par un symbole de montagne/flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de taille et de type équivalents aux pneus d'origine. N'utilisez les pneus neige que par quatre, sous peine de modifier le comportement du véhicule et d'affecter la sécurité.

Les pneus neige possèdent généralement des capacités de vitesse réduites et ne peuvent être utilisés à des vitesses de croisière de plus de 120 km/h (75 mph). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mph), reportez-vous à l'équipement d'origine ou à un concessionnaire de pneus agréé pour les vitesses sûres recommandées, les charges et les pressions de gonflage à froid.

Les pneus cloutés améliorent les performances sur glace, l'adhérence et les performances antidérapage sur surface humide ou sèche

peuvent être inférieures à celles des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certains États ; vérifiez donc les lois en vigueur dans la région avant d'utiliser ces types de pneus.

Pneus à roulage à plat

Les pneus à roulage à plat vous permettent de rouler pendant 80 km (50 miles) à 80 km/h (50 mph) après une perte rapide de pression de gonflage. Cette perte rapide de pression de gonflage est appelée le mode de roulage à plat. Le mode de roulage à plat se produit lorsque la pression de gonflage des pneus est inférieure ou égale à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à roulage à plat atteint le mode de roulage à plat, ses capacités de conduite sont limitées et il faut le remplacer immédiatement. Un pneu à roulage à plat n'est pas réparable.

Il est déconseillé de conduire un véhicule chargé à pleine capacité ou de remorquer une remorque lorsqu'un pneu se trouve en mode de roulage à plat.

Pour plus d'informations, référez-vous à la section Contrôle de pression des pneus.

Roues de secours

ATTENTION !

A cause de la garde au sol limitée, ne faites pas laver votre véhicule dans une station automatique lorsque la roue de secours est de taille compacte, plein format ou à usage limité. Le véhicule risquerait d'être endommagé.

Roue de secours correspondant au pneu et à la roue d'origine - Selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours à l'aspect et au fonctionnement identiques à ceux du pneu d'origine équipant l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule dispose de cette option, consultez un fournisseur de pneus agréé pour le modèle de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte - Selon l'équipement

La roue de secours compacte est destinée uniquement à une utilisation temporaire en cas d'urgence. Vous pouvez identifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours figurant sur l'étiquette d'information relative aux pneus et au chargement apposée sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roue de secours compacte portent la lettre "T" ou la lettre ou "S" avant l'indication de taille. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = pneu temporaire de secours

La bande de roulement de ce pneu ayant une durée de vie limitée, il faut réparer (ou remplacer) le pneu d'origine et le remettre en place le plus tôt possible.

N'installez pas d'enjoliveur et n'essayez pas de monter un pneu normal sur la roue de secours compacte, étant donné que la roue de secours est d'une conception spéciale. Ne posez pas

plus d'une roue de secours compacte à la fois sur le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Les roues de secours compactes sont réservées à un usage temporaire en cas d'urgence uniquement. Avec ces pneus, ne roulez pas à plus de 80 km/h. Les roues de secours temporaires ont une durée de vie limitée. Quand la sculpture est usée jusqu'aux indicateurs d'usure, la roue de secours à usage temporaire doit être remplacée. Respectez les avertissements relatifs à la roue de secours. A défaut, le pneu pourrait s'endommager et vous perdriez le contrôle du véhicule.

Roue de secours plein format - Selon l'équipement

La roue de secours plein format est destinée uniquement à une utilisation temporaire en cas d'urgence. Ce pneu peut sembler identique au pneu d'origine équipant l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule, mais ce n'est pas

le cas. Cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. Quand la sculpture est usée jusqu'aux indicateurs d'usure, la roue de secours plein format à usage temporaire doit être remplacée. Étant donné que ce n'est pas le même pneu, remplacez (ou faites réparer) le pneu d'origine et remplacez-le sur le véhicule dès que possible.

Roue de secours à usage limité - Selon l'équipement

La roue de secours à usage limité ne doit servir qu'en cas d'urgence. Ce pneu est identifié par une étiquette apposée sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette contient les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut sembler identique au pneu équipant l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule, mais ce n'est pas le cas. L'utilisation de cette roue de secours à usage limité modifie le comportement du véhicule. Étant donné que ce n'est pas le même pneu, remplacez (ou faites réparer) le pneu d'origine et remplacez-le sur le véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT !

Les roues de secours à usage limité sont destinées uniquement aux cas d'urgence. L'utilisation de cette roue de secours à usage limité modifie le comportement du véhicule. Avec ce pneu, ne dépassez pas la vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Maintenez-le gonflé aux pressions de gonflage à froid indiquées sur l'étiquette d'information relative aux pneus et au chargement située sur le montant B côté conducteur ou sur le bord arrière de la porte conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine dès que possible et remplacez-le sur votre véhicule. Le non-respect de cette consigne vous expose à une perte de contrôle du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule est pris dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mph) pendant plus de 30 secondes consécutives quand vous êtes embourbé.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Désembourbement du véhicule" du chapitre "En cas d'urgence".

AVERTISSEMENT !

Le patinage des roues à une vitesse élevée peut être dangereux. La force engendrée par une vitesse excessive risque d'endommager les pneus. Un pneu peut exploser et blesser quelqu'un. Ne faites pas tourner les roues du véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) pendant plus de 30 secondes consécutives quand vous êtes embourbé et ne laissez personne s'approcher de la roue qui patine, quelle que soit la vitesse de la roue.

Indicateurs d'usure de la bande de roulement

Les pneus d'origine comportent des indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment auquel les pneus doivent être remplacés.



055007576

- 1 - Pneu usé
- 2 - Pneu neuf

Ces indicateurs sont moulés dans le fond des rainures de la sculpture. Ils apparaissent quand la profondeur des sculptures atteint 2 mm (1,16 pouce). En cas d'usure jusqu'aux indicateurs, le pneu doit être remplacé. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Pneus de remplacement » de ce chapitre.

Durée de vie des pneus

La durée de vie des pneus dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- Style de conduite
- Pression des pneus
- Distance parcourue
- La durée de vie des pneus Performance, des pneus avec une vitesse nominale de V ou plus et des pneus d'été est généralement réduite. Le remplacement de ces pneus conformément au programme d'entretien du véhicule est fortement recommandé.

AVERTISSEMENT !

Les pneus, y compris celui de la roue de secours, doivent être remplacés après six ans, quelle que soit leur usure. Sinon, les pneus risquent une panne soudaine. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule et avoir une collision grave, voire mortelle.

Conservez les pneus démontés dans un lieu frais et sec, aussi peu exposé à la lumière que

possible. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de remplacement

Les pneus d'origine offrent un équilibre entre plusieurs caractéristiques. Leur usure et leur pression de gonflage à froid doivent être contrôlées régulièrement. En cas de remplacement, le constructeur recommande vivement d'utiliser des pneus équivalents à ceux d'origine du point de vue de la taille, de la qualité et du rendement. Référez-vous à la section relative aux « Indicateurs d'usure de la bande de roulement ». Référez-vous à l'étiquette d'information relative aux pneus et au chargement et à l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître l'indice de taille de vos pneus. L'indice de charge et le symbole de vitesse pour votre pneu sont indiqués sur le flanc du pneu d'origine. Consultez le tableau de taille de pneu disponible dans la section relative aux informations de sécurité des pneus de ce manuel pour plus d'informations liées à l'indice de charge et au symbole de vitesse.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière simulta-

nément. Remplacer un seul pneu peut affecter gravement la maniabilité du véhicule. Si vous devez remplacer une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles des roues d'origine.

Il est recommandé de contacter votre concessionnaire de pneus ou d'équipement d'origine agréé pour toute question relative aux spécifications ou à la capacité des pneus. La pose de pneus de remplacement présentant des caractéristiques différentes peut réduire la sécurité, la maniabilité et le confort du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez pas un pneu ou une roue de dimension ou d'indice autres que ceux prescrits pour votre véhicule. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent modifier les dimensions de la suspension et ses performances, altérant ainsi la direction, la maniabilité et le freinage du véhicule. Les organes de direction et de suspension

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

peuvent en être affectés et réagir de manière imprévisible. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule et avoir une collision grave, voire mortelle. Utilisez uniquement les tailles de roues et de pneus, ainsi que les indices de charge approuvés pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneu dont l'indice de charge ou la capacité est inférieur(e) à ceux des pneus d'origine de votre véhicule. L'utilisation d'un pneu à indice de charge inférieur peut entraîner une surcharge et une défaillance du pneu. Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule et d'avoir un accident.
- N'utilisez que des pneus avec une capacité de vitesse adéquate afin d'éviter une défaillance soudaine des pneus et une perte de contrôle du véhicule.

ATTENTION !

Si vous remplacez les pneus d'origine par des pneus de dimensions différentes, les indications du compteur de vitesses et du compteur kilométrique risquent d'être erronées.

**CHAÎNES POUR PNEUS
(DISPOSITIFS DE TRACTION)**

L'utilisation de dispositifs de traction exige un jeu suffisant entre le pneu et la caisse. Suivez ces recommandations pour une bonne protection contre les dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille correcte pour le pneu, comme le recommande le constructeur du dispositif de traction.
- Installation sur les pneus arrière uniquement
- En raison du jeu limité, utilisez des chaînes à neige de taille réduite ou des dispositifs de

traction d'une saillie maximale de 12 mm par rapport au profil de pneu.

AVERTISSEMENT !

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, neige) entre les essieux avant et arrière peut rendre la maniabilité imprévisible. Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule et d'avoir un accident.

ATTENTION !

Prenez les précautions suivantes pour éviter tout endommagement du véhicule et des pneus :

- Etant donné les limitations d'espace entre les pneus et autres organes de suspension, n'utilisez que des dispositifs d'adhérence en bon état. Des dispositifs cassés peuvent provoquer de graves dégâts. Arrêtez immédiatement si un bruit signale un

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

risque de cassure du dispositif. Enlevez les parties endommagées du dispositif avant de le remettre en service.

- Posez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après avoir roulé sur environ 0,8 km (0,5 mile).
- Ne dépassez pas les 48 km/h (30 mph).
- Roulez prudemment en évitant les virages serrés et les grosses bosses, surtout si le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas de façon prolongée sur une chaussée sèche.
- Respectez le mode d'emploi du constructeur du dispositif d'adhérence en ce qui concerne leur installation, leur utilisation et la vitesse à respecter. Utilisez toujours la vitesse suggérée par le constructeur du dispositif si elle est inférieure à 48 km/h (30 mph).
- N'utilisez pas de dispositifs d'adhérence sur une roue de secours compacte.

CONSEILS AU SUJET DE LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière de votre véhicule supportent des charges différentes et exercent des fonctions différentes de direction, de manœuvre et de freinage. Ceci explique la différence d'usure entre les pneus des roues avant et arrière.

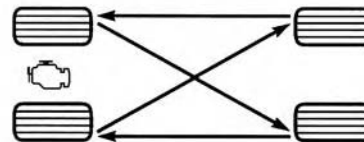
Une permutation aux intervalles prescrits réduit les différences d'usure. La permutation est spécialement utile dans le cas de sculptures très découpées comme celles des pneus routiers/hors route. La permutation augmente la durée de vie des pneus et maintient leur adhérence dans la boue, la neige et l'eau et contribue à une conduite en douceur et silencieuse.

Référez-vous au « Programme d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Une permutation plus fréquente est autorisée au besoin. Les raisons d'une usure inhabituelle doivent être éliminées avant d'effectuer la permutation.

REMARQUE :

Le système haut de gamme de contrôle de pression des pneus placera automatiquement les valeurs de pression affichées à la position correcte sur le véhicule après une permutation des roues.

La méthode de permutation suggérée est le mode transversal vers l'avant, illustré dans le schéma suivant.



055703771

Permutation des pneus

SYSTEME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur d'une baisse de pression d'un pneu par rapport à la pression à froid recommandée sur l'étiquette.

La pression des pneus varie avec la température d'environ 7 kPa par tranche de 6,5 °C. Quand la température extérieure diminue, la pression des pneus diminue également. La pression doit toujours être basée sur la pression des pneus froids. La pression de gonflage à froid est celle d'un véhicule à l'arrêt depuis au moins trois heures ou qui a roulé sur moins de 1,6 km (1 mile) après trois heures. **Reportez-vous à la rubrique "Pneus - Généralités" du chapitre "Démarrage et conduite" pour plus d'informations sur le gonflage correct des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente quand le véhicule roule. Ce phénomène est normal et n'exige pas de réglage.

Le TPMS avertit le conducteur de la baisse de pression d'un pneu dès lors que cette pression

descend en dessous de la limite d'avertissement pour quelque raison que ce soit, y compris suite à une baisse de température extérieure ou à une perte naturelle de pression du pneu.

Le TPMS continue à avertir le conducteur de la basse pression des pneus aussi longtemps que la situation existe. L'avertissement s'arrête quand la pression de pneu correspond à une pression supérieure ou égale à la pression figurant sur l'étiquette des pneus. Quand l'avertissement de basse pression des pneus est allumé, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'à la pression à froid recommandée afin d'éteindre le témoin de surveillance de pression des pneus. Le système est mis à jour automatiquement et le témoin de surveillance de pression des pneus s'éteint à la réception d'un signal de pression mis à jour. Un trajet de 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) peut s'avérer nécessaire pour recevoir cette information.

Par exemple, votre véhicule peut avoir une pression recommandée à froid (en cas de stationnement de plus de trois heures) de 227 kPa (33 psi). Si la température extérieure est de 20 °C (68 °F) et si la pression de pneu mesurée

est de 193 kPa (28 psi), une baisse de température jusqu'à -7 °C (20 °F) réduira la pression de pneu à environ 165 kPa (24 psi). Cette pression des pneus est suffisamment faible pour allumer le témoin de surveillance de pression des pneus. Conduire le véhicule peut causer une hausse de la pression des pneus à environ 193 kPa (28 psi), mais le témoin de surveillance de pression des pneus restera allumé. Dans cette situation, le témoin s'éteint uniquement après que les pneus ont été gonflés à la pression à froid recommandée.

ATTENTION !

- Le TPMS a été optimisé pour les roues et pneus d'origine du véhicule. Les pressions TPMS ont été établies pour la taille des pneus équipant votre véhicule. L'utilisation d'équipements de remplacement de taille, type ou style différent de celui des équipements d'origine peut provoquer un fonctionnement indésirable du système ou endommager les capteurs. Les roues du

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

marché secondaire peuvent endommager le capteur. N'utilisez pas de produit d'étanchéité pour pneus du marché secondaire ni de talons d'équilibrage si votre véhicule est équipé d'un TPMS, afin de ne pas endommager les capteurs.

- Après examen ou réglage de la pression des pneus, remplacez toujours le capuchon de la tige de valve. Cela évite la pénétration de l'humidité et de la saleté par la tige de valve, ce qui aurait pour conséquence d'endommager le capteur de contrôle de pression des pneus.

REMARQUE :

- Le TPMS ne remplace ni les soins normaux ni l'entretien et n'avertit pas de la panne d'un pneu.
- Le TPMS ne peut être utilisé pour mesurer la pression des pneus lors du réglage de la pression des pneus.

- Des pneus dégonflés risquent la surchauffe et la panne. Un gonflage insuffisant augmente en outre la consommation et réduit la durée de vie des pneus, tout en affectant la maniabilité du véhicule et la distance de freinage.
- Le TPMS ne dispense pas d'un entretien correct des pneus. Il incombe au conducteur de maintenir une pression correcte des pneus à l'aide d'un manomètre précis, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le seuil de déclenchement de l'allumage du témoin de surveillance de pression des pneus.
- Les changements saisonniers de température affectent la pression des pneus. Le TPMS surveille la pression effective des pneus.

Avertissements de basse pression des pneus



Le témoin de surveillance de pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et un signal sonore retentit quand la pression d'un ou plusieurs des quatre pneus de route actifs est basse. En outre, l'EVIC affiche le message « LOW TIRE PRESSURE » (basse pression des pneus) pendant minimum cinq secondes, le message « Inflate Tire to XXX » (gonfler le pneu à XXX), ainsi qu'un graphique des valeurs de pression sur lequel le ou les pneus dont la pression est basse apparaissent dans une couleur différente. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».

REMARQUE :

Votre système peut être réglé de manière à afficher des unités de pression en PSI ou en KPA.



En cas de perte de pression d'un ou de plusieurs des quatre pneus de route actifs, arrêtez-vous dès que possible et regonflez les pneus apparaissant dans une couleur différente sur le graphique à la pression des pneus à froid recommandée indiquée dans le message « Inflate Tire to XXX » (gonfler le pneu à XXX). Le système se met à jour automatiquement, le graphique affichant la ou les valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin de surveillance de pression des pneus s'éteint dès la réception des signaux de pression mise à jour. Un trajet de 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) peut s'avérer nécessaire pour recevoir cette information.

284

Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM)

Le témoin de surveillance de pression des pneus clignote pendant 75 secondes et reste allumé si une défaillance du système est détectée. Une sonnerie signale également la défaillance du système. L'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) pendant au moins cinq secondes. Ce message textuel est alors suivi par un affichage graphique, avec « - - » à la place des valeurs de pression, indiquant quels capteurs de contrôle de pression des pneus ne fournissent pas de valeur.

REMARQUE :

Votre système peut être réglé de manière à afficher des unités de pression en PSI ou en KPA.



Si le commutateur d'allumage est actionné et que la défaillance du système subsiste, cette séquence se répète. Si la défaillance du système est corrigée, le témoin de surveillance de pression des pneus cesse de clignoter et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) ne s'affiche plus. Une valeur de pression remplace les tirets. Une défaillance du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Perturbations dues à des dispositifs électroniques ou en passant à proximité d'installations émettant les mêmes fréquences radio que les capteurs TPM.

2. Installation de certains voilages de vitre du marché secondaire pouvant perturber les signaux des ondes radio.
3. Paquets de neige ou de glace autour des roues ou dans les passages de roue.
4. Utilisation de chaînes sur les pneus du véhicule.
5. Utilisation de roues/pneus dépourvus de capteurs TPM.

L'EVIC affiche également le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) pendant au moins cinq secondes lorsqu'une défaillance du système potentiellement liée à un emplacement de capteur erroné est détectée. Dans ce cas, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) est suivi par un écran graphique indiquant les valeurs de pression. Il indique les valeurs de pression qui sont toujours reçues à partir des capteurs TPM, mais il est possible que leur emplacement dans le véhicule ne soit pas bon. Le système doit être réparé tant que le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) s'affiche.

REMARQUE :

La roue de secours n'est pas équipée de capteur de contrôle de pression des pneus. Le TPMS ne peut pas surveiller la pression des pneus. Si vous posez la roue de secours en remplacement d'un pneu de route ayant une pression inférieure à la limite d'avertissement de basse pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin de surveillance de pression des pneus restera allumé, un signal sonore retentira et l'EVIC continuera à afficher une valeur de pression dans une couleur différente. Le message « Inflate to XXX kPa » (gonfler à XXX kPa) s'affichera également. Après avoir conduit pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph), le témoin de surveillance de pression des pneus clignote pendant 75 secondes puis reste allumé. En outre, l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) pendant cinq secondes puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. Lors de chaque cycle d'allumage suivant, un signal sonore retentit, le témoin de surveillance de pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis

reste constamment allumé, et l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (réparer le système TPM) pendant au moins cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. Après la réparation ou le remplacement du pneu de route d'origine et son remontage sur le véhicule à la place de la roue de secours, le TPMS se met à jour automatiquement.

En outre, le témoin de surveillance de pression des pneus s'éteint et le graphique de l'EVIC affiche une nouvelle valeur de pression à la place des tirets (- -), aussi longtemps qu'il n'y a pas de limite d'avertissement de basse pression aux quatre pneus de route actifs. Roulez pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour que le TPMS reçoive l'information.

Désactivation de la fonction TPMS

Le TPMS peut être désactivé en remplaçant les quatre ensembles de roues (pneus montés) par des ensembles de roues non équipés de capteurs TPM, comme par exemple en montant des pneus d'hiver sur le véhicule. Pour désactiver le TPMS, remplacez les quatre ensembles de roues (pneus montés) par des roues dépour-

vues de capteurs de surveillance de pression des pneus (TPM). Ensuite, roulez pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph). Le TPMS retentit et le témoin TPM clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé et le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche le message "SERVICE TPM SYSTEM" (réparer le système TPM), puis affiche des tirets (- -) à la place de la pression. Au prochain cycle du commutateur d'allumage, le TPMS ne sonne plus et n'affiche plus le message "SERVICE TPM SYSTEM" (contrôler le système TPM) dans l'EVIC mais des tirets (- -) remplacent la valeur de la pression.

Pour réactiver la fonction TPMS, remplacez les quatre ensembles de roue de route par des ensembles de roue dont les pneus sont équipés de capteurs TPM. Ensuite, roulez pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph). Le TPMS retentit, le témoin TPMS clignote pendant 75 secondes puis s'éteint, et le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche le message "SERVICE TPM SYSTEM" (réparer le système TPM). L'EVIC affiche aussi des valeurs de pression au lieu des tirets. Au prochain cycle du commutateur d'allumage, le

message "SERVICE TPM SYSTEM" (réparer le système TPM) ne s'affiche plus si le système ne présente aucune défaillance.

CARBURANTS EXIGES

Moteur 3.6L

Ces moteurs sont conçus conformément à toutes les réglementations antipollution et offrent d'excellents niveaux de consommation de carburant et de rendement avec une essence sans plomb de haute qualité à l'indice d'octane recherche minimum de 91. L'utilisation d'essence super n'est pas recommandée, car elle n'apporte aucun avantage par rapport à l'essence ordinaire pour ces moteurs.

Moteur 5.7L

Ces moteurs sont conçus pour se conformer à toutes les réglementations antipollution et fournissent des niveaux de consommation de carburant et de performance satisfaisants lorsqu'ils sont utilisés avec de l'essence sans plomb haute qualité d'un indice d'octane de 91 à 95. Le constructeur recommande l'utilisation d'un octane 95 pour des performances optimales.

L'utilisation d'essence super n'est pas recommandée, car elle n'apporte aucun avantage par rapport à l'essence ordinaire pour ces moteurs.

De légers cliquetis d'allumage à bas régime sont sans danger pour le moteur. Cependant, un fort cliquetis d'allumage à grande vitesse peut entraîner des dommages et exige une intervention immédiate. L'essence de qualité médiocre peut entraîner des problèmes de démarrage difficile, de calage et de soubresauts. Dans de tels cas, changez de marque de carburant avant d'envisager une réparation.

Plus de 40 producteurs automobiles dans le monde ont produit et recommandé des spécifications relatives à l'essence (charte mondiale des carburants, WWFC), qui définissent les propriétés nécessaires aux carburants pour diminuer la pollution, tout en augmentant les performances et la longévité de votre véhicule. Le constructeur recommande, dans la mesure du possible, l'utilisation d'une essence qui répond aux spécifications WWFC.

Nous vous conseillons d'utiliser une essence sans plomb de l'indice d'octane correct qui contient des additifs détergents, anticorrosion

et stabilisants. L'utilisation d'essences contenant ces additifs peut vous aider à réduire la consommation de carburant et les émissions polluantes et à maintenir un rendement optimal de votre véhicule.

L'utilisation d'essence de mauvaise qualité peut entraîner des problèmes de démarrage difficile, de calage et de soubresauts. Si vous rencontrez ces problèmes, commencez par changer de marque de carburant avant d'envisager une réparation.

Méthanol

Aussi appelé alcool méthylique ou alcool de bois, le méthanol est utilisé en concentrations diverses lorsqu'il est mélangé à de l'essence sans plomb. Certaines essences sans plomb contiennent 3 % de méthanol ou même plus, ainsi que d'autres alcools appelés cosolvants. Les problèmes résultant de l'utilisation d'essence au méthanol ou des mélanges à l'éthanol E-85 ne sont pas de la responsabilité du constructeur. Bien que le MTBE contienne du méthanol, il ne présente pas les effets négatifs du méthanol.

ATTENTION !

N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol ou de l'éthanol E-85. L'utilisation de ces mélanges peut causer des problèmes de démarrage et de motricité et endommager les organes du circuit d'alimentation en carburant.

Ethanol

Le constructeur recommande que le carburant utilisé dans votre véhicule ne contienne pas plus de 10 % d'éthanol. L'approvisionnement chez un fournisseur réputé peut réduire le risque de dépassement de cette limite de 10 % et/ou d'appoint en carburant anormal. Il faut s'attendre à une augmentation de la consommation de carburant lors de l'utilisation de mélanges d'éthanol, en raison de la moindre teneur énergétique de l'éthanol.

Les problèmes résultant de l'utilisation d'essence au méthanol ou des mélanges à l'éthanol E-85 ne sont pas de la responsabilité du constructeur. Bien que le MTBE contienne du

méthanol, il ne présente pas les effets négatifs du méthanol.

ATTENTION !

L'utilisation d'un carburant contenant plus de 10 % d'éthanol peut causer un dysfonctionnement du moteur, un démarrage ou une conduite difficile, ainsi que des dommages matériels. Ces problèmes peuvent provoquer des dommages permanents à votre véhicule.

Essence reformulée

Beaucoup d'essences sont maintenant mélangées afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, surtout dans les régions où les niveaux de pollution sont élevés. Ces nouveaux mélanges produisent des gaz brûlés plus propres et certains sont désignés comme des "essences reformulées".

Le constructeur soutient ces efforts en faveur de la qualité de l'air. Vous pouvez y contribuer en utilisant ces mélanges là où ils sont disponibles.

MMT dans l'essence

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à de l'essence pour accroître l'indice d'octane. L'essence mélangée à du MMT ne procure aucun avantage en termes de performance par rapport aux carburants de même indice d'octane qui en sont dépourvus. L'essence mélangée au MMT réduit la longévité des bougies et réduit les performances du système de contrôle des émissions sur certains véhicules. Le constructeur préconise l'utilisation de carburant dépourvu de MMT dans votre véhicule. La teneur en MMT de l'essence peut ne pas être indiquée sur la pompe à essence ; par conséquent, renseignez-vous auprès de votre fournisseur de carburant afin de savoir si l'essence qu'il vend contient du MMT.

Additifs au carburant

Nous vous conseillons d'utiliser une essence sans plomb de l'indice d'octane correct qui contient des additifs détergents, anticorrosion et stabilisants. En utilisant des essences qui contiennent des additifs, vous réduirez votre consommation de carburant et limiterez les

émissions polluantes tout en maintenant des performances optimales de votre véhicule.

N'ajoutez pas sans discernement de produits de nettoyage au circuit d'alimentation. Beaucoup de ces produits destinés à éliminer la gomme et le vernis peuvent contenir des solvants actifs et des ingrédients similaires. De tels produits peuvent endommager le matériau des joints plats et des membranes du circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT !

Le monoxyde de carbone (CO) présent dans les gaz d'échappement est mortel. Suivez les précautions ci-dessous pour prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone :

- N'inhalez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone (un gaz incolore et inodore) qui peut être mortel. Ne faites jamais tourner le moteur dans un espace confiné tel qu'un garage et ne restez pas longtemps dans un véhicule

AVERTISSEMENT ! (Suite)

arrêté dont le moteur tourne. Si vous devez rester longtemps dans un véhicule dont le moteur tourne à l'arrêt à l'extérieur, réglez la ventilation pour faire circuler de l'air extérieur dans l'habitacle.

- Un entretien régulier est la meilleure manière de vous protéger contre le monoxyde de carbone. Le circuit d'échappement doit être vérifié chaque fois que le véhicule est placé sur un élévateur. Toute situation anormale doit être rapidement réparée. Jusqu'à la réparation, conduisez le véhicule toutes fenêtres ouvertes.
- Fermez le hayon basculant lorsque vous conduisez le véhicule pour empêcher l'entrée de monoxyde de carbone et d'autres gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle.

(Suite)

CARBURANTS EXIGES - MOTEUR DIESEL

Utilisez du diesel de bonne qualité provenant d'un fournisseur de bonne réputation. Pour la plupart des utilisations tout au long de l'année, le diesel n° 2 conforme à la spécification ASTM D-975 de catégorie S15 offre un bon rendement. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (en dessous de -7 °C ou 20 °F), ou doit fonctionner à des conditions plus froides que la normales sur des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel n° 2 chauffé ou diluez du carburant diesel n° 2 avec 50 % de carburant diesel n° 1. Cela offrira une meilleure protection contre le gel du carburant ou l'obstruction des filtres à carburant par la paraffine. **Ce véhicule doit utiliser uniquement un diesel de haute qualité répondant à la norme EN 590. Les mélanges de biodiesel conformes aux exigences EN 590 peuvent également être utilisés.**

ATTENTION !

Pour ce véhicule, le constructeur exige l'utilisation de diesel d'autoroute à très faible teneur en soufre (maximum de 15 ppm de soufre) et interdit l'usage de diesel d'autoroute à faible teneur en soufre (maximum de 500 ppm de soufre) pour éviter d'endommager le système antipollution.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas d'alcool ni d'essence comme agent de mélange du carburant. Ils peuvent se montrer instables dans certaines conditions et dangereux ou explosifs quand ils sont mélangés à du diesel.

Il est rare que le diesel soit complètement dépourvu d'eau. Pour éviter tout problème du circuit d'alimentation, purgez l'eau accumulée dans le séparateur eau/carburant au moyen du séparateur fourni. Si vous achetez du carburant de bonne qualité et si vous suivez les recommandations en cas de temps froid décrites plus

haut, votre véhicule n'a normalement besoin d'aucun additif. L'utilisation d'un diesel super à l'indice de cétane élevé, dont la disponibilité varie suivant les régions, peut améliorer les capacités de démarrage à froid et de mise en température.

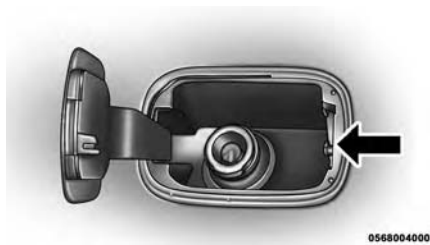
APPOINT DE CARBURANT

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage du volet de remplissage de carburant (situé sous le commutateur de projecteurs).



Commutateur de déverrouillage du volet de remplissage de carburant

2. Ouvrez le volet de remplissage de carburant.



Volet de remplissage de carburant

3. Il n'y a pas de bouchon de remplissage de carburant. Un clapet dans le tuyau scelle le système.

4. Insérez entièrement le pistolet à carburant dans le tuyau de remplissage - le pistolet ouvre et maintient la porte pendant le remplissage.

REMARQUE :

Seuls les pistolets de taille correcte ouvrent les loquets permettant l'ouverture de la porte.

5. Faites le plein de carburant : quand le pistolet de carburant émet un « clic » ou se ferme, le réservoir à carburant est plein.

6. Retirez le pistolet et fermez la trappe à carburant.

Appoint d'urgence avec un bidon

- La plupart des bidons ne permettent pas d'ouvrir le clapet.
- Un entonnoir est fourni pour ouvrir le clapet en cas d'appoint d'urgence avec un bidon.
- Récupérez l'entonnoir dans l'espace de rangement de la roue de secours.
- Insérez l'entonnoir dans la même ouverture de tuyau de remplissage que pour le pistolet de carburant.
- Veillez à insérer l'entonnoir entièrement pour qu'il garde le clapet ouvert.
- Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
- Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans

l'espace de rangement de la roue de secours.

ATTENTION !

Pour éviter les débordements, n'ajoutez pas de carburant à un réservoir à carburant déjà plein.

AVERTISSEMENT !

- Ne fumez jamais dans le véhicule ou à proximité de celui-ci lorsque la trappe à carburant est ouverte ou lors d'un appoint de carburant.
- Arrêtez toujours le moteur lors d'un appoint de carburant. Il est interdit de faire le plein moteur allumé en raison du risque d'explosion du véhicule et d'incendie. Le non-respect de cette interdiction peut allumer le témoin de panne.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Si de l'essence est pompée dans un récipient qui se trouve à l'intérieur d'un véhicule, un incendie pourrait se déclarer. Vous risqueriez d'être brûlé. Placez toujours les récipients à carburant sur le sol lors du remplissage.

Déverrouillage d'urgence du volet de remplissage de carburant

Si vous ne parvenez pas à ouvrir le volet de remplissage de carburant, utilisez le déverrouillage d'urgence.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez sur le bord intérieur de l'espace de rangement gauche, ceci fait jaillir le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur avec l'autre main pour désengager les circlips.
4. Déposez l'espace de rangement.

5. Tirez sur le câble de déverrouillage pour ouvrir la trappe à carburant, remettez le câble de déverrouillage dans la position initiale en poussant dessus pour refermer le loquet de la trappe à carburant.



Câble de déverrouillage

REMARQUE :

Si la trappe à carburant ne se verrouille pas après avoir activé le câble de déverrouillage manuel, il faut remettre manuellement le loquet d'actionnement en position fermée.

TRACTION DE REMORQUE

Ce chapitre contient des informations concernant les capacités de remorquage raisonnables de votre véhicule. Pour un rendement optimal et pour votre sécurité, lisez attentivement cette section avant de tracter une remorque.

Respectez les consignes et les conseils de remorquage pour conserver le bénéfice de la garantie.

Glossaire du remorquage

Les définitions suivantes vous aideront à mieux comprendre les termes utilisés en matière de remorquage.

Poids total autorisé en charge (PTAC)

Le PTAC est le poids total admissible du véhicule. Il comprend le poids du conducteur, des passagers et du chargement, ainsi que la charge d'appui sur le pivot d'attelage. Ne dépassez jamais le PTAC. Reportez-vous à la section "Chargement du véhicule/Etiquette d'homologation du véhicule" du chapitre "Démarriage et conduite" pour plus d'informations.

Poids brut de la remorque

Le GTW est le poids de la remorque plus le poids de son chargement et des consommables et d'équipement (permanents ou temporaires) placés dans la remorque ou sur la remorque dans son état chargé et prêt au fonctionnement. Pour mesurer le poids brut de la remorque, il est recommandé de la placer totalement chargée sur une balance à véhicule. Le poids total de la remorque doit pouvoir être pris en charge par la balance.

Poids total roulant autorisé (PTRA)

Le PTRA correspond au poids total autorisé pour l'ensemble véhicule + remorque.

REMARQUE :

Le PTRA inclut une marge de 68 kg (150 livres) pour le conducteur.

Charge maximale admissible à l'essieu (GAWR)

Le GAWR est la capacité maximale de charge sur les essieux avant et arrière. Répartissez le chargement uniformément sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez le GAWR ni à l'avant ni à l'arrière.

AVERTISSEMENT !

Il est important de ne pas dépasser la charge maximale admissible à l'essieu avant ni la charge maximale admissible à l'essieu arrière. Des conditions de conduite hasardeuses pourraient en résulter. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident.

Poids du triangle d'attelage (TW)

La charge d'appui sur le pivot d'attelage correspond à la force exercée verticalement par la remorque sur la boule d'attelage. Dans la plupart des cas, il ne doit pas dépasser 5 % de la charge de la remorque. Vous devez en tenir compte lors du calcul de la charge du véhicule.

AVERTISSEMENT !

Un système d'attelage mal réglé peut diminuer la maniabilité et la stabilité du véhicule, ainsi que sa capacité de freinage, ce qui pourrait entraîner un accident. Consultez le construc-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

teur du triangle d'attelage de la remorque ou un distributeur réputé de remorques/caravanes pour plus d'information.

Surface frontale

La surface frontale est la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant d'une remorque.

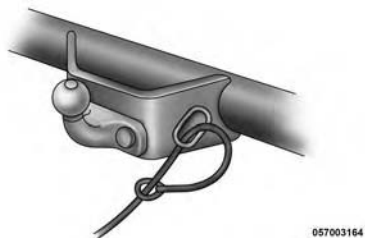
Fixation de câble auxiliaire

La réglementation européenne en matière de freinage, pour les freins de remorque jusqu'à 3 500 kg (7 700 livres), exige que les remorques soient équipées d'un accouplement secondaire ou d'un câble auxiliaire.

L'emplacement recommandé de fixation du câble est la fente estampillée sur la paroi du récepteur de l'attelage.

Avec point d'attache

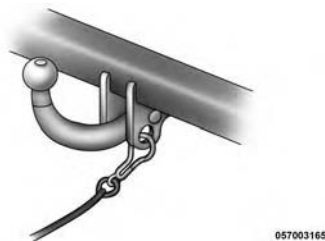
- Pour la barre de remorquage amovible, passez le câble par le point de fixation et rattachez-le sur lui-même ou attachez l'agrafe directement au point dédié.



057003164

Méthode de boucle d'agrafe à bille amovible

- Pour une barre d'attelage à bille fixe fixez l'agrafe directement au point prévu. Cette alternative doit être spécifiquement autorisée par le fabricant de la remorque étant donné que l'agrafe ne présente peut-être pas la robustesse nécessaire.

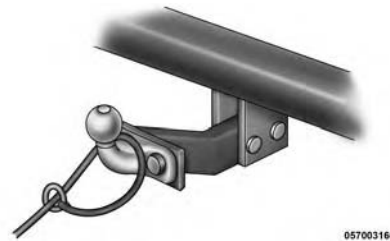


057003165

Méthode de boucle d'agrafe à bille fixe

Sans points d'attache

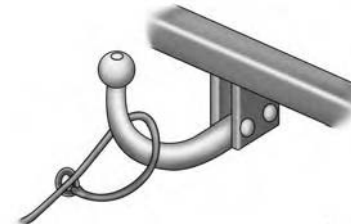
- Pour une barre de traction à bille amovible vous devez adopter la méthode recommandée par le constructeur ou le fournisseur.



057003166

Méthode avec boucle à bille amovible

- Pour une barre de traction à boule fixe, bouclez le câble autour du collet de la boule de remorquage. Dans ce cas, n'utilisez qu'une boucle simple.



057003167

Méthode de boucle de collet à bille fixe

Poids maximum de remorque

Le tableau suivant indique le poids maximum qui peut être remorqué par votre transmission.

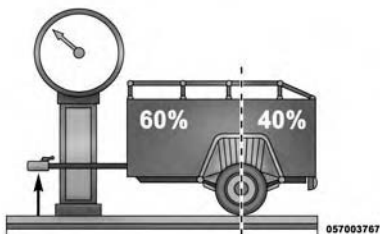
| Moteur / Transmission | Poids brut max. de la remorque — avec frein de remorque | Poids brut max. de la remorque — sans frein de remorque | Charge d'appui sur pivot (voir la remarque) |
|-----------------------|---|---|---|
| Essence 3.6L | 2 268 kg (6 200 livres) | 750 kg (1 653 livres) | 141 kg (310 livres) |
| Essence 5.7L | 3 500 kg (7 716 livres) | 750 kg (1 653 livres) | 175 kg (386 livres) |
| Diesel 3.0L | 3 500 kg (7 716 livres) | 750 kg (1 653 livres) | 175 kg (386 livres) |

La vitesse maximale de remorquage est limitée à 100 km/h (62 mph) sauf si des règlements locaux requièrent une vitesse moins élevée.

REMARQUE :
La charge d'appui sur le pivot d'attelage doit être considérée comme une partie du poids combiné des personnes et du chargement et ne doit jamais dépasser le poids mentionné sur l'étiquette d'information relative aux pneus et au chargement. Pour de plus amples informations, référez-vous à la section « Pneus - Généralité » du chapitre « Démarrage et conduite ».

Poids de la remorque et charge d'appui sur le pivot d'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids à l'avant de la remorque. Des charges équilibrées sur les roues ou plus lourdes à l'arrière peuvent faire osciller **dangereusement** la remorque et entraîner une perte de contrôle du véhicule et de la remorque. Beaucoup d'accidents impliquant une remorque sont dus à des remorques trop chargées à l'arrière. Ne dépassez jamais la charge maximale d'appui sur le pivot d'attelage indiquée sur l'attelage de la remorque.



Prenez en compte les éléments suivants lors du calcul du poids sur l'essieu avant/arrière du véhicule :

- la charge d'appui sur le pivot d'attelage ;
- le poids de tout autre type de chargement ou équipement placé sur votre véhicule ;
- le poids du conducteur et de tous les passagers.

REMARQUE :

Rappelez-vous que tout ce qui est ajouté dans la remorque ou sur la remorque s'ajoute à la charge du véhicule. En outre, les équipements en option d'origine ou montés par le concessionnaire agréé s'ajoutent également au poids total du véhicule. Référez-vous à l'étiquette des pneus et charges située sur le montant de la porte du conducteur pour le poids maximum combiné des occupants et du chargement de votre véhicule.

Exigences de remorquage

Un rodage correct des organes de la transmission de votre véhicule neuf doit respecter les règles suivantes :

ATTENTION !

- Ne tractez aucune remorque pendant les premiers 805 km (500 miles) de conduite du véhicule neuf. Le moteur, l'essieu ou d'autres composants pourraient être endommagés.
- Ensuite, pendant les premiers 805 km (500 miles) de conduite avec une remorque, ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h (50 mph) et évitez les démarrages à pleins gaz. Cela permet de roder le moteur et les autres composants avec des charges supérieures.

Effectuez l'entretien indiqué dans le "Programme d'entretien". Référez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien corrects. Lors d'un remorquage, ne dépassez jamais le poids total

maximum autorisé en charge ni la charge maximale admissible à l'essieu.

AVERTISSEMENT !

Un remorquage incorrect peut causer un accident. Respectez les règles suivantes pour optimiser la sécurité du remorquage :

- Le contenu de la remorque doit être arrimé pour ne pas se déplacer pendant le trajet. Un chargement mal arrimé peut rendre difficile le contrôle du véhicule et de la remorque. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident.
- Ne surchargez ni le véhicule ni la remorque. Une surcharge peut faire perdre le contrôle, réduire le rendement, endommager les freins, l'essieu, le moteur, la boîte de vitesses, la direction, la suspension, le châssis et les pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Des chaînes de sécurité doivent toujours être utilisées entre le véhicule et la remorque. Connectez toujours les chaînes aux crochets de retenue de l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le pivot d'attelage de la remorque et laissez suffisamment de jeu en prévision des virages.
- Les véhicules avec remorque ne doivent pas être stationnés en pente. En stationnement, serrez le frein à main du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur en position P (stationnement). Pour les véhicules à traction intégrale, assurez que la boîte de transfert n'est pas en position N (point mort). Bloquez toujours les roues de la remorque.
- Le poids total autorisé en charge (PTAC) du véhicule ne doit pas être dépassé.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- **Le poids total doit être réparti entre le véhicule tracteur et la remorque pour ne pas dépasser les quatre normes suivantes :**

1. PTAC
2. Poids brut de la remorque
3. Charge maximale admissible à l'essieu
4. Charge d'appui sur le pivot d'attelage pour l'attelage de remorque utilisé.

Exigences de remorquage - Pneus

- Les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, sous peine de compromettre la sécurité et d'altérer le fonctionnement du véhicule. Pour connaître les méthodes correctes de gonflage des pneus, reportez-vous à la rubrique "Pneus - Généralités" dans la section "Démarrage et conduite".
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant son utilisation.

- Vérifiez l'absence d'indice d'usure ou de dommages aux pneus avant de tracter une remorque. Pour connaître les méthodes correctes d'inspection, référez-vous à la rubrique "Pneus - Renseignements généraux" dans la section "Démarrage et fonctionnement".
- Lors du remplacement des pneus, reportez-vous à la rubrique "Pneus - Généralités" dans la section "Démarrage et conduite" pour connaître les méthodes correctes de remplacement des pneus. Les pneus possédant une capacité de charge supérieure n'augmentent pas les limites de poids maximum autorisé.

Exigences de remorquage - Freins de remorque

- Ne connectez **pas** le circuit hydraulique de freinage ou le circuit à dépression de votre véhicule au circuit de la remorque. Cela peut altérer la capacité de freinage et entraîner des blessures.

- Un contrôleur de frein de remorque électronique est exigé pour tracter une remorque dotée de freins à commande électronique. Lors de la traction d'une remorque équipée d'un système de freinage hydraulique, ce contrôleur électronique de freinage est superflu.
- Des freins de remorque sont recommandés pour des remorques de plus de 454 kg (1 000 livres) et obligatoires pour les remorques dépassant 750 kg (1 654 livres).

AVERTISSEMENT !

- Ne connectez pas les freins de la remorque aux conduites de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela pourrait surcharger votre système de freinage et le rendre inopérant. Vos freins pourraient ne plus répondre et vous pourriez avoir un accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Le fait de tracter une remorque augmente la distance de freinage. Lors de la traction d'une remorque, prévoyez toujours une distance supplémentaire entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner un accident.

Exigences de remorquage - Eclairage et câblage de remorque

Quelle qu'en soit la taille, votre remorque doit être équipée de feux stop et de direction pour assurer la sécurité.

La trousse de barre d'attelage inclut un faisceau de câblage de 13 broches. Utilisez un faisceau et un connecteur de remorque approuvés par l'usine.

REMARQUE :

Ne raccordez pas de câblage dans le faisceau de câblage du véhicule.

Les connexions électriques du véhicule sont complètes mais il faut apparier le faisceau au connecteur de la remorque.



057003169

Connecteur 13 broches

| Numéro de broche | Fonction | Couleur de fil |
|------------------|----------------------------|----------------|
| 1 | Feu de direction gauche | Noir/blanc |
| 2 | Feu antibrouillard arrière | Blanc |

| Numéro de broche | Fonction | Couleur de fil |
|------------------|---|----------------|
| 3 ^a | Masse/retour commun pour les contacts (broches) 1 et 2 et 4 à 8 | Brun |
| 4 | Feu de direction droit | Noir/vert |
| 5 | Feu de position arrière, feux de gabarit latéraux et éclairage de la plaque d'immatriculation arrière droit. ^b | Vert/rouge |
| 6 | Feux stop | Noir/rouge |

| Numéro de broche | Fonction | Couleur de fil |
|------------------|---|----------------|
| 7 | Feu de position arrière, feux de gabarit latéraux et éclairage de la plaque d'immatriculation arrière droit. ^b | Vert/noir |
| 8 | Feux de recul | Bleu/rouge |
| 9 | Alimentation permanente (+12 V) | Rouge |
| 10 | Alimentation contrôlée par le commutateur d'allumage (+12 V) | Jaune |
| 11 ^a | Retour du contact (broche) 10 | Jaune/marron |
| 12 | Réserve pour attribution future | – |

| Numéro de broche | Fonction | Couleur de fil |
|--|--------------------------------|----------------|
| 13 ^a | Retour pour contact (broche) 9 | Rouge/marron |
| REMARQUE : L'attribution de la broche 12 a été modifiée ; elle passe de "Codage pour remorque accouplée" à "Réserve pour attribution future". | | |
| ^a Les trois circuits de retour ne sont pas connectés électriquement dans la remorque. | | |
| ^b L'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière est connecté de manière à ce qu'aucune lampe du dispositif d'éclairage n'ait de connexion commune avec les broches 5 et 7. | | |

Conseils de remorquage

Avant d'utiliser la remorque en voyage, entraînez-vous à tourner, arrêter et freiner dans un lieu peu fréquenté.

Transmission automatique

La position D (marche avant) peut être sélectionnée lors d'un remorquage. Les commandes de transmission incluent une stratégie de conduite permettant d'éviter les passages fréquents de rapport lors du remorquage. Toutefois, si vous opérez des changements de rapport fréquents en position D (marche avant), vous pouvez utiliser les touches de sélection de rapport pour choisir manuellement un rapport inférieur.

REMARQUE :

Dans des conditions de chargement lourd, un rapport inférieur améliore les performances et prolonge la durée de vie de la transmission en limitant les changements de rapport excessifs et la production de chaleur. Cela assure un meilleur frein moteur.

Mode de sélection de rapport

- Lorsque vous utilisez les commutateurs de sélection de rapport, choisissez le rapport le plus élevé qui offre des performances adéquates et évite les rétrogradations fréquentes. Par exemple, choisissez « 5 » si la

vitesse désirée peut être maintenue. Choisissez « 4 » ou « 3 » s'il le faut pour maintenir la vitesse désirée.

- Pour éviter la surchauffe, évitez de rouler en permanence à haut régime. Réduisez la vitesse du véhicule selon les besoins pour éviter les trajets prolongés à haut régime. Repassez à une vitesse supérieure ou accélérez une fois que l'inclinaison de la pente et les conditions routières le permettent.

Régulation électronique de la vitesse - Selon l'équipement

- Ne l'utilisez ni en montagne ni en cas de chargements importants.
- En utilisant la régulation de vitesse, si vous constatez des baisses de vitesse supérieures à 16 km/h (10 mph), désengagez la régulation jusqu'au retour de la vitesse de croisière.
- Utilisez la régulation de vitesse sur terrain plat et quand la charge est légère pour optimiser la consommation de carburant.

Circuit de refroidissement

Pour réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission, agissez de la manière suivante.

Circulation en ville

Lors d'arrêts de courte durée, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Circulation sur autoroute

Réduisez la vitesse.

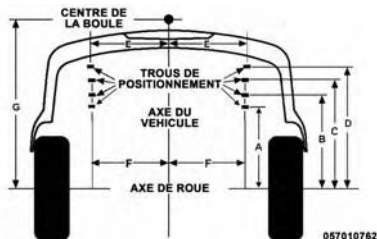
Climatisation

Arrêtez la climatisation temporairement.

Points de fixation de la fourche d'attelage

Pour tracter une remorque avec un bon rendement et en toute sécurité, votre véhicule a besoin d'un équipement supplémentaire. L'attelage de remorquage de la remorque doit être attaché au véhicule à l'aide des points d'attache prévus situés sur le cadre du véhicule. Reportez-vous au tableau suivant pour déterminer les points d'attache corrects. D'autres équipements peuvent également être nécessaires ou fortement conseillés : commandes de stabi-

lisation de la remorque et équipement de freinage, équipement de mise à niveau de la remorque et rétroviseurs à profil bas.



Points d'attache de l'attelage de remorquage de la remorque et dimensions de porte-à-faux

| | Crochet d'attelage fixe, amovible et rétractable |
|---|--|
| A | 565 mm (1,85 pi) |
| B | 636 mm (2,09 pi) |
| C | 707 mm (2,32 pi) |
| D | 733 mm (2,4 pi) |
| E | 494 mm (1,62 pi) |
| F | 447 mm (1,47 pi) |

REMORQUAGE DE LOISIR (DERRIERE UN CAMPING-CAR, ETC.)

Remorquage de ce véhicule derrière un autre véhicule

| Condition de remorquage | Roue soulevée du sol | Modèles à deux roues motrices | Modèles à traction intégrale |
|-------------------------|----------------------|-------------------------------|---|
| Remorquage à plat | AUCUNE | NON AUTORISE | Voir les instructions <ul style="list-style-type: none"> • Transmission en position P (stationnement) • Boîte de transfert en position N (point mort) • Remorquer en marche avant |
| Chariot de remorquage | Avant | NON AUTORISE | NON AUTORISE |
| | Arrière | Autorisé | NON AUTORISE |
| Sur la remorque | TOUTES | Autorisé | Autorisé |

REMARQUE :

Il est nécessaire de mettre les véhicules équipés du système Quadra-Lift™ en mode Transport avant de les attacher (depuis la caisse) sur une remorque ou un camion à plateau. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Quadra-Lift™ – Selon l'équipement » du chapitre « Démarrage et fonctionnement ». S'il est impossible de placer le véhicule en mode Transport (par

exemple, le moteur ne tourne pas), il faut fixer les attaches aux essieux (et non pas à la caisse). Le non-respect de ces instructions peut générer des codes de défaut et/ou une tension incorrecte des attaches.

Remorquage de loisir – Modèles à deux roues motrices

NE remorquez PAS ce véhicule à plat. Ceci endommagera la transmission.

Le remorquage de loisir (pour les modèles à deux roues motrices) est autorisé UNIQUEMENT si les roues arrière sont décollées du sol. Un chariot de remorquage ou une dépanneuse peuvent être utilisés à cette fin. En cas d'utilisation d'un chariot de remorquage, suivez cette procédure :

1. Fixez correctement le chariot au véhicule tracteur en suivant les instructions du fabricant du chariot.

2. Faites avancer les roues arrière sur le chariot de remorquage.
3. Serrez fermement le frein à main. Passez en position P (stationnement).
4. Placez le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction).
5. Fixez correctement les roues arrière au chariot en suivant les instructions du fabricant du chariot.
6. Posez un dispositif de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant dans la position droite.

ATTENTION !

Remorquer ce véhicule les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages découlant d'un remorquage incorrect ne sont pas couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

Remorquage de loisir – Quadra-Trac II®/Modèles à traction intégrale Quadra-Drive® II

La boîte de transfert doit être placée en N (point mort) et la transmission doit être en P (stationnement) pour le remorquage de loisir. Le bouton de sélection N (point mort) est à côté du commutateur de sélection de boîte de transfert. Il est possible d'engager et de désengager la position N (point mort) de la boîte de transfert avec le commutateur de sélection dans n'importe quelle position de mode.

ATTENTION !

- NE remorquez PAS un véhicule 4RM sur un chariot de remorquage. Si vous utilisez un chariot de remorquage lors d'un remorquage de loisir, ceci provoquera des dommages internes de la transmission ou de la boîte de transfert.

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Remorquez seulement dans le sens de la marche avant. Remorquer ce véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.
- La transmission doit être en position P (stationnement) lors du remorquage de loisir.
- Avant le remorquage de loisir, suivez la procédure décrite dans « Passage en position N (point mort) » pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement en position N (point mort). Sinon, ceci provoquera des dommages internes.
- Tout manquement au suivi de ces procédures peut endommager gravement la transmission et/ou la boîte de transfert. Les dommages découlant d'un remorquage incorrect ne sont pas couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.
- N'utilisez pas de barre de remorquage à accrocher au pare-chocs sur votre véhicule. Ceci endommagera le pare-chocs.

Passage en position N (point mort)

AVERTISSEMENT !

Vous (ou d'autres personnes) pourriez vous blesser ou vous tuer si vous laissez le véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert en position N (point mort) sans d'abord engager complètement le frein à main. La position N (point mort) de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se déplacer, même si la transmission est en position P (stationnement). Le frein à main doit toujours être serré quand le conducteur quitte le véhicule.

Suivez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage de loisir.

ATTENTION !

Il faut absolument suivre ces étapes pour s'assurer que la boîte de transfert est com-

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

plètement en position N (point mort) avant le remorquage de loisir pour empêcher tout dommage des pièces internes.

1. Arrêtez complètement le véhicule en laissant tourner le moteur.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Placez la transmission en position N (point mort).
4. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift™, veillez à ce qu'il soit réglé sur Normal Ride Height (hauteur de fonctionnement normale).
5. A l'aide d'un stylo à bille ou d'un objet similaire, appuyez sur le bouton encastré N (point mort) de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) et maintenez-le enfoncé pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N clignote, indiquant une sélection de rapport en cours. Il cesse de clignoter (reste allumé) lorsque la sélection de

N (point mort) est terminée. Un message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (traction intégrale en position N (point mort)) s'affiche sur l'EVIC (centre électronique d'information du véhicule). Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) » du chapitre « Tableau de bord ».



0582003302

Commutateur N (point mort)

6. Une fois que la sélection de rapport est achevée et que le témoin N (point mort) reste allumé, relâchez le bouton N (point mort).
7. Placez la transmission en position R (marche arrière).

8. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et veillez à ce que le véhicule ne bouge pas.

9. Remettez la transmission sur N (point mort).

10. La transmission et la boîte de transfert étant en position N (point mort), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'éteigne. Lorsque le moteur s'éteint, la transmission est automatiquement placée en position P (stationnement).

11. Si nécessaire, appuyez de nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage sur la position OFF (hors fonction).

12. Serrez fermement le frein à main.

13. Attachez le véhicule au véhicule tracteur à l'aide d'une barre de remorquage adaptée.

14. Relâchez le frein à main.

REMARQUE :

- Les étapes 1 à 4 sont obligatoires avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et elles doivent le rester jusqu'à la fin de la sélection du rapport. Si l'une de ces exigences n'est pas réalisée avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) ou ne l'est plus pendant le changement de rapport, le témoin N (point mort) clignote en permanence jusqu'à ce que toutes les exigences soient réunies ou jusqu'à ce que le bouton N (point mort) soit relâché.
- Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) pour permettre une sélection de rapport et pour que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage n'est pas en position ON/RUN (en fonction/marche), la sélection de rapport n'a pas lieu et aucun témoin de position ne s'allume ou ne clignote.
- Un témoin de position N (point mort) clignotant indique que les exigences de sélection de rapport n'ont pas été réunies.

- Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift™, démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant minimum 60 secondes (avec toutes les portes fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de fonctionnement du véhicule pour compenser l'impact de la température.

Désengagement de la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule pour le fonctionnement normal.

1. Immobilisez le véhicule, en le laissant lié au véhicule tracteur.
2. Serrez fermement le frein à main.
3. Démarrez le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
5. Placez la transmission en position N (point mort).

6. A l'aide d'un stylo à bille ou d'un objet similaire, appuyez sur le bouton encastré N (point mort) de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) et maintenez-le enfoncé pendant une seconde.



0582003302

Commutateur N (point mort)

7. Une fois que le témoin N (point mort) s'est éteint, relâchez le bouton N (point mort).

8. La boîte de transfert change alors de vitesse à la position indiquée par le contacteur de sélection.

9. Passez en position P (stationnement). Arrêtez le moteur.

10. Relâchez la pédale de frein.

11. Désolidarisez le véhicule du véhicule tracteur.

12. Démarrez le moteur.

13. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

14. Relâchez le frein à main.

15. Passez en position D (marche avant), relâchez la pédale de frein, et vérifiez que le véhicule fonctionne normalement.

REMARQUE :

- Les étapes 1 à 5 sont obligatoires avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) et elles doivent le rester jusqu'à la fin de la sélection de rapport. Si l'une de ces exigences n'est pas réalisée avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) ou ne l'est plus, le témoin N (point mort) clignote en permanence jusqu'à ce que toutes les exigences soient réunies ou jusqu'à ce que le bouton N (point mort) soit relâché.

- Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) pour permettre une sélection de rapport et pour que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage n'est pas en position ON/RUN (en fonction/marche), la sélection de rapport n'a pas lieu et aucun témoin de position ne s'allume ou ne clignote.

- Un témoin de position N (point mort) clignotant indique que les exigences de sélection de rapport n'ont pas été réunies.

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DETRESSE309
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR309
- MISE SUR CRIC ET CHANGEMENT DE ROUE310
 - Emplacement du cric310
 - Arrimage de la roue de secours311
 - Préparatifs d'un levage par cric311
 - Instructions de mise sur cric311
 - Installation du pneu de route315
- DEMARRAGE PAR BATTERIE AUXILIAIRE315
 - Préparations pour le démarrage à l'aide d'une batterie
auxiliaire316
 - Procédure de démarrage par batterie auxiliaire317
- DESEMBOURBEMENT DU VEHICULE318
- CILLETS DE REMORQUAGE320
- DEVERROUILLAGE MANUEL DE STATIONNEMENT -
TRANSMISSION A HUIT VITESSES320
- REMORQUAGE D'UN VEHICULE EN PANNE322
 - Sans le porte-clés.324

- Modèles à deux roues motrices.324
- Modèles à traction intégrale.324

FEUX DE DETRESSE

Le commutateur des feux de détresse se trouve sur la rangée de commutateurs au-dessus des commandes de chauffage-climatisation.



Appuyez sur le commutateur pour allumer les feux de détresse. Lorsque le commutateur est activé, tous les feux de direction clignotent pour avertir les autres conducteurs d'une urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Ce système de signalisation est réservé aux cas d'urgence et ne doit être utilisé lorsque le véhicule se déplace. Utilisez le système en cas de panne du véhicule et lorsque ce dernier constitue un danger pour les autres conducteurs.

Lorsque vous quittez le véhicule pour chercher de l'aide, les feux de détresse continuent à fonctionner même si le commutateur d'allumage est en position OFF (Hors fonction).

REMARQUE :

Un fonctionnement prolongé des feux de détresse peut décharger la batterie.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Dans les situations suivantes, procédez comme suit afin d'éviter tout risque de surchauffe.

- Sur l'autoroute - ralentissez.
- En ville : à l'arrêt, mettez la transmission en position N (point mort), sans augmenter le régime de ralenti.

REMARQUE :

En cas de surchauffe imminente, vous pouvez agir comme suit :

- **Si le climatiseur est en fonction, désactivez-le. Le circuit de climatisation augmente la chaleur au niveau du circuit de refroidissement. Coupez la climatisation pour évacuer cette chaleur excessive.**
- **Vous pouvez également placer la commande de température sur la position de chaleur maximale, la commande de mode sur Floor (plancher) et la commande de soufflerie sur High (fort). Le radiateur de chauffage renforce l'action du radiateur et**

contribue à abaisser la température du circuit de refroidissement du moteur.

ATTENTION !

Rouler avec un circuit de refroidissement trop chaud peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température est sur HOT (H) (chaud), rangez-vous et arrêtez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti, climatisation arrêtée, jusqu'à ce que l'aiguille retourne dans la plage normale. Si l'aiguille reste sur HOT (H) (chaud) et vous entendez une sonnerie continue, coupez immédiatement le moteur et appelez un réparateur.

AVERTISSEMENT !

Le liquide de refroidissement du moteur (antigel) et la vapeur s'échappant du radiateur sont très chauds et peuvent causer de graves brûlures. Si vous voyez de la vapeur ou entendez un bruit de vapeur s'échappant

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

de sous le capot, attendez le refroidissement du radiateur pour ouvrir le capot. Ne tentez jamais d'ouvrir un bouchon à pression de circuit de refroidissement quand le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE SUR CRIC ET CHANGEMENT DE ROUE

AVERTISSEMENT !

- Ne tentez pas de changer une roue au bord de la route du côté de la circulation. Ecartez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être heurté par d'autres véhicules lorsque vous installez le cric en vue d'un changement de roue.
- Il est dangereux de se tenir sous un véhicule soutenu par un cric. Le véhicule peut glisser hors du cric et vous tomber des-

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

sous. Vous pourriez être écrasé. Ne placez jamais aucune partie de votre sous un véhicule soutenu par un cric. Si vous devez accéder au dessous du véhicule, conduisez-le dans un atelier où il peut être placé sur un élévateur.

- Ne faites jamais démarrer ou tourner le moteur d'un véhicule mis sur cric.
- Le cric est conçu uniquement pour servir à changer les roues. N'utilisez pas le cric pour soulever le véhicule en vue d'une réparation. Le véhicule ne devrait être mis sur cric que sur une surface ferme. Evitez les endroits verglacés ou glissants.

Emplacement du cric

Le cric de type ciseau et les outils utilisés pour le changement de pneu sont situés dans l'espace de chargement arrière, en dessous du plancher de chargement.



Rangement du cric

REMARQUE :

L'entonnoir du circuit d'alimentation sans bouchon se trouve sur la roue de secours. Si votre véhicule n'a plus de carburant et qu'un bidon de carburant auxiliaire est nécessaire, insérez l'entonnoir dans le goulot de remplissage et faites le plein. Pour plus d'informations sur le circuit d'alimentation sans bouchon, référez-vous à la section « Appoint de carburant » du chapitre « Démarrage et conduite » de ce manuel.

Arrimage de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous le plancher de chargement dans l'espace de chargement arrière et est fixée à la caisse au moyen d'écrou à oreilles spécial.

Préparatifs d'un levage par cric

ATTENTION !

Lorsque vous soulevez ou mettez le véhicule sur cric, utilisez toujours les points de levage par cric corrects. Le non-respect de ces informations risque d'endommager les composants du véhicule ou du bas de caisse.

REMARQUE :

Pour vous aider à changer une roue de secours, le système de suspension pneumatique possède une fonction qui permet de désactiver la mise à niveau automatique.

1. Stationnez le véhicule sur une surface horizontale ferme. Évitez les surfaces glissantes ou verglacées.

AVERTISSEMENT !

Ne tentez pas de changer un pneu du véhicule côté route ; garez-vous suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par d'autres véhicules lorsque vous utilisez le cric ou changez la roue.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein à main.
4. Placez le levier de vitesses en position P (stationnement).
5. Coupez l'allumage.
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à l'emplacement du cric.



060505162

Exemple : pour changer la roue avant droite, bloquez la roue arrière gauche.

REMARQUE :

Les passagers doivent quitter le véhicule avant la mise sur cric.

7. Pour les véhicules équipés du système Quadra-Lift®, référez-vous à la section « Quadra-Lift® — selon l'équipement » du chapitre « Démarrage et fonctionnement » pour plus d'informations sur la désactivation de la mise à niveau automatique.

Instructions de mise sur cric

AVERTISSEMENT !

Respectez scrupuleusement ces avertissements relatifs aux changements de pneus pour éviter de blesser quelqu'un ou d'endommager votre véhicule :

- Garez toujours le véhicule sur une surface ferme et plane, aussi éloignée que possible de la route, avant de soulever le véhicule.
- Allumez les feux de détresse.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Bloquez la roue diagonalement opposée à celle de la roue à soulever.
- Serrez fermement le frein à main et placez la transmission automatique en position P (stationnement).
- N'actionnez jamais le démarreur et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne vous tenez pas sous le véhicule lorsqu'il est sur cric. Si vous devez accéder au dessous du véhicule soulevé, emmenez-le dans un atelier d'entretien où il peut être placé sur un élévateur.
- Utilisez uniquement le cric aux positions indiquées pour le levage du véhicule au cours d'un changement de roue.
- Si vous opérez près de la route, soyez extrêmement attentif au trafic.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Pour garantir le rangement correct de la roue de secours (à plat ou gonflée), celle-ci doit être rangée avec la tige de valve face au sol.



Etiquette d'information de cric

ATTENTION !

Ne tentez pas de lever le véhicule sur cric à des emplacements autres que ceux indiqués dans les instructions de mise sur cric de ce véhicule.

1. Retirez la roue de secours, le cric, et les outils de leur rangement.

2. Desserrez (mais ne déposez pas) les écrous de fixation de roue en les tournant d'un tour vers la gauche lorsque la roue est encore sur le sol.
3. Montez le cric et ses outils.

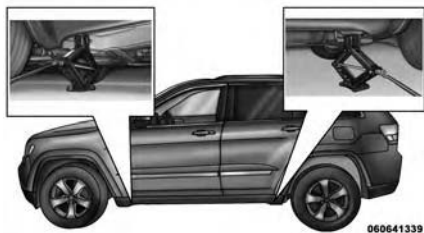


060641337

Ensemble cric et outils

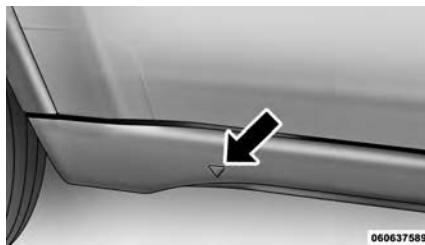
ATTENTION !

Ne tentez pas de lever le véhicule en plaçant le cric à des emplacements autres que ceux indiqués dans les instructions de mise sur cric de ce véhicule.

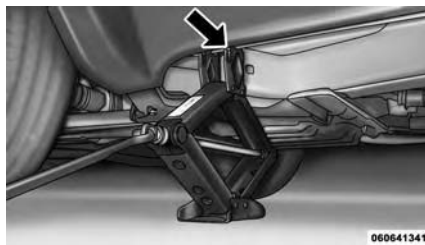


Emplacements de mise sur cric

4. Pour l'essieu avant, placez le cric sur le flasque de la caisse juste derrière le pneu avant, comme indiqué par le symbole de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil. **Assurez-vous que le cric est complètement engagé avant de lever le véhicule.**



Symbole de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil

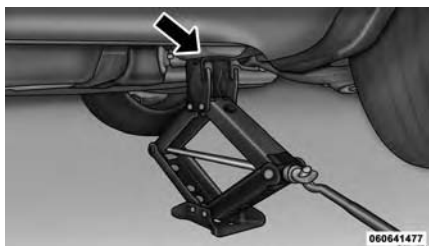


Emplacement avant du cric

5. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente sur le support d'attache arrière, juste devant le pneu arrière (comme indiqué par le symbole de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil). **Assurez-vous que le cric est complètement engagé avant de lever le véhicule.**



Symbole de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil



Emplacement arrière du cric

6. Levez le véhicule en faisant tourner la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Ne soulevez le véhicule que jusqu'à ce que le pneu quitte le sol et qu'il y ait assez de place pour installer la roue de secours. Le véhicule est d'autant plus stable qu'il est peu levé.

AVERTISSEMENT !

Le fait de lever le véhicule plus que nécessaire réduit la stabilité du véhicule. Il pourrait glisser hors du cric et blesser quelqu'un. Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire pour retirer la roue.

7. Déposez les écrous de fixation et la roue.
8. Posez la roue de secours/le pneu et les écrous de fixation avec le côté conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

ATTENTION !

Veillez à monter la roue de secours avec la tige de valve orientée vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé en cas de montage incorrect de la roue de secours.



Montage de la roue de secours

AVERTISSEMENT !

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule, sous peine que ce dernier ne tombe du cric. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures.

9. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposez le cric et les cales de roue.

10. Achevez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé ainsi que sur l'extrémité de la poignée pour obtenir plus de force de levier. Serrez les écrous de fixation en étoile jusqu'à ce que chaque écrou ait été serré deux fois. Le couple correct des écrous de roue est de 150 N·m (110 ft-lbs). En cas de doute, demandez à votre concessionnaire agréé ou à un technicien de station-service de vérifier le couple au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Abaissez le cric en position entièrement fermée et remettez-le avec les outils aux positions correctes dans le plateau de mousse.

12. Retirez le petit bouchon central et rangez correctement la roue dans l'espace de chargement.



Roue de secours rangée

13. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu, fixez correctement le plus tôt possible la roue de secours avec l'écrou à oreilles spécial serré à 5 N·m (3,7 ft-lbs), remontez le cric et le plateau de mousse du kit d'outillage, et verrouillez le couvercle du plancher de chargement arrière.

AVERTISSEMENT !

Une roue ou un cric non arrimé, projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brutal, met en danger les occupants du véhicule. Arrimez toujours les pièces du cric et la roue de secours aux emplacements prévus. Un pneu dégonflé doit être réparé ou remplacé immédiatement.

Installation du pneu de route

1. Montez le pneu de route sur l'essieu.
2. Posez les écrous de fixation restants, le côté conique de l'écrou étant orienté vers la roue. Serrez légèrement les écrous de fixation.

AVERTISSEMENT !

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule, sous peine que ce dernier ne tombe du cric. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en faisant tourner la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Achevez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé ainsi que sur l'extrémité de la poignée pour obtenir plus de force de levier. Serrez les écrous de fixation en étoile jusqu'à ce que chaque écrou ait été serré deux fois. Le couple de serrage correct de chaque écrou de fixation est de 150 N·m (110 livres pied). En cas de doute, demandez à votre concessionnaire agréé ou à un technicien de station-service de vérifier le couple au moyen d'une clé dynamométrique.

5. Après 40 km (25 miles), vérifiez le couple d'écrou de fixation avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les écrous de fixation sont correctement placés contre la roue.

DEMARRAGE PAR BATTERIE AUXILIAIRE

En cas de batterie déchargée, vous pouvez démarrer votre véhicule à l'aide d'un jeu de câbles de pontage et de la batterie d'un autre

véhicule, ou d'un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire. Le démarrage par batterie auxiliaire peut s'avérer dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Par conséquent, veuillez respecter scrupuleusement les procédures décrites dans cette section.

REMARQUE :

Si vous utilisez un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire, veuillez respecter scrupuleusement les instructions et les précautions du fabricant.

ATTENTION !

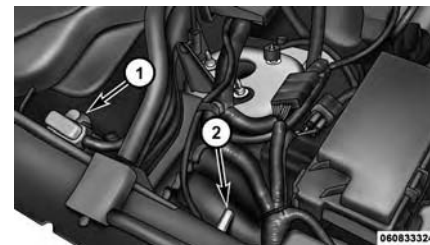
N'utilisez jamais un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire ni aucune autre source dont la tension de système serait supérieure à 12 Volt. Dans le cas contraire, vous risquez d'endommager la batterie, le démarreur, l'alternateur ou le circuit électrique.

AVERTISSEMENT !

N'essayez pas de faire démarrer le véhicule au moyen d'une batterie auxiliaire si le boîtier est gelé. La batterie pourrait se fendre ou exploser et provoquer des blessures.

Préparations pour le démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

La batterie de votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Vous trouverez sous le capot des emplacements distants pour vous aider à démarrer au moyen d'une batterie auxiliaire.



Emplacements des bornes de batterie distantes

- 1 - Borne positive (+) distante (recouverte d'un capuchon protecteur)
- 2 - Borne négative (-) distante

AVERTISSEMENT !

- Gardez vos distances avec les pales du radiateur quand le capot est levé. Le ventilateur peut tourner à tout moment quand le contact est mis. En déplaçant les pales de ventilateur, vous risquez de vous blesser.
- Retirez tout bijou métallique, tel qu'une bague, une montre ou un bracelet, susceptible de causer un contact électrique accidentel. Vous risqueriez de vous blesser.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau ou les yeux et dégager de l'hydrogène inflammable et explosif. N'approchez ni flamme ni étincelle de la batterie.

REMARQUE :

Veillez à ce que les extrémités débranchées des câbles n'entrent pas en contact tant qu'elles sont connectées à l'autre véhicule.

1. Serrez le frein à main, mettez la transmission automatique en position P (stationnement) et le contact sur LOCK (Verrouillage).
2. Coupez le chauffage, l'autoradio et tous les autres équipements électriques.
3. Déposez le couvercle protecteur de la borne de batterie positive (+) distante. Tirez le couvercle vers le haut pour le déposer.
4. Si vous souhaitez démarrer votre véhicule à l'aide de la batterie d'un autre véhicule, stationnez ce dernier à une distance inférieure à la longueur des câbles de pontage, serrez le frein à main et assurez-vous d'avoir coupé le contact.

AVERTISSEMENT !

Veillez à ce que les deux véhicules ne se touchent pas pour ne pas risquer d'établir une connexion à la masse qui pourrait entraîner des blessures.

Procédure de démarrage par batterie auxiliaire

AVERTISSEMENT !

Le non-respect de cette procédure peut entraîner des blessures ou des dommages matériels suite à une explosion de la batterie.

ATTENTION !

Le non-respect de cette procédure peut entraîner des dommages du circuit de charge du véhicule d'appoint ou du véhicule immobilisé.

REMARQUE :

Assurez-vous en permanence que les extrémités inutilisées des câbles de pontage n'entrent pas en contact l'une avec l'autre ou avec le véhicule lorsque vous procédez au raccordement.

1. Branchez l'extrémité positive **(+)** du câble de pontage sur la borne positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble de pontage positif **(+)** sur la borne positive **(+)** de la batterie auxiliaire.
3. Branchez l'extrémité négative **(-)** du câble de pontage sur la borne négative **(-)** de la batterie auxiliaire.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble de pontage négatif **(-)** à la borne négative **(-)** distante du véhicule immobilisé.

AVERTISSEMENT !

Ne branchez pas le câble sur la borne négative **(-)** de la batterie déchargée. Les étincelles électriques qui en résulteraient pourraient entraîner l'explosion de la batterie et provoquer des blessures graves.

5. Dans le véhicule dépanneur, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule en panne.

Après avoir démarré le moteur, déposez les câbles de pontage dans l'ordre inverse de la pose :

6. Débranchez le câble de pontage négatif **(-)** de la borne distante négative **(-)** du véhicule immobilisé.
 7. Débranchez l'extrémité négative **(-)** du câble de pontage de la borne négative **(-)** de la batterie auxiliaire.
 8. Débranchez l'extrémité opposée du câble de pontage positif **(+)** de la borne positive **(+)** de la batterie auxiliaire.
 9. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble de pontage de la borne positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.
 10. Reposez le couvercle protecteur sur la borne de batterie positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.
- Si vous devez démarrer fréquemment votre véhicule à l'aide de la batterie auxiliaire, faites contrôler la batterie et le circuit de charge de votre véhicule par votre concessionnaire agréé.

ATTENTION !

Les accessoires branchés sur les prises de courant du véhicule (téléphones mobiles, etc.) absorbent le courant de la batterie du véhicule même s'ils ne sont pas utilisés. Avec le temps, s'ils restent branchés trop longtemps lorsque le moteur est coupé, ils peuvent décharger la batterie, réduire sa durée de vie et/ou empêcher le démarrage du moteur.

DESEMBOURBEMENT DU VEHICULE

Si le véhicule est pris dans la boue, le sable ou la neige, il est souvent possible de le dégager par un mouvement de va-et-vient. Faites tourner le volant vers la gauche et la droite pour dégager l'espace qui entoure les roues avant. Appuyez sur la touche de verrouillage du levier de vitesses et maintenez-la enfoncée. Placez alternativement le levier de vitesses sur D (marche avant) et sur R (marche arrière) en appuyant doucement sur l'accélérateur.

REMARQUE :

Le passage de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière) ne peut être effectué qu'à des vitesses de roue de 8 km/h (5 mph) maximum. Lorsque la transmission reste en position N (point mort) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la marche avant ou la marche arrière.

Utilisez l'accélération la plus faible permettant de conserver le mouvement de va-et-vient sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

REMARQUE :

Appuyez sur le commutateur « ESC Off » (ESC hors fonction) si besoin pour placer le système de commande électronique de stabilité (ESC) en mode de « désactivation partielle », avant de donner ce mouvement de va-et-vient au véhicule. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Système de commande électronique du freinage » du chapitre « Démarrage et conduite ». Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commuta-

teur « ESC Off » (ESC hors fonction) pour restaurer le mode « ESC On » (ESC en fonction).

ATTENTION !

L'emballement du moteur ou le patinage des roues peuvent provoquer une surchauffe et une défaillance de la transmission. Laissez le moteur tourner au ralenti avec le levier de vitesses en position N (point mort) pendant au moins une minute tous les cinq cycles de mouvement de va-et-vient. Ceci limite la surchauffe et réduit le risque de panne de transmission si le désembourbement devait se prolonger.

ATTENTION !

- Lors de manœuvres de va-et-vient de désembourbement du véhicule, en passant alternativement de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière), ne

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

faites pas tourner les roues à plus de 24 km/h (15 mph) sous peine d'endommager la transmission.

- L'emballement du moteur ou le patinage trop important des roues peut provoquer une surchauffe de la transmission et une défaillance. Cela peut également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mph) quand la transmission est en prise (pas de changement de rapport).

AVERTISSEMENT !

Le patinage des roues à une vitesse élevée peut être dangereux. Les forces produites par une vitesse excessive des roues peuvent endommager, ou même provoquer la défaillance de l'essieu et des pneus. Un pneu peut exploser et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h ou

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

pendant plus de 30 secondes consécutives si vous êtes embourbé. Eloignez toute personne située à proximité de roues qui patinent, quelle que soit la vitesse.

ŒILLETS DE REMORQUAGE

Votre véhicule est équipé d'œillets de remorquage, situés à l'avant et à l'arrière.

ATTENTION !

Les œillets de remorquage ne doivent servir qu'en cas d'urgence, pour remorquer un véhicule jusqu'à la route. Ne les utilisez pas sur la route pour faire remorquer votre véhicule par une dépanneuse ou pour un remorquage sur autoroute. Vous pourriez endommager le véhicule. Des sangles de remorquage sont préconisées lors du remorquage d'un véhicule ; les chaînes peuvent endommager ce dernier.

AVERTISSEMENT !

Ecartez-vous des véhicules en cas de remorquage au moyen de l'œillet. Les sangles ou chaînes de remorquage peuvent se rompre et provoquer des blessures graves.

**DEVERROUILLAGE MANUEL
DE STATIONNEMENT -
TRANSMISSION A HUIT
VITESSES****AVERTISSEMENT !**

Immobilisez toujours votre véhicule en serrant entièrement le frein à main avant d'activer le déverrouillage de stationnement manuel. L'activation du déverrouillage de stationnement manuel permet à votre véhicule de rouler s'il n'est pas immobilisé par le frein à main ou par une fixation correcte à un véhicule tracteur. L'activation du déver-

AVERTISSEMENT ! (Suite)

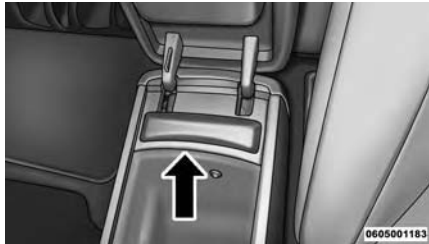
rouillage de stationnement manuel sur un véhicule non sécurisé peut causer des blessures graves voire mortelles aux personnes se trouvant à l'intérieur ou à proximité du véhicule.

Pour pousser ou remorquer le véhicule quand il est impossible de sortir la transmission de la position P (stationnement) (p. ex. en cas de batterie déchargée), un déverrouillage de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le déverrouillage de stationnement manuel :

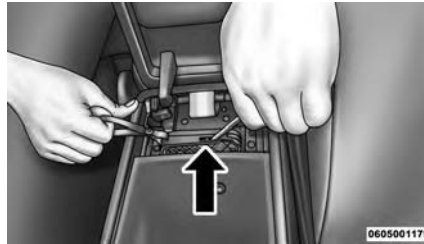
1. Ouvrez la console centrale et localisez le couvercle de déverrouillage de stationnement manuel. Déposez-le en le déboîtant des charnières de la console.

(Suite)



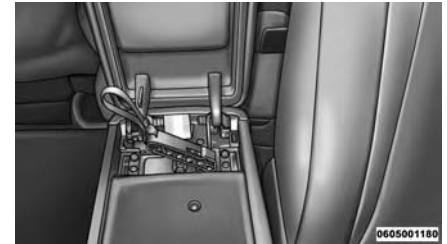
Couvercle de déverrouillage de stationnement manuel

2. A l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, poussez le loquet en métal vers la bride d'attache.



Loquet de déverrouillage

3. Le loquet en métal étant ouvert, tirez sur la bride d'attache vers le haut jusqu'à ce qu'elle émette un déclic et se libère de la position P (stationnement).



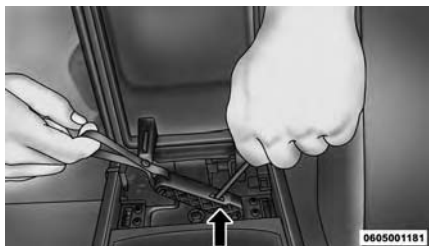
Position déverrouillée

REMARQUE :

Pour empêcher tout déplacement intempes-tif du véhicule, serrez fermement le frein à main.

Pour désengager le levier de déverrouillage de stationnement manuel :

1. Pour désengager le levier de déverrouillage de stationnement manuel, tirez vers le haut en poussant le loquet de déverrouillage vers l'at-tache pour déverrouiller le levier.



Loquet de déverrouillage

2. Une fois que la tension a été relâchée et que le levier a été déverrouillé, veillez à le ranger correctement et à ce qu'il soit correctement verrouillé.



Position rangée

REMARQUE :
Veillez à bien remettre en place le couvercle en l'enclenchant correctement.

REMORQUAGE D'UN VEHICULE EN PANNE

Cette section décrit les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse commerciale. Si la transmission et le groupe motopropulseur sont opérationnels, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme décrit du chapitre « Remorquage de loisir » du chapitre « Démarrage et conduite ».

REMARQUE :

Il est nécessaire de mettre les véhicules équipés du système Quadra-Lift™ en mode Transport avant de les attacher (depuis la caisse) sur une remorque ou un camion à plateau. Référez-vous à la section Quadra-Lift™ pour plus d'informations. Si le véhicule ne peut pas être abaissé au niveau de stationnement (par exemple, le moteur ne tourne pas), les attaches doivent être fixées aux essieux (et non pas à la caisse). Le non-respect de ces instructions peut générer des codes de défaut et/ou une tension incorrecte des attaches.

| Condition de remorquage | Roues soulevées du sol | Modèles 2RM | Modèles 4RM |
|---|------------------------|--|--|
| Remorquage à plat | AUCUNE | <p>Si la transmission est fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission en position N (point mort) • Vitesse max. 48 km/h (30 mph) • Distance max. 48 km (30 miles) | <p>Référez-vous aux instructions du chapitre « Remorquage de loisir » sous « Démarrage et fonctionnement ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission en position P (stationnement) • Boîte de transfert en position N (point mort) • Remorquer en marche avant |
| Levage de roue ou chariot de remorquage | Avant | Autorisé | NON AUTORISE |
| | Arrière | | NON AUTORISE |
| Plateau | TOUTES | MEILLEURE METHODE | MEILLEURE METHODE |

Vous devez utiliser un équipement de remorquage ou de levage adéquat pour protéger votre véhicule des dommages. Utilisez uniquement les barres de remorquage et autres équipements prévus à cet effet, en suivant les instructions du constructeur. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez une barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage sur les parties structurelles principales de votre véhicule et non sur les pare-chocs ou supports associés. Les lois nationales

et locales relatives au remorquage des véhicules doivent être respectées.

Si vous devez utiliser des accessoires tels que l'essuie-glace ou le dégivreur, etc. en étant remorqué, la clé doit être placée en position ON/RUN (en fonction/marche) et non en position ACC (accessoires).

Si la batterie du véhicule est déchargée, référez-vous à la section « Déverrouillage de stationnement manuel » de cette section pour savoir comment sortir la transmission de la

position P (stationnement) en vue du remorquage.

ATTENTION !

N'utilisez pas d'élingue lors d'un remorquage. Lors de la fixation du véhicule sur un camion à plateau, n'utilisez pas les éléments de suspension avant ou arrière comme points de fixation. Un remorquage incorrect pourrait endommager votre véhicule.

Sans le porte-clés

Faites preuve de prudence lors du remorquage d'un véhicule dont le commutateur d'allumage occupe la position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction). En l'absence de porte-clés, la seule méthode de remorquage approuvée est le remorquage sur camion à plateau. Un équipement de remorquage correct est nécessaire pour éviter d'endommager le véhicule.

Modèles à deux roues motrices

Le constructeur recommande que le remorquage de votre véhicule soit effectué avec ses quatre roues **soulevées du sol** à l'aide d'une remorque-plateau.

Si vous ne disposez pas d'un camion à plateau et que la transmission est opérationnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) dans les conditions suivantes :

- Référez-vous à la rubrique « Déverrouillage de stationnement manuel » de cette section pour quitter la position N (point mort) lorsque le moteur est éteint.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mph). Référez-vous à la

rubrique « Déverrouillage de stationnement manuel » de cette section pour placer la transmission dans la position N (point mort).

- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 48 km (30 miles).

Si la transmission n'est pas fonctionnelle, ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mph) ou à une distance supérieure à 48 km (30 miles), remorquez le véhicule avec les roues arrière **relevées** du sol. Le remorquage du véhicule sur un plateau, avec les roues avant relevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage ou (en utilisant un stabilisateur de volant adéquat pour maintenir les roues avant dans la position droite) avec les roues arrière haussées et les roues avant par terre sont des méthodes acceptables.

ATTENTION !

Le non-respect des exigences ci-dessus peut endommager gravement la transmission. Les dommages découlant d'un remorquage incorrect ne sont pas couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

Modèles à traction intégrale

Le constructeur recommande un remorquage avec toutes les roues **DECOLLEES** du sol. Le remorquage du véhicule sur un plateau ou avec l'avant ou l'arrière du véhicule relevé et l'autre côté sur un chariot sont des méthodes acceptables.

Si aucun camion à plateau n'est disponible et que la boîte de transfert est opérationnelle, les véhicules **équipés d'une boîte de transfert deux vitesses** peuvent être remorqués (dans la direction avant, avec **TOUTES** les roues au sol) **SI** la boîte de transfert est en position N (point mort) et la transmission en position **P (stationnement)**. Référez-vous à « Remorquage de loisir » du chapitre « Démarrage et conduite » pour des instructions détaillées.

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert à une vitesse n'ont pas de position N (point mort). Par conséquent, il **faut** les remorquer avec les quatre roues **relevées** du sol.

ATTENTION !

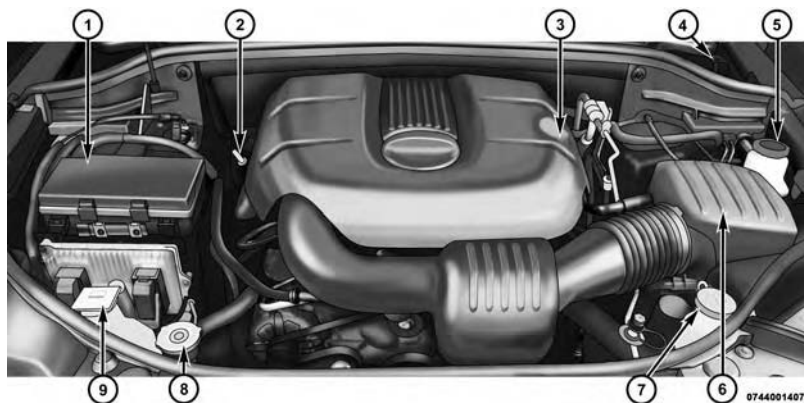
- Ne faites pas remorquer le véhicule avec les roues avant ou arrière levées. Si vous soulevez les roues avant ou arrière lors d'un remorquage, ceci provoquera des dommages internes de la transmission ou de la boîte de transfert.
- Remorquer ce véhicule sans tenir compte des exigences ci-dessus peut endommager gravement la transmission et/ou la boîte de transfert. Les dommages découlant d'un remorquage incorrect ne sont pas couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

MAINTENANCE

- COMPARTIMENT MOTEUR - 3.6L329
- COMPARTIMENT MOTEUR — 5.7L330
- COMPARTIMENT MOTEUR - 3.0L DIESEL331
- SYSTEME DIAGNOSTIQUE INTEGRE (OBD II)332
- PIECES DE RECHANGE332
- METHODES D'ENTRETIEN332
 - Huile moteur – Moteurs essence333
 - Huile moteur - Moteur diesel335
 - Huiles moteur synthétiques335
 - Additifs d'huile moteur335
 - Comment se débarrasser de l'huile moteur et des filtres à huile usagés ?335
 - Filtre à huile moteur335
 - Filtre à air moteur336
 - Batterie sans entretien336
 - Entretien du climatiseur337
 - Graissage des mécanismes de la carrosserie338
 - Balais d'essuie-glace avant339
 - Appoint de liquide lave-glace340

| | |
|---|------|
| • Circuit d'échappement | .340 |
| • Circuit de refroidissement | .342 |
| • Système de freinage | .346 |
| • Liquide de pont avant/arrière | .347 |
| • Boîte de transfert | .348 |
| • Transmission automatique | .348 |
| • Entretien extérieur et protection anticorrosion | .350 |
| • FUSIBLES | .353 |
| • CENTRE DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE | .353 |
| • ENTREPOSAGE DU VEHICULE | .358 |
| • REMPLACEMENT DES AMPOULES | .359 |
| • REMPLACEMENT DES AMPOULES | .360 |
| • Projecteurs à décharge haute intensité (HID) – Selon l'équipement | .360 |
| • Projecteurs à halogène – Selon l'équipement | .360 |
| • Clignotant avant | .361 |
| • Feux antibrouillard avant | .361 |
| • Feux arrière, feux stop et clignotants | .361 |
| • Feu arrière monté sur le hayon arrière | .362 |
| • Feu stop central monté en hauteur (CHMSL) | .363 |
| • Lampe de plaque d'immatriculation arrière | .363 |
| • CAPACITE DES RESERVOIRS | .364 |
| • LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIECES D'ORIGINE | .365 |
| • Moteur | .365 |
| • Châssis | .366 |

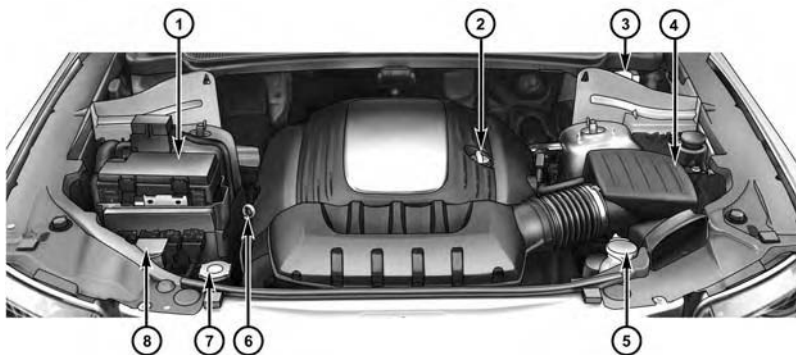
COMPARTIMENT MOTEUR - 3.6L



- 1 - Centre de distribution électrique (fusibles)
- 2 - Jauge d'huile moteur
- 3 - Remplissage d'huile moteur
- 4 - Réservoir de liquide de frein
- 5 - Réservoir de liquide de direction assistée

- 6 - Filtre à air
- 7 - Réservoir de liquide lave-glace
- 8 - Bouchon à pression du liquide de refroidissement (radiateur)
- 9 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

COMPARTIMENT MOTEUR — 5.7L

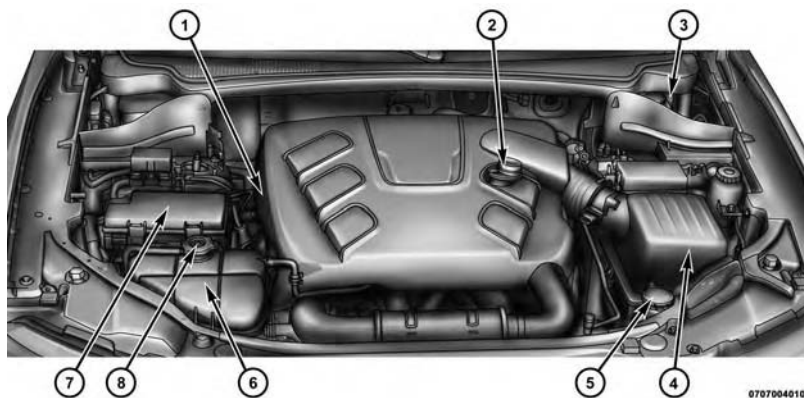


071474393

- 1 - Centre de distribution électrique
- 2 - Remplissage d'huile moteur
- 3 - Réservoir de liquide de frein
- 4 - Filtre à air

- 5 - Réservoir de liquide lave-glace
- 6 - Jauge d'huile moteur
- 7 - Bouchon à pression du liquide de refroidissement (radiateur)
- 8 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

COMPARTIMENT MOTEUR - 3.0L DIESEL



- 1 - Jauge d'huile moteur
- 2 - Remplissage d'huile moteur
- 3 - Réservoir de liquide de frein
- 4 - Filtre à air moteur

- 5 - Réservoir de liquide lave-glace
- 6 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 7 - Centre de distribution électrique (fusibles)
- 8 - Bouchon à pression du liquide de refroidissement du moteur

SYSTEME DIAGNOSTIQUE INTEGRE (OBD II)

Votre véhicule est équipé d'un système d'auto-diagnostic perfectionné appelé OBD II. Ce système surveille le circuit antipollution, le moteur et les commandes de la transmission automatique. Quand ces systèmes fonctionnent correctement, votre véhicule offre un rendement optimal et une consommation de carburant minimale et est conforme aux normes antipollution.

Si l'un de ces systèmes exige une intervention, le système OBD II allume le témoin de panne (MIL). Il mémorise également des codes de défaut et d'autres informations pour faciliter les réparations par le technicien. Bien que votre véhicule puisse généralement rouler sans être remorqué, consultez au plus vite votre concessionnaire agréé pour une intervention.

ATTENTION !

- Une conduite prolongée avec le témoin de panne allumé peut endommager davantage le système antipollution. Cela peut également affecter la consommation de carburant et la maniabilité. Une intervention est requise avant d'effectuer tout essai antipollution.
- Si le témoin de panne (MIL) clignote alors que le moteur tourne, des dommages importants du convertisseur catalytique et une perte de puissance se produiront à brève échéance. Une intervention immédiate s'impose.

PIECES DE RECHANGE

Utilisez des pièces d'origine MOPAR® pour toute intervention d'entretien normale ou de réparation afin de préserver les performances de votre véhicule. Les dommages et les pannes dus à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine MOPAR® lors des interventions d'en-

retien et de réparation ne sont pas couverts par la garantie du fabricant.

METHODES D'ENTRETIEN

Les pages suivantes décrivent les opérations d'entretien **obligatoires** établies par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

Outre les éléments d'entretien spécifiés dans le programme d'entretien fixe, d'autres composants peuvent nécessiter un entretien ou un remplacement.

ATTENTION !

- Faute d'entretenir correctement votre véhicule, de le réparer quand cela est nécessaire et de le soumettre à un entretien régulier, vous risquez d'avoir à effectuer des réparations plus coûteuses, d'endommager d'autres composants ou de nuire aux performances du véhicule. Faites immédiatement examiner toute panne potentielle par un concessionnaire agréé ou un centre de réparation qualifié.

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Votre véhicule a été construit avec des liquides améliorés qui protègent la performance et la durabilité de votre véhicule, tout en prolongeant les intervalles d'entretien. N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans ces composants, car ces produits peuvent endommager votre moteur, votre transmission, votre direction assistée ou votre climatisation. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs. Si un rinçage est nécessaire en raison d'une panne d'un composant, utilisez uniquement le liquide spécifié pour la procédure de rinçage.

Huile moteur – Moteurs essence**Vérification du niveau d'huile**

Une lubrification correcte du moteur nécessite un niveau d'huile suffisant. C'est cinq minutes après l'arrêt d'un moteur complètement ré-

chauffé, ou le matin avant de démarrer, que l'indication de la jauge est la plus précise.

Une vérification plus précise du niveau d'huile est obtenue lorsque le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Maintenez le niveau d'huile dans la plage de niveau de sécurité (SAFE). Ajoutez 0,95 litre (1 quart) d'huile lorsque le niveau est au bas de la plage de niveau de sécurité (SAFE) pour revenir en haut de la plage de niveau de sécurité (SAFE).

ATTENTION !

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter peut provoquer une aération ou une perte de pression d'huile. Ceci peut endommager le moteur.

Vidange de l'huile moteur

Reportez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix de l'huile moteur - Catégories autres que ACEA

Pour des performances et une protection maximales quelles que soient les conditions de fonctionnement, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur MOPAR® SAE 5W-20 certifiée API, conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-6395.

Symbole d'identification d'huile moteur API



Ce symbole signifie que l'huile a été certifiée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande uniquement les huiles moteur certifiées API.

ATTENTION !

N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre huile moteur car ils peuvent endommager le moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

Choix de l'huile moteur - Catégories ACEA

Pour les pays qui utilisent les catégories d'huile européennes ACEA pour les huiles de remplissage d'entretien, nous recommandons l'utilisation des huiles moteur 5W-20 conformes aux exigences ACEA C3.

Viscosité de l'huile moteur - Moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 5W-20 est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation de carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique également la viscosité d'huile recommandée pour votre moteur. Pour obtenir des informations relatives à l'emplacement du bouchon

de remplissage d'huile moteur, référez-vous à l'illustration "Compartment moteur" dans cette section.

REMARQUE :

L'huile moteur SAE 5W-30 approuvée Fiat 9.55535-S1 ou Fiat 9.55535-S3 peut être utilisée quand l'huile moteur SAE 5W-20 conforme aux exigences MS-6395 n'est pas disponible.

Viscosité de l'huile moteur – Moteur 5.7L

L'huile moteur SAE 5W-20 est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation de carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique également la viscosité d'huile recommandée pour votre moteur. Pour obtenir des informations relatives à l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, référez-vous à l'illustration "Compartment moteur" dans cette section.

REMARQUE :

L'huile moteur SAE 5W-30 approuvée Fiat 9.55535-S1 ou Fiat 9.55535-S3 peut être utilisée quand l'huile moteur SAE 5W-20 conforme aux exigences MS-6395 n'est pas disponible.

Huile moteur - Moteur diesel

Choix de l'huile moteur

Pour des performances et une protection optimales dans toutes les conditions de fonctionnement, le constructeur vous recommande d'utiliser l'huile moteur synthétique à faible teneur en cendres SAE 5W-30 conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler-MS-11106 et de l'ACEA C3.

Viscosité de l'huile moteur

ATTENTION !

Votre véhicule est équipé d'un moteur diesel à technologie avancée et d'un dispositif antipollution conçu pour limiter la quantité d'émissions de particules diesel relâchées

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

dans l'atmosphère. La durabilité de votre moteur et la durée de vie de ce filtre à particules diesel dépendent fortement de l'utilisation de l'huile moteur correcte.

L'huile moteur SAE 5W-30 (huile synthétique à faible teneur en cendres) est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation de carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique également la viscosité d'huile recommandée pour votre moteur. Pour plus d'informations sur l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, reportez-vous à la section "Compartiment moteur" du chapitre "Entretien".

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques pourvu que les exigences en matière de qualité d'huile soient satisfaites et que les intervalles d'entretien recommandés pour le remplacement de l'huile et du filtre soient respectés.

Additifs d'huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de tout additif (autres que les colorants de détection de fuite) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit sophistiqué et ses performances peuvent être détériorées par l'usage d'additifs.

Comment se débarrasser de l'huile moteur et des filtres à huile usagés ?

Débarressez-vous des huiles et des filtres à huile usagés avec discernement. Les huiles et filtres usagés mis au rebut sans discernement peuvent nuire à l'environnement. Consultez votre concessionnaire agréé, votre station-service ou l'instance gouvernementale compétente pour savoir où et comment vous débarrasser de l'huile et des filtres usagés en toute sécurité dans votre région.

Filtre à huile moteur

Le filtre à huile moteur doit être remplacé à chaque vidange d'huile.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs du constructeur sont équipés de filtres à huile sur circuit principal jetables. Utili-

sez un filtre de ce type lors du remplacement. La qualité des filtres de rechange est très inégale. Choisissez uniquement des filtres de haute qualité pour obtenir la meilleure efficacité. Les filtres à huile moteur MOPAR® préconisés sont des filtres de haute qualité.

Filtre à air moteur

Reportez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT !

Le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) peut offrir une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) sauf pendant une réparation ou un entretien. Personne ne peut se trouver près du compartiment moteur lors du démarrage du véhicule dont le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) est déposé. Elles pourraient être grièvement blessées.

Choix du filtre à air moteur

La qualité des filtres à air moteur de rechange varie considérablement. Choisissez uniquement des filtres de haute qualité pour obtenir la meilleure efficacité. Les filtres à air moteur MOPAR® recommandés sont des filtres de haute qualité.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. N'ajoutez jamais d'eau ; n'effectuez aucun entretien.

AVERTISSEMENT !

- L'électrolyte contient un acide corrosif qui peut brûler et aveugler. Veillez à ne pas le laisser entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne vous penchez pas sur la batterie pour fixer les pinces de câble. En cas de projection d'acide sur les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grandes eaux. Référez-vous à « Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire »

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

dans « En cas d'urgence » pour plus d'informations.

- Les gaz de batterie sont inflammables et explosifs. N'approchez ni flamme ni étincelle de la batterie. N'utilisez pas de batterie auxiliaire ni autre aucune source d'alimentation d'une tension supérieure à 12 V. Les pinces de câble ne doivent pas se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses et tous les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés au plomb. Lavez-vous les mains après toute manipulation.

ATTENTION !

- Lors du placement des câbles sur la batterie, il est essentiel de fixer le câble positif à la borne positive et le câble négatif à la borne négative. La polarité des bornes de batterie (+) et (-) est marquée sur le boîtier de la batterie. Les pinces de câble doivent être serrées sur les bornes et exemptes de corrosion.
- Si un « chargeur rapide » est utilisé lorsque la batterie est dans le véhicule, déconnectez les deux câbles de batterie avant de connecter le chargeur à la batterie. N'utilisez pas de chargeur rapide pour fournir une tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour optimiser son rendement, votre système de climatisation doit être inspecté au début de chaque été par un concessionnaire agréé. Cette révision doit consister à nettoyer les ailettes du condenseur et à vérifier le bon fonctionnement du système. La tension de la cour-

roie d'entraînement doit également être vérifiée.

ATTENTION !

N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre système de climatisation car ils peuvent endommager les composants de votre système de climatisation. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez que des réfrigérants et lubrifiants de compresseur approuvés par le constructeur pour votre système de climatisation. Certains liquides de refroidissement non approuvés sont inflammables et peuvent entraîner un risque d'explosion et de blessures. D'autres produits peuvent causer la défaillance du système et entraîner des réparations coûteuses.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Le système de climatisation contient un réfrigérant sous haute pression. Les interventions d'appoint ou de réparation qui impliquent le débranchement des conduites sont du ressort exclusif d'un technicien qualifié sous peine de blessures ou d'endommagement du système.

REMARQUE :

Utilisez uniquement des mastics, des produits de colmatage, des conditionneurs de joint, de l'huile de compresseur et des réfrigérants approuvés par le fabricant pour une utilisation dans le système de climatisation.

Récupération et recyclage du réfrigérant

Le réfrigérant R-134a est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'agence américaine pour la protection de l'environnement, sans danger pour la couche d'ozone. Néanmoins, le constructeur recommande que les interventions sur la climatisation soient exécutées par l'atelier de réparation d'un concessionnaire agréé ou

d'autres ateliers qui utilisent du matériel de récupération et de recyclage.

REMARQUE :

Utilisez uniquement des mastics, des produits de colmatage, des conditionneurs de joint, de l'huile de compresseur et des réfrigérants approuvés par le fabricant pour une utilisation dans le système de climatisation.

Filter à air de la climatisation

Reportez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT !

Ne déposez pas le filtre à air de climatisation lorsque la soufflerie fonctionne, sous peine de vous blesser.

Le filtre à air de climatisation se trouve dans l'entrée d'admission d'air frais, derrière la boîte à gants. Exécutez la procédure suivante pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et videz-la entièrement.

2. Appuyez de chaque côté de la boîte à gants et abaissez la porte.

3. Faites pivoter la boîte à gants vers le bas.

4. Désengagez les deux pattes de retenue fixant le couvercle du filtre sur le boîtier HVAC et déposez le couvercle.



Remplacement du filtre à air de climatisation

5. Déposez le filtre à air de climatisation en le tirant hors du boîtier.

6. Posez le filtre à air de climatisation avec la flèche du filtre pointant vers le plancher. Lors de la pose du couvercle du filtre, vérifiez que les pattes de retenue engagent complètement le couvercle.

ATTENTION !

Le filtre à air de climatisation porte une flèche indiquant le sens du débit d'air dans le filtre. Ne pas poser le filtre correctement entraînera un remplacement plus fréquent de celui-ci.

7. Faites pivoter la porte de la boîte à gants en position.

Graissage des mécanismes de la carrosserie

Les serrures et tous les points de pivot de la caisse, dont des éléments tels que les glissières de siège, les cylindres et les points de pivot des charnières de porte, les charnières du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être périodiquement lubrifiés avec une graisse à base de lithium telle que MOPAR®

Spray White Lube pour garantir un fonctionnement silencieux et facile et assurer la protection contre la rouille et l'usure. Essayez les pièces et éliminez-en la rouille et la poussière avant tout graissage. Après le graissage, essuyez l'excédent de lubrifiant. Vérifiez tout particulièrement le fonctionnement des organes de verrouillage du capot. Nettoyez et lubrifiez le loquet, le mécanisme de déverrouillage et le crochet de sûreté lors des interventions dans le compartiment moteur.

Lubrifiez le barillet des serrures extérieures deux fois par an, si possible en automne et au printemps. Appliquez une petite quantité de lubrifiant de qualité supérieure telle que MO-PAR® Lock Cylinder Lubricant directement dans le barillet de serrure.

Balais d'essuie-glace avant

Nettoyez régulièrement les lames de caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise avec une éponge ou un chiffon doux et un nettoyant doux non abrasif. Vous éliminerez ainsi les accumulations de sel ou de saleté.

Ne prolongez pas le fonctionnement des essuie-glaces quand le pare-brise est sec, sous

peine d'endommager les balais. Humidifiez toujours un pare-brise sec au moyen du lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour éliminer les traces de sel ou de saleté.

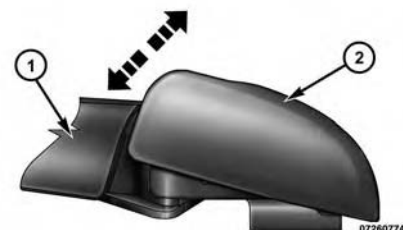
Évitez d'utiliser les essuie-glaces pour éliminer le givre ou le gel du pare-brise. Les balais d'essuie-glace ne doivent jamais entrer en contact avec des produits pétroliers tels que l'huile moteur, l'essence, etc.

REMARQUE :

La durée de vie des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Une mauvaise performance des balais d'essuie-glace peut se traduire par des broutages, des marques, des traces d'eau ou des endroits qui restent mouillés. Si l'une de ces situations se présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les si nécessaire.

Dépose/Pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Soulevez le capuchon du pivot situé sur le bras de l'essuie-glace arrière. Le balai de l'essuie-glace ne sera ainsi plus en contact avec la vitre du hayon.



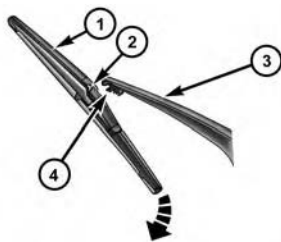
- 1 - Bras de l'essuie-glace
2 - Capuchon du pivot

REMARQUE :

Le bras de l'essuie-glace arrière ne peut être entièrement soulevé qu'après que le capuchon du pivot a été soulevé.

2. Soulevez le bras de l'essuie-glace arrière pour soulever le balai de l'essuie-glace de la vitre du hayon.

3. Saisissez le bas du balai de l'essuie-glace et tournez-le vers l'avant pour déboîter la broche du pivot de balai du porte-balai de l'essuie-glace.



072607742

- 1 - Balai de l'essuie-glace
- 2 - Broche du pivot de balai
- 3 - Bras de l'essuie-glace
- 4 - Porte-balai de l'essuie-glace

4. Posez la broche du pivot de balai de l'essuie-glace dans le porte-balai à l'extrémité du bras de l'essuie-glace. Appuyez ensuite fermement sur le balai de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'emboîte.

5. Abaissez le balai de l'essuie-glace et emboîtez le capuchon du pivot.

Appoint de liquide lave-glace

Sur les véhicules équipés d'un centre électronique d'information du véhicule (EVIC), le bas niveau de liquide lave-glace est affiché. Lorsque le capteur détecte un niveau de liquide bas, le symbole de pare-brise s'allume sur l'écran graphique du véhicule et le message "WASHER FLUID LOW" (bas niveau de liquide lave-glace) s'affiche.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant et de lave-glace arrière est partagé. Le réservoir de liquide est situé dans le compartiment moteur ; veillez à vérifier le niveau de liquide à intervalles réguliers. Remplissez le réservoir avec du solvant pour liquide de lave-glace seulement (pas d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, prélevez un peu de liquide lave-glace sur un chiffon ou une serviette et nettoyez les balais d'essuie-glace, ceci aidera le fonctionnement des balais d'essuie-glace. Pour prévenir le gel de votre circuit de lave-glace par temps froid, choisissez une solution ou un mélange adapté aux plages

de température de votre région. Cette information se trouve sur la plupart des réservoirs de liquide de lave-glace.

AVERTISSEMENT !

Les solvants pour lave-glace disponibles sur le marché sont inflammables. Ces produits peuvent prendre feu et vous brûler. La prudence est de rigueur lors du remplissage ou lorsque du liquide lave-glace se trouve à proximité.

Circuit d'échappement

Un entretien adéquat du circuit d'échappement constitue la meilleure protection contre l'infiltration d'oxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans le bruit de l'échappement ou si des fumées sont détectées dans l'habitacle ou encore en cas de dommages au soubassement ou à l'arrière du véhicule, faites contrôler l'ensemble du circuit d'échappement et des pièces voisines par un technicien agréé afin de vérifier l'absence de pièces cassées, endommagées, détériorées ou

déplacées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent causer des infiltrations de gaz d'échappement dans l'habitacle. En outre, faites examiner le circuit d'échappement chaque fois que le véhicule est levé en vue d'un graissage ou d'une vidange. Effectuez les remplacements nécessaires.

AVERTISSEMENT !

- Les gaz d'échappement peuvent blesser ou tuer. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre conscience et même vous empoisonner. Pour éviter d'inhaler du CO, référez-vous à la section « Conseils de sécurité/Gaz d'échappement » du chapitre « Avant de prendre la route » pour plus d'informations.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Si vous stationnez au-dessus de matières combustibles alors que le circuit d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Ces matières peuvent être de l'herbe ou des feuilles sèches qui entrent en contact avec le circuit d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas dans des endroits où le circuit d'échappement risque d'entrer en contact avec une matière combustible quelconque.

ATTENTION !

- Le convertisseur catalytique exige l'usage exclusif de carburant sans plomb. L'essence au plomb détruit l'efficacité du catalyseur en tant que dispositif antipollution, peut réduire gravement le rendement du moteur et l'endommager fortement.

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

- Un véhicule qui fonctionne mal peut endommager le convertisseur catalytique. Si le moteur présente des signes de défaillance (ratés, perte de puissance), faites réparer votre véhicule sans tarder. Rouler avec un véhicule défaillant peut entraîner la surchauffe du convertisseur et d'éventuels dommages au convertisseur et au véhicule.

Dans des conditions normales de fonctionnement, le convertisseur catalytique ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il est important que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter qu'il ne se détériore.

REMARQUE :

Une altération intentionnelle du circuit antipollution peut vous exposer à des poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de métal chaud peut suggérer une surchauffe anormale

du catalyseur. Si cela se produit, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez le refroidir. Demandez alors une intervention immédiate, comprenant un réglage conforme aux spécifications du constructeur.

Pour réduire les risques d'endommagement du convertisseur catalytique :

- N'arrêtez pas le moteur et ne coupez pas le contact quand la transmission est en prise et que le véhicule roule.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule.
- Ne laissez pas le moteur tourner longtemps au ralenti avec des fils de bougie débranchés ou enlevés, comme dans les essais de diagnostic ou en cas de défaillance ou de ralenti difficile.

Circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT !

Le liquide de refroidissement du moteur (antigel) et la vapeur s'échappant du radiateur

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

sont très chauds et peuvent causer de graves brûlures. Si vous voyez de la vapeur ou entendez un bruit de vapeur s'échappant de sous le capot, attendez le refroidissement du radiateur pour ouvrir le capot. Ne tentez jamais d'ouvrir un bouchon à pression de circuit de refroidissement quand le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Contrôle du liquide de refroidissement du moteur

Contrôlez la protection du liquide de refroidissement (antigel) du moteur tous les 12 mois (si possible avant l'apparition des gelées). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale, le circuit devrait être vidangé, rincé, et rempli d'un liquide de refroidissement OAT frais (conforme à MS-12106) par un concessionnaire agréé. Vérifiez s'il n'y a pas d'accumulation d'insectes, de feuilles, etc. sur l'avant du condenseur de climatisation. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant de l'eau verticalement sur la surface du condenseur.

Vérifiez les flexibles du circuit de refroidissement du moteur pour voir si le caoutchouc est friable, craquelé, déchiré ou coupé, ainsi que le couple de serrage du raccord au vase d'expansion de liquide de refroidissement et au radiateur. Vérifiez l'absence de fuites dans l'ensemble du circuit.

Le moteur arrêté et à température normale de fonctionnement, vérifiez l'étanchéité du bouchon à soupape de pression du système de refroidissement en soutirant une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) par le robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon assure une étanchéité correcte, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) s'écoule à partir du vase d'expansion. **N'OUVREZ PAS LE BOUCHON A PRESSION DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT SI LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement - Vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, nettoyez et rincez le circuit avec du liquide de refroidissement (antigel) OAT

conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106.

Référez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix du liquide de refroidissement

Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

ATTENTION !

- Mélanger des liquides de refroidissement du moteur (antigel) autres que le liquide de refroidissement du moteur (antigel) OAT (Organic Additive Technology) spécifié peut endommager le moteur et altérer sa protection anticorrosion. Le liquide de refroidissement du moteur à technologie d'additif organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec le liquide de refroidissement du moteur (antigel) à technologie d'additif organique hybride (HOAT) ni avec aucun liquide de refroidissement du moteur

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

(antigel) « généralement compatible ». Si un liquide de refroidissement du moteur (antigel) non-OAT est introduit dans le circuit de refroidissement dans une situation d'urgence, il doit être rincé avec du liquide de refroidissement OAT et remplacé par le liquide de refroidissement du moteur (antigel) OAT spécifié le plus tôt possible.

- N'utilisez pas d'eau pure ou de liquides de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'additifs antirouille ou de produits antirouille qui pourraient être incompatibles avec le liquide de refroidissement du radiateur et risqueraient d'obscurcir celui-ci.
- Ce véhicule n'a pas été conçu pour l'utilisation de liquides de refroidissement du moteur (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur (antigel) à base de propylène glycol est déconseillée.

Appoint de liquide de refroidissement

Votre véhicule a été conçu avec un liquide de refroidissement du moteur amélioré (liquide de refroidissement OAT conforme MS-12106) qui permet des intervalles d'entretien prolongés. Ce liquide de refroidissement du moteur (antigel) peut être utilisé pendant dix ans ou 240 000 km (150 000 miles) avant de devoir être remplacé. Pour empêcher la réduction de ces intervalles d'entretien prolongés, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement du moteur (liquide de refroidissement OAT conforme MS-12106) pendant toute la durée de vie de votre véhicule.

Veillez réexaminer ces recommandations pour l'utilisation du liquide de refroidissement du moteur (antigel) avec technologie d'additif organique (OAT) conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106. Appoint de liquide de refroidissement du moteur (antigel) :

- Nous recommandons d'utiliser l'antigel/liquide de refroidissement MOPAR® formule OAT (technologie d'additif organique) 10 ans/150 000 miles conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106.

- Préparez une solution contenant un minimum de 50 % de liquide de refroidissement du moteur OAT conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106 et de l'eau distillée. Utilisez de plus fortes concentrations (sans toutefois dépasser 70 %) si des températures inférieures à $-37\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-34\text{ }^{\circ}\text{F}$) sont prévues.
- Utilisez uniquement de l'eau très pure telle que de l'eau distillée ou déminéralisée en mélangeant la solution eau/liquide de refroidissement du moteur (antigel). Une eau de qualité médiocre réduirait la protection anticorrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Le propriétaire du véhicule est responsable du maintien du niveau correct de protection anti-gel, en fonction du climat des régions parcourues.

REMARQUE :

Le mélange de types de liquide de refroidissement du moteur (antigel) n'est pas recommandé et peut entraîner des dommages dans le circuit de refroidissement. Vidangez, rincez et remplissez à nouveau le circuit le plus rapidement possible pour éviter tout dommage en cas de mélange de types de liquide de refroidissement en urgence.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour éviter les fuites de liquide de refroidissement du moteur (antigel) et pour garantir que ce liquide retourne au radiateur depuis le vase d'expansion.

En cas d'accumulation de corps étrangers, nettoyez le bouchon et son pourtour.

AVERTISSEMENT !

- La mention « DO NOT OPEN HOT » (BRULANT : NE PAS OUVRIR) sur le bouchon à soupape de pression du circuit de refroidissement constitue une mise en garde. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement du moteur (antigel) quand le moteur est en surchauffe. N'ouvrez jamais le bouchon pour faire refroidir un moteur surchauffé. Un circuit de refroidissement chaud est sous pression. Ne débouchez pas le radiateur quand le circuit est chaud ou sous pression sous peine d'être ébouillanté.
- N'utilisez pas d'autre bouchon à pression que celui spécifié pour votre véhicule. Vous pourriez vous blesser ou endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement moteur usagé

La mise au rebut du liquide de refroidissement du moteur (antigel) à base d'éthylène glycol est réglementée. Adressez-vous aux autorités lo-

cales pour connaître la réglementation. Pour en éviter l'ingestion par un animal ou un enfant, ne conservez pas ce liquide dans des récipients ouverts et évitez de le laisser s'étaler sous forme de flaques sur le sol. S'il est ingéré par un enfant ou un animal domestique, appelez immédiatement les services d'urgence. Nettoyez tout déversement dès qu'il se produit.

Niveau du liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est visible à travers le vase d'expansion, permettant une vérification rapide. Lorsque le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le vase d'expansion doit se situer entre les limites indiquées sur le vase.

Normalement, le radiateur reste plein. Il est superflu de retirer le bouchon du radiateur, excepté pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement du moteur (antigel) ou pour remplacer ce dernier. Avisez-en le technicien de maintenance. Tant que la température de fonctionnement du moteur est satisfaisante, une vérification mensuelle du niveau du vase d'expansion suffit.

Lorsqu'il est nécessaire de rajouter du liquide de refroidissement moteur (antigel) pour maintenir le niveau correct, vous ne devez verser dans le vase d'expansion que du liquide de refroidissement OAT répondant aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106. Ne remplissez pas le vase outre mesure.

Important

REMARQUE :

Lorsque votre véhicule est arrêté après quelques miles/kilomètres, vous pouvez constater la présence de vapeur s'échappant de l'avant du compartiment moteur. Il s'agit habituellement de la vaporisation de l'humidité extérieure accumulée sur le radiateur, due à la pluie ou la neige, lors de l'ouverture du thermostat qui permet au liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud d'entrer dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne révèle pas de fuites du radiateur ou d'une durite, vous pouvez reprendre la route en toute sécurité. La vapeur se dissipe rapidement.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion du liquide de refroidissement.

- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement. Si du liquide de refroidissement du moteur (antigel) doit être ajouté, le liquide dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement doit aussi être protégé contre le gel.
- Si des ajouts fréquents de liquide de refroidissement du moteur (antigel) sont exigés, la pression du circuit de refroidissement doit être contrôlée pour s'assurer de l'absence de fuites.
- Maintenez la concentration de liquide de refroidissement du moteur (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement OAT (conforme MS-12106) et utilisez de l'eau distillée pour maintenir une protection anticorrosion correcte de votre moteur, qui contient des composants en aluminium.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion du liquide de refroidissement ne sont pas enroulés ou bouchés.

- La face avant du radiateur doit rester propre. Si votre véhicule est équipé de la climatisation, l'avant du condenseur doit rester propre.
- Un même thermostat sert en toutes saisons. Si un remplacement est nécessaire, remplacez-le **UNIQUEMENT** par un thermostat de type correct. Des thermostats différents peuvent réduire le rendement du liquide de refroidissement du moteur (antigel), augmenter la consommation de carburant et les émissions polluantes.

Système de freinage

Tous les organes du circuit de freinage doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer de l'efficacité des freins. Reportez-vous au "Programme d'entretien" pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT !

En maintenant le pied sur la pédale de frein, vous risquez de provoquer une panne des

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

freins et une possible collision. En roulant avec le pied sur la pédale de frein, vous risquez de surchauffer les freins, d'user les garnitures et d'endommager les freins. Vous risquez alors de ne plus disposer de la capacité totale de freinage en cas d'urgence.

Vérification de niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors des interventions dans le compartiment moteur ou immédiatement si le témoin de frein indique la défaillance du système.

Le maître-cylindre de frein a un réservoir en plastique. Sur le côté extérieur du réservoir se trouvent un point "MAX" et un point "MIN". Le niveau de liquide doit rester entre ces deux points. N'ajoutez pas de liquide au-dessus du repère MAX, car une fuite pourrait se produire au bouchon.

En ce qui concerne les freins à disque, le niveau de liquide diminue normalement avec l'usure des garnitures de freins. Toutefois, une fuite

peut causer une baisse inattendue dans le niveau de liquide et le système doit alors être contrôlé.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

AVERTISSEMENT !

- Utilisez uniquement le liquide de frein recommandé par le constructeur. Pour plus d'informations, référez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » du chapitre « Entretien ». L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage et/ou affecter sa performance. Le type correct de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur l'étiquette apposée sur le réservoir de maître-cylindre hydraulique d'origine installé en usine.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Pour éviter toute contamination par des corps étrangers ou par l'humidité, utilisez uniquement du liquide de frein neuf ou du liquide qui a été stocké dans un récipient étanche. Maintenez le bouchon du réservoir du maître-cylindre fermé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui entraîne un point d'ébullition plus bas. Il peut alors bouillir subitement lors d'un freinage brutal ou prolongé et entraîner une panne soudaine des freins. Cela pourrait causer un accident.
- En cas de remplissage excessif du réservoir de liquide de frein, le liquide peut déborder et risque de s'enflammer au contact des organes chauds du moteur. Le liquide de frein peut également endommager les surfaces peintes et en vinyle : prenez soin d'éviter tout contact avec ces surfaces.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! (Suite)

- Ne laissez pas de liquide à base de pétrole contaminer le liquide de freins. Les composants de joint des freins pourraient s'endommager et provoquer une panne partielle ou complète des freins. Cela pourrait causer un accident.

Liquide de pont avant/arrière

Pour une intervention normale, aucune vérification périodique du niveau de liquide n'est nécessaire. Lors d'une intervention sur le véhicule pour des raisons autres, les surfaces extérieures de l'essieu doivent être inspectées. Si vous suspectez une fuite d'huile pour engrenages, vérifiez le niveau de liquide. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

Vérification du niveau de liquide de l'essieu avant

Le niveau d'huile d'essieu avant doit être entre 3 mm (1/8 po) en dessous du bas de l'orifice de remplissage et le bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de vidange et de remplissage de l'essieu avant doivent être serrés à 30 à 40 N·m (22 à 29 ft-lbs).

ATTENTION !

Ne serrez pas trop les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau d'huile d'essieu arrière doit être entre 3 mm (1/8 po) en dessous du bas de l'orifice de remplissage et le bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de vidange et de remplissage d'essieu arrière doivent être serrés entre 30 et 40 N·m (22 et 29 ft-lbs) sur les essieux avec les

carters en aluminium. Les bouchons de vidange et de remplissage d'essieu arrière doivent être serrés entre 30 et 70 N·m (22 et 52 ft-lbs) sur les essieux avec les carters en fonte.

ATTENTION !

Ne serrez pas trop les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Sélection du lubrifiant

Utilisez uniquement le liquide préconisé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

Boîte de transfert

Contrôle du niveau de liquide

Pour une intervention normale, aucune vérification périodique du niveau de liquide n'est nécessaire. Lors d'une intervention sur le véhicule pour des raisons autres, les surfaces extérieures de l'ensemble de la boîte de transfert doivent être inspectées. Si vous soupçonnez une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

Ajout de liquide

Faites l'appoint de liquide par l'orifice de remplissage jusqu'à ce qu'il ressorte de l'orifice, lorsque le véhicule est à l'horizontale.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est 20 à 34 N·m (15 à 25 ft-lbs).

ATTENTION !

En posant des bouchons, ne les serrez pas trop. Vous pourriez les endommager et provoquer une fuite.

Sélection du lubrifiant

Utilisez uniquement le liquide préconisé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique "Liquides, lubrifiants et pièces d'origine" du chapitre "Entretien".

Transmission automatique

Sélection du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission correct pour garantir une performance et une durée de vie optimales de la transmission. N'utilisez que le liquide de transmission recommandé par le constructeur. Référez-vous à « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications relatives aux liquides. Il est important de maintenir le niveau de liquide de transmission au niveau correct et d'utiliser le liquide recommandé.

REMARQUE :

Aucun produit chimique de rinçage ne doit être utilisé dans aucune transmission ; n'utilisez que le lubrifiant approuvé.

ATTENTION !

L'utilisation d'un liquide de transmission autre que celui recommandé par le constructeur peut réduire la qualité des passages de

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

rapport et/ou produire des soubresauts du convertisseur de couple. Pour connaître les spécifications du liquide, référez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » du chapitre « Entretien ».

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille fortement d'utiliser des additifs spéciaux dans la transmission.

Le liquide de boîte de vitesses automatique (ATF) est un produit sophistiqué et son rendement peut être affecté par des additifs. N'ajoutez aucun additif à la boîte de vitesses. Exception : des colorants spéciaux peuvent être utilisés pour la détection des fuites. En outre, évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission car ils pourraient affecter les joints.

ATTENTION !

N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre transmission car ils peuvent

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

en endommager les composants. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

Contrôle du niveau de liquide

Le niveau de liquide est pré-réglé en usine et ne requiert aucun réglage dans des conditions d'utilisation normales. Des vérifications de routine du niveau de liquide n'étant pas nécessaires, la transmission n'a pas de jauge. Votre concessionnaire agréé peut vérifier le niveau de votre liquide de transmission à l'aide d'outils d'entretien spéciaux.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou un dysfonctionnement de la transmission, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire agréé pour faire vérifier le niveau de liquide de transmission. L'utilisation du véhicule avec un niveau de liquide incorrect peut gravement endommager la transmission.

ATTENTION !

- En cas de fuite de liquide de transmission, adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire agréé. La transmission peut être gravement endommagée. Votre concessionnaire agréé possède les outils nécessaires pour régler correctement le niveau de liquide.

Remplacements du liquide et du filtre

Dans des conditions normales de fonctionnement, le liquide d'origine assure une lubrification satisfaisante pour la durée de vie du véhicule.

Aucun liquide de routine ni remplacement de filtre ne sont nécessaires. Cependant, remplacez le liquide et le filtre si le liquide devient contaminé (avec de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien extérieur et protection anticorrosion

Protection anticorrosion de la carrosserie

Les exigences d'entretien de la carrosserie d'un véhicule varient selon les régions parcourues et l'utilisation. Les produits chimiques répandus sur les routes en hiver et ceux vaporisés sur les arbres et les routes à d'autres saisons sont très corrosifs pour les parties métalliques de votre véhicule.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettent de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules lors de leur fabrication.

Quelles sont les causes de la corrosion ?

La corrosion provient de la détérioration ou de l'enlèvement de la peinture et de la couche protectrice qui recouvrent la carrosserie.

Les causes les plus courantes sont les suivantes :

- accumulation de sel, de saleté et d'humidité ;
- les projections de gravillons et de cailloux ;
- insectes, sève d'arbres et goudron ;
- l'air salin dans les régions côtières ;

- les retombées atmosphériques et les polluants industriels.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez-le toujours à l'ombre avec le produit pour lavage de voiture MOPAR® Car Wash, ou un produit de lavage doux et rincez les panneaux à l'eau claire.
- Si des insectes, du goudron ou d'autres résidus similaires se sont accumulés sur votre véhicule, utilisez du produit de nettoyage spécial insectes ou goudron MOPAR® Super Kleen Bug and Tar Remover pour les éliminer.
- Utilisez une cire de nettoyage de qualité supérieure, comme MOPAR® Cleaner Wax pour enlever la pellicule de goudron, les taches et protéger votre peinture. Ne rayez pas la peinture.
- Évitez les pâtes abrasives et le polissage au disque qui peuvent amincir le vernis protecteur et la couche de finition de la carrosserie.

ATTENTION !

- N'utilisez ni produits abrasifs ni produits tels que la paille de fer ou la poudre à récurer qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation de jets pressurisés dépassant 8 274 kPa (1 200 psi) peut entraîner des dommages ou enlever la peinture et les autocollants.

Entretiens spéciaux

- Si vous conduisez sur des routes déneigées au sel, poussiéreuses ou le long du littoral, lavez le soubassement une fois par mois au moins au tuyau d'arrosage.
- Il est important que les trous d'écoulement du bas des portes, du plancher et du hayon soient débouchés s'ils sont obstrués.
- En cas d'éclats ou d'éraflures sur la peinture, retouchez-les immédiatement. Les frais de réparation vous incombent.
- Si votre véhicule est endommagé à la suite d'une collision ou autre accident qui abîme la

peinture et la couche protectrice, faites-le réparer le plus vite possible. Les frais de réparation vous incombent.

- Si vous transportez des produits chimiques, des engrais, du sel de déneigement, etc., ils doivent être emballés hermétiquement.
- Si vous empruntez souvent des routes semées de gravillons, faites placer un écran pare-boue ou pare-gravillons souple derrière chaque roue.
- Utilisez dès que possible la peinture de retouche MOPAR® Touche Up Paint sur les rayures. Votre concessionnaire agréé vous fournira une peinture de la teinte requise.

Entretien des roues et des enjoliveurs

- Nettoyez régulièrement toutes les roues et leur enjoliveur, spécialement les roues d'aluminium et chromées, au moyen de savon doux et d'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour éliminer les souillures importantes et/ou l'excès de poussière de frein, utilisez le produit de nettoyage pour roues MOPAR® Wheel Cleaner.

ATTENTION !

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de goupillons ou de polisseurs métalliques. N'utilisez pas de nettoyant pour four. Ces produits peuvent endommager la finition de protection de la roue. Evitez les stations de lavage automatique qui utilisent des solutions acides ou des brosses dures susceptibles d'endommager la couche de finition des roues. Seul le produit de nettoyage de roue MOPAR® ou équivalent est recommandé.

Méthode de nettoyage des tissus antitaches - Selon l'équipement

Les sièges antitaches peuvent être nettoyés de la manière suivante :

- Éliminez autant que possible la tâche au moyen d'un chiffon propre et sec.
- Pour venir à bout du reste de la tâche, utilisez un chiffon propre et humide.
- Pour éliminer les taches tenaces, appliquez du produit de nettoyage MOPAR® Total

Clean ou une solution savonneuse douce sur un chiffon propre et humide et enlevez la tâche. Éliminez les résidus de savon au moyen d'un chiffon propre et humide.

- Pour les taches de graisse, appliquez du produit de nettoyage multi-usage MOPAR® Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tâche. Éliminez les résidus de savon au moyen d'un chiffon propre et humide.
- N'utilisez pas de solvants puissants ni aucune autre forme de protection sur les produits antitaches.

Entretien intérieur

Utilisez du produit de nettoyage MOPAR® Total Clean pour nettoyer les revêtements textiles et la moquette.

Utilisez du produit de nettoyage MOPAR® Total Clean pour nettoyer les revêtements en vinyle.

L'utilisation du produit de nettoyage MOPAR® Total Clean est spécifiquement recommandée pour les selleries en cuir.

Nettoyez régulièrement le garnissage de cuir au moyen d'un chiffon doux humidifié pour mieux

le préserver. La poussière est abrasive et peut endommager le garnissage de cuir ; éliminez-la rapidement au moyen d'un chiffon humide. Éliminez les taches tenaces au moyen d'un chiffon doux et du produit de nettoyage MOPAR® Total Clean. N'imbibez le cuir d'aucun liquide. N'utilisez ni cires, ni huiles, ni liquides de nettoyage, ni solvants, ni détergents ni produits à base d'ammoniaque pour le nettoyage du garnissage de cuir. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un produit d'entretien pour le cuir.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas de solvants volatils pour le nettoyage. Ces produits peuvent s'enflammer ou causer des troubles respiratoires dans les espaces clos.

Nettoyage des phares

La lentille des projecteurs de ce véhicule est réalisée dans une matière plastique légère qui diffuse mieux la lumière et qui résiste mieux aux chocs que le verre.

Cependant, ce plastique est plus sensible aux rayures que le verre et exige des précautions lors de l'entretien.

N'essuyez pas les lentilles au moyen d'un chiffon sec, sous peine de les rayer et de réduire leur transparence. Utilisez une solution savonneuse douce suivie d'un rinçage, pour éliminer la saleté de la route.

N'utilisez ni produits abrasifs, ni solvants, ni paille de fer ni autre matériau agressif pour nettoyer les lentilles.

Surfaces vitrées

Nettoyez régulièrement toutes les surfaces vitrées au moyen du nettoyant pour vitres MOPAR® Glass Cleaner ou d'un autre nettoyant ménager pour vitres disponible dans le commerce. N'utilisez jamais de produit abrasif. Nettoyez avec précaution l'intérieur de la lunette arrière équipée du dégivrage électrique ou la vitre de custode arrière droite équipée d'une antenne de radio. N'utilisez ni grattoir ni autre instrument tranchant susceptible de rayer les résistances chauffantes.

Lors du nettoyage du rétroviseur, vaporisez du produit de nettoyage sur une serviette ou un

chiffon. Ne vaporisez pas directement le produit de nettoyage sur le rétroviseur.

Nettoyage des lentilles en plastique du bloc d'instruments

Les lentilles protégeant l'instrumentation sont moulées dans du plastique transparent. Évitez de les rayer lors de leur nettoyage.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, à l'exclusion des produits de nettoyage à base d'alcool ou abrasifs. Si vous utilisez du savon, éliminez-le au moyen d'un chiffon humide et propre.

2. Séchez à l'aide d'un chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

Les ceintures ne peuvent être ni décolorées ni teintées ni nettoyées au moyen de solvants chimiques ou de produits de nettoyage abrasifs. Ils fragiliseraient le tissu. Les rayons solaires peuvent également fragiliser le tissu.

Si les ceintures sont souillées, utilisez une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne démontez pas les ceintures pour les nettoyer. Séchez à l'aide d'un chiffon doux.

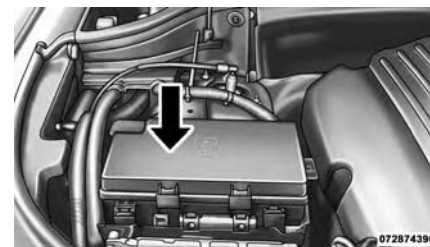
Remplacez les ceintures effilochées ou usées, ou dont la boucle fonctionne mal.

FUSIBLES

CENTRE DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Le centre de distribution électrique se trouve dans le compartiment moteur, près de la batterie. Ce centre contient des fusibles à cartouche, des mini-fusibles, des relais et des

disjoncteurs. Une description de chaque fusible et composant peut être estampillée sur le couvercle intérieur, sinon le numéro de cavité de chaque fusible est estampillé sur le couvercle intérieur qui correspond au tableau suivant.



Centre de distribution électrique

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|--------|-------------------|--------------|--|
| F03 | 60 A Jaune | | Rad Fan |
| F05 | 40 A Vert | | Compressor for Air Suspension — selon l'équipement |
| F06 | 40 A Vert | | Antilock Brakes/Electronic Stability Control Pump |
| F07 | 40 A Vert | | Starter Solenoid |
| F08 | 40 A Vert | | Emission sensors (moteur diesel uniquement) |
| F09 | 40 A Vert | | Diesel Fuel Heater (moteur diesel uniquement) |
| F10 | 40 A Vert | | Body Controller / Exterior Lighting #2 |
| F11 | 30 A Rose | | Trailer Tow Electric Brake — selon l'équipement |
| F12 | 40 A Vert | | Body Controller #3 / Interior Lights |

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|---------------|--------------------------|---------------------|---|
| F13 | 40 A Vert | | Blower Motor Front |
| F14 | 40 A Vert | | Body Controller #4 / Power Locks |
| F17 | 30 A Rose | | Headrest Release — selon l'équipement |
| F20 | 30 A Rose | | Passenger Door Module |
| F22 | 20 A Jaune | | Engine Control Module |
| F23 | 30 A Rose | | Body Controller #1 |
| F24 | 30 A Rose | | Driver Door Module |
| F25 | 30 A Rose | | Front Wipers |
| F26 | 30 A Rose | | Antilock Brakes/Stability Control Module/Valves |
| F28 | 20 A Jaune | | Trailer Tow Backup Lights — selon l'équipement |
| F29 | 20 A Jaune | | Trailer Tow Parking Lights — selon l'équipement |
| F30 | 30 A Rose | | Trailer Tow Receptacle — selon l'équipement |
| F32 | 30 A Rose | | Drive Train Control Module |
| F34 | 30 A Rose | | Slip Differential Control |
| F35 | 30 A Rose | | Sunroof — selon l'équipement |
| F36 | 30 A Rose | | Rear Defroster |
| F37 | 30 A Rose | | Rear Blower — selon l'équipement |

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|---------------|--------------------------|---------------------|--|
| F38 | 30 A Rose | | Power Inverter 115V AC — selon l'équipement |
| F39 | 30 A Rose | | Power Liftgate — selon l'équipement |
| F40 | 10 A Rouge | | Daytime Running Lights |
| F42 | | 20 A Jaune | Horn |
| F44 | | 10 A Rouge | Diagnostic Port |
| F46 | | 10 A Rouge | Tire Pressure Monitor |
| F49 | | 10 A Rouge | Integrated Central Stack / Climate Control |
| F50 | | 20 A Jaune | Air Suspension Control Module — selon l'équipement |
| F51 | | 10 A Rouge | Ignition Node Module / Keyless Ignition / Steering Column Lock |
| F52 | | 5 A Teinté | Battery Sensor |
| F53 | | 20 A Jaune | Trailer Tow – Left Turn/Stop Lights — selon l'équipement |
| F56 | | 15 A Bleu | Additional Content (moteur diesel uniquement) |
| F57 | | 15 A Bleu | Transmission |
| F59 | | 10 A Rouge | Purging Pump (moteur diesel uniquement) |
| F60 | | 15 A Bleu | Transmission Control Module |
| F62 | | 10 A Rouge | Air Conditioning Clutch |

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|---------------|--------------------------|---------------------|--|
| F63 | | 20 A Jaune | Ignition Coils (Gas), Urea Heater (Diesel) |
| F64 | | 25 A Non teinté | Fuel Injectors / Powertrain |
| F66 | | 10 A Rouge | Sunroof / Passenger Window Switches / Rain Sensor |
| F67 | | 15 A Bleu | CD / DVD / Bluetooth Hands-free Module — selon l'équipement |
| F68 | | 20 A Jaune | Rear Wiper Motor |
| F70 | | 20 A Jaune | Fuel Pump Motor |
| F71 | | 30 A Vert | Audio Amplifier |
| F73 | | 15 A Bleu | HID Headlamps Right |
| F74 | | 20 A Jaune | Brake Vacuum Pump — selon l'équipement |
| F76 | | 10 A Rouge | Antilock Brakes/Electronic Stability Control |
| F77 | | 10 A Rouge | Drivetrain Control Module/Front Axle Disconnect Module |
| F78 | | 10 A Rouge | Engine Control Module / Electric Power Steering — selon l'équipement |
| F80 | | 10 A Rouge | Universal Garage Door Opener / Compass / Anti-Intrusion Module |
| F81 | | 20 A Jaune | Trailer Tow Right Turn/Stop Lights |
| F82 | | 10 A Rouge | Steering Column Control Module/ Cruise Control |

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|---------------|--------------------------|---------------------|--|
| F83 | | 10 A Rouge | Fuel Door |
| F84 | | 15 A Bleu | Switch Bank/Instrument Cluster |
| F85 | | 10 A Rouge | Airbag Module |
| F86 | | 10 A Rouge | Airbag Module |
| F87 | | 10 A Rouge | Air Suspension / Trailer Tow / Steering Column Control Module |
| F88 | | 15 A Bleu | Instrument Panel Cluster |
| F90/F91 | | 20 A Jaune | Power Outlet (Rear seats) Selectable |
| F92 | | 10 A Rouge | Rear Console Lamp — selon l'équipement |
| F93 | | 20 A Jaune | Cigar Lighter |
| F94 | | 10 A Rouge | Shifter / Transfer Case Module |
| F95 | | 10 A Rouge | Rear Camera / Park Assist |
| F96 | | 10 A Rouge | Rear Seat Heater Switch / Flashlamp Charger — selon l'équipement |
| F97 | | 25 A Non teinté | Rear Heated Seats & Heated Steering Wheel — selon l'équipement |
| F98 | | 25 A Non teinté | Front Heated Seats — selon l'équipement |
| F99 | | 10 A Rouge | Climate Control / Driver Assistance Systems Module |

| Cavité | Cartouche fusible | Mini-fusible | Description |
|--------|-------------------|--------------|---|
| F100 | | 10 A Rouge | Active Damping — selon l'équipement |
| F101 | | 15 A Bleu | Electrochromatic Mirror/Smart High Beams — selon l'équipement |
| F103 | | 10 A Rouge | Cabin Heater (moteur diesel uniquement) |
| F104 | | 20 A Jaune | Power Outlets (Instrument Panel/Center Console) |

ATTENTION !

- Le couvercle du centre de distribution électrique doit toujours être placé correctement et être complètement verrouillé. Dans le cas contraire, de l'eau pourrait y pénétrer, ce qui pourrait entraîner une panne du circuit électrique.
- Les fusibles de remplacement doivent être de même ampérage que les fusibles fondus. Un ampérage différent peut surchar-

(Suite)

ATTENTION ! *(Suite)*

ger dangereusement le circuit électrique. Un fusible fondu d'ampérage correct indique un problème au niveau du circuit.

ENTREPOSAGE DU VEHICULE

Si votre véhicule doit être immobilisé plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines mesures pour protéger votre batterie. Vous pouvez :

- débrancher le câble négatif de la batterie

- chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou le mettez hors service pendant deux semaines ou plus (pendant les vacances par exemple), faire fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à fond en mode d'admission d'air frais de la soufflerie. Cette précaution permet de lubrifier correctement le système afin de réduire les risques d'endommagement du compresseur lors de la remise en route du système.

REPLACEMENT DES AMPOULES

Ampoules intérieures

| | Réf. d'ampoule |
|--|----------------|
| Lampe de la boîte à gants | 194 |
| Lampe de la poignée de maintien | L002825W5W |
| Lampes de lecture de la console suspendue | VT4976 |
| Lampe de l'espace de chargement arrière | 214-2 |
| Lampe du miroir de courtoisie | V26377 |
| Lampes de courtoisie sous le tableau de bord | 906 |

| | Réf. d'ampoule |
|-------------------------------------|----------------|
| Tableau de bord (éclairage général) | 103 |
| Témoin/voyant de danger | 74 |

Ampoules extérieures

| | Réf. d'ampoule |
|--|---|
| Projecteurs (feu de croisement) | H11 |
| Projecteurs haut de gamme (feu de croisement/feu de route) | D3S (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Projecteurs (feu de route) | 9005 |
| Feu de stationnement/clignotant haut de gamme | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Eclairage diurne | 3157K |

| | Réf. d'ampoule |
|---------------------------------------|---|
| Eclairage diurne haut de gamme | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Feux antibrouillard avant | PSX24W |
| Feu de gabarit avant | W5W |
| Feu de gabarit avant haut de gamme | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Feu de stationnement/clignotant avant | T20 |
| Clignotants latéraux de caisse | 7440NA (WY21W) |
| Feux arrière auxiliaires de hayon | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Feux de recul de hayon | 921 (W16W) |

| | |
|--|---|
| | Réf. d'ampoule |
| Lampes de plaque d'immatriculation arrière | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| Clignotants/feux stop latéraux de caisse arrière | 3157 P27/7W |
| Feux arrière latéraux de caisse arrière | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| CHMSL - Feu stop central monté en hauteur | DEL - (réparation par un concessionnaire agréé) |
| REMARQUE : Les numéros se réfèrent aux types commerciaux d'ampoule pouvant être achetés chez votre concessionnaire agréé. Si vous devez remplacer une ampoule, rendez-vous chez votre concessionnaire agréé ou référez-vous au Manuel d'entretien applicable. | |

REPLACEMENT DES AMPOULES

Projecteurs à décharge haute intensité (HID) – Selon l'équipement

Les projecteurs sont de type à tube à décharge haute tension. Une haute tension peut demeurer dans le circuit même quand les projecteurs sont éteints et que la clé est retirée du contact. **Ne tentez pas d'intervenir vous-même sur une ampoule de projecteur. En cas de panne d'ampoule de projecteur, adressez vous à un concessionnaire agréé.**

AVERTISSEMENT !

Une haute tension transitoire survient aux douilles d'ampoule des projecteurs à décharge haute intensité (HID) quand le commutateur des projecteurs est mis en fonction. Une intervention incorrecte peut provoquer un choc électrique ou une électrocution. Consultez votre concessionnaire agréé.

REMARQUE :

Sur les véhicules équipés de projecteurs à décharge haute intensité (HID), les lampes prennent une teinte bleue quand les projecteurs sont mis en fonction. Cette dernière diminue et blanchit après environ 10 secondes, au fur et à mesure que le système se charge.

Projecteurs à halogène – Selon l'équipement

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule de feu de croisement ou de feu de route d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer du boîtier.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

ATTENTION !

Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée

(Suite)

ATTENTION ! (Suite)

de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface grasseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.

Clignotant avant

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule de clignotant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer du boîtier.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

ATTENTION !

Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface grasseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.

Feux antibrouillard avant

1. Passez la main par la découpe dans l'écran pare-boue et débranchez le faisceau de câblage du connecteur de feu antibrouillard.
2. Saisissez fermement l'ampoule par les deux loquets et serrez-les l'un contre l'autre afin de dégager l'ampoule de l'arrière du logement de feu antibrouillard avant.
3. Extrayez l'ampoule directement de l'ouverture clavetée du logement.

ATTENTION !

- Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface grasseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.
- Utilisez toujours la taille et le type d'ampoule corrects lors de son remplacement. Une ampoule de taille ou de type incorrect peut surchauffer et endommager la lampe, la douille ou le câblage de la lampe.

4. Alignez les languettes des ampoules de feu antibrouillard avant sur les fentes qui se trouvent dans le collier de l'ouverture d'ampoule, au dos du boîtier de feu antibrouillard avant.

5. Insérez l'ampoule dans le boîtier jusqu'à ce que les languettes soient engagées dans les fentes du collier.

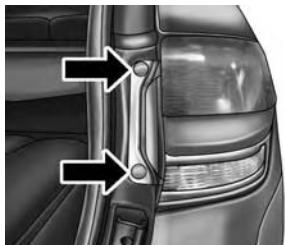
6. Poussez de manière ferme et homogène l'ampoule bien droit dans le boîtier du feu jusqu'à ce que les deux languettes s'enclenchent fermement et soient entièrement engagées.

7. Connectez le faisceau de câblage au connecteur de feu antibrouillard avant.

Feux arrière, feux stop et clignotants

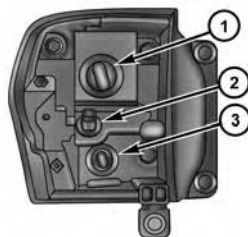
1. Ouvrez le hayon.
2. Déposez les deux goupilles à emboîter du logement de feu arrière.

3. Saisissez le feu arrière et tirez fermement en arrière pour le désengager du panneau d'ouverture.



073374396

4. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposez la lampe.



0733003303

- 1 — Douille d'ampoule de clignotant/feu stop arrière
- 2 — Connecteur arrière de DEL – Dépose interdite
- 3 — Douille d'ampoule de feu de recul auxiliaire

5. Tirez sur l'ampoule pour la retirer de la douille.

6. Remplacez l'ampoule, remplacez la douille et refixez l'ensemble de feu.

Feu arrière monté sur le hayon arrière

1. Ouvrez le hayon.

2. Utilisez une baguette en fibre ou un tourne-vis plat pour détacher la garniture inférieure du hayon avec effet de levier.

3. Continuez de déposer le garnissage.

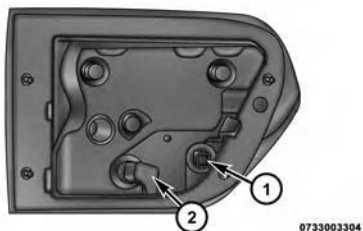
4. Désolidarisez les deux feux du panneau de garnissage.



073374394

Feux arrière de hayon arrière

5. Les feux arrière sont maintenant visibles. Tournez les douilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



- 1 — Connecteur arrière de DEL auxiliaire – Dépose interdite
2 — Douille d'ampoule de feu de recul
-

6. Déposez/remplacez les ampoules.
7. Reposez les douilles
8. Procédez dans l'ordre pour reposer le garnissage de hayon.

Feu stop central monté en hauteur (CHMSL)

Le feu stop central monté en hauteur est une DEL. Consultez un concessionnaire agréé pour la faire réparer.



Feu stop central monté en hauteur

Lampe de plaque d'immatriculation arrière

1. Les lampes de plaque d'immatriculation arrière sont des DEL. Consultez un concessionnaire agréé pour les faire réparer.

CAPACITE DES RESERVOIRS

| | Système impérial | Système métrique |
|---|------------------|------------------|
| Carburant (approximation) | | |
| Tous les moteurs | 24,6 gallons | 93 litres |
| Huile moteur avec filtre | | |
| Moteur 3.6L (SAE 5W-20, certifiée API) | 6 quarts | 5,6 litres |
| Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée API) | 7 quarts | 6,6 litres |
| Moteur 3,0 litres diesel (SAE 5W-30 synthétique, certifiée API pour une faible teneur en cendres) | 9 quarts | 8,4 litres |
| Circuit de refroidissement* | | |
| Moteur 3,6 litres (antigel/liquide de refroidissement du moteur MOPAR® formule 10 ans/150 000 miles ou équivalent) | 10,4 quarts | 9,9 litres |
| Moteur 5,7 litres (antigel/liquide de refroidissement du moteur MOPAR® formule 10 ans/150 000 miles ou équivalent) – Sans trousse de barre d'attelage | 15,4 quarts | 14,6 litres |
| Moteur 5,7 litres (antigel/liquide de refroidissement du moteur MOPAR® formule 10 ans/150 000 miles ou équivalent) – Avec trousse de barre d'attelage | 16 quarts | 15,2 litres |
| Moteur 3,0 litres diesel (antigel/liquide de refroidissement du moteur MOPAR® formule 10 ans/150 000 miles ou équivalent) | 13,9 quarts | 13,2 litres |
| * Y compris le chauffage et le vase d'expansion rempli au niveau MAX. | | |

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

| Élément | Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine |
|--|--|
| Liquide de refroidissement du moteur | Nous recommandons l'antigel/liquide de refroidissement MOPAR® formule 10 ans/150 000 miles, OAT (technologie d'additif organique) conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-12106, ou un liquide de refroidissement équivalent. |
| Huile moteur – Catégories non ACEA (moteur 3.6L) | Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur agréée API SAE 5W-20 répondant aux exigences de la norme du matériel Chrysler MS-6395. |
| Huile moteur – Catégories ACEA (moteur 3.6L) | Pour les pays qui utilisent les catégories d'huile européennes ACEA pour les huiles de remplissage d'entretien, nous vous recommandons l'utilisation d'huiles 5W-20 conformes aux exigences de l'ACEA C3. |
| Huile moteur – Catégories non ACEA (moteur 5.7L) | Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur agréée API SAE 5W-20 répondant aux exigences de la norme du matériel Chrysler MS-6395. |
| Huile moteur – Catégories ACEA (moteur 5.7L) | Pour les pays qui utilisent les catégories d'huile européennes ACEA pour les huiles de remplissage d'entretien, nous vous recommandons l'utilisation d'huiles 5W-20 conformes aux exigences de l'ACEA C3. |
| Huile moteur – Moteur 3.0L diesel | Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur synthétique à faible teneur en cendres SAE 5W-30 répondant aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-11106. |
| Filtre à huile moteur | Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile moteur MOPAR® Engine Oil Filters. |

| Élément | Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine |
|---|--|
| Bougies - Moteur 3.6L | Nous recommandons l'utilisation des bougies MOPAR® Spark Plugs (écartement 1,1 mm [0,043 po]). |
| Bougies – Moteur 5.7L | Nous recommandons l'utilisation des bougies MOPAR® Spark Plugs (écartement 1,1 mm [0,043 po]). |
| Sélection du carburant – Moteur 3.6L | Octane 91 |
| Sélection de carburant – Moteur 5.7L | Indice d'octane 91 acceptable - Indice d'octane 95 recommandé |
| Sélection du carburant – Moteur 3.0L diesel | 50 Cétanes ou plus (moins de 15 ppm de soufre) |

Châssis

| Élément | Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine |
|---|--|
| Transmission automatique | Utilisez uniquement du liquide pour transmission automatique Mopar® ZF 8&9 Speed ATF™, du liquide pour transmission automatique Shell L12108 ou équivalent. L'utilisation d'une huile pour transmission incorrecte peut réduire les performances de la transmission de votre véhicule. |
| Boîte de transfert – Une seule vitesse (Quadra-Trac I®) | Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant pour boîte de transfert MOPAR® NV 247/245. |
| Boîte de transfert – Deux vitesses (Quadra-Trac II®) | Nous recommandons l'utilisation du liquide pour transmission automatique MOPAR® ATF+4® ou un produit ATF+4® équivalent agréé. |
| Différentiel d'essieu (avant) | Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant pour engrenages et essieux MOPAR (SAE 75W-140). |

| Élément | Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine |
|---|---|
| Différentiel d'essieu (arrière) – Avec différentiel électronique à glissement limité (ELSD) | Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux MOPAR SAE 75W-90 (API-GL5). |
| Différentiel d'essieu (arrière) – Moteur 5.7L sans différentiel électronique à glissement limité (ELSD) | Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux MOPAR SAE 75W-85 (API-GL5). |
| Maître-cylindre de frein | Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein et d'embrayage MOPAR DOT 4 conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-9971. |
| Réservoir de direction assistée – Moteur diesel 3.0L | Nous recommandons l'utilisation de liquide hydraulique MOPAR conforme à la norme de matériel Chrysler MS-11655. |
| Réservoir de direction assistée – Moteurs 3.6L et 5.7L | Nous recommandons l'utilisation du liquide de direction assistée MOPAR +4 ou du liquide pour transmission automatique MOPAR ATF+4. |

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- PROGRAMME D'ENTRETIEN370
 - Programme d'entretien - Moteur essence370
 - Programme d'entretien - Moteur diesel384

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Programme d'entretien - Moteur essence

Les interventions d'entretien programmées énumérées dans ce manuel doivent être effectuées aux intervalles ou aux kilométrages spécifiés afin de préserver votre garantie et d'assurer une performance et une fiabilité optimales du véhicule. Augmentez la fréquence des opérations d'entretien en cas d'utilisation dans des conditions rigoureuses, dans des régions poussiéreuses par exemple ou pour des trajets très courts. Une inspection et une intervention doivent également être effectuées dès qu'une défaillance est suspectée.

Le circuit de témoin de vidange d'huile moteur vous rappelle qu'il est temps d'effectuer l'entretien périodique de votre véhicule.

Sur les véhicules dotés d'un centre électronique d'information du véhicule (EVIC), le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) s'affiche sur l'EVIC et une sonnerie simple retentit pour indiquer qu'une vidange d'huile est nécessaire.

Le message de l'indicateur de vidange d'huile s'allume environ 11 200 km (7 000 miles) après la dernière vidange. Conduisez votre véhicule à l'entretien dès que possible, avant d'avoir parcouru 800 km (500 miles).

REMARQUE :

- **L'indicateur de vidange d'huile ne surveille pas le temps écoulé depuis la dernière vidange d'huile. Vidangez l'huile de votre véhicule si 12 mois se sont écoulés depuis la dernière vidange, même si le message de l'indicateur de vidange d'huile N'EST PAS éclairé.**
- **Augmentez la fréquence de vidange d'huile moteur si vous effectuez de longs trajets hors route.**
- **Les intervalles entre les vidanges d'huile ne doivent jamais dépasser 12 000 km (7 500 miles) ou 12 mois, selon la première échéance.**

Votre concessionnaire agréé réinitialisera le message de vidange d'huile après avoir effectué la vidange. Si cette vidange d'huile programmée n'est pas effectuée par votre conces-

sionnaire agréé, le message peut être réinitialisé en se référant aux étapes décrites sous « Centre électronique d'information du véhicule », au chapitre « Tableau de bord » pour plus d'informations.

A chaque appoint en carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur environ 5 minutes après l'arrêt du moteur complètement réchauffé. Une vérification plus précise du niveau d'huile est obtenue lorsque le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Ajoutez de l'huile uniquement lorsque le niveau d'huile est inférieur ou équivalent au repère ADD (ajouter) ou MIN (minimum).
- Vérifiez le niveau de solvant pour liquide lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et recherchez des signes d'usure inhabituelle ou des dégâts.
- Vérifiez la batterie et nettoyez et serrez les bornes selon les besoins.

- Vérifiez les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein et de la direction assistée, puis faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le fonctionnement correct de tous les témoins et des autres éléments électriques.

A chaque vidange d'huile

- Changez le filtre à huile moteur.
- Vérifiez les flexibles de frein et les garnitures.

ATTENTION !

Le non-respect des étapes du programme d'entretien peut endommager le véhicule.

Programme d'entretien 12 000 km (7 500 miles) ou 12 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique

Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 24 000 km (15 000 miles) ou 24 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions de route poussiéreuse ou hors route, inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Examinez le circuit d'échappement.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 36 000 km (22 500 miles) ou 36 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
 - Permutez les pneus.
 - Examinez le circuit d'échappement.
 - Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
 - Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
 - Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L). *
- * L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 48 000 km (30 000 miles) ou 48 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Réglez le frein à main sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et effectuez une vidange si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 60 000 km
(37 500 miles) ou 60 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 72 000 km (45 000 miles) ou 72 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
 - Permutez les pneus.
 - En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions de route poussiéreuse ou hors route, inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
 - Remplacez le filtre de la climatisation.
 - Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
 - Examinez les joints homocinétiques.
 - Examinez le circuit d'échappement.
 - Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
 - Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L). *
- * L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 84 000 km
(52 500 miles) ou 84 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 96 000 km (60 000 miles) ou 96 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Réglez le frein à main sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Remplacez le liquide de la boîte de transfert.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 108 000 km (67 500 miles) ou 108 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
- Remplacez les bougies d'allumage (moteurs 3.6L et 5.7L) *.
* L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 120 000 km (75 000 miles) ou 120 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions de route poussiéreuse ou hors route, inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez les joints homocinétiques.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 132 000 km
(82 500 miles) ou 132 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 144 000 km (90 000 miles) ou 144 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez la soupape PCV et remplacez-la au besoin. †
- Réglez le frein à main sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et effectuez une vidange si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
- Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).*

* L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 156 000 km
(97 500 miles) ou 156 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 180 000 km (112 500 miles) ou 180 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
 - Permutez les pneus.
 - Examinez le circuit d'échappement.
 - Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
 - Remplacez le liquide de la boîte de transfert si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
 - Réglez le frein à main sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
 - Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).*
- * L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 192 000 km (120 000 miles) ou 192 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Réglez le frein à main sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Remplacez le liquide de la boîte de transfert.
- Remplacez la (les) courroie(s) d'entraînement des accessoires.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 204 000 km
(127 500 miles) ou 204 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 216 000 km (135 000 miles) ou 216 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
 - Permutez les pneus.
 - En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions de route poussiéreuse ou hors route, inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
 - Remplacez le filtre de la climatisation.
 - Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
 - Examinez les joints homocinétiques.
 - Examinez le circuit d'échappement.
 - Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, et remplacez-les si nécessaire.
 - Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).*
- * L'intervalle de changement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage, les intervalles mensuels ne s'appliquent pas.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 228 000 km
(142 500 miles) ou 228 mois**

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 240 000 km (150 000 miles) ou 240 mois

- Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile moteur.††
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et effectuez une vidange si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 240 mois ou 240 000 km (150 000 miles), selon la première échéance.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

† Cet entretien est recommandé par le constructeur au propriétaire, mais n'est pas exigé pour conserver le bénéfice de la garantie sur les émissions.

AVERTISSEMENT !

Vous risquez d'être grièvement blessé si vous travaillez sur un véhicule à moteur ou à proximité. Effectuez uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes compétent et disposez de l'équipement adéquat. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à effectuer une intervention, confiez-en la charge à un mécanicien compétent.

Programme d'entretien - Moteur diesel

Pour que vous puissiez bénéficier de la meilleure expérience de conduite possible, le constructeur a défini des intervalles d'entretien spécifiques au véhicule, nécessaires pour que votre véhicule fonctionne correctement et en toute sécurité.

Le constructeur recommande d'effectuer cet entretien périodique à l'atelier de votre concessionnaire. Les techniciens de votre concessionnaire connaissent très bien votre véhicule et ont accès à des informations du constructeur, aux pièces MOPAR® d'origine et à un outillage électronique et mécanique spécialement conçu pour éviter de coûteuses réparations ultérieures.

Les intervalles d'entretien doivent être effectués comme indiqué dans la présente section.

REMARQUE :

- **Les intervalles entre les vidanges d'huile ne doivent jamais dépasser 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois, selon la première échéance.**
- **Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 120 mois ou 240 000 km (150 000 miles), selon la première échéance.**

A chaque appoint en carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur 15 minutes environ après l'arrêt du moteur complètement réchauffé. Une vérification plus précise

du niveau d'huile est obtenue lorsque le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Ajoutez de l'huile uniquement lorsque le niveau d'huile est inférieur ou équivalent au repère ADD (ajouter) ou MIN (minimum).

- Vérifiez le niveau de solvant pour liquide de lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et recherchez des signes d'usure inhabituelle ou des dégâts.
- Vérifiez la batterie et nettoyez et serrez les bornes selon les besoins.
- Vérifiez et complétez au besoin les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein et de la direction assistée.
- Vérifiez le fonctionnement correct de tous les témoins et des autres éléments électriques.

A chaque vidange d'huile

- Changez le filtre à huile moteur.
- Vérifiez les flexibles de frein et les garnitures.

- Vérifiez si de l'eau est présente dans l'unité de filtre à carburant/séparateur d'eau.

ATTENTION !

Le non-respect des étapes du programme d'entretien peut endommager le véhicule.

Intervalles d'entretien recommandés

Référez-vous aux programmes d'entretien des pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien à respecter.

**Programme d'entretien 10 000 km
(6 250 miles) ou 6 mois**

- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez les joints homocinétiques.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 30 000 km
(18 750 miles) ou 18 mois**

- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Vérifiez le liquide de pont avant et arrière. Changez-le si le véhicule est utilisé pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique

Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Remplacez le filtre à carburant.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, remplacez au besoin.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert ou effectuez une vidange si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Réglez le frein à main si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique

Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 50 000 km
(31 250 miles) ou 30 mois**

- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 60 000 km
(37 500 miles) ou 36 mois**

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 70 000 km
(43 750 miles) ou 42 mois**

- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Examinez les joints homocinétiques.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Remplacez le filtre à carburant.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, remplacez au besoin.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Réglez le frein à main si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 90 000 km
(56 250 miles) ou 54 mois**

- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Remplacez le liquide de la boîte de transfert.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 100 000 km (62 500 miles) ou 60 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 110 000 km
(68 750 miles) ou 66 mois**

- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 120 000 km (75 000 miles) ou 72 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Remplacez le filtre à carburant.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, remplacez au besoin.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Réglez le frein à main si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 130 000 km
(81 250 miles) ou 78 mois**

- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 140 000 km
(87 500 miles) ou 84 mois**

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert ou effectuez une vidange si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.
- Remplacez le liquide de pont avant et arrière si votre véhicule est soumis à l'une des utilisations suivantes : police, taxi, parc de véhicules, hors route ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique

Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

**Programme d'entretien 150 000 km
(93 750 miles) ou 90 mois**

- Permutez les pneus.
- Remplacez le filtre à air moteur.

Compteur kilométrique

Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

Programme d'entretien 160 000 km (100 000 miles) ou 96 mois

- Changez l'huile moteur et le filtre à huile moteur.
- Permutez les pneus.
- En cas d'utilisation du véhicule sur des routes poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- Remplacez le filtre de la climatisation.
- Remplacez le filtre à carburant.
- Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets d'étanchéité, remplacez au besoin.
- Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- Examinez le circuit d'échappement.
- Examinez les joints homocinétiques.
- Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.
- Réglez le frein à main si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

N° de commande de réparation Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

AVERTISSEMENT !

Vous risquez d'être grièvement blessé si vous travaillez sur un véhicule à moteur ou à proximité. Effectuez uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes compétent et disposez de l'équipement adéquat. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à effectuer une intervention, confiez-en la charge à un mécanicien compétent.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE

- SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE A LA CLIENTELE398
 - ARGENTINE399
 - AUSTRALIE399
 - AUTRICHE399
 - CARAIBES400
 - BELGIQUE400
 - BOLIVIE400
 - BRESIL401
 - BULGARIE401
 - CHILI401
 - CHINE.402
 - COLOMBIE402
 - COSTA RICA402
 - CROATIE403
 - REPUBLIQUE TCHEQUE.403
 - DANEMARK403
 - REPUBLIQUE DOMINICAINE404
 - EQUATEUR.404
 - SALVADOR.404

- ESTONIE405
- FINLANDE405
- FRANCE405
- ALLEMAGNE406
- GRECE406
- GUATEMALA406
- HONDURAS407
- HONGRIE407
- IRLANDE407
- ITALIE408
- LETTONIE408
- LITUANIE408
- LUXEMBOURG409
- PAYS-BAS409
- NOUVELLE ZELANDE409
- NORVEGE410
- PANAMA410
- PARAGUAY410
- PEROU411
- POLOGNE411
- PORTUGAL411
- PORTO RICO ET LES ILES VIERGES AMERICAINES412
- REUNION412
- ROUMANIE412
- RUSSIE413
- SLOVAQUIE413
- SLOVENIE413

- ESPAGNE414
- SUEDE414
- SUISSE414
- TAIWAN.....415
- TURQUIE415
- UKRAINE.....415
- ROYAUME-UNI.....416
- URUGUAY416
- VENEZUELA416

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE A LA CLIENTELE

Le réseau de concessionnaires du constructeur attache une importance primordiale à votre satisfaction en matière de produits et de services. En cas de problème de réparation ou autre difficulté, nous vous recommandons d'adopter la démarche suivante :

Discutez le problème avec le directeur de la concession agréée ou le responsable de l'atelier. Le personnel de direction du concessionnaire agréé est le mieux placé pour trouver une solution au problème.

Lors de la prise de contact, veuillez fournir toutes les informations suivantes :

- Votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.
- Le numéro d'identification du véhicule (visible à travers le pare-brise, ce numéro à 17 chiffres est gravé sur une plaquette ou une étiquette placée dans l'angle avant gauche du tableau de bord. Il figure également sur la carte grise du véhicule).
- Concessionnaire agréé en charge de la vente du véhicule et de l'entretien.
- La date de livraison du véhicule et le nombre de kilomètres au compteur.
- L'historique des interventions d'entretien et de réparation de votre véhicule.
- Une description précise du problème et des conditions dans lesquelles il se produit.

ARGENTINE

Chrysler Argentina S.A.
Boulevard Azucena Villaflor 435
C1107CII
Buenos Aires, Argentine
Tél. : +54-11-4891 7900
Fax : +54-11-4891 7901

AUSTRALIE

Chrysler Australie Pty. Ltd.
ACN 124 956 505
PO Box 23267, Docklands Victoria 3008
Tél. +61 3 8698-0200

AUTRICHE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 20 1741

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 201745

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 201747

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

CARAIBES

Interamericana Trading Corporation

Warrens, St. Michael

La Barbade, Antilles

BB22026, P0 Box 98

Tél. : 246-417-8000

Fax : 246-425-2888

BELGIQUE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 55 888

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 18 142

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 16 166

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

BOLIVIE

Ovando & Cia S.A.

Av. Cristobal de Mendoza (2do Anillo) y Canal Isuto

Santa Cruz, Bolivia

PO Box 6852

Tél. : (591-3) 336 3100

Fax : (591-3) 334 0229

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

BRESIL

Chrysler do Brasil

Rua Funchal, 418 - 16º andar CJ 1601/1602,
Vila Olimpia

04551-060 Sao Paulo – S.P., Brazil

Tél. :+ 5511 4949 3900

Fax : +5511 4949 3905

BULGARIE

BALKAN STAR

Resbarska Str. 5

1510 Sofia

Tél. : 359 2 91988

Fax : 359 2 945 40 14

CHILI

Comercial Chrysler S.A.

Av. Americo Vespucio 1601, Quilicura

Santiago, Chile

Zip Code 101931-7, 367-V

Tél. : +562 837 1300

Fax : +562 6039196

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

CHINE

Chrysler Group (China) Sales Limited

16F, Gemdale Plaza Tower A

n° 91 Jian Guo Road

Chaoyang District

Pékin 100022, P.R. Chine

Téléphone pour la marque Chrysler : 400-650-1195

Téléphone pour la marque Dodge : 400-650-0118

COLOMBIE

Chrysler Colombia S.A.

Avenida Calle 26 n° 70A-25

Zip Code 110931

Bogotá Colombia

Tél. : +57 1 745-5777

Fax : +57 1 410 5667

COSTA RICA

AutoStar

La Uruca, frente al Banco Nacional

San José, Costa Rica

PO Box 705-1150

Tél. : (506) 295 - 0000

Fax : (506) 295 - 0052

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

CROATIE

Autocommerce Hrvatska d.o.o.

Jablanska 80

10 000 Zagreb

Tél. : 00 385 1 3869 001

Fax : 00 385 1 3869 069

REPUBLIQUE TCHEQUE

Fiat CR s.r.o.

Karolinska 650/1

186 00 Praha 8 – Karlín

République tchèque

Tél. : +420 2 24806 111

Fax : +420 2 24806 312

DANEMARK

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 80 20 5337

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 80 20 30 35

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 80 20 30 36

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Reid y Compañía

John F. Kennedy Casi Esq. Lope de Vega

Santo Domingo, Dominican Republic

Tél. : (809) 562-7211

Fax : (809) 565-8774

EQUATEUR

Chrysler Jeep Automotriz del Ecuador

Av. Juan Tanca Marengo km. 4.5

Guayaquil, Equateur

Tél. : +593 4 2244101

Fax : +593 4 2244273

SALVADOR

Grupo Q del Salvador

Ave. Las Amapolas (Autopista Sur)

Blvd. Los Próceres y Avenida n° 1, Lomas de San Francisco,

San Salvador, El Salvador

Zip Code 152

Tél. : +503 2248 6400

Fax : +503 278 5731

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

ESTONIE

Silberauto AS

Järvevana tee 11

11314 Tallinn

Tél. : +372 53337946

Tél. : 06 266 072

Fax : 06 266 066

service@silberauto.ee

FINLANDE

AutoFennica

Ristipellontie 5

00390 HELSINKI

Tél. : 020 54771

Fax : 020 5477 485

FRANCE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 0 42653

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 169216

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 363430

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

ALLEMAGNE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 0426533

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 1692 169

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 3634 300

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

GRECE

Chrysler Jeep Dodge Hellas

240-242 Kifisias Avenue

15231 Halandri Athènes, Grèce

Tél. : +30 210 6700800

Fax : +30 210 6700820

GUATEMALA

Grupo Q del Guatemala

Km 16 carretera a El Salvador, condado concepción

Ciudad de Guatemala, Guatemala

Zip Code 1004

Tél. : +502 6685 9500

HONDURAS

Grupo Q de Honduras
Blvd. Centro América frente a Plaza Miraflores,
Tegucigalpa, Honduras
Tél. : +504 2290 3700
Fax : +504 2232 6564

HONGRIE

Fiat Hungary Co. Ltd.
H-1123 Budapest
Alkotás u. 53.
Tél. : +36-1-458-3100
Fax : +36-1-458-3148

IRLANDE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 1800 505337

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 1800 363463

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 1800 363430

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

ITALIE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 800 0 42653

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 800 1692 16

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 800 363430

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

LETTONIE

TC MOTORS LTD.

41 Krasta Str.

LV-1003 Riga

Tél. : +37167812 313

Tél. mobile : +371 29498662

Fax : +371 67812313

SIA "Autobrava"

G.Astras street 5,

LV-1084 Riga

Tél : +371 67812312

Tél. mobile : +371 29498662

Fax : +371 671 462 56

LITUANIE

Silberauto AS

Pirklių g. 9

LT-02300 Vilnius

Tél. : +370 52 665956, GSM : +370 698 24950

Fax : +370 52 665951

service24h@silberauto.lt

LUXEMBOURG

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 8002 5888

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 8002 8216

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 8002 8217

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

PAYS-BAS

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0031 203421760

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0031 203421758

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0031 203421754

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

NOUVELLE ZELANDE

Chrysler New Zealand

Private Bag 14907

Panmure Nouvelle Zélande

Tél. : 09573 7800

Fax : 09573 7808

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

NORVEGE

RSA BIL

Øvre Eikervei 77

N-3048 Drammen

Tél. : +47 32 21 88 00

Fax : +47 32 82 60 99

PANAMA

Automotora Autostar S. A.

Avenida Domingo Diaz, Via Tocumen, Frente a
la Urbanizacion El Crisol

Panamá, Panamá

Tél. : +507 233 7222

Fax : +507 233 2843

PARAGUAY

Garden Autolider S.A

Av. República de Argentina esq. Facundo Ma-
chain

Asuncion, Paraguay

Tél. : +595 21 664 580

Fax : +595 21 664 579

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

PEROU

Divemotor S.A.

Av. Canada 1160, Urb. Sta. Catalina

Lima, Peru

Zip Code Lima 13

Tél. : (51-1) 712 2000

Fax : (51-1) 712 2002

POLOGNE

Fiat Auto Poland S.A.

ul. M. Grażyńskiego 141,

43-300 Bielsko-Biała

Tél. : +48 (033) 813-21-00, 813-51-00

PORTUGAL

Chrysler Portugal S.A.

Qta. da Fonte - Edif. D^a Amélia

Rua Victor Câmara, 2 1^aA

2770-229 Paço de Arcos

Portugal

Tél. : +351 (0)21 323 91 00

Fax : +351 (0)21 323 91 99

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

**PORTO RICO ET LES ILES VIERGES
AMERICAINES**

Chrysler International Services, S.A.

Calle 1 lote 1 Suite 205, Metro Office Park

Guaynabo, Puerto Rico

P.O. Box 191857

San Juan 009191857

Tél. : 7877825757

Fax : 7877823345

REUNION

COTRANS AUTOMOBILES

17 Bd du Chaudron, 97490 Sainte Clotilde

Tél. : 0262920000

Fax : 0262488443

ROUMANIE

AUTO ITALIA IMPEX SRL

Bd. Timisoara nr. 60/D

Bucuresti, ROMANIA

Tél. : +40 (0)21.444.333.4

Fax : +40 (0)21.444.2779

www.autoitalia.ro

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

RUSSIE

Chrysler Russia SAO

Testovskaya street, 10

123317 Moscou

Tél. : +7(495)-745-26-36

Fax : +7(495)-745-26-37

SLOVAQUIE

Fiat SR s.r.o

Dubravská cesta 2

841 05 Bratislava 45

Slovaquie

Tél. : +421 2 593099 901

Fax : +421 2 593099 911

SLOVENIE

Avto Triglav d.o.o.

Dunajska 122

1000 Ljubljana

Tél. : 01 5883 400

Fax : 01 5883 487

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

ESPAGNE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 900 10 5337

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 900 1692 00

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 900 363430

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

SUEDE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 020 5337 00

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 020 303035

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 020 303036

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

SUISSE

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 0426 53

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 1692 16

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 3634 30

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

TAIWAN

Chrysler Taiwan Co., LTD.

13th Floor Union Enterprise Plaza

1109 Min Sheng East Road, Section 3

Taipei Taiwan R.O.C.

Tél. : 080081581

Fax : 886225471871

TURQUIE

Tofaş Türk Otomobil Fabrikasi A.S.

Büyükdere Cad, No:145 Tofaş Han Zincirlikuyu

ISTAMBUL

Tél. : (0212) 444 5337

Tél. : (0212) 275 2960

Fax : (0212) 275 0357

UKRAINE

PJSC "AUTOCAPITAL"

Chervonoarmiyska Str. 15/2

01004 Kiev

Tél. : +380 44 206 8888

+380 44 201 6060

Fax : +380 44 206 8889

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

ROYAUME-UNI

Service clientèle de Jeep*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 0 426 5337

Numéro gratuit local

Tél : 0800 1692966

Numéro gratuit international

Tél : + 39 02 444 12 045

Service clientèle de Chrysler*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 1692 1692

Numéro gratuit local

Tél : 0800 1692169

Numéro gratuit international

Tél : +39 02 444 12046

Service clientèle de Dodge*

Numéro gratuit universel

Tél : 00 800 36343 000

Numéro gratuit local

Tél : 0800 1692956

Numéro gratuit international

Tél : non disponible

URUGUAY

SEVEL Uruguay S. A.

Convenio 820

Montevideo, Uruguay

Zip Code 11700

Tél. :+ 598 220 02980

Fax : +598 2209 0116

VENEZUELA

Chrysler de Venezuela LLC

Avenida Pancho Pepe Croquer. Zona Industrial Norte

Valencia, Estado Carabobo

Tél. : (+58) 241-613 2400

Fax : (+58) 241-613 2538

Fax : (58) 241-6132602

(58) 241-6132438

PO BOX : 1960

Services et pièces

Zona Industrial II, Av. Norte-Sur 5 C/C Calle Este-Oeste

C.C LD Center Local B-2

Valencia, Estado Carabobo

Tél. : (58) 241-6132757

(58) 241-6132773

Fax : (58) 241-6132743

(*) Le service clientèle fournit des informations et de l'aide concernant les produits, les services, les concessionnaires et l'assistance routière 24 h/24. La plupart des pays européens peuvent l'appeler au numéro gratuit universel. En cas de problème, veuillez utiliser le numéro gratuit local ou international.

NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

MODELE _____

NUMERO D'ENREGISTREMENT
OU D'IMMATRICULATION _____

NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOM DU NOUVEAU PROPRIETAIRE _____

ADRESSE DU NOUVEAU PROPRIETAIRE _____

N° DE TELEPHONE _____

EN CAS DE REVENTE PAR UN CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER JEEP, IMPRIMEZ LE CACHET DU
CONCESSIONNAIRE DANS LA CASE CI-DESSUS.

SECOND PROPRIETAIRE

80140753

INDEX

| | | | | | |
|--|-------------|--|------|---|-----------|
| ABS, témoin | .185 | Appoint de liquide de refroidissement du moteur (antigel) | .343 | Carburant | .286 |
| Accès éclairé | .18 | Assistance au changement de voie | .122 | Additifs | .288 |
| Additifs, carburant | .288 | Assistance au démarrage en côte | .268 | Appoint | .289 |
| Aide au démarrage en pente | .268 | Avertissement au sujet des risques de capotage | .5 | Capacité du réservoir | .364 |
| Airbag | .44, 50 | Avertissement concernant le monoxyde de carbone | .65 | Diesel | .289 |
| Airbag de vitre (rideau latéral) | .46, 48, 50 | Avertissement de collision avant | .146 | Essence | .286 |
| Airbag latéral | .46, 48, 50 | Balais d'essuie-glace. | .339 | Exigences | .286, 364 |
| Alarme antivol | .16 | Batterie | .336 | Indicateur | .188 |
| Alarme (antivol). | .190 | Remplacement de la commande à distance des serrures (RKE) | .20 | Indice d'octane | .286 |
| Alarme antivol | .190 | Batterie sans entretien | .336 | Mode économique | .237 |
| Allumage | | Boîte de transfert | .348 | Carburant diesel | .289 |
| Clé de contact | .12 | Entretien | .348 | Carburant diesel, choix | .289 |
| Ampoules d'éclairage | .67 | Bouchon à pression du liquide de refroidissement (du radiateur) | .344 | Carrosserie, lubrification des mécanismes | .338 |
| Ampoules de remplacement. | .359 | Bouchon du radiateur (bouchon à pression du liquide de refroidissement) | .344 | Ceinture à trois points | .34 |
| Ancrages d'attache du dispositif de siège pour enfant | .59, 60 | Bouchons de remplissage | | Ceintures de sécurité | .34, 66 |
| Ancrages inférieurs et attache enfant (LATCH) | .59, 60 | Direction assistée | .261 | Ancrage de la ceinture à trois points | .38 |
| Animaux de compagnie | .64 | Radiateur (pression du liquide de refroidissement) | .344 | Ancrage supérieur réglable de ceinture à trois points | .38 |
| Antidémarrage (Sentry Key) | .14 | Caméra arrière | .161 | Femmes enceintes | .44 |
| Antigel (liquide de refroidissement du moteur). | .343, 364 | | | Inspection | .66 |
| Mise au rebut | .344 | | | Marche à suivre pour redresser la ceinture de sécurité | .38 |
| Antivol | .190 | | | Prétendeurs | .40 |
| Appel de phares | .122 | | | Rappel sonore | .185 |
| Appoint de carburant. | .289 | | | Siège avant | .34 |
| | | | | Siège pour enfant | .54, 61 |
| | | | | Ceintures trois points | .34 |

| | | | | | |
|---|----------|--|-------------------|--|----------|
| Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) | 189 | Clé, remplacement | 15 | Toit ouvrant | 163, 165 |
| Chaînes à neige (chaînes pour pneus) | 280 | Clés | 12 | Commande électronique de stabilité (ESC) | 265 |
| Chaînes pour pneus | 280 | Clés de rechange | 15 | Commande en descente | 270 |
| Changement de vitesse | 236 | Clé, Sentry Key (antidémarrage) | 14 | Commandes à distance de la radio | 214 |
| Transmission automatique | 236, 238 | Clignotants | 67, 185, 309, 361 | Commandes à distance du système audio (radio) | 214 |
| Changements/modifications, véhicule | 8 | Feux de détresse | 309 | Commandes audio au volant | 214 |
| Charge d'appui sur le pivot d'attelage/Poids de la remorque | 295 | Feux de direction | 67, 185, 361 | Commandes du système audio montées sur le volant | 214 |
| Charge maximale admissible à l'essieu | 292 | Clignotants, feux de détresse | 309 | Compte-tours | 185 |
| Choix de l'huile moteur | 335 | Climatisation, conseils d'utilisation | 223 | Compteur de vitesse | 186 |
| Circuit d'échappement | 65, 340 | Climatisation (maintenance) | 337 | Compteur kilométrique | 189 |
| Circuit de refroidissement | 342 | Colonne de direction inclinable | 126 | Trajet | 189 |
| Appoint de liquide de refroidissement (antigel) | 343 | Colonne de direction télescopique | 126 | Conduite | 255 |
| Bouchon à soupape de pression | 344 | Commande automatique de température (ATC) | 220 | Hors route | 256 |
| Bouchon du radiateur | 344 | Commande de chauffage-climatisation | 215 | Conduite tout-terrain (hors route) | 256 |
| Capacité du liquide de refroidissement | 364 | Commande d'oscillation de la remorque | 267 | Conseils de rodage d'un véhicule neuf | 64 |
| Inspection | 342, 345 | Commande électrique | | Conseils de sécurité | 65 |
| Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé | 344 | Centre de distribution (fusibles) | 353 | Conseils de sécurité, gaz d'échappement | 32, 65 |
| Niveau du liquide de refroidissement | 345 | Colonne de direction motorisée inclinable/télescopique | 126 | Contenances en liquides | 364 |
| Points à retenir | 345 | Direction assistée | 260, 261 | Courant | |
| Sélection du liquide de refroidissement (antigel) | 343, 364 | Glaces | 27 | Convertisseur | 170 |
| Vidange, rinçage et remplissage | 342 | Hayon | 30 | Crochets de fixation de l'espace de chargement | 176 |
| Clé, programmation | 16 | Prise de courant | 168 | | |
| | | Rétroviseurs motorisés | 77 | | |
| | | Serrures de porte | 22 | | |
| | | Sièges motorisés | 102, 103 | | |

| | | | | | |
|---|----------|---|-----------------|---|----------|
| Dégâts causés à la peinture | 350 | Eclairage de l'espace de chargement . . . | 174 | Témoin d'aide au freinage | 272 |
| Dégivreur de pare-brise | 66, 219 | Eclairage et témoins | 67, 116 | Témoin de contrôle de pression des pneus (TPMS) | 188 |
| Dégivreur électrique de lunette arrière | 177 | ABS | 185 | Témoin de l'alarme antivol | 190 |
| Démarrage | 230 | Accès éclairé | 18 | Témoin de panne (contrôle du moteur) | 186 |
| Par temps froid | 232 | Airbag | 49, 53, 66, 190 | Témoin de panne du moteur | 186 |
| Si le moteur ne démarre pas | 232 | Appel de phares | 122 | Témoin de rappel de ceinture de sécurité | 185 |
| Transmission automatique | 230 | Clignotants | 67, 116, 361 | Témoin des freins | 187 |
| Démarrage d'un moteur noyé | 232 | Entretien | 360 | Témoin du programme électronique de stabilité (ESP) | 272 |
| Démarrage et fonctionnement | 230 | Entretien des feux arrière | 361 | Témoin du système antipatinage | 272 |
| Démarrage par batterie auxiliaire | 315 | Espace de chargement | 174 | Eclairage extérieur | 67 |
| Démarrage sans clé | 12 | Feu stop central monté | 363 | Emplacement du cric | 310 |
| Déploiement des airbags | 51 | Feux antibrouillard | 119, 185, 361 | En cas d'urgence | |
| Désembourbement du véhicule | 318 | Feux arrière | 361 | Départage d'appoint | 315 |
| Désembuage des vitres | 222 | Feux de détresse | 309 | Désembourbement du véhicule | 318 |
| Direction assistée | | Feux de gabarit | 361 | Feux de détresse | 309 |
| Colonne de direction inclinable | 126 | Feux de recul | 361 | Enregistreur de données d'événement | 53 |
| Commande électrique | 260, 261 | Feux extérieurs | 67 | Entreposage du véhicule | 222, 358 |
| Verrouillage du volant | 14 | Indicateur de feux de route | 185 | Entretien de la peinture | 350 |
| Volant, chauffé | 127 | Inverseur route-croisement | 116 | Entretien de roue et de garnissage de roue | 351 |
| Volant, réglage de l'inclinaison | 126 | Lecture | 121 | Entretien des ceintures de sécurité | 352 |
| Directives de levage | 311 | Lecture de cartes | 121 | Entretien des feux antibrouillard | 361 |
| Dispositif amélioré de réaction aux accidents | 51 | Miroir de courtoisie | 78 | Entretien de votre système d'airbag | 52 |
| Données d'événement, enregistreur | 53 | Projecteurs | 360 | Entretien du fini intérieur | 351 |
| Durée de vie des pneus | 279 | Projecteurs allumés avec essuie-glace | 117 | | |
| | | Projecteurs automatiques | 117 | | |
| Eclairage d'accès | 18 | Remplacement d'ampoule | 360 | | |
| | | SmartBeams | 118 | | |

| | | | | | |
|---|----------------|---|-----------|--|----------------|
| Entretien du lecteur de disque compact (CD) | .215 | Filtres | | Diesel | .335 |
| Entretien extérieur | .350 | Air | .336 | Filtre | .335 |
| Espace de chargement | .174 | Climatisation | .222, 338 | Intervalle entre les vidanges | .333 |
| Eclairage du contacteur | .174 | Huile moteur | .335 | Jauge | .333 |
| Espace de chargement, couvercle | .175 | Mise au rebut d'huile moteur | .335 | Mise au rebut | .335 |
| Espace de chargement, particularités | .174 | Fixations de chargement. | .176 | Mise au rebut du filtre | .335 |
| Essence, antipollution | .287 | Fonction de mémoire (siège à mémoire de position) | .112 | Symbole d'identification | .334 |
| Essence au méthanol | .287 | Fonctionnement par temps froid | .232 | Synthétique | .335 |
| Essence (carburant) | .286 | Frein à main | .262 | Viscosité | .334, 335, 364 |
| Essence reformulée | .287 | Fuites de liquide | .67 | Huile moteur synthétique | .335 |
| Essence sans plomb | .286 | Fuites de liquides | .67 | Huile moteur, viscosité | .334, 335 |
| Essieu arrière (différentiel) | .347 | Fusibles | .353 | | |
| Essieu avant (différentiel) | .347 | | | Indicateur de température, liquide de refroidissement du moteur | .187 |
| Essuie-glace avant | .122 | Gammes de rapport | .239 | Indicateurs | |
| Essuie-glace intermittent | .123 | Glaces | .27 | Carburant | .188 |
| Essuie-glace/lave-glace arrière | .177 | Commande électrique | .27 | Compte-tours | .185 |
| Essuie-glace, sensibles à la pluie | .124 | Guide de remorquage d'une remorque | .294 | Compteur de vitesse | .186 |
| Ethanol | .287 | | | Température du liquide de refroidissement | .187 |
| | | Hayon | .29 | Indicateurs d'usure des pneus | .278 |
| Feu stop central monté en hauteur | .363 | Hayon, essuie-glace/lave-glace | .177 | Indice d'octane, essence (carburant) | .286 |
| Feux antibrouillard | .119, 185, 361 | Hors route, conduite (tout-terrain) | .256 | Interverrouillage de contacteur de frein/sélection de transmission | .237 |
| Feux de détresse | .309 | Huile moteur | .333 | Introduction | .4 |
| Filtre à air, moteur | .336 | Additifs | .335 | Inverseur, alimentation | .170 |
| Filtre à huile, choix | .335 | Conseils pour la sélection | .335, 364 | | |
| Filtre de la climatisation | .222, 338 | Contenance | .364 | | |

| | | | |
|--|-----------|----------------|--|
| Jauges de niveau | | | |
| Direction assistée | | .261 | |
| Huile (moteur) | | .333 | |
| Keyless Enter-N-Go | | .24, 231 | |
| LATCH (ancrages inférieurs et attache enfant) | | .59, 60 | |
| Lavage du véhicule | | .350 | |
| Lave-auto | | .350 | |
| Lave-glace avant | | .122, 340 | |
| Lave-glaces avant | | .122 | |
| Liquide | | .340 | |
| Lève-glace auto (abaisser) | | .28 | |
| Liquide de frein | | .346 | |
| Liquides, lubrifiants et pièces d'origine | | .365 | |
| Loquets | | .67 | |
| Lubrification, caisse | | .338 | |
| Lunette arrière, caractéristiques | | .177 | |
| Manette d'ouverture du capot | | .116 | |
| Manette multifonction | | .116 | |
| Manuel de l'utilisateur (Manuel du propriétaire) | | .6 | |
| Manuel du propriétaire (Manuel de l'utilisateur) | | .6 | |
| Méthanol | | .287 | |
| Miroirs de courtoisie | | .78 | |
| Mise au rebut | | | |
| Liquide de refroidissement (antigel) | | .344 | |
| Mode économique (carburant) | | .237 | |
| Modifications/changements, véhicule | | .8 | |
| Moteur | | | |
| Choix de carburant | | .286, 364 | |
| Choix de l'huile moteur | | .335, 364 | |
| Circuit de refroidissement | | .342 | |
| Compartiment moteur | | .329, 330, 331 | |
| Conseils de rodage | | .64 | |
| Démarrage | | .230 | |
| Démarrage d'appoint | | .315 | |
| Filtre à air | | .336 | |
| Huile moteur | | .333, 364 | |
| Huile moteur synthétique | | .335 | |
| Identification du compartiment moteur | | .329, 330, 331 | |
| Indicateur de température | | .187 | |
| Intervalle de vidanges d'huile moteur | | .333 | |
| Noyé, démarrage | | .232 | |
| Précautions concernant les gaz d'échappement | | .32, 65 | |
| Si le moteur ne démarre pas | | .232 | |
| Surchauffe | | .309 | |
| Nettoyage | | | |
| Roues | | .351 | |
| Nettoyage des lentilles du tableau de bord | | .352 | |
| Nettoyage des surfaces vitrées | | .352 | |
| Numéro d'identification du véhicule (VIN) | | .8 | |
| Cèllets de remorquage | | .320 | |
| Opérations de maintenance | | .332 | |
| Pare-brise, dégivreur | | .66 | |
| Pare-soleil, extension | | .78 | |
| Permutation des pneus | | .281 | |
| Pièces de rechange | | .332 | |
| Pièces Mopar | | .332 | |
| Pneus | | .67, 273 | |
| Chaînes | | .280 | |
| Durée de vie des pneus | | .279 | |
| Indicateurs d'usure des pneus | | .278 | |
| Informations générales | | .273 | |
| Longévité (durée de vie des pneus) | | .279 | |
| Neige | | .276 | |
| Patinage | | .278 | |
| Permutation | | .281 | |
| Pression d'air | | .273 | |
| Pressions de gonflage | | .274 | |
| Radiaux | | .275 | |

| | | | | | |
|--|--------|---|--------------------|--|----------|
| Remplacement | 279 | Procédure de redressement, ceinture de sécurité | 38 | Réfrigérant | 337 |
| Roue de secours | 311 | Procédures de démarrage | 230 | Réfrigérant de climatisation | 337 |
| Roue de secours compacte | 277 | Programmation de la clé à mémoire | 16 | Régulateur de vitesse | 128, 130 |
| Sécurité | 273 | Programmation des télécommandes (RKE) | 18 | Régulateur électronique de la vitesse | 128, 130 |
| Système de contrôle de pression (TPMS) | 282 | Programme d'entretien | 370, 384 | Régulation de vitesse adaptative (ACC) | 130 |
| Témoin de pression | 188 | Projecteurs | 360 | Remorquage | 291, 322 |
| Vitesse élevée | 274 | Allumés avec essuie-glace | 117 | Attelages | 300 |
| Pneus à carcasse radiale | 275 | Appel de phares | 122 | Câblage | 297 |
| Pneus de remplacement | 279 | Nettoyage | 352 | Circuit de refroidissement (conseils) | 300 |
| Pneus neige | 276 | Remplacement | 360 | Exigences minimales | 295 |
| Poids de remorque | 294 | Remplacement d'ampoule | 360 | Guide | 294 |
| Poids total autorisé en charge | 291 | Projecteurs automatiques | 117 | Loisir | 301 |
| Porte-bébé | 54, 57 | Protection des enfants | 54, 57, 58, 60, 61 | Poids | 294 |
| Porte-gobelets | 171 | Protection des occupants | 32, 48, 51 | Poids de la remorque et charge d'appui sur le pivot d'attelage | 295 |
| Porte-gobelets arrière | 171 | Protection des occupants (berline) | 46, 48, 50 | Remorquage de loisir | 301 |
| Précautions à prendre | 332 | Quadra-Lift | 250 | Passage en position N (point mort) | 303 |
| Précautions concernant les gaz d'échappement | 32, 65 | Quadra-Trac | 244 | Passage hors de la position N (point mort) | 248, 304 |
| Préparation pour le levage | 311 | Radio | 215 | Remorque, commande d'oscillation (TSC) | 267 |
| Pression d'air, pneus | 274 | Rangement | 358 | Remplacement d'ampoule | 359, 360 |
| Prétendeurs | | Rappel de ceinture de sécurité | 43 | Remplacement de la clé à mémoire | 15 |
| Ceintures de sécurité | 40 | Rappel de clé dans le contact | 13 | Remplacement de la pile de télécommande (RKE) | 20 |
| Prise électrique auxiliaire (prise de courant) | 168 | Recouvrement amovible de l'espace de chargement | 175 | Remplacement des balais d'essuie-glace | 339 |
| Prise électrique auxiliaire (Prise de courant) | 168 | | | | |

| | | | |
|--|-------------|--|--|
| Renseignements généraux | 16, 21, 144 | | |
| Rétroviseur à obscurcissement automatique | .76 | | |
| Rétroviseur intérieur | .76 | | |
| Rétroviseurs | .76 | | |
| Rétroviseurs chauffants | .78, 177 | | |
| Rétroviseurs commandés à distance | .77 | | |
| Assistance électrique | .77 | | |
| Atténuation automatique des éblouissements | .76 | | |
| Chauffés | .78 | | |
| Commandés à distance | .77 | | |
| Extérieurs | .77 | | |
| Extérieurs pliants | .77 | | |
| Miroirs de courtoisie | .78 | | |
| Rabattables motorisés | .78 | | |
| Rétroviseur | .76 | | |
| Rétroviseurs extérieurs | .77 | | |
| Roue de secours | .277, 311 | | |
| Roue de secours compacte | .277 | | |
| Roues et enjoliveurs | .351 | | |
| Rubriques « Avertissement » et « Attention » | .8 | | |
| Sécurité, vérification du véhicule | .65 | | |
| Selec-Terrain | .249 | | |
| Sentry Key (antidémarrage) | .14 | | |
| Serrures | .21 | | |
| Automatiques de porte | .23 | | |
| Électriques de porte | .22 | | |
| Porte | .21 | | |
| Sécurité des enfants | .23 | | |
| Volant | .14 | | |
| Serrures de porte | .21 | | |
| Serrures électriques de porte | .23 | | |
| Service après-vente | .398 | | |
| Siège à mémoire de position | .112 | | |
| Siège arrière rabattable | .110 | | |
| Siège avant inclinable | .104 | | |
| Siège pour enfant, ancrage de sangle | .59 | | |
| Sièges et radio à mémoire | .112 | | |
| Sièges motorisés | .102 | | |
| Accès aisé aux places arrière | .115 | | |
| Banquette arrière rabattable | .110 | | |
| Commande électrique | .103 | | |
| Inclinables | .104 | | |
| Mémoire | .112 | | |
| Réglage | .104 | | |
| SmartBeams | .118 | | |
| Spécifications Huile | .335 | | |
| Surchauffe du moteur | .187, 309 | | |
| Surveillance, pression des pneus | .282 | | |
| Suspension pneumatique | .250 | | |
| Système antiblocage des roues (ABS) | .264 | | |
| Système antipatinage | .264 | | |
| Système antivol | .16 | | |
| Système d'aide au freinage | .264 | | |
| Système d'alarme (antivol) | .16 | | |
| Système de climatisation | .220 | | |
| Système de commande électronique des freins | .263 | | |
| Système de commande électronique du freinage | .263 | | |
| Système d'aide au freinage | .264 | | |
| Système de détection de stationnement arrière | .149, 154 | | |
| Système de diagnostic embarqué | .332 | | |
| Système de freinage | .346 | | |
| Antiblocage des roues (ABS) | .264 | | |
| Frein de stationnement | .262 | | |
| Maître-cylindre | .346 | | |
| Témoin | .187 | | |
| Vérification du liquide | .346 | | |
| Système d'entrée sans clé | .18 | | |
| Système de protection complémentaire - Airbag | .44 | | |
| Système de reconnaissance vocale (VR) | .98 | | |
| Système de régulation électronique du roulement (ERM) | .265 | | |

| | | | | | |
|--|-----------------|--|----------|---|--------------|
| Système d'essuie-glace intermittent (temporisation des essuie-glaces) | 123 | Changement de vitesse | 236 | Verrouillage automatique des portes | 23 |
| Système d'essuie-glace sensible à la pluie | 124 | Entretien | 348 | Verrouillage des portes arrière pour la sécurité des enfants | 23 |
| Système RKE | 18 | Transmission automatique | 238, 349 | Vibrations dues au vent | 29, 164, 167 |
| Tableau de bord | 185 | Additifs spéciaux | 349 | Viscosité d'huile moteur | 334, 335 |
| Tableau de bord et commandes. | 183 | Appoint de liquide | 349 | | |
| Tableau de viscosité d'huile moteur. .334, 335 | | Gammes de rapport | 239 | | |
| Télécommande, commande à distance des serrures (RKE) | 18 | Liquide recommandé | 348 | | |
| Téléphone mains libres (Uconnect®) | 79 | Remplacement du liquide et du filtre . .349 | | | |
| Téléphone, mains libres (Uconnect®) | 79 | Vérification du niveau de liquide . .348, 349 | | | |
| Téléphone portable | 79, 215 | Vidange de liquide | 349 | | |
| Témoin d'airbag | 49, 53, 66, 190 | Transport d'animaux domestiques | 64 | | |
| Témoin de panne (contrôle du moteur). . .186 | | Uconnect® (téléphone mains libres) | 79 | | |
| Témoin de rappel de ceinture de sécurité . .43 | | Utilisation des ceintures pendant la grossesse | 44 | | |
| Témoin des feux de route | 185 | Utilisation du cric | 311 | | |
| Température, commande automatique (ATC). | 220 | Vérifications de niveau de liquide | | | |
| Toit ouvrant | 163, 165 | Direction assistée | 261 | | |
| Traction intégrale | 244, 249 | Freins | 346 | | |
| Circuits | 244 | Huile moteur | 333 | | |
| Fonctionnement | 244 | Transmission automatique | 349 | | |
| Traction intégrale, fonctionnement | 244 | Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule | 67 | | |
| Transmission | 238 | Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule | 66 | | |
| Automatiques | 238, 348 | Vérifications, sécurité | 65 | | |



Chrysler Group LLC



14WK741-126-FRE-AA

Imprimé en Europe

14